AVEC CE NUMÉRO LE MONDE LOISIRS

DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 12684 — 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — SAMEDI 9 NOVEMBRE 1985

Les morts de Bogota

L'opération de commando suicide lancée par les desperados du M 19 à Bogota et la prise d'assaut du palais de justice occupé par les insurgés mettent sans doute cruellement en évidence les limites de la politique de pacification engagée dès 1982 par le président colombien Belisario Betancur.

Les Colombiens n'ont rien appris. Ils sont accoutumés à ce qu'on appelle chez eux la « violence ». Elle dure pratiquement depuis le célèbre « bogotazo » d'avril 1948, un soulèvement populaire provoqué par l'assassinat du leader libéral Jorge Gaitan et sauvagement réprimé par l'armée. Des milliers de morts et le début d'une guérilla endémique, rampante, de règlements de comptes cruels entre libéraux et conservateurs, avec des trêves fragiles et des accords provisoires entre politiciens. La « violence » est multiforme : de droit commun, liée au trafic de drogue, ou aux rivalités politiques.

L'opinion internationale découvre, sans doute avec étonnement, l'ampleur de cette violence et les méthodes expéditives d'une armée rodée par plusieurs décennies de lutte anti-guérilla, et qui a mené l'assaut contre le palais de justice comme une opération de guerre, en plein centre de Bogota.

Pour les Colombiens, c'est un épisode de plus, un peu plus spectaculaire, un peu plus sanglant, de cette « violence ». Les milliers de badauds qui avaient envahi les ruelles proches du palais ont acclamé les soldats à l'issue du combat. Et il n'est pas sûr que le président Betancur ait beaucoup perdu de sa popularité pour avoir refusé de négocier avec des rebelles en armes qui ont exécuté leurs otages. En revanche, il risque d'être atteint dans son image internationale d'homme d'Etat responsable, favorable à la pacification interne et à la solution politique et négociée des conflits d'Amérique centrale.

Depuis un quart de siècle, Belisario Betancur est le premier président colombien à avoir sérieusement tenté de rompre ce cycle infernal de violence. Il a en outre déclaré la guerre aux trafiquants de drogue, imité depuis au Pérou par le jeune président Alan Garcia. Son mérite n'est donc pas mince. Et il a marqué des points.

Les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), la plus puissante des organisations de guérilla, et qui est liée au Parti communiste, ont totalement accepté le processus de paix et se sont transformées en un mouvement politique légal qui va participer sans restrictions aux élections de 1986. C'est un événement.

Mais il est vrai que M. Betancur se heurte à de rudes obstacles : la mauvaise volonté d'une armée qui s'accommode fort bien de la persistance de la guérilla, et les réserves d'une classe politique déjà absorbée par la succession présidentielle.

Le M 19 ne réclamait pas grand-chose, et ses motivations sont estimables. Ses dirigeants ont oublié que M. Betancur ne pouvait pas négocier dans de telles conditions. Ils font indirectement le jeu des ultras conservateurs.

Ce n'est pas nouveau. Au Chili, sous Allende, le MIR a contribué à faire le lit de la dictature militaire. Et, en Uruguay, les très idéalistes Tupamaros ont permis aux militaires de régner douze longues années sur l'un des pays les plus démocratiques du continent.

(Lire nos informations pages 10 et 11.)

UN SUCCÈS POUR L'AÉRONAUTIQUE FRANÇAISE

La SNECMA reçoit de Boeing un contrat de 4 milliards de francs

A l'occasion de la plus forte commande jamais passée, le jeudi 7 novembre à Chicago, par United Airlines à Boeing, soit l'achat de cent dix avions 737-300 et six avions 747, la Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation (SNECMA), en France, a reçu un contrat de 500 millions de dollars (environ 4 milliards de francs) pour l'acquisition de deux cent cinquante réacteurs du modèle CFM-56 qui équiperont les Boeing-737-300.

Cette commande, annoncée par United Airlines, qui est la plus importante des compagnies aériennes du monde occidental et qui vient, donc, de placer l'un des plus importants contrats de l'histoire de l'industrie aéronautique civile avec un montant global de 3 milliards de dollars (environ 24 milliards de francs). De son côté, le constructeur concerné, la société américaine Boeing, peut se prévaloir du fait que son avion 737-300, un modèle ancien à l'exception de ses réacteurs, a été commandé à ce jour à quatre cent onze exemplaires depuis sa commercialisation, il y a quatre ans.

A la SNECMA française, qui cofabrique le réacteur CFM-56 avec la société américaine General Electric, on se félicite aussi du contrat qui porte à plus de deux milliers le nombre des moteurs de ce type commandés par des clients civils et militaires.

Considérée comme l'une des grandes compagnies qui gagne aujourd'hui de l'argent sur un marché aérien très concurrentiel, United Airlines a estimé avoir besoin d'un court-courrier techniquement éprouvé comme le Boeing-737-300 pour les lignes du Pacifique et de l'Asie, qu'elle exploitera si un arbitrage favorable de l'administration américaine intervient pour lui permettre, moyennant 750 millions de dollars (environ 6 milliards de francs), de reprendre l'ancien réseau de Pan American (PanAm).

J. I.

(Lire la suite page 25.)

LA CONVENTION NATIONALE DU PS

MM. Rocard et Jospin scellent leur entente

La convention nationale du Parti socialiste, réunie les 9 et 10 novembre à Paris, sera consacrée aux ultimes mises au point des listes électorales et surtout au programme que les socialistes soumettront aux Français en mars 1986. Ce programme a scellé le rapprochement entre M. Rocard et M. Jospin. L'ancien ministre et le premier secrétaire du PS forment, aujourd'hui, un axe de la modernisation du socialisme.

Ce n'est pas la révolution dans les mots, mais une modernisation concrète de la pensée. Les socialistes tentent, dans leur programme 1986, de se frayer une voie entre les erreurs dogmatiques du début du septennat et la politique strictement gestionnaire qui, aujourd'hui, ne les satisfait pas. La croissance, estiment-ils, ne suffira plus à résorber le chômage ; la modernisation de l'appareil industriel détruit plus d'emplois, à moyen terme, qu'elle n'en crée ; la simple gestion des grands équilibres économiques et la modernisation aggraveront la situation.

Il faut donc trouver des voies nouvelles : programme européen de grands travaux financés sur des emprunts en ECU, réorganisation du temps de travail, création de nouvelles activités tertiaires. Il convient aussi d'assurer une solidarité aujourd'hui ébranlée : revenu minimum garanti, prélèvements sociaux proportionnels aux revenus perçus par les ménages, aide à la prise de risques par les Français (changement de profession, mobilité géographique), le tout correspondant à la mise en place d'une sorte de « *nouvelle sécurité sociale* ».

Le travail d'élaboration de ce programme a scellé le rapprochement entre MM. Rocard et Jospin. Outre que les deux hommes ont désormais, depuis le congrès de Toulouse, l'occasion de se rencontrer chaque mercredi au bureau exécutif du PS, ils ont noué des relations plus personnelles. Il existe, aujourd'hui, au PS un axe de la modernisation du socialisme parallèle à celui que cherche à incarner M. Fabius.

(Lire nos informations page 13.)

M. Arafat condamne tout terrorisme hors des territoires occupés par Israël

Dans une déclaration qu'il a lue, jeudi 7 novembre au Caire, en présence du président Moubarak, M. Yasser Arafat, chef de l'OLP, a condamné *« toutes les opérations terroristes ». « A partir d'aujourd'hui,* a affirmé M. Arafat, *l'organisation prendra des mesures draconiennes contre ceux qui violeraient cette décision de mettre fin à toutes les opérations extérieures et à toutes formes de terrorisme. »*

Rappelant le droit du peuple palestinien à l'autodétermination et à l'établissement d'un Etat, M. Arafat a cependant réaffirmé le droit des Palestiniens à résister à l'occupation israélienne de leurs territoires *« avec tous les moyens disponibles en vue d'obtenir le retrait de ces territoires ».*

Egypte : le croissant écorné

De notre envoyé spécial

Le Caire. — Sur une éminence surplombant Le Caire comme Montmartre Paris, les sordides cachots de la citadelle de Saladin, qui, tant de fois sous Nasser et Sadate, se remplirent d'opposants ou d'esprits libres, sont maintenant vides.

Les enfants des écoles que l'on mène, par cars entiers, visiter dans la même enceinte le Musée militaire, ne savent même plus que leurs parents, naguère, ne prononçaient qu'à voix basse le mot de citadelle, *El-Qalaa*. Les écoliers se répandent aujourd'hui sans arrière-pensée dans les salles du harem de Mehemet Ali où les trophées d'un millénaire de guerres, des Croisades aux Six jours, sont de nouveau présentés au public, après des années de fermeture ; ils peuvent contempler côte à côte, enfin réconciliés par la poudre du temps, Farouk, Nasser et Sadate.

En revanche, ils ne verront pas la photo du jeune général qui, le 6 octobre 1973, commandait l'aviation éguptienne, dont la performance contribua notablement au renversement de la ligne israélienne Bar-Lev au Sinaï. Depuis lors, pourtant, le général Hosni Moubarak est devenu vice-président, puis, après l'assassinat de Sadate, le 6 octobre 1981, président de la République arabe d'Egupte ; mais, contrairement à la plupart de ses pairs arabes, il ne s'est pas fait déifier vivant. Aux carrefours de la capitale, les portraits du troisième raïs ne sont pas nombreux, et, si les médias étatisés ont maintenu la tradition des images quotidiennes de la moindre activité de *« M. le président »*, le commentaire qui les enrobe est plus sobre que sous ses prédécesseurs.

Cela est peu de chose ; cela signifie quand même que l'Egypte est revenue dans le maigre peloton des Etats du tiers-monde où l'omniprésence du pouvoir s'accommode d'une petite opposition au Parlement et dans la presse et où l'heure du laitier reste, en général, celle du lait. Pour compléter ce tableau, l'Egypte dispose maintenant d'un président appliqué, planchant, enfin, sur les ingrats dossiers économiques d'un pays dont la surface utile, grande comme la Belgique, produit à peine la moitié de la consommation nationale et qui, en juillet 1986, franchira, pour la première fois en cinq mille ans d'histoire, le cap des cinquante millions d'habitants.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(Lire la suite page 3.)

Sur le terreau du tiers-monde

par PIERRE DROUIN

Mort des idéologies ? N'en croyez pas un mot. Elles n'ont jamais tant fleuri, en tout cas sur le terreau des pauvres, à propos du tiers-monde. Dans *le Figaro-Magazine* (numéro du 26 octobre), le Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD) attirait les foudres de Guillaume Maury. L'auteur reprenait des arguments déjà utilisés dans un article de la même publication en avril dernier, où l'on se demandait si la *« subversion marxiste »* ne se cachait pas sous la *« charité chrétienne »*. Que le message du Christ manifeste un choix préférentiel pour les pauvres, et voici le clergé accusé de diffuser un *« credo de la haine : celui de la lutte des classes »*.

La montée en puissance du libéralisme avait dégagé au début de l'an dernier des forces nouvelles contre le tiers-mondisme. « Liberté sans frontières » était née (1). Nombre de ses émules — ne parlons pas des fanatiques qui rejoignaient les vues de M. Maury — s'affligent de voir les Occidentaux battre autant leur coulpe devant la détresse des pays en développement. La division internationale du travail n'est-elle pas le levier qui, à la fin, permettra de sauver tout le monde ? A condition, bien sûr, que les nations en retard acceptent de monter dans le train capitaliste. Seul le dieu de la croissance reconnaîtra les siens, ceux que la sélection naturelle a choisis parce qu'ils se sont distingués par leur travail et par leur épargne.

Sur l'autre bord idéologique, et bien que des révisions déchirantes aient été faites à propos du Vietnam, du Cambodge et de l'Iran, la « langue de bois » continue à sévir, avec le pillage du tiers-monde par les riches, le néo-colonialisme, les lendemains qui chantent du « nouvel ordre économique international », etc.

On s'en rendit compte de temps à autre lors du colloque qui vient de se tenir à Paris sur le thème « Contre le tiers-mondisme ou contre le tiers-monde ? », quand M. Jean Chesneaux, par exemple, lança : *« Les bons élèves du FMI et ceux de la liste noire d'Amnesty International sont les mêmes. »* Les choses ne sont pas si simples, on en conviendra, et les classements non plus.

Prenons le cas d'un thème à la mode : les pays en voie de développement doivent compter sur leurs propres forces. C'est le concept de *self-reliance* cher aux Anglo-Saxons. Est-ce là une position de gauche ? de droite ? tiers-mondiste ? anti-tiers-mondiste ?

(Lire la suite page 24.)

(1) *Le Monde* des 26 et 29 janvier 1985.

débats

L'OMBRE DU GÉNÉRAL

Il y a quinze ans mourait le général de Gaulle. Deux de ses « fidèles » examinent la situation politique d'aujourd'hui à la lumière de son message. Pierre Lefranc prêche le rassemblement des Français, et Jacques de Montalais, dans le même sens, estime que la cohabitation assurerait un supplément de continuité à un pays trop porté aux humeurs.

Chef de l'Etat ou chef de parti ?

La cohabitation est nécessaire pour ne pas mettre en péril notre Constitution

par PIERRE LEFRANC

DEPUIS quinze ans, les mœurs politiques ont beaucoup changé. Ce qui ne constituait qu'une crainte, celle de voir les partis dominer la vie publique, est devenu une réalité.

Sans doute, la loi électorale qui donne aux états-majors tous pouvoirs pour le choix des élus favorise-t-elle la tendance déjà naturelle à ceux-ci de tout régenter, mais l'attitude du chef de l'Etat est aussi quelque peu responsable de cette fâcheuse évolution.

Evolution fâcheuse puisqu'elle restreint la capacité de choix des citoyens et que les débats qui occupent les commentateurs ne portent plus sur les grandes orientations de la politique mais sur des rivalités personnelles à l'intérieur des formations. Ce n'est plus à la tribune de l'Assemblée que s'affrontent les idées, mais dans les congrès de Menton ou de Toulouse. Ensuite, ces messieurs, s'étant réconciliés sur des motions rédigées nuitamment par des commissions restreintes, nous apprennent quel sera l'avenir de notre pays.

Il y a là une dégradation de la démocratie dont nous devons être conscients.

Le chef de l'Etat porte, nous semble-t-il, une certaine responsabilité dans cet état de choses. Comment peut-il appeler au rassemblement sur les grands objectifs de la sauvegarde nationale et vouloir demeurer en plus le maître d'un parti ? A moins de cinq mois des élections, le moment du choix n'est-il pas venu pour lui ? Maintenant il lui appartient de se déterminer, et les Français attendent qu'il adopte une position claire. Quel que soit le bilan de ses cinq années de présidence, il est à prévoir qu'il sera jugé en grande partie sur sa capacité à s'élever au-dessus des querelles politiciennes. La Constitution lui assigne cette place élevée et les électeurs ne manqueraient pas d'être choqués s'il ne parvenait pas à l'occuper.

Le problème de la cohabitation serait réglé et notre Constitution ne se trouverait plus en péril au lendemain des élections de mars 1986 si le président de la République apparaissait à tous comme un homme d'Etat voué au rassemblement des Français, de tous les Français, sur les intérêts supérieurs de la nation.

Nos concitoyens ne souhaitent pas un affrontement que ne justifient plus des divergences fondamentales, la France est en difficulté, des décisions de grande importance sont nécessaires, leur élaboration commande l'union et interdit les dissensions provoquées et entretenues par les ambitions.

En cette période du quinzième anniversaire de la disparition du fondateur de la Ve République, il est angoissant de constater que la prédominance des partis menace son œuvre constitutionnelle. Un chef de l'Etat demeuré chef de parti, des mouvements politiques refusant l'équilibre du législatif et de l'exécutif, deux pouvoirs s'opposant, tels sont des excès qui mèneraient à la fin de la présente République.

Cette triste situation n'étonnerait sans doute pas le général de Gaulle ; mais ceux qui restent fidèles à son exemple et à ses principes, ceux qui se réclament de lui, ceux qui pratiquent le système qu'il a mis en place, ont le devoir impérieux de se retrouver et de s'entendre pour permettre à la France de surmonter les sérieux obstacles qui se dressent sur sa route.

Une occasion unique pour le président

M. Mitterrand pourrait devenir un véritable arbitre au-dessus des passions et des intérêts

par JACQUES DE MONTALAIS (*)

SUPPOSONS que les prévisions actuelles se vérifient et que la droite l'emporte en 1986. La cohabitation entre un président de gauche et une majorité de droite aura donc lieu d'une manière ou d'une autre — sauf à courir le risque d'une crise de régime dont la France n'a vraiment pas besoin, — puisque M. Mitterrand a décidé de rester en tout état de cause.

Toutefois, si la droite devait l'emporter par ce *« vote massif et sans équivoque des Français »* que M. Barre appelle naturellement de ses vœux, la cohabitation serait pour le moins difficile. A la limite, le chef de l'Etat pourrait alors demander au pays de trancher par voie de référendum.

C'est ce que fit le général de Gaulle en 1969, après les troubles de l'année précédente, bien que ses partisans aient obtenu une majorité écrasante dans la nouvelle Assemblée nationale. Avec sa rectitude habituelle, il n'en jugea pas moins que cette majorité-là avait quelque chose d'ambigu. *« L'élection de la trouille »*, avait-il dit. Il voulut donc vérifier que le président de la République bénéficiait toujours, lui aussi, de la confiance du pays. On sait ce qu'il advint, grâce aux bons soins, entre autres, de M. Giscard d'Estaing, et le général se retira.

Seulement rien ne prouve, en admettant qu'elle l'emporte, que la droite doive l'emporter massivement dans quelques mois. Et si elle n'y parvenait pas, y aurait-il encore *« occupation abusive des locaux élyséens en vertu d'un titre devenu douteux »*, comme dit M. Barre ? Dans ce cas, il faut le reconnaître, les arguments qu'il développe contre toute cohabitation perdraient beaucoup de leur force devant un pays une fois de plus divisé davantage par la polémique et l'incantation qu'il ne l'est en réalité.

Dès lors, ne serait-ce pas l'occasion pour le président de la République de devenir non seulement le responsable suprême consacré par le suffrage universel direct — les élections législatives étant d'une autre nature — mais aussi, mais enfin, ce véritable arbitre au-dessus des partis, des passions et des intérêts que même le général de Gaulle ne parvint pas à être aux yeux de tous, comme il l'aurait souhaité. En grande partie, hélas ! à cause de l'affaire Pétain, de la guerre d'Algérie, et probablement d'une « participation » qu'il ne voulut pas imposer.

Jusqu'à présent, en effet, tous les présidents de la Ve République auront disposé de majorités correspondant à leur coloration politique, même si celles du général furent nettement plus conservatrices que lui, tout comme M. Mitterrand paraît être, au fond, moins socialiste et en tout cas moins idéologue qu'une bonne partie de son électorat.

Or, dans notre cas de figure, ce dernier devra assumer une continuité voulue par la Constitution modifiée en 1962, malgré une majorité parlementaire plus hostile encore à sa politique actuelle que l'on aurait pu s'y attendre depuis que le RPR s'est rallié à un ultra-libéralisme fort éloigné des idées gaulliennes en la matière.

« Qu'il ait raison ou tort, c'est mon pays »

Cette situation nouvelle, cette dernière et décisive épreuve pour les institutions, pourrait atténuer au sommet, et par le jeu même de ces institutions, l'hostilité excessive — et en tout cas nuisible à l'efficacité des forces vives de la nation — qui s'est établie entre les deux camps de la classe politique, mais qu'une grande partie de l'opinion ne semble pas partager.

Il est consternant de constater, par exemple, que lorsque le pays obtient quelque important succès, l'opposition, qu'elle soit de droite ou de gauche, croit devoir le minimiser plus ou moins, tandis que la majorité du moment ose à peine en parler de peur d'être accusée de le monter en épingle et de faire sa propagande. En tout cas, de Gaulle n'y manquait jamais, afin que la nation y trouve un motif de plus d'avoir confiance en elle-même. Les choses en sont arrivées au point que l'on fut presque surpris, après quelques déclarations déplacées au sujet de la malheureuse affaire Greenpeace, d'entendre M. Giscard d'Estaing reprendre à son compte le fameux mot anglais : *« Qu'il ait raison ou tort, c'est mon pays »*, et M. Barre préciser que si le gouvernement fait en sorte *« de défendre les intérêts de la France en tant que puissance nucléaire et puissance dans le Pacifique »*, il aura son soutien.

Quoi qu'il en soit, n'oublions pas que le fondateur du nouveau régime envisageait évidemment l'éventualité de la situation que nous évoquons. Il était en effet prévisible qu'elle se produirait un jour. Or la Constitution n'en a pas moins maintenu le septennat malgré les pouvoirs très étendus désormais conférés au président. De sorte que si l'on ne veut pas la mettre en cause, il importe ni de le réduire ni de contester la légitimité de sa durée.

En effet, comme l'a si pertinemment fait remarquer le professeur Duverger dans ce journal, si le président de la République était automatiquement conduit à se retirer après des élections législatives contraires, la primauté du pouvoir législatif serait rétablie et l'on reviendrait fatalement, dans une certaine mesure, aux deux républiques précédentes. Aussi comprend-on mal que M. Barre puisse soutenir que les institutions seraient menacées en cas de cohabitation d'un président de gauche et d'une majorité de droite *« par le retour au régime des partis »*. C'est, semble-t-il, tout le contraire.

En outre, condamner par principe toute cohabitation de cet ordre équivaut à renoncer à un supplément de continuité dans un pays volontiers porté aux humeurs malgré une sagesse plus profonde que sa versatilité ; dans un pays surtout où les partis sont trop enclins à faire passer leurs ambitions avant le bien commun.

N'est-ce pas la continuité qui aura permis aux socialistes de revenir de leurs illusions ou parti pris, et par là même de beaucoup atténuer des divergences souvent grossies pour les besoins de la cause.

Grâce à ce changement de méthodes, sinon d'idéal, imposé par les faits, ce qui n'a rien de déshonorant, certains rapprochements — d'ailleurs évoqués ici ou là — sont désormais possibles. Beaucoup estiment qu'ils seraient bénéfiques. Mais alors quel changement inattendu... et heureux !

(*) Ancien rédacteur en chef de *la Nation*.

COURRIER DES LECTEURS

Echos du Nicaragua

J'ai su que la décision d'instaurer l'état d'urgence au Nicaragua a déclenché en France une campagne de presse faisant croire qu'ici il n'existe plus de liberté et que le Nicaragua s'est transformé en une dictature totalitaire. Or, malgré l'état d'urgence, la libre circulation des gens est respectée. On peut sortir toute la nuit sans voir une présence policière dans les rues.

J'ai acheté *La Prensa* et elle continue à publier les mêmes critiques sur le gouvernement qu'auparavant sans qu'il soit possible de déceler une entrave. (Au Chili, j'ai vécu la censure et j'ai vu des journaux avec de grandes places en blanc au lieu des articles censurés.)

Les Nicaraguayens que je connais et qui ne sont pas d'accord avec le gouvernement continuent de parler aussi librement. Dans leur grande majorité, les Nicaraguayens expliquent que l'état d'urgence s'adresse au groupe armé qui avait prévu d'ouvrir un front interne de la Contra sous forme de sabotage dans la région de Managua et pas du tout contre ceux qui sont contre le gouvernement mais qui respectent la légalité (qui *interdit comme dans tous les pays du monde* les actes de terrorisme, les enlèvements et les massacres de paysans comme cela se passe dans les régions où opèrent la Contra).

Je voudrais vous donner un exemple de la répression policière qu'exerce un « Etat totalitaire » comme le Nicaragua. Vendredi 25 octobre, je circulais entre la région de Matagalpa et de Jinotege qui se situe au nord du pays, là où justement la Contra opère sous forme d'embuscades, d'assassinats et d'enlèvements de paysans. Le conducteur du véhicule était un Nicaraguayen, pas du tout fervent partisan du régime. Nous avons été arrêtés dans une zone de guerre donc. Le conducteur n'avait pas son permis de conduire ni sa carte grise, qu'il avait oubliés à Managua, et pas de plaque d'immatriculation.

La réaction de cette police totalitaire n'a pas été celle de la police française en pareil cas. A mon grand étonnement, on lui a dit qu'il ne fallait pas être si distrait et que, la prochaine fois, il aurait une forte amende.

JORGE CARRASCO
(étudiant français en médecine en stage à Managua).

Un « rapport » qui a la vie dure

J'ai lu avec attention, dans votre numéro du 31 octobre, l'entretien avec le président Giscard d'Estaing. Je suis très étonné de lire : page 7, 2e colonne, lignes 8 et suivantes, la thèse suivant laquelle il faut prendre en considération le rapport des taux d'inflation entre la France et l'Allemagne et non le différentiel d'inflation.

Il y a plusieurs semaines, un de vos lecteurs avait déjà fait la même remarque, ce qui avait provoqué un certain nombre de critiques, dont la mienne. Vous aviez d'ailleurs publié l'une de ces critiques.

Je me permets de reprendre le raisonnement dont je vous avais fait part alors.

Supposons qu'une année la France ait un taux d'inflation de 0,01 % (ce qui serait une quasi parfaite stabilité des prix que tout le monde souhaite), et que cette même année l'Allemagne ait un taux de 0 %...

Le rapport des inflations est alors infini, ce qui n'a aucun sens (...). Je m'étonne vraiment qu'un ancien polytechnicien qui, de plus, a des connaissances certaines en sciences économiques puisse soutenir un tel argument ne pouvant qu'égarer des citoyens bientôt appelés à voter.

JACQUES HUART
(Saint-Egrève).

Mahométan ?

Vous utilisez le terme de *« mahométans vivant en France »* dans un article paru le mardi 29 octobre 1985 en page 12 (« Zizanie parmi les musulmans de France »).

Le *Petit Robert* signale « mahométan » comme « vieilli » et du dix-septième siècle. S'il s'agit à tout prix de se singulariser, pourquoi ne pas alors employer « sarrasin » (...) De tous les dictionnaires arabes en ma possession, un seul, celui de M. Daniel Reig, donne le mot « muhammady », avec la traduction française « mahométan ». J'ai, en revanche, toujours lu et entendu les musulmans se nommer « musliman » dans leur langue ; le mot français correspondant est-il si peu clair ? Et, lorsque la langue et l'usage le permettent, le respect de l'autre ne commence-t-il pas par le nommer tel qu'il se nomme ?

PIERRE CHENARD,
Université du Caire, service culturel de l'ambassade de France au Caire.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : 42-46-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Imprimerie du « Monde », 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,50 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1,20 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 90 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

LU

« La France hors les murs », de Gérard Israël

Des vérités fortes

IL y a bien des façons d'être parlementaire européen, de la plus engagée à la plus dilettante — les vedettes politiques nationales qui se sentent tenues d'avoir *aussi* un siège à Strasbourg en savent quelque chose. On pressent que celle de Gérard Israël fut la bonne. Européen modéré, mais point modérément européen, engagé en faveur de l'unification du continent, mais non pas fédéraliste béat ou naïf, il n'aura d'ailleurs pas toujours été très à l'aise, dans l'exercice de son mandat, lors de la précédente législature européenne, avec ses amis du RPR. Y compris lorsqu'il refusa de se plier à la règle du « tourniquet », qui voulait que les élus gaullistes se démettent au bout d'un certain temps pour que leurs suivants de liste puissent à leur tour siéger.

Spécialiste des droits de l'homme, philosophe de formation, ancien collaborateur de René Cassin, Gérard Israël ne s'est pas contenté, durant ces années de vie parlementaire européenne, qui l'ont visiblement marqué, d'instruire quelques savants rapports sur les libertés en Europe et ailleurs, ou de préparer de beaux et creux discours sans portée pratique. Il a surtout profité de l'occasion — voir fonctionner de l'intérieur la mécanique communautaire — pour réfléchir à l'avenir, mais aussi aux faiblesses et aux travers d'une organisation qui reste à ce jour sans équivalent dans le monde.

C'est le bilan de cette observation et de cette réflexion que dresse son livre, sur un ton alerte que l'austérité habituelle des ouvrages sur l'Europe rend, *a contrario*, particulièrement plaisant. Gérard Israël a l'art de rappeler en douceur, et exemples vivants à l'appui, quelques vérités fortes.

Oui, s'ils veulent s'en donner la peine, les Européens peuvent constituer demain la première ou la deuxième puissance économique mondiale, et plutôt la première que la deuxième. Oui, leur défense commune s'imposera *« comme un impératif stratégique »*. Oui, les Soviétiques — et, avec eux, bien d'autres gouvernements — sont beaucoup plus attentifs à la construction européenne, et notamment aux travaux du Parlement de Strasbourg et autres lieux, que ne le sont les différentes opinions publiques ouest-européennes. Oui, il faudra bien en venir à cette « PIC » (comme on dit la « PAC »), à cette *« politique industrielle commune »*, dont il est tout de même bien paradoxal que la Communauté ne soit pas encore dotée, quand on songe à ce qu'elle représente dès aujourd'hui sur ce terrain...

Mais cette *France hors les murs* n'est pas seulement un essai sur l'avenir de l'Europe et de l'Hexagone en Europe. C'est aussi un livre de souvenirs, une promenade à l'intérieur d'une institution que son élection au suffrage universel direct, depuis 1979, n'a guère contribué à populariser, et qui, quels qu'en soient les défauts et les limites, gagne à être connue : le Parlement européen. Contrairement à ce que l'on croit encore trop souvent, on ne s'y ennuie pas ! A tout instant il se passe quelque chose dans ce grand magasin des idées européennes, et le livre de Gérard Israël le confirme avec brio.

BERNARD BRIGOULEIX.

★ Préface d'Egar Faure. Ed. Lettres du monde, coll. « France demain ». 220 p., 80 F.

هكذا من الأصل

étranger

LA « DÉCLARATION DU CAIRE » DE M. ARAFAT

Les Etats-Unis ont accueilli avec prudence l'engagement pris jeudi 7 novembre au Caire par M. Arafat de renoncer à toute action armée en dehors des territoires occupés. La « déclaration du Caire », souligne-t-on dans les milieux dirigeants à Washington, est *« un pas positif, mais pas vraiment important, car nous ne sommes pas sûrs qu'il* [M. Arafat] *ait été directement responsable de la violence* [hors des territoires occupés] » ni qu'il soit en mesure de contrôler toutes les actions palestiniennes. *« La position américaine est que les Palestiniens qui viennent à la table de négociation doivent renoncer à toute violence »*, indiquait-on de même source.

● A ROME, la présidence du conseil a rejeté, jeudi, une note de protestation israélienne à la suite des déclarations faites mercredi par M. Bettino Craxi devant la Chambre des députés. Le premier ministre avait déclaré qu'il *« contestait le recours à la lutte armée, non parce que l'OLP n'y a pas droit, mais parce qu'elle ne mènera à aucune solution. Mais je ne conteste pas la légitimité de la lutte armée. »* Les mouvements juifs italiens ont vu dans cette déclaration *« une dangereuse incitation à l'antisémitisme »*.

Les propos de M. Craxi ont été salués à Ryad par un porte-parole de l'OLP, qui y a vu le reflet du *« soutien du peuple italien au peuple palestinien »*.

● A JÉRUSALEM, le ministère des affaires étrangères avait déclaré : *« Nous sommes choqués par la justification stupéfiante du terrorisme de l'OLP par le président du conseil italien,* [dont les propos] *constituent une justification et un encouragement pour les partisans de la terreur. »*

L'OLP condamne toutes les opérations terroristes hors des territoires occupés par Israël

Le Caire *(Reuter)*. — *Nous publions ci-dessous le texte de la déclaration du Caire, lue par M. Yasser Arafat le jeudi 7 novembre.*

« Le peuple palestinien a lutté et continue à lutter pour la libération de ses territoires occupés, pour exercer son droit à l'autodétermination et pour établir son Etat, comme condition préalable à une paix juste et durable dans une région dont les peuples devraient coexister à l'abri des actes de terreur et d'anéantissement.

» En dépit des changements politiques et militaires dans la région, notamment ces dernières années — agression israélienne de 1982 contre l'organisation (OLP) à Beyrouth et au Liban, raid israélien sur Tunis en 1985 pour atteindre le quartier général de l'organisation, — le peuple palestinien en lutte est resté attaché à la paix et a essayé de créer dans la région et dans l'arène internationale un climat favorable à un règlement juste et pacifique.

» L'organisation a été loin dans cette direction, franchissant des étapes de grande importance :

» 1) Le sommet arabe de Fès de 1982, qui a décidé du choix de toutes les parties arabes, dont l'OLP, en faveur de la paix avec la garantie du Conseil de sécurité et sous le parapluie de la légitimité internationale. Cette décision a été réaffirmée au sommet arabe de Casablanca en 1985;

» 2) La déclaration de Genève de la conférence internationale sur la Palestine de 1983, qui soutient le droit de chaque Etat de la région à exister dans des frontières sûres et reconnues internationalement, y compris le droit du peuple palestinien à l'autodétermination sur son territoire et à y bâtir un Etat palestinien;

» 3) L'accord jordano-palestinien signé le 11 février 1985, qui reflète les relations spéciales entre les peuples jordanien et palestinien et codifie leur engagement vis-à-vis d'une approche unifiée et d'une façon commune de considérer objectifs et moyens.

» L'attachement continu à une conférence internationale sur la paix au Moyen-Orient à laquelle participent l'URSS, les Etats-Unis, les autres membres permanents du Conseil de sécurité et aussi les autres parties concernées de la région, dont l'OLP.

» Dans le cadre de la réalisation d'un règlement juste et pacifique et de la lutte de l'organisation par tous les moyens légitimes pour rétablir les droits et libertés nationaux fondamentaux du peuple palestinien, l'organisation dénonce toutes les violations des droits de l'homme, spécialement celles qui concernent les vies et la sécurité, sans discrimination fondée sur la religion, la race ou la couleur.

» Afin d'encourager les efforts visant à réunir une conférence de paix internationale, l'organisation annonce ici sa dénonciation et sa condamnation de toutes les opérations terroristes, qu'elles impliquent des Etats ou qu'elles soient commises par des individus ou des groupes, contre des personnes innocentes et désarmées, où que ce soit.

« Aboutir à une paix durable »

» L'OLP réaffirme sa décision de 1974 de dénoncer toutes les opérations extérieures et toutes les formes de terrorisme. Elle réitère l'attachement de tous ses groupes et factions à cette décision. A partir d'aujourd'hui, l'organisation prendra des mesures draconiennes contre ceux qui la violeraient.

» Etant donné que cet engagement ne peut être unilatéral, la communauté internationale doit amener Israël à cesser toutes ses opérations terroristes intérieures et extérieures.

» L'organisation, à cet égard, réaffirme son attachement au droit du peuple palestinien de résister à l'occupation israélienne de son territoire avec tous les moyens disponibles en vue d'obtenir le retrait de ces territoires. Le droit de résister à l'occupation étrangère est un droit légitime qui ne peut être nié, selon la charte des Nations unies, qui demande de ne pas recourir à la force ou aux menaces pour régler les conflits.

» Le droit des Palestiniens à résister à l'occupation est réaffirmé dans plusieurs résolutions adoptées par l'ONU et celles qui sont comprises dans les accords de Genève.

» Les événements ont confirmé la conviction de l'organisation que les opérations terroristes menées à l'extérieur ont des effets néfastes sur la cause du peuple palestinien et défigurent sa lutte légitime pour la liberté.

» D'autre part, l'organisation est convaincue que la fin de l'occupation et de la politique d'occupation est la seule voie pour aboutir à la paix et à la sécurité dans la région.

» L'OLP invite toutes les forces éprises de paix à travers le monde à se tenir à son côté au moment où elle prend cette mesure pour contribuer aux efforts visant à débarrasser le monde du phénomène de la terreur, pour libérer les individus de la peur et pour les protéger contre les périls.

» Notre objectif ultime est d'aboutir à une paix durable, globale et juste, qui garantisse les droits nationaux d'un peuple à constituer dans la sécurité une communauté où que ce soit. »

JÉRUSALEM : « Seuls les naïfs... »

De notre correspondant

Jérusalem. — *« Seuls les naïfs peuvent croire Arafat »* : cette réaction recueillie, jeudi 7 novembre, dans l'entourage du premier ministre, M. Shimon Pérès, reflète le scepticisme général suscité en Israël par la « déclaration du Caire » du chef de l'OLP. Pour M. Yitzhak Shamir, ministre des affaires étrangères, M. Arafat *« joue sur les mots »* et ses propos ne constituent pas un pas en avant.

La classe politique et la presse relèvent les ambiguïtés et les insuffisances de l'engagement public de M. Arafat. Premier constat : la promesse du chef de l'OLP n'a rien de nouveau. Il s'agit seulement de la réaffirmation d'une assurance déjà donnée en 1974. Or, dit-on ici, s'il est vrai que l'OLP sembla pendant plusieurs années privilégier la lutte armée en Israël et dans les territoires occupés, ce choix ne fut jamais catégorique et fut remis en cause récemment par un retour au terrorisme sous toutes ses formes.

Deuxième constat : M. Arafat n'a pas dit clairement s'il renonçait au terrorisme en Israël même. En condamnant les actes terroristes commis *« à l'extérieur »* de *« la terre palestinienne »* — sans préciser s'il désignait par là les seuls territoires occupés, — le chef de l'OLP a laissé planer un doute. M. Osama El Baz, conseiller du président Moubarak, a bien ensuite explicitement exclu l'Etat hébreu du champ des activités militaires de l'OLP. Mais cet engagement aurait été plus convaincant, vu d'ici, s'il avait été pris publiquement par M. Arafat.

Troisième constat : rien ne prouve que M. Arafat ait les moyens de tenir sa promesse. Les récents attentats palestiniens, de Larnaca au détournement de l'*Achille-Lauro*, montrent, au contraire, que le chef de l'OLP n'est pas en mesure de dicter sa loi aux multiples factions qui combattent sous la bannière de la centrale des fedayins. Conclusion des dirigeants israéliens : M. Arafat devra être jugé sur ses actes.

En fait, dit-on à Jérusalem, la promesse de M. Arafat a pour principal destinataire l'administration Reagan. Cédant aux pressions du roi Hussein et du président Moubarak, le chef de l'OLP a voulu faire un geste de bonne volonté à l'adresse des Etats-Unis afin de redorer un peu un blason fort terni par ses récentes bévues. La renonciation au terrorisme est — avec la reconnaissance de l'existence d'Israël — l'une des deux conditions préalables posées à l'OLP par Washington depuis 1975 à l'ouverture de tout dialogue.

Dans le climat d'hostilité à l'OLP qui règne actuellement aux Etats-Unis, il est douteux que la « déclaration du Caire » suffise pour l'instant à convaincre l'administration Reagan de la sincérité des intentions de M. Arafat. Pour sa part, Israël n'entend rien changer à son refus de toute participation de l'OLP au processus de paix. M. Shamir est même allé, jeudi, jusqu'à accuser l'Egypte de *« violer les accords de paix »* en faisant si bon accueil *« aux dirigeants et à la logistique de l'OLP »*.

J.-P. LANGELLIER.

ÉGYPTE : le croissant écorné

(Suite de la première page.)

La fragile mousseline sur laquelle commençaient malgré tout à se peindre quelques couleurs d'espoir s'est soudain déchirée en octobre : si le détournement par la chasse américaine de l'avion civil égyptien emmenant à Tunis les pirates palestiniens de l'*Achille-Lauro* a été perçu en Occident comme *« le premier coup porté au terrorisme international par les Américains, personne ne s'est soucié chez vous du coup à longue résonance porté en même temps à notre régime, qui a cependant toujours été un allié loyal des gouvernements occidentaux »*, se lamente un ministre.

« Le peuple égyptien est mécontent de Reagan ! » Par ces seuls mots, du coiffeur à l'épicier, la rue cairote fait écho au ministre, elle qui, hier encore, était si pro-américaine et si accueillante aux touristes israéliens, symboles palpables de la paix conclue grâce à Washington. La rue se sent aujourd'hui flouée et bafouée, presque autant d'ailleurs par la capture de l'avion égyptien que par le raid israélien contre les Palestiniens de Tunisie.

Certes, la déception à l'égard des Américains est sans commune mesure, pour le moment, avec l'impopularité des Soviétiques il y a une dizaine d'années, et l'opinion publique éprouve plutôt de la compassion que de l'animosité à l'égard du raïs, *« roulé par ses amis américains »*. Mais les maximalistes islamiques — aidés par une intelligentsia « moderne » restée envers et contre tout marxiste soviétophile, et que n'ont pas éclairée les malheurs du Toudeh dans l'Iran khomeiniste — font leurs choux gras de l'humiliation ressentie par la nation. Si les prônes des mosquées sont en principe désormais contrôlés, et si les publications islamistes restent prudentes, se contentant de comparer Mère Thérésa, prix Nobel de la paix, à un croisé ou d'assurer les coptes de la bénignité du droit coranique, tout un bouche-à-oreille et sans doute quelques cassettes échappées à la vigilance des services secrets véhiculent la mise en accusation d'un gouvernement *« qui a laissé sans réagir les mécréants de la Maison Blanche et les juifs piétiner les musulmans »*.

Si ces vitupération paraissent avoir moins de prise que par le passé sur la petite bourgeoisie commerçante ou administrative, clientèle favorite des Frères musulmans et autres islamistes, les étudiants semblent en revanche plus que jamais réceptifs aux slogans intégristes. Les désordres anti-américains de l'université d'Aïn-Chams, dans la banlieue cairote (*le Monde* du 22 octobre) ne se sont pas reproduits dans les autres universités, mais partout en milieu estudiantin l'atmosphère reste électrique.

« Regardez-les, nous dit, à Aïn-Chams, une étudiante qui refuse de cacher sa chevelure sous le fichu canonique, *ils ont troqué leurs soutanes et leurs barbes contre des jeans et des moustaches, mais les prétendus émirs et leurs groupes soi-disant islamiques sont toujours là pour nous épier ou nous bourrer le crâne à longueur de journée »*. Un professeur ajoutera : *« Ce qui a changé, c'est leur méthode : de violents, ils sont devenus doucereux, mais l'objectif des jeunes fondamentalistes reste bien l'instauration d'un régime à l'iranienne, version sunnite »*.

Déboires sunnites

Si l'Egypte fut chiite (« hétérodoxe ») en l'an mil — un chiisme alors importé du Maghreb, — elle est devenue depuis lors, pour le monde musulman sunnite qui regroupe la grande majorité des fidèles de Mahomet, le porte-drapeau de l'« ortodoxie » islamique. Aussi, le ressentiment provoqué dans l'islam égyptien entier, modérés et extrémistes confondus, par les événements récents en Méditerranée doit être apprécié comme une goutte d'eau de plus dans le vase déjà bien rempli des déboires sunnites dont l'Egypte a confusément l'impression que ses coreligionnaires attendent d'elle qu'elle les efface d'une manière ou d'une autre.

Si la victoire égyptienne du 6 octobre 1973 permit, à elle seule, aux 750 millions de sunnites que compte la planète d'oublier sinon la création d'Israël en Palestine sunnite, du moins les défaites infligées par l'Etat juif aux armées de ses voisins sunnites, rien n'est venu depuis lors contrecarrer une autre avancée, celle des chiites. Celle-ci, en effet, se fait partout au détriment des sunnites, que ce soit dans la guerre irano-irakienne, au Kurdistan (non arabes, les Kurdes sont sunnites), en Syrie (les alaouites au pouvoir sont issus du chiisme) et au Liban (le tandem sunnito-maronite y est récusé par les chiites et par les druzes, nés du chiisme comme les alaouites), sans parler du recul politico-militaire des Palestiniens, dont 90 % sont sunnites, devant la conjonction alaouito-chiite venue relayer *« l'Etat sioniste »*.

A défaut de pouvoir trouver un baume pour toutes ces plaies, le président Moubarak se serait bien passé de voir s'en ouvrir une nouvelle, surtout de la main de l'*« allié américain »*. D'autant que ce problème « extérieur », né des froissements à la fois de la fierté nationale (les coptes se sentent aussi concernés que les musulmans) et du sentiment de solidarité confessionnelle dont les Occidentaux sous-estiment toujours la profondeur en Orient musulman, ne peut faire oublier l'hypothèque intérieure représentée par une armée égyptienne, certes globalement loyaliste, mais où les tensions nationales risquent un jour d'être exploitées par des ambitieux.

Issu d'une arme d'élite, l'air, traditionnellement regardée avec envie par les militaires des autres disciplines et dont aucun représentant n'avait jamais accédé à la tête de l'Etat, le président Moubarak a agi, depuis 1981, avec un doigté infini pour faire oublier ce « handicap » originel, auquel s'ajoute que plusieurs autres généraux figurant au même titre que lui parmi les *« héros de la guerre d'octobre »* pouvaient s'interroger : *« Pourquoi pas moi à la présidence ? »*

Le commandant islamiste Abboud El-Zomor, seul militaire de quelque importance ayant trempé dans l'assassinat de Sadate et, quoique cerveau de la conjuration, a finalement été condamné à la prison à vie et non pas à mort. Quoiqu'ils s'en défendent, cela a été apprécié tant par les fantassins (300 000 des 450 000 militaires), collègues de Zomor, que par le courant ultramusulman qui existe aussi dans une armée reflétant bien le pays grâce à la conscription. L'exécution de cinq autres conjurés avait, en contrepartie, donné auparavant satisfaction aux militaires sadatistes.

Pour l'ensemble des officiers, les avantages de fonction ont été encore arrondis, le plus visible et non pas le moins apprécié, à l'heure où la crise du logement est plus aiguë que jamais, étant l'attribution d'un de ces *« appartements réservés »* construits par milliers ces dernières années, par exemple le long de l'avenue conduisant à l'aéroport international d'Héliopolis, dans le quartier même où vit le raïs.

Tout cela n'a pas réglé la délicate question de personne posée par Abdelhalim Abou-Ghazala, l'officier le plus en vue de l'armée. Ce dernier étant ministre de la défense depuis un semestre lors de l'assassinat de Sadate, le tout nouveau président Moubarak aurait pu prendre prétexte du drame intervenu durant un défilé militaire pour écarter le responsable des armées. Il a préféré élever le général Abou-Ghazala au maréchalat, dès 1982, évitant ainsi d'avoir à le désigner comme vice-président d'une République où le numéro un n'est que général...

Cependant le raïs n'a pas encore poussé l'audace jusqu'à pourvoir la seconde charge de l'Etat, considérée depuis l'élection des vice-présidents Sadate et Moubarak à la magistrature suprême, comme l'antichambre du pouvoir. Le maréchal n'en fait pas moins figure de dauphin potentiel. Né en 1930 — il a donc deux ans de moins qu'Hosni Moubarak, — Abdelhalim Abou-Ghazala, sans doute à cause de ses amitiés à Washington, où il fut attaché militaire de 1976 à 1980 et du *yachmak*, version locale du tchador, de son épouse, prend les devants en présence de certains de ses interlocuteurs en détruisant son image d'*« islamiste botté bien vu des Américains »*, type Zia Ul-Haq du Pakistan. Il rappelle son stage à l'Ecole d'application de l'artillerie de Châlons-sur-Marne en 1954, fustige les intégristes, exalte la démocratie et ne laisse pas ignorer ses vingt-sept très sérieux ouvrages ou traductions de science militaire. Il n'a pas bronché le jour où le président Moubarak a lâché tout à trac en public : *« Je n'ai toujours pas trouvé la personne pouvant assumer les responsabilités de vice-président »*. Mais qui peut savoir ce que pense vraiment cet ancien directeur des renseignements militaires ?

Peut-être en saura-t-on plus si on connaît un jour les circonstances exactes du départ d'Egypte pour Tunis des quatre pirates palestiniens de l'*Achille-Lauro*. Les dix interminables heures qui séparèrent l'affirmation du raïs, selon laquelle ils avaient déjà quitté le pays, et leur décollage effectif sont-elles dues à la bureaucratie égyptienne qui, il est vrai, n'épargne même pas les casernes, ou bien à la malignité de quelques officiers agissant dans l'ombre ?

Celui qui détient la clé de cette énigme en sait sans doute plus long que quiconque sur l'avenir politique de l'Egypte.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

Un succès pour la diplomatie égyptienne

De notre correspondant

Le Caire. — Dans la *« déclaration du Caire »* qu'il a lue après quelque vingt heures d'entretiens avec les responsables égyptiens et une série de tête-à-tête avec le président Moubarak, M. Arafat a précisé que l'OLP *« appliquerait à partir d'aujourd'hui des sanctions draconiennes à l'égard de tous ceux qui ne respecteraient pas sa décision de mettre fin à toutes les opérations extérieures »*.

Cette référence implicite au détournement de l'*Achille-Lauro* a sans doute été insérée à la demande expresse du président Moubarak. Les retombées du détournement du paquebot italien se font encore sentir dans une Egypte qui a souffert, tant sur le plan extérieur — crise avec les Etats-Unis — qu'intérieur — violentes manifestations estudiantines, — à propos d'une affaire qui, somme toute, ne la concernait pas. On se demande au Caire si la décision de M. Arafat de sanctionner les membres de l'OLP qui se livrent à des *« opérations de terrorisme à l'étranger »* sera appliquée à Mohamed Aboul Abbas, le chef du FLP, mouvement qui a revendiqué le détournement de l'*Achille-Lauro*.

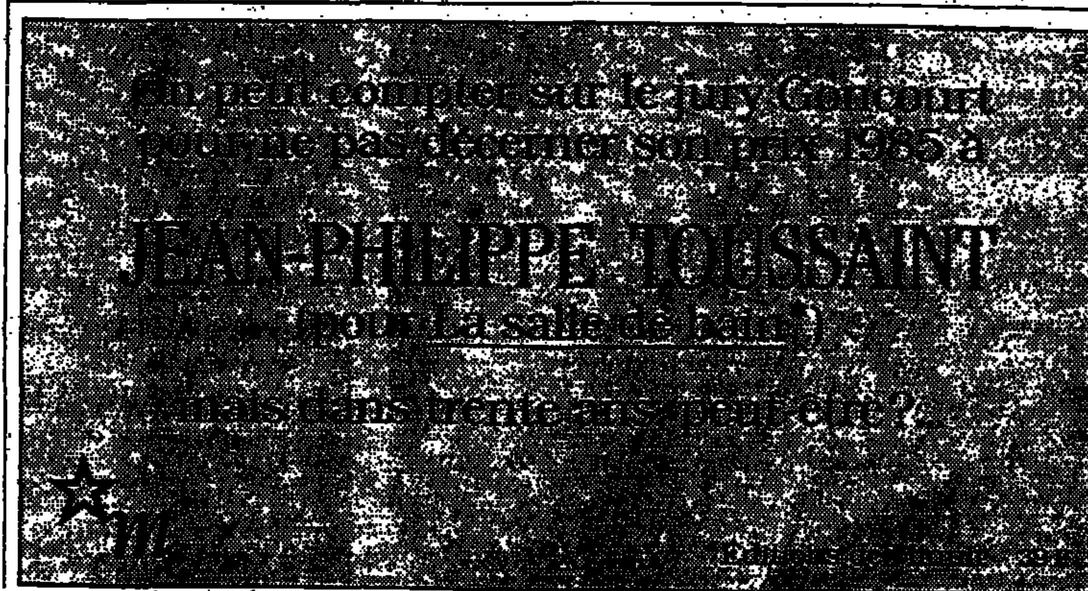
M. Arafat a indiqué que sa condamnation du terrorisme concernait aussi les opérations où sont impliqués des Etats. M. Arafat avait qualifié l'interception du Boeing égyptien transportant les pirates de l'*Achille-Lauro* par la chasse américaine *« d'acte de terrorisme et de piraterie aérienne »*.

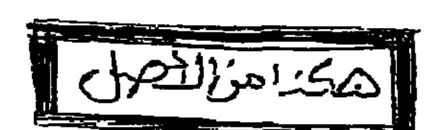
Le chef de l'OLP n'en réaffirme pas moins l'attachement de son organisation à la résistance armée *« contre l'occupation israélienne »*. Pour M. Arafat, la lutte armée contre Israël en Cisjordanie et à Gaza est parfaitement légale.

La déclaration affirme l'attachement de l'OLP à *« une solution juste et pacifique »* du conflit. Pour M. Arafat, le droit à l'autodétermination et à la fondation d'un Etat palestinien est une condition sine qua non *« pour l'instauration d'une paix juste et globale »*. La déclaration précise que l'OLP entend parvenir à une telle solution à travers une conférence internationale comprenant l'URSS, les Etats-Unis, les autres membres du Conseil de sécurité de l'ONU et les différentes parties au conflit. M. Arafat a laissé entendre que la participation palestinienne se ferait dans le cadre d'une délégation jordano-palestinienne conformément à l'accord signé avec Amman le 11 février. On note à cet égard que la position de l'OLP tant en ce qui concerne la conférence internationale que l'accord jordano-palestinien a le soutien du Caire.

On estime dans la capitale égyptienne que la *« déclaration du Caire »* est un succès pour la diplomatie du président Moubarak. La renonciation du chef de l'OLP à la violence et ses condamnations réitérées du terrorisme, si elles ne sont pas tout à fait nouvelles, tranchent par leur caractère solennel et catégorique. C'est ce que ne manquera pas de faire remarquer le raïs aux Américains dans l'espoir de relancer l'idée d'un dialogue entre Washington et l'organisation palestinienne. Un responsable de l'OLP a déjà affirmé qu'une délégation jordano-palestinienne serait reçue d'ici à la fin du mois par des responsables britanniques. En aidant M. Arafat à redorer son blason, le président Moubarak a pris des risques : il s'est implicitement engagé à garantir la modération du chef de l'OLP que la presse égyptienne officieuse accusait il y a quelques jours encore de ne pas contrôler les diverses factions de son organisation.

ALEXANDRE BUCCIANTI.





PROCHE-ORIENT

REÇU PAR M. MITTERRAND

Le roi Hussein a renouvelé son appel à une conférence internationale

Après le président Moubarak et le premier ministre israélien, M. Shimon Pérès, c'était jeudi 7 novembre au tour du roi Hussein de Jordanie de s'entretenir avec le président Mitterrand de la situation au Proche-Orient. Trois heures d'entretien (dont un déjeuner), à l'issue desquelles le roi Hussein s'est déclaré convaincu qu'*« il n'y a pas de modification dans la politique française au Proche-Orient. Nous travaillons à un règlement global avec la participation de toutes les parties prenantes, y compris la dimension palestinienne »*, a précisé le roi sans citer le nom de l'OLP. Reprenant un thème qui lui est cher, le souverain a encore ajouté : *« C'est probablement la dernière chance que nous avons d'établir une paix juste et durable. »*

Interrogé, le roi a assuré qu'il n'avait reçu de M. Mitterrand — ni de quiconque — aucun message du premier ministre israélien.

De son côté, M. Michel Vauzelle, porte-parole de l'Elysée, a indiqué : *« François Mitterrand continue de penser que ceux qui se font la guerre peuvent bien se faire la paix. »* Mais, a-t-il poursuivi, *« si une démarche directe n'était pas immédiatement positive, la France reste disponbible pour un forum international qui serait le bienvenu »*.

Le roi Hussein, qui séjourne à Paris depuis mercredi, a rencontré, le soir de son arrivée M. Massoud Radjavi, chef des Moudjahidines du peuple. Selon l'organisation, le souverain aurait donné son soutien à la lutte des Moudjahidines contre le régime iranien.

DIPLOMATIE

PAR UNE ALLOCUTION RADIODIFFUSÉE

M. Reagan veut s'adresser à la population soviétique

Le président Reagan s'adressera en direct, samedi 9 novembre, à la population soviétique par une allocution radiodiffusée d'une dizaine de minutes qui sera traduite dans les langues de l'URSS. La Maison Blanche a appelé Moscou à lever à cette occasion le brouillage des émissions en russe de la Voix de l'Amérique ; la réponse soviétique n'est pas connue. Le président américain, a indiqué son porte-parole, souhaite parler au public soviétique de *« ses espoirs de paix et de réussite pour le sommet »* soviéto-américain de Genève, les 19 et 20 novembre.

C'est sur une note de prudent optimisme que s'est terminée à Genève, jeudi 7 novembre, la troisième session des pourparlers soviéto-américains sur le désarmement nucléaire et spatial. Cette session a été *« productive, bien que nous aurions préféré progresser davantage vers un accord »*, a dit M. Kampelman, chef de la délégation américaine. Celui-ci s'est réjoui notamment de constater que la délégation soviétique a présenté, le 30 septembre, des *« contre-propositions »* aux propositions déposées par les Etats-Unis à l'ouverture de la négociation, en mars dernier, ajoutant que si certains aspects de ces contre-propositions étaient *« visiblement unilatéraux et inacceptables »*, elles contenaient aussi *« des semences à faire mûrir »*.

La délégation américaine avait présenté à son tour de nouvelles propositions le 1er novembre, et obtenu que celles-ci soient discutées au cours d'une semaine supplémentaire d'entretiens. Les négociateurs se retrouveront à Genève le 16 janvier pour la quatrième sesion.

D'autre part, la polémique soulevée par l'affaire Yourtchenko s'est poursuivie avec la publication par la *Komsomolskaia Pravda*, quotidien des Jeunesses communistes à Moscou, de nouvelles déclarations du « défecteur » soviétique. Ce dernier affirme avoir été victime d'un *« enlèvement digne de gangsters »* qui constitue un *« exemple typique de terrorisme d'Etat »*. Il accuse son interlocuteur principal, un certain « Charlie », d'avoir été *« un malade mental pour qui tuer était une chose naturelle »*. *« Mes bourreaux me considéraient comme un animal dans un zoo, ils me donnaient chaque jour des comprimés et des drogues et disaient que si je ne coopérais pas, je deviendrais fou »*, ajoute-t-il.

De source américaine, on a démenti jeudi que Yourtchenko ait *eu quelque liaison que ce soit* avec Svetlana Dedkova, l'épouse d'un représentant commercial soviétique qui s'est suicidée mardi en se jetant du haut d'un gratte-ciel à Ottawa.

Enfin, les douanes américaines ont annoncé jeudi soir qu'elles interdiraient le départ des eaux territoriales américaines du cargo soviétique *Maréchal-Koniev*, qu'un marin soviétique, Miroslav Medvid, avait tenté de fuir à deux reprises avant d'affirmer devant des responsables américains qu'il regagnait l'URSS de son plein gré. Les douanes comptent agir en réponse à une assignation à comparaître émise par une commission du Congrès afin d'entendre le marin et de s'assurer qu'il maintenait son intention. — *(AFP, UPI.)*

LE SOMMET FRANCO-ALLEMAND

Battre le fer tant qu'il est chaud...

De notre correspondant

Bonn. — Dans la foulée d'Eurêka, le président Mitterrand espérait mettre à profit le sommet franco-allemand, qui s'est ouvert jeudi 7 novembre en fin d'après-midi à Bonn, pour transformer l'essai de Hanovre en annonçant le débloquage de l'un ou l'autre des projets de coopération en discussion avec la RFA. Entre l'élargissement de la famille Airbus, *le train à grande vitesse*, le navette Hermès, ou bien encore le satellite d'observation militaires tous domaines où Paris estime nécessaire d'aller de l'avant avec son partenaire ouest-allemand, la palette des dossiers en suspens entre les deux pays offrait au chef de l'Etat français l'embarras du choix pour tester la volonté politique du chancelier Helmut Kohl.

A l'issue des premiers entretiens, on se montrait relativement confiant dans la délégation française, qui ne comprenait pas moins de six ministres autour du président Mitterrand et du premier ministre, M. Laurent Fabius, d'être en mesure, vendredi, de sortir du chapeau le lapin attendu. Le mystère était soigneusement entretenu sur ce que cela pourrait être. Mais l'intention est claire de battre le fer tant qu'il est chaud et ne pas s'endormir sur les résultats acquis à la conférence de Hanovre. A l'issue du dîner officiel de mardi soir, le président français et le chancelier ouest-allemand se sont pris par le bras pour une petite promenade dans le parc du palais Schaumburg afin de poursuivre en tête à tête leur première conversation du début de soirée.

L'attitude optimiste des conseillers de l'Elysée était dictée par le sentiment que, contrairement à l'impression prévalant à Bonn, on ne pouvait pas dire que le gouvernement ouest-allemand ait traîné les pieds sur l'affaire d'Eurêka. Le discours prononcé, mardi, à l'ouverture de la conférence de Hanovre par le chancelier Kohl, qui avait annoncé sans donner de précision l'intention du gouvernement ouest-allemand de fournir sa contribution financière, était interprété dans la délégation française de manière résolument positive. Six mois après le lancement de l'idée d'Eurêka, la dynamique est maintenant considérée comme bien engagée, même si l'on ne peut attendre de tous les participants qu'ils marchent à tout moment au même rythme.

HENRI DE BRESSON.

EUROPE

Turquie

La cour de M. Demirel, ancien premier ministre interdit de politique

De notre correspondant

Ankara. — Rue Guniz, parmi les grands immeubles du quartier résidentiel de Kavaklidere, une petite maison entourée d'un jardin. C'est là que demeure M. Souleiman Demirel, ancien premier ministre chassé du pouvoir par les militaires en septembre 1980 et ancien chef du parti de la justice, la grande formation de droite dissoute peu après. Il ne fait mystère pour personne que cet homme, privé pour dix ans de ses droits politiques aux termes de la Constitution de 1982, tient salon dans ce rez-de-chaussée, ou plus exactement qu'il y reçoit sa cour.

Pas de 5 à 7 : on peut s'y présenter sans crainte à toute heure et deux cents à trois cents personnes s'y succèdent chaque jour. On entre. L'ancien premier ministre, forte stature, costume sombre, se lève. Accolades, embrassades selon le degré de connaissance. Il salue chacun par son nom, son prénom, se souvient très souvent de la localité où il est né, évoque même le ruisseau qui traverse telle bourgade perdue d'Anatolie. Puis M. Demirel — *« Beiefendi »* lui dit-on, comme marque de déférence — reprende place dans son fauteuil de PDG, avant d'aller saluer à nouveau untel qui arrive, untel qui s'en va. Les chaises sont alignées tout autour de la pièce au centre de laquelle il trône. Le salon ne désemplit pas.

Le téléphone ne cesse de sonner. Des gens qui le saluent, prennent de ses nouvelles, lui demandent de quel nom baptiser leur petit-dernier. Dans la pièce, des bibelots, le portrait d'Ataturk, une photo du pont enjambant le Bosphore, dont Demirel fut le parrain, plusieurs autres qui le montrent prenant des bains de foule, enfin deux exemplaires encadrés du *Journal officiel* : celui qui donne la liste des anciens dirigeants privés de leurs droits politiques et celui de 1982 qui porte la décision militaire d'envoyer certains d'entre eux en séjour forcé au bord de la mer. Et puis beaucoup de livres : *Anatomie d'un coup d'Etat, Politique dans une rue étroite* (un best-seller turc qui relate les détails de l'intervention militaire du 12 septembre 1980) ou encore *Prévoir le présent*, d'Edgar Faure.

Au fond du puits

Ces visiteurs auxquels, infatigable, il demande comment va le village d'Exdinre, si la pêche est bonne à Sinop, et la récolte à Konya, et comment on se chauffe l'hiver à Hakkari, ce sont des commerçants, des petits hommes d'affaires de province, d'anciens cadres du Parti de la justice qui se retrouvent aujourd'hui sous la bannière du Parti de la juste voie de M. Cindoruk, un fidèle lui aussi. Ils sont venus des quatre coins de la Turquie pour témoigner de leur sympathie.

Fin octobre, Suleiman Demirel fit un pèlerinage à son village natal d'Isparta. Il est escorté par une file de voitures longue de 2,5 kilomètres. Dans les rues, la foule scande : *« Nous sommes là où tu es ! »* Suleiman Demirel, en principe interdit de parole, ne mâche pas ses mots contre le gouvernement de M. Ozal : *« On ne peut troquer les libertés pour la sécurité. Les droits de l'homme, la justice, la liberté et la sécurité, nous les voulons ensemble. »*

Le pouvoir a très clairement choisi la tolérance, ce que nombre d'observateurs à Ankara relèvent comme une heureuse évolution. Le président Evren se borne à déclarer que les propos de M. Demirel ne le concernent pas, et que, s'il y a délit, cela est de la compétence des juges.

Mais qu'est-ce qui fait courir *cet homme ? Il affirme ne pas* vouloir le pouvoir pour lui : *« Je me bats pour un principe*, dit-il, *pour une Turquie libre et démocratique. On ne peut pas gouverner au seul moyen d'interdictions. Plus on en imposera, plus ce pays sera difficile à diriger. »* Cet accès de libéralisme de la part de l'ancien premier ministre est-il vraiment sincère ? La gauche en doute. Elle fait remarquer que celui qui se dit l'apôtre de la démocratie n'a pas encore trouvé un mot en faveur d'une amnistie, ni pour dénoncer la torture, qu'il n'évoque jamais les libertés syndicales ni l'interdiction du Parti communiste. Plutôt que de répondre à la question, il l'esquive : *« Etant donné que la démocratie reste toujours au fond du puits, et que la possibilité de libre débat n'existe toujours pas, il faut penser d'abord aux élections libres. Il faut redonner la parole au peuple, pour qu'il fasse librement son choix. La priorité doit donc être donnée à la levée des interdictions, et à la libéralisation de la radio et de la télévision. Le reste viendra plus tard. »*

Il salue l'annonce de la levée prochaine de la loi martiale à Istanbul, qui, dit-il, *« rendra la presse nationale basée dans cette ville encore plus libre »*. Il prédit que les six mois à venir seront des plus intéressants, *« car on ne saurait dévier le cours d'une rivière et la faire couler vers la montagne. Même s'il y a des obstacles, elle retrouvera toujours le chemin de la mer »*. En attendant, il rappelle que, *« la politique, c'est l'art de rassembler les mécontents »*... Une façon aussi d'œuvrer pour la réhabilitation de l'ancienne classe politique, dont il fait partie.

ARTUN UNSAL.

Grèce

Des Turcs de Bulgarie menacés d'extradition

Les autorités grecques vont-elles renvoyer dans leur pays trois réfugiés bulgares et leur famille (douze personnes au total), dont Sofia réclame l'extradition ? Les trois hommes, des Bulgares d'origine turque, sont arrivés en Grèce avec femmes et enfants le 13 avril dernier. Employés sur un chantier proche de la frontière entre les deux pays, ils avaient réussi à creuser un tunnel et à s'enfuir. Ils se placèrent immédiatement sous la protection du bureau grec du Haut Commissariat aux réfugiés des Nations unies et demandèrent l'asile politique à Athènes, en indiquant qu'ils souhaitaient aller s'établir en Turquie. Ankara a fait connaître à plusieurs reprises son accord.

Ces familles appartiennent à la minorité islamique bulgare, forte de neuf cent mille personnes environ, et victime depuis plusieurs années d'une campagne de « bulgarisation », qui s'est intensifiée ces derniers mois (*le Monde* du 2 août 1985). Plusieurs témoignages ont fait état au printemps dernier des persécutions qu'ont à subir les membres de cette communauté lorsqu'ils refusent de troquer leur nom contre des noms slaves, certains de ces témoignages affirmant que plusieurs centaines de personnes ont été tuées dans des affrontements avec les forces de l'ordre bulgares. Les trois réfugiés et leur famille avaient, à leur arrivée en Grèce, confirmé ces informations, notamment auprès d'un représentant d'Amnesty International.

La Bulgarie, cependant, invoquant un accord d'extradition conclu avec la Grèce, a réclamé l'expulsion de ses ressortissants, affirmant que les trois chefs de famille étaient les auteurs de vols et d'un *incendie criminel qui avait* détruit une église orthodoxe six mois plus tôt. Les autorités grecques ont confié l'affaire à un tribunal, qui vient de se prononcer pour l'extradition. Le représentant du Haut Commissariat aux Nations unies a saisi la cour d'appel d'Athènes en contestant la véracité des accusations formulées par les autorités bulgares à l'appui de leur requête. L'organisation Amnesty International a, de son côté, appelé, jeudi 7 novembre, le gouvernement grec à ne pas accéder à la demande bulgare.

Les réfugiés attendent actuellement en prison la décision de la cour d'appel. C'est le gouvernement d'Athènes qui tranchera en dernier ressort. Il y a dix ans, un officier de l'armée bulgare, réfugié lui aussi en Grèce, s'était suicidé en apprenant qu'un tribunal avait ordonné son extradition. Deux autres réfugiés bulgares ont, en revanche, obtenu *l'asile politique* en Grèce au début de cette année.

SUPPLÉMENT RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

FRANCFORT

SUR-LE-MAIN

Francfort-sur-le-Main, ce fut, à l'époque de la reconstruction et jusque tard dans les années 70, le symbole du « miracle allemand », avec tout ce qu'il comportait de spectaculaire réussite *économique, mais aussi tout ce qu'il engendrait comme* contestation contre une modernité par trop américaine.

Ce qui avait surgi des cendres de feu Francfort, ville des Carolingiens, fleuron du Saint Empire romain germanique, patrie de Goethe, puis haut lieu d'une grande bourgeoisie juive éclairée, c'était une espèce de cité mutante, parée de tous les superlatifs (la ville la plus riche, dotée du plus grand aéroport international de la République fédérale, de la gare la plus active, des plus hauts gratte-ciel, de la plus grande place financière...) et qui était affublée aussi des scories d'un développement trop rapide et d'un urbanisme mal contrôlé : délinquance et prostitution notamment.



Ce nouveau Francfort puisait certes dans une tradition séculaire : une Bourse créée au seizième siècle, des foires dont la tradition était vieille de plus de sept cents ans, une université *âgée de cinq siècles. Tout cela en faisait incontestablement* l'un des centres urbains, intellectuels, économiques les plus dynamiques de la République fédérale. Mais cela suffisait-il à faire une ville au sens plein, une métropole, une capitale dans ce pays qui n'en veut pas ?

C'est l'ambition de la nouvelle municipalité que de profiter de sa richesse pour combler les manques et réparer les erreurs de plusieurs décennies de spéculation sauvage. Francfort prétend, aujourd'hui, s'humaniser. Elle se veut plus écologique, plus belle, mieux équipée en infrastructure culturelle. Il n'y aurait là sans doute qu'un projet trop volontariste, trop proprement dessiné, si, parallèlement, ne soufflait encore l'esprit d'une autre *culture, le vent de la tradition contestataire.*

Main-hattan

Une ville riche à la recherche de son identité

L'ARROGANCE d'une grande métropole régionale qui rêve d'être New-York, *Paris, Londres*, et *qui* n'est encore qu'un carrefour de six cent mille habitants au cœur de l'Europe. A l'ombre de sa poignée de gratte-ciel, signés des plus grands noms de l'architecture ouest-allemande, dans le secret des coffres bourrés à craquer de ses banques, Francfort-sur-le-Main s'est pourtant prise à rêver d'un avenir plus brillant. La reconstruction du Römerberg, le centre historique de la ville, détruit totalement dans les bombardements de la fin de la guerre, témoigne de ce besoin de supplément d'âme que la ville a tout à coup ressenti.

Face à ses rivales Hambourg et Munich (sans compter Berlin-Ouest), Francfort souffre de n'être encore qu'une place économique. Première ville de la Hesse, elle n'en est même pas la capitale (honneur qui revient à Wiesbaden) bien qu'elle ait failli être celle de la République fédérale d'Allemagne tout entière. Le siège du Bundestag y avait déjà été construit lorsque le choix du chancelier Adenauer se porta finalement sur Bonn. Placée stratégiquement au centre de la République fédérale, forte de sa tradition de ville ouverte, Francfort aurait peut-être pu devenir ce grand centre dont l'Allemagne de l'Ouest n'a finalement pas voulu se doter. Choisie par les Américains, après la guerre, comme centre de leurs opérations en Europe, elle a également drainé vers elle nombre d'entreprises de l'ancienne capitale du Reich cherchant une position de repli après l'effondrement militaire de 1945. Les grandes familles juives qui avaient dominé jusqu'à l'arrivée des nazis la vie économique et culturelle de la cité n'existaient plus : la place était à prendre.

Arrivés avec la reconstruction, les nouveaux barons ont apporté leur style, c'est-à-dire pas de style du tout. L'époque était vouée au business, à Francfort plus qu'ailleurs. Largement détruite, la ville offrait cependant aux nouveaux venus quelques beaux restes, parsemés çà et là de ruines et d'espaces vides. Tandis que le quartier de la gare, profitant de la présence des soldats américains, se transformait en centre de prostitution et de bars de nuit, à quelques pas de là *les banquiers* et les grandes maisons de commerce s'arrachaient les terrains et les immeubles, aux mains d'hommes d'affaires avisés. La spéculation battait son plein, sous l'œil complaisant des municipalités social-démocrates qui se succédaient à la mairie depuis la guerre. Le principal n'était-il pas de créer des emplois, le maximum d'emplois, d'engranger le plus de revenus possible pour subvenir aux besoins d'une population instable, sans cesse renouvelée par les apports successifs des réfugiés de l'Est et des travailleurs immigrés ? Avec 22 % d'étrangers, dont vingt-cinq mille Yougoslaves et autant de Turcs, sans compter la forte garnison américaine, Francfort est l'une des villes allemandes où la proportion de populations allogènes est la plus élevée

Ville riche s'il en est, elle est aussi devenue un lieu de passage. Chaque jour près de deux cent mille personnes s'y rendent à leur travail pour repartir le soir rejoindre leurs villes et villages de la périphérie. Située au cœur des réseaux ferroviaire et autoroutier de la République fédé*rale, bénéficiant d'un des deux plus* grands aéroports d'Europe, elle est admirablement desservie. Mais on ne fait souvent que s'y rendre entre deux trains pour une journée de travail, entre deux avions pour une transaction financière ou pour la visite d'une de ses nombreuses foires.

La ligne des gratte-ciel

De quelque côté qu'on y arrive, on reconnaît de loin les deux symboles de la ville : les cheminées du géant international de la chimie, Hoechst, installé en bordure de ce qui est maintenant devenu le Grand Francfort, et surtout les lignes audacieuses de ses gratte-ciel. Mais en dépit de l'un de ses surnoms, « Main-hattan », du nom du fleuve qui la traverse, Francfort n'est pas Manhattan. Le « *skyline* » a gardé, malgré un développement anarchique, un petit air de province.

Au bord du quartier de la gare, La Dresdner Bank projette sa silhouette métallique qui sert d'avant-poste à la *reconquête* des *maisons* closes par les commerces de luxe. A quelques encablures, les deux tours de verre de la Deutsche Bank, la plus grande des banques ouest-allemandes, distillent leurs reflets sur l'allée du Taunusanlage. Elles sont construites sur l'emplacement du vieil hôtel de la famille Rothschild, dont la puissance financière et le goût du mécénat ont fait pendant des lustres les beaux jours de la ville. Autre époque, autres goûts : les architectes chargés de décorer les bureaux des patrons de la Deutsche Bank ont été stupéfaits du peu de raffinement de ces messieurs. Un *peu plus bas encore, après* la Chase Manhattan, la Bank für Gemeinwirtschaft, avec ses tons pastel, n'entend le céder en rien à ses consœurs. C'est la quatrième banque du pays, celle des syndicats.

Tout ce qui compte dans Francfort a ainsi gravé son nom dan le ciel de la ville : les firmes AEG ou Degussa, l'administration centrale de la Bundesbahn, un peu triste le long de ses voies ferrées, celle de la foire, flanquée un peu plus loin de l'immense hôtel de la chaîne canadienne Pacific, IG Metall, le plus grand syndicat du monde, avec ses deux millions et demi d'adhérents. Tout un monde bureaucrate, dont la boulimie a fini par se heurter à l'exaspération d'une population de plus en plus rejetée vers la périphérie en raison des prix des logements. C'est l'époque de « Krankfurt », autre surnom d'une ville qui connut de violents accès de fièvre dans les années 70, quand les squatters manifestaient pour empêcher les bulldozers de raser les dernières belles demeures des quartiers ouest, ou *quand le projet d'agrandissement* de l'aéroport donnait lieu, régulièrement, à de véritables batailles rangées.

Depuis les élections de 1977, gagnées par le chrétien-démocrate Walter Wallmann, la nouvelle municipalité s'est donné pour tâche de remettre un peu d'ordre dans tout cela et surtout de doter la ville d'une nouvelle image.

HENRI DE BRESSON.

(Lire la suite page 6.)

La «scène» alternative

Le long chemin de la révolte à l'establishment

OCTOBRE 1985. — Pour la première fois dans l'histoire de la RFA, un gouvernement *régional, celui de la Hesse, est dirigé* par une coalition entre les sociaux-démocrates et les Verts, le parti écologiste. La « scène » de Francfort, cette nébuleuse « alternative » formée d'anciens gauchistes, de terroristes à la retraite, de féministes intransigeantes et de végétariens stricts, a produit ce qu'elle abhorrait jadis : des ministres. Joschka Fischer, ex-maoïste spontanéiste, Karl Kerschgens, enseignant barbu, et Marita Haibach, blonde avocate de la cause des femmes, vont, à partir du mois de décembre, siéger dans les bureaux cossus de Wiesbaden, siège du gouvernement du Land. Le long chemin qui mène de la révolte à l'establishment se confond avec l'histoire d'une génération, celle des Allemands nés dans les ruines du III[e] Reich, éduqués dans l'esprit de la guerre froide et du moralisme petit-bourgeois de l'ère Adenauer, qui, brusquement, autour de la fin des années 60, se met à secouer le joug des traditions et des bonnes manières.

Si Berlin donna le signal, en février 1967, de la révolte de la jeunesse et des étudiants — c'était l'époque où Rudi Dutschke, dit « Rudi le rouge », conduisait les manifestations berlinoises contre la guerre du Vietnam, — c'est à Francfort que le mouvement contestataire s'installe dans la durée. En effet, alors que le mouvement berlinois s'essouffle, cueilli à froid par l'attentat, en mars 1967 contre Rudi Dutschke, et dévoyé par le choix terroriste de certains de ses animateurs, comme Andreas Baader ou l'avocat Horst Mahler, qui fondent *la Fraction armée rouge, Francfort* devenant le centre des expérimentations alternatives.

La communauté de Dany

Une contre-société s'installe à l'ombre des buildings des banques. Plusieurs dizaines de milliers de personnes, des étudiants pour la plupart, mais aussi des ouvriers, des marginaux de toute provenance, s'arrangent pour vivre, entre deux manifestations, hors des circuits traditionnels.

Nul mieux que Dany Cohn-Bendit, réfugié à Francfort après son expulsion de France en mai 1968, n'incarne ce mode de vie alternatif. Aujourd'hui encore, il vit dans une « Wohngemeinschaft », une communauté qui occupe une belle maison bourgeoise du quartier chic de la ville, Sachsenhausen. Longtemps, il assura son pain quotidien en travaillant dans une crèche parallèle, une des ces « boutiques d'enfants » auxquelles des parents alternatifs confient leurs bébés pour leur épargner les désagréments de l'éducation « autoritaire » des institutions officielles. Enfin, il dirige le magazine *Pflasterstrand,* au nom évocateur (Sous les pavés, la plage), qui est l'organe officieux de la « scène ».

LUC ROSENZWEIG.

(Lire la suite page 6.)



Des buildings... et un petit air de province.

La «scène» alternative

(Suite de la page 5.)

On peut, si l'on veut vivre à Francfort en dehors des circuits classiques, envoyer ses enfants dans des écoles parallèles, s'enivrer «à gauche» dans les très nombreux bistrots tenus par des anciens de 68 reconvertis dans la limonade, apprendre les langues étrangères dans les écoles où l'on ânonne plutôt *« Avanti popolo, alla riscossa »* que *« My tailor is rich »*.

Peu à peu, à mesure que les anciens gauchistes prennent de l'âge, les tables des communautés deviennent plus gastronomiques, on prend l'avion vers des destinations lointaines et ensoleillées, même si la veille on a manifesté contre l'extension de l'aéroport de Francfort...

Avec le parti Vert

Contrairement aux anciens de Mai 68 en France, que l'on retrouve dans les cabinets ministériels du gouvernement de gauche, les « alternatifs » de Francfort se sont donné, avec le parti Vert, l'instrument politique autonome de leur intégration dans le jeu politique. Tom Koenig, aujourd'hui chef de cabinet du ministre Joschka Fischer, se retrouve ainsi, après un long détour, dans le monde des « affaires » de la ville. Ce fils de banquier, aujourd'hui âgé de quarante ans, avait fait don de son héritage au Vietcong dans les années 70. Demain, il discutera pied à pied avec les industriels du respect des normes écologiques...

Dans les cercles d'intellectuels, la culture des valeurs républicaines a supplanté l'éloge de la révolution et des vertus léninistes. Le pouvoir ne se trouve plus au bout du fusil, mais à portée de main, au fond des urnes. Une fois par mois, dans l'arrière-salle d'une brasserie, se réunit le Club républicain, animé par une figure du journalisme alternatif de Francfort, Albert Sellner. Il s'y joue à chaque fois une sorte de psychodrame : le douloureux arrachement d'une langue de bois marxiste-léniniste qui leur colle à la peau comme une tunique de Nessus.

Alors que partout ailleurs en Allemagne, le mouvement alternatif, qui vise à mener une critique en actes de tous les aspects de la vie sociale, s'est peu à peu dissous — même si on se retrouve de temps en temps pour une manifestation contre les Pershing ou une pétition contre les pluies acides, — Francfort reste l'exemple d'une mutation réussie. Cette « ville d'empire » (Reichsstadt) a toujours su, au cours de l'histoire, se distinguer, préserver une personnalité quelque peu frondeuse au cœur de la Hesse rurale où les paysans ont la tête près du bonnet. Des Rothschild à Herbert Marcuse et la fameuse Ecole de Francfort, elle a souvent pris l'Occident à contrepied, préfigurant, en miniature, les visages successifs d'une Europe en mutation.

LUC ROSENZWEIG.

Main-hattan

(Suite de la page 5.)

« Le SPD se souciait avant tout de la croissance, des prestations sociales, mais il n'avait jamais eu de véritable concept de ville. La droite s'est engouffrée dans la brèche en faisant valoir qu'une ville a également besoin d'une identité pour vivre », note le sociologue-urbaniste Frank Herterich. On s'est attelé à faire revivre le passé en reconstruisant les vieilles maisons gothiques du Römerberg, où les maîtres de l'Empire romain-germanique venaient jadis se faire couronner. La rive sud du Main, où d'anciennes demeures vides attendaient d'éventuels spéculateurs, a été aménagée en zones de musées. Le vieil Opéra de la ville, dont il ne restait plus que la carcasse extérieure, a été ressuscité. Parallèlement des équipes d'urbanistes se sont mises au travail pour tenter d'humaniser le centre-ville, réglementer les nouvelles constructions, aménager des zones commerçantes et des espaces verts, reconcevoir les transports. Le métro doit supplanter définitivement les tramways à partir de l'année prochaine, de nouvelles rocades vont être aménagées à la périphérie.

Ces efforts ont un peu atténué la mauvaise image de la ville, et même permis de stopper l'hémorragie de la population. Mais on est encore loin du but. Bien qu'il proclame sa volonté de maintenir la tradition *« ouverte et libérale »* de Francfort, le maire est souvent accusé de vouloir promouvoir une société aseptisée, propre et bien-pensante. Le marché aux puces, qui mettait un peu d'animation sur les rives du Main, a été prié de déménager. On veut assainir le quartier de la gare, jugé peu conforme à la nouvelle image que la ville doit donner d'elle-même. Les Turcs (3,7 % de la population) sont tolérés, mais pour autant qu'ils acceptent de se fondre totalement dans le paysage. *« On ne peut rester à cheval entre le pays d'origine et le pays d'accueil. Il faut choisir »*, estime M. Wallmann, qui entend *« prévenir plutôt que guérir »* et épargner à sa ville les scènes que connaissent certaines banlieues anglaises.

A mi-chemin entre une grande métropole et la province, Francfort réussira-t-elle sa mutation ? Elle a des atouts pour elle : sa structure économique, dominée par le tertiaire, favorise l'émergence de nombreuses activités dans des secteurs porteurs comme les télécommunications, la bureautique, l'informatique. C'est également un centre important pour l'édition et la publicité. Et elle peut compter sur une université réputée, deux grands journaux nationaux et une gauche intellectuelle pour ne pas trop s'endormir sur ses lauriers. Sans doute n'est-ce pas un hasard si Francfort a été avec Berlin-Ouest à l'origine de tous les grands mouvements de contestation de ces dernières années.

HENRI DE BRESSON.

L'épineux problème du quartier de la gare

POUR une ville qui se veut la vitrine d'une République fédérale régénérée par le miracle économique, ça fait un peu désordre. Fiché au milieu de la ville comme une verrue sur le visage d'une star, le quartier de la gare expose aux yeux de l'arrivant ses eros centers, ses peep shows, ses bistrots louches et ses revendeurs furtifs de drogue. Quartier « à haut risque », théâtre chaque nuit de scènes de genre très spécial comme les prostituées courant derrière un client mauvais payeur ou les rafles régulières de *dealers* dans les souterrains de la gare centrale, — il est devenu un casse-tête pour les municipalités qui se succèdent au « Römer », l'hôtel de ville.

Ville de foire, Francfort voit l'activité de son quartier chaud s'accroître lorsque convergent vers elle du monde entier hommes d'affaires et femmes du demi-monde.

La haute saison du quartier de la gare, c'est le mois d'octobre, lorsque se tient la fameuse Foire du livre. On a beau promouvoir les nourritures spirituelles, on n'en est pas moins homme.

Alors que d'autres villes, comme Cologne ou Düsseldorf, ont réussi à repousser vers la périphérie leurs maisons closes, qui se présentent aujourd'hui sous la forme de buildings hygiéniques aux rouges lueurs rayonnant de leurs dix étages de nids d'amours tarifées, Francfort en est restée aux bouges sordides aménagés dans d'anciens immeubles rescapés des bombardements de la dernière guerre.

Dans les cartons de la municipalité dort un projet consistant à déplacer le quartier réservé de l'autre côté de la voie de chemin de fer, tout près des bâtiments de la foire. Mais il n'a, jusqu'à aujourd'hui, pas pu aboutir, se heurtant à la résistance farouche des habitants de ces quartiers, conduits par un pasteur protestant, multipliant appels dans la presse et réunions publiques. Ces derniers ont réussi à empêcher tout transfert d'activités libidineuses dans leur voisinage.

Une ruse de l'histoire

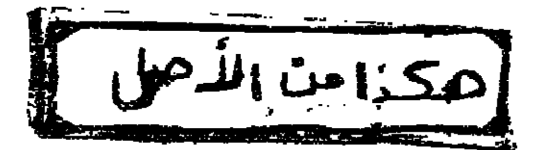
L'affaire serait somme toute banale si elle ne se doublait d'une de ces ruses de l'histoire qui pourrait être drôle si elle ne renvoyait au tragique de l'Holocauste.

En effet, bon nombre des immeubles abritant les activités des hétaïres sont la propriété de membres éminents de la communauté juive de Francfort. Certains d'entre eux ont même été achetés avec le montant des réparations versées après la guerre aux survivants de l'extermination nazie. Or le cabinet d'architecture chargé de faire l'étude du transfert est dirigé par un certain Albert Speer, fils d'un haut dignitaire du IIIe Reich se prénommant également Albert, condamné à vingt ans de prison au procès de Nuremberg et qui doit sa célébrité à sa qualité d'architecte du Führer...

Problème délicat aussi, celui du milieu des souteneurs, où l'on trouve beaucoup de figures de la mafia israélienne qui ont fait de Francfort et de son quartier chaud la plaque tournante de leurs activités en Europe...

Certains propriétaires de maisons de tolérance tentent cependant de se racheter une conduite et une réputation dans la ville. Comme ce Dieter Engel, qui vient de financer une maison des écrivains dans le quartier d'Ostend. Quelques espoirs de la littérature se voient ainsi offrir pour une année logis, couvert et 3 000 F par mois d'argent de poche pour se livrer en toute quiétude à leurs activités créatrices. L'adjoint aux affaires culturelles de la ville, M. Hilmar Hoffmann, a cependant refusé d'inaugurer cette institution : *« J'aurais eu des ennuis avec les Verts »*, a-t-il dit pour s'excuser...

L. R.





La Bourse : quatre cents ans d'histoire

KOLOSSAL ! Depuis janvier 1985, les cours des valeurs allemandes ont grimpé de 50 % environ, soit sans doute la plus forte hausse des places européennes. De même, si on prend comme période de référence août 1982, début de la longue ascension des grands marchés financiers, Francfort et Düsseldorf, les deux places les plus significatives, ont progressé de 160 %. Cette très forte augmentation a naturellement eu des effets particulièrement bénéfiques sur la capitalisation boursière qui permet d'apprécier la bonne santé d'un marché.

Calculée en multipliant le cours d'une valeur par le nombre de titres en circulation, elle représentait fin septembre un peu plus de 132 milliards de dollars selon le classement établi par Capital International Perspective, les Bourses allemandes marchant sur les talons des places canadiennes (134 milliards de dollars), loin derrière Londres (290 milliards), Tokyo (817 milliards) et, bien sûr, New-York (1 710 milliards). Quant au volume des transactions qui permet de mesurer l'activité d'un marché financier, il était, aux dernières statistiques, de 38 milliards de dollars pour les Bourses allemandes, précédées, une fois de plus, par Londres (58 milliards), Tokyo (270 milliards) et New-York (760 milliards).

Au-delà de ce « triangle magique » (cours, capitalisation, transactions) au contenu chiffré toujours un peu aride, il faut constater l'excellente performance des marchés d'outre-Rhin, dont le plus important, celui de Francfort, a fêté le 21 août dernier son quatre centième anniversaire. C'est en août 1985, en effet, que cette Bourse vit le jour, suivie ultérieurement par Hambourg et Cologne, lesquelles prenaient la succession des places d'Augsburg et de Nuremberg nées dans la première moitié du seizième siècle (1).

En incluant Berlin, qui, arguant de sa qualité de capitale de l'empire allemand à partir de 1871, accéda quelque temps à la première place, l'Allemagne compta un moment jusqu'à vingt et une Bourses. A l'issue de la seconde guerre mondiale, leur nombre a été ramené à huit (Berlin, Brême, Düsseldorf, Francfort, Hambourg, Hanovre, Munich et Stuttgart), double héritage de l'histoire et du véritable fédéralisme de la RFA, qui trouve logiquement son pendant dans la décentralisation boursière. Pourtant, toutes ces places ne sont pas logées à la même enseigne : à elles seules, les Bourses de Francfort et de Düsseldorf réalisent 80 % de l'activité totale, Francfort venant en tête en raison surtout de la présence de la Bundesbank, la banque centrale, ou « Buba » pour les spécialistes.

La présence des banquiers

Les Bourses allemandes, qui à la différence de la France ne pratiquent pas l'unicité de cotation (en RFA, on peut coter une même société sur plusieurs Bourses, voire sur la totalité pour les grandes valeurs), se singularisent en outre par la présence des banquiers qui concentrent dans leurs mains la totalité des fonctions dévolues ailleurs à des agents de change ou à des *jobbers*, intermédiaires) à la mode anglo-saxonne. Simplement relayés – ou approvisionnés – par des *Kursmakler* (courtiers assermentés) ou des *Freie Makler* (courtiers libres), qui se livrent à un incessant ballet entre les tableaux de cotation et les petits bureaux où sont centralisés les ordres pendant la durée des séances (de 11 h 30 à 13 h 30), ces banquiers sont un peu le reflet du poids exercé dans ce pays par l'appareil traditionnel du crédit. A tel point que le nombre d'actions de sociétés cotées est encore relativement restreint (environ 500 titres, contre le double en France). Tout est axé sur une vingtaine de grandes valeurs, et la communauté financière n'a pris que récemment conscience du problème que pose aux entreprises ouest-allemandes leur faible proportion en fonds propres et le pourcentage peu élevé qu'elles représentent par rapport à la richesse nationale.

Fin 1984, la valeur boursière des actions négociées sur les différentes places de la RFA représentait environ 14 % du produit national brut du pays contre, à la même époque, près de 45 % pour le Japon, 46 % pour la Grande-Bretagne et 48 % pour les Etats-Unis. Les autorités ont entrepris une série de réformes qui devraient commencer à porter leurs fruits dès la fin de cette année, et surtout en 1986. Sur le plan technique, il s'agit d'instaurer un système central de compensation (il en existe plusieurs à l'heure actuelle) tout en uniformisant les logiciels informatiques de façon à avoir une vue d'ensemble des opérations effectuées sur tous les marchés.

De même, pour essayer de s'insérer dans la vaste internationalisation des marchés financiers, la Bundesbank avait décidé avant l'été d'autoriser les filiales de banques étrangères établies en RFA à émettre des euro-obligations libellées en marks. La Banque centrale a également facilité l'introduction d'instruments financiers tels que les obligations à coupon zéro et les emprunts à taux variable. Par contre, on est encore réticent à l'idée de la création éventuelle d'un second marché, à l'image de ceux qui ont vu le jour en France en 1983, puis à la City et à Amsterdam. De même, l'idée d'instaurer des marchés à terme ne suscite guère d'intérêt pour l'instant, si ce n'est une attention polie à ce qui se pratique à l'étranger. « *Depuis la fin de la dernière guerre, les Allemands ont une véritable phobie à l'égard de tout ce qui peut apparaître à dominante spéculative et, comme ils n'ont pas de contrôle des changes, ils n'ont guère besoin de marchés à terme, ce qui ne les empêche pas d'avoir l'un des systèmes bancaires et financiers les plus solides du monde* », explique un spécialiste des marchés « *future* » ou à terme.

« *Fin 1984, 4 % seulement de l'épargne privée investie (sur un total de 2 000 milliards de DM) l'était en actions* », rappelle pour sa part M. Gerhard Seiz, directeur du service conseils en investissements de la Westdeutsche Landesbank Girozentrale, à l'occasion d'un récent voyage organisé par sa filiale française, la Banque franco-allemande. « *Or*, ajoute-t-il, *on assiste actuellement à une renaissance de l'action en tant que placement.* » Le public semble avoir été sensible au message, si l'on en juge par le progrès des émissions d'actions nouvelles, sources de capitaux pour des entreprises désireuses de financer leur développement autrement que par endettement.

L'entrée des groupes familiaux

Sur ce sujet – le recours à la Bourse, – le fait marquant de ces derniers mois est l'entrée en force d'importants groupes familiaux qui se sont décidés l'un après l'autre à ouvrir leur capital – tout en mettant en œuvre des instruments visant à en garder le contrôle, notamment au moyen d'actions sans droit de vote – par appel public à l'épargne. L'exemple le plus frappant a sans doute été celui du groupe Henkel, l'un des grands fabricants mondiaux de lessive, après une décision identique prise par Nixdorf, l'un des leaders européens de l'informatique et des télécommunications et, surtout, du vénérable constructeur automobile Porsche. D'autres grands noms (les groupes de presse Springer et Bertelsmann, Fag Kugelfischer, numéro deux mondial du roulement à billes...) vont faire prochainement leur entrée sur le parquet alors que se développe un intérêt croissant des investisseurs étrangers à l'égard de Francfort et de Düsseldorf.

En provenance des Etats-Unis, de Grande-Bretagne, de France, mais aussi de Suisse et du Benelux, les investisseurs étrangers détiennent à présent 20 % à 30 % des valeurs ouest-allemandes, sans négliger pour autant le marché obligataire. Fin 1984, l'encours global des émissions représentait quelque 850 milliards de DM, dont 75 % assurés par des obligations du secteur privé et 25 % par des émissions publiques (le rapport inverse du système financier en France...). Cet attrait des marchés ouest-allemands devrait s'accentuer à l'avenir, compte tenu d'un certain nombre de paramètres tels que la stabilité du mark, renforcée par des prévisions de croissance économique que viennent de confirmer les cinq instituts de conjoncture ouest-allemands (3 % en 1986) ; les bons résultats des entreprises locales, la réduction des déficits budgétaires et, surtout, l'excédent très important des balances commerciales et des paiements vont dans le même sens. Cette dernière devant refléter, fin 1985, un surplus de 30 à 35 milliards de DM, *soit le double de celui* de l'année précédente.

Tirée jusqu'ici par un dollar fort qui lui avait permis d'accroître considérablement le flux de ses exportations, la reprise économique en République fédérale compte à présent sur le marché domestique, dopé par une légère augmentation des salaires et par une nette diminution des impôts, pour prendre le relais. Le seul élément préoccupant pour des boursiers qui, comme la nature, « *ont horreur du vide* », reste l'inconnue des élections législatives, dont la date a été fixée au début de l'année 1987.

SERGE MARTI.

(1) *Analyse financière*. Troisième trimestre 1982.

LES EFFORTS EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT ET DE CULTURE

Cosmopolis

CETTE ville souffrirait-elle de ses étrangers ? A en croire la rumeur, le trottoir francfortois serait une sorte de mini Harlem, avec ses ghettos turcs, ses petits *dealers* et ses prostituées d'origine africaine, ses gangs chargés d'alimenter les caisses d'organisations extrémistes croates ou turques. Avec 136 000 étrangers recensés au 30 septembre 1984, soit 22,2 % de la population, le « seuil de tolérance », comme on dit dans les milieux conservateurs, est depuis longtemps dépassé. Sans compter les clandestins, qui, selon un livre de photographies récemment publié par un officier de police, seraient une centaine de milliers.

Comme toutes les grandes villes de République fédérale, Francfort a une importante communauté turque, estimée en septembre dernier à 25 000 personnes. Elle est arrivée avec le boom économique de l'après-guerre, puis au cours de la deuxième moitié des années 70. Elle est la cible d'un mouvement anti-immigrés qui n'a pas atteint en RFA l'ampleur de son homologue français. Cette communauté turque ne représente à Francfort que 18,8 % des étrangers, et 4,1 % seulement de la population totale.

Francfort a toujours eu, sauf pendant la période nazie, une vocation cosmopolite. Les Américains l'ont choisie après la guerre comme centre de leurs opérations. Ils y entretiennent toujours une garnison de 22 000 personnes, y compris les familles des militaires, qui ne sont d'ailleurs pas comprises dans les statistiques de la population étrangère. La transformation de la ville en centre financier, sa position centrale, en ont depuis fait un endroit privilégié pour les sociétés étrangères désirant s'implanter en République fédérale. On y trouve un nombre relativement élevé d'expatriés en provenance de tous les grands pays occidentaux, notamment 3 500 Américains (civils) et 2 700 Français.

Les gros bataillons de l'immigration après la guerre sont cependant venus des pays d'Europe méditerranéenne, qui fournissent toujours aujourd'hui le plus gros contingent d'étrangers. Les Yougoslaves constituent de loin le premier groupe (19 % des étrangers), suivis des Italiens (12,6 %), des Espagnols (6,5 %) et des Grecs (6,1 %).

« Nous ne voulons pas de Le Pen ici »

Il s'agit, selon le maire, d'une population largement intégrée, qui dispose d'un niveau de vie comparable à celui de la population locale. La restauration italienne, grecque ou yougoslave occupe à Francfort comme du reste dans toutes les autres villes de la République fédérale une place essentielle dans la gastronomie et la vie sociale de la cité. Les Grecs occupent également une place à part dans le commerce de la fourrure, particulièrement actif près de la gare. Quant aux Yougoslaves, on les trouve surtout dans l'industrie ou dans des activités artisanales, comme ces nombreux garages spécialisés dans l'exportation vers les pays arabes de véhicules neufs ou d'occasion.

Limitée, selon le maire chrétien-démocrate, M. Walter Wallmann, aux seuls groupes de culture non européenne, la question des étrangers à Francfort semble toute relative par rapport à ce que l'on connaît, en raison d'un passé colonial différent, dans les grandes villes françaises ou britanniques. Même les quartiers dit « turcs » n'ont rien de l'exotisme que l'on trouve dans certains arrondissements de Paris ou de Marseille.

Aux Turcs, il faut ajouter quelque 5 000 Marocains et les demandeurs d'asile politique en provenance d'Iran et des pays du sous-continent indien (Inde, Pakistan, Afghanistan). Leur nombre s'est accru ces dernières années et est actuellement d'environ 6 500 personnes. Beaucoup sont cependant en attente de leur autorisation de séjour et n'ont pas le droit de travailler.

C'est pourtant une question qui préoccupe le maire. Les immigrés, selon lui, doivent choisir entre leur culture d'origine et celle de leur pays d'accueil. *« Nous ne voulons pas avoir de Le Pen ici »*, dit-il. Estimant qu'il vaut mieux prévenir que guérir, M. Wallmann est entré en conflit ouvert avec le ministre-président social-démocrate de Hesse, qui pratique une politique jugée trop libérale en faveur de l'immigration. *« Francfort n'est pas contre les étrangers, mais il y a une inquiétude dans la population »*, souligne M. Wallmann. Cette inquiétude est jugée largement irraisonnée par le responsable de l'Eglise protestante pour la question des immigrés, M. Gerhard Hoffmann. *« Le problème des immigrés se situe surtout dans la tête des gens,* estime-t-il. *On a du mal en République fédérale à comprendre qu'intégration ne signifie pas forcément assimilation des minorités. »*

H. de B.

La rive des musées

DE la lumière avant toute chose. Celle qui tombe des immenses verrières et que réfracte une architecture intérieure intégralement blanche ; celle qui circule, libre, entre les espaces savamment solidaires, ouverts l'un vers l'autre et ouvrant sur le jardin, comme si l'allée du parc ou quelques-uns de ces vieux marronniers avaient été au commencement de tout : au point de départ d'une subtile symphonie entre le dedans et le dehors, entre la transparence et la blancheur, conçue par un architecte virtuose.

Richard Meier, en l'occurrence, New-Yorkais revenu à ses origines allemandes pour construire le Musée des arts décoratifs, a donné à Francfort un chef-d'œuvre d'élégance post-moderne qui est, face au chaos et à la violence architecturale de l'autre rive, une espèce de modèle d'humanisme. Pas d'arrogance théorique, pas de brutalité ; de la légèreté au contraire, dans le très grand respect des trois données de base : le fleuve qui longe le musée ; le parc qui l'entoure ; le bâtiment d'origine, une villa du dix-neuvième, reliée par un passage vitré aux nouveaux corps de bâtiment. L'ensemble est trop bien réussi car, à parcourir ce luxe d'espaces inutiles, on en oublierait presque de regarder ce qu'ils sont censés abriter : 30 000 objets d'artisanat d'art, qui sont là comme perdus dans un habit trop grand.

Le Musée des arts décoratifs de Francfort, ouvert en avril 1985, est le dernier fleuron d'un impressionnant ensemble qui, une fois achevé, fera de cette ville l'une des mieux dotées en musées de la République fédérale. Le parti pris par la municipalité est de redonner vie à la rive sud du Main, d'en faire un lieu de promenade et de culture, pour libérer Francfort de l'idée de laideur et d'inhospitalité qui s'attache à son nom. *« Francfort est morte deux fois »*, explique Hilmar Hoffmann, responsable des affaires culturelles à la municipalité : après l'époque de la destruction — la guerre — vint celle des déconstructions — reconstructions anarchiques, la belle époque des promoteurs qui, sans l'arrivée d'un nouveau maire, auraient vraisemblablement dévoré aussi cette rive sud du Main, ancien quartier résidentiel avec ses façades du dix-neuvième et son allée de platanes.

Pas étonnant dès lors qu'on ait choisi d'inaugurer ce qui s'appelle désormais la « rive des musées » par le Musée d'architecture, ouvert en 1984 et qui abrite aussi un institut d'urbanisme chargé en quelque sorte d'accompagner le développement physique de la ville. Ce musée « national » de l'architecture (il n'y en a pas d'autre en République fédérale) a bien des points communs avec le Musée des arts décoratifs, situé 500 mètres en amont : même parti pris de blancheur, de discrétion, même respect de la façade néoclassique autour de laquelle il s'articule et des quelques arbres qu'il enserre ; même oubli radical de la traditionnelle enfilade des salles de musées, au profit d'une organisation intérieure plus riche et plus complexe, qui joue ici autour du thème de « la maison dans la maison ». Outre sa collection permanente de plans et de maquettes, ce musée (le seul dont on ait confié la construction à un architecte allemand, W.O. Ungers) présente de belles expositions (Frank Lloyd Wright en ce moment), avec un évident souci pédagogique.

Ce souci est aussi très évident, à quelques dizaines de mètres de là, dans le musée du film, inauguré en 1984 quelques semaines seulement après son voisin. Outre une exposition permanente consacrée à la préhistoire du septième art — moving pictures, kaléidoscopes et tambours à images en tous genres, reconstitution du premier studio de Méliès, — il abrite une cinémathèque qui n'est encore qu'embryonnaire, mais il se flatte d'avoir pris corps autour de la première salle de cinéma municipale de République fédérale, ouverte en 1971 et qui a fait école depuis, puisqu'on en compte 120 aujourd'hui en RFA.

Si l'on ajoute tout cela à ce qui existait depuis longtemps déjà, notamment un Musée de la sculpture et le Städel, avec sa collection qui va des primitifs flamands à Matisse et Picasso, l'ensemble est considérable. D'autant que doivent s'ouvrir prochainement un espace d'exposition de 1 000 m² (qui, lui, n'a pas choisi la discrétion architecturale et fait tache dans le vieux quartier restauré du Römerberg) et, l'année prochaine, un Musée d'art moderne qui abritera notamment une importante collection de Pop Art américain. Dans le « boom » des musées que connaît la République fédérale depuis la fin des années soixante (300 musées d'art se sont ouverts), Francfort est en train sans doute de battre les records. Mais l'art, dans tout cela ? Pas de galeries dans la ville, pas de marché de l'art, un Musée d'art moderne qui arrive en dernier sur la liste des nouvelles réalisations, tout cela donne l'impression que l'on suit, en matière d'arts plastiques, une politique de prestige plutôt que de réelle promotion et que Francfort « s'offre » des musées, des architectes célèbres, par souci de standing avant tout.

Elle en a, il est vrai, les moyens, puisque c'est la ville qui consacre la plus forte part de son budget (11 %) à la culture. Ce budget culturel était de 280 millions de marks en 1985, sans compter les investissements immobiliers, qui s'élèvent à 700 millions de marks sur les dix dernières années. Quand on a de l'argent en matière de culture (et Francfort en a grâce aux nombreuses banques et grandes entreprises qui lui versent des impôts), tout va. La ville compte 26 maisons de la culture, le même nombre de bibliothèques municipales, de nombreux théâtres municipaux ou subventionnés. Sa plus belle réalisation est sans doute dans ce domaine l'Opéra, *« la plus belle ruine d'Allemagne »* jusqu'en 1976, mais restauré, réouvert, et qui est devenu, sous la direction de Michael Gielen, l'un des plus dynamiques et des plus audacieux de la République fédérale. La réouverture du vieil Opéra, quelques-uns l'ont voulue avec acharnement : un industriel qui renouait ainsi avec la très vieille tradition de mécennat du Francfort d'avant-guerre, des artistes qui, avec lui, menèrent campagne pendant des années. Et c'est pourquoi l'Opéra, même si ses programmes avant-gardistes ou non conformistes heurtent le bourgeois, appartient à cette ville. De même lui appartiennent les nombreuses maisons d'édition qui y ont leur siège, la Bibliothèque nationale, les 80 bibliothèques privées spécialisées, uniques en leur genre, qu'elle compte, car le livre est aussi une tradition de Francfort. Les musées, par rapport à tout cela, donnent un peu l'impression de pièces rapportées, et il n'est pas dit encore que la greffe prendra.

CLAIRE TRÉAN.

Se baigner dans le Main en 1990

QUE l'environnement soit devenu un des thèmes favoris de débat au sein du conseil municipal de Francfort ne surprendra personne. La poussée du mouvement écologique a, là comme ailleurs, eu ses effets et il a bien fallu tenir compte, à partir de 1981, de l'entrée dans le conseil du parti Vert. Les dépenses consacrées à ce chapitre peuvent être chiffrées à environ 500 millions de DM (1 525 millions de francs) sur un budget communal de 4 milliards de DM (12,2 milliards de francs). Depuis mai 1985, un « M. Ecologie », membre du conseil municipal, M. Heinz Daum, est chargé de coordonner toutes les actions entreprises par les différentes administrations de la ville.

Récupérer 20 % des ordures

Fini le temps où la gestion de l'environnement se limitait aux espaces verts. Les exigences écologiques se sont affinées et concernent aussi bien la collecte des eaux usées et des ordures ménagères que le contrôle des industries locales ou la politique des transports. Cette dernière constitue à l'heure actuelle à Francfort l'un des principaux sujets de conflit entre les chrétiens-démocrates, qui détiennent la majorité du conseil depuis 1977, et leurs adversaires sociaux-démocrates et Verts. La décision du maire CDU, M. Walter Wallmann, de commencer à partir de 1986 à supprimer les lignes de tramway au profit du métro, son souhait de construire une nouvelle rocade autour de la ville pour faciliter le trafic automobile, se heurtent à une vive opposition. Les Verts, qui souhaitent un développement prioritaire des transports publics afin de limiter les nuisances de bruit et de pollution atmosphérique, accusent le maire de vouloir, malgré ce qu'il prétend, donner en fait encore plus de facilités au trafic automobile.

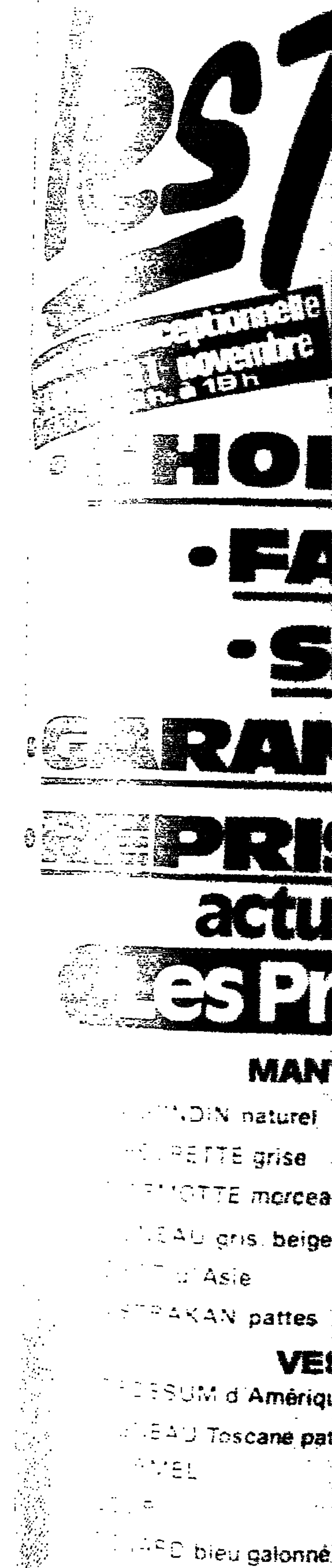
Depuis 1983, Francfort expérimente un système de collecte du verre et des vieux papiers. L'expérience a été commencée dans trois districts à structure rurale où chaque propriétaire de terrain s'est vu proposer deux poubelles supplémentaires. Le taux de participation a été de 55 % dans l'un des trois districts, de 92 % dans les deux autres, de quoi encourager les responsables à étendre maintenant l'expérience.

L'objectif est de parvenir à récupérer 20 % des 500 000 tonnes d'ordures annuelles de la ville (12 % de vieux papiers et 8 % de verre). Le coût supplémentaire de cette collecte doit être compensé par la vente des matériaux récupérés à l'industrie, si toutefois le prix du vieux papier, tombé de 100 DM à 52 DM la tonne entre 1984 et 1985, ne s'effondre pas davantage. Depuis la fin de 1983, les habitants de Francfort ont également à leur disposition treize centres où déposer les déchets particulièrement nocifs, comme médicaments, résidus de peinture ou de produits d'entretien.

Le reste, soit 400 000 tonnes par an, continuera à être incinéré dans les installations de la ville, dont la modernisation, en cours depuis 1982, devrait être achevée en 1987. 230 millions de DM ont été engagés dans ce programme, qui doit permettre de réduire les rejets polluants dans l'atmosphère ainsi que le taux de résidus toxiques, en éliminant notamment tout risque d'apparition de dioxine. Un accord a été passé avec un dépôt en Lorraine pour le déchargement des résidus de poussière retirés chaque jour des filtres.

En matière d'eaux usées, le grand mot d'ordre à Francfort est de pouvoir se baigner à nouveau dans le Main au cours de la décennie 90. La ville a entrepris là aussi dès 1972 un important effort de modernisation de ses installations d'épuration. Ce programme, qui a exigé des investissements de 550 millions de DM, doit être également achevé en 1987. Il doit permettre de parvenir à un taux de purification de 95 % minimum.

H. de B.



هكذا من الأصل

مكبرا من الأصل

AMÉRIQUES

LA SITUATION EN COLOMBIE

La guérilla, toujours recommencée...

De notre envoyé spécial

Bogota. — *Guérilla* : s'il y a un pays en Amérique latine où le mot n'a jamais perdu son actualité, c'est bien la Colombie. Depuis plus de vingt ans, ceux qui servent de « bras armé » au Parti communiste y tiennent le maquis. Alors que partout ailleurs, à une ou deux exceptions près, la lutte armée a reflué, souvent après des répressions écrasantes, elle s'est enrichie, ici, de nouvelles organisations : ainsi ce Mouvement du 19 avril apparu il y a une dizaine d'années et qui s'est fait connaître par des coups de main spectaculaires dans les villes avant de faire à son tour le coup de feu dans les cordillères. Mouvement où les « barbudos » ont une originalité : celle de se dire non marxistes.

Il y a plus d'un an, pourtant, un cessez-le-feu a été signé. Avec les *« plus anciens guérilleros du continent »*, comme avec les plus récents adeptes de la théorie du « foyer » de guérilla mise en vedette par le castrisme, mais qui, hors Cuba, n'a guère réussi. On pouvait croire, alors, que la violence était finie. Fini aussi le destin tragique d'un pays qui n'a pratiquement connu que la guerre civile depuis le dix-neuvième siècle. Après avoir prêché des solutions négociées aux conflits d'Amérique centrale, au sein du groupe de Contadora, la Colombie semblait enfin donner l'exemple en surmontant ses propres déchirements internes.

En fait, la trêve n'aura duré que quelques mois. Opérations militaires, enlèvements, assassinats, ont repris de plus belle, et c'est tous les jours, dans les journaux, que s'inscrit la *« chronique de la mort annoncée »*, selon la formule de Garcia Marquez. Les communistes, certes, ont déposé les armes, mais pas tous. Et ceux qui se sont installés dans la trêve sur les versants de la cordillère orientale ne connaissent que la « paix armée ». Ailleurs, dans les montagnes bleues et vertes de Cali, les engagements ont repris entre les guérilleros du M 19 et une armée parfaitement rodée depuis plusieurs années aux tactiques de la contre-insurrection.

Drôle de paix, donc, que celle dont prit l'initiative, au début de son mandat, M. Belisario Betancur ; drôle de guerre aussi. Dans un quartier pauvre de Bogota, le mois dernier, des adolescents entraînés par le M 19 volent un camion de lait pour le distribuer. Les militaires les surprennent, les font coucher à terre et les fusillent, l'un après l'autre. Douze enfants assassinés de sang-froid par une armée qui déguise son crime en *« échange de coups de feu »*. L'imposture est dénoncée à la télévision par le procureur général du pays. Mais elle est vite oubliée. D'autres morts prennent le relais.

Qui croyait à la paix, au départ ? *« On m'avait, dit : cela n'intéresse personne, ni le gouvernement, ni l'armée, ni le PC, ni la guérilla,* explique M. Alberto Rojas Puyo, responsable communiste, l'un des artisans les plus acharnés du processus de paix. *Mais, l'important, c'est d'avoir commencé et d'avoir obligé les deux camps à s'engager devant l'opinion publique. »*

De l'avis général, sans le président Betancur, rien n'aurait pu commencer. Ce conservateur ami des artistes et des écrivains arrive à la présidence de la République en 1982, fort d'une popularité que n'ont jamais eue ses prédécesseurs. Il l'utilise pour faire voter au troisième mois de son mandat une amnistie considérée par la guérilla comme le préalable à tout cessez-le-feu.

Il faudra pourtant plus d'un an pour que celui-ci se concrétise. Une commission de paix formée par le président se déploie dans les montagnes de La Uribe, où les FARC (Forces armées révolutionnaires de Colombie) ont leur quartier général. Les discussions traînent pendant des mois. M. Betancur négocie de son côté avec le M 19, dont il rencontre à Madrid, puis à Mexico, les principaux dirigeants.

> *Le président Betancur avait entrepris de pacifier le pays. L'opération lancée par le M 19 à Bogota illustre de manière spectaculaire et dramatique les limites de cette politique...*

C'est le M 19 qui, le premier, a fait campagne pour la paix et l'amnistie. Il sera le dernier à signer le cessez-le-feu en août 1984. Les communistes l'ont précédé de plusieurs mois. Non sans hésitation eux aussi. *« Nous avions peur de perdre le résultat de vingt et un ans de combat »*, dit M. Braulio Herrera, l'un des dirigeants des FARC. La lutte armée a longtemps été chez les communistes colombiens un *« article de foi »*, selon M. Alberto Rojas Puyo. Cela tient à l'histoire tourmentée du pays et aussi, selon les intéressés eux-mêmes, *« au manque de culture politique de la gauche »*, laquelle s'explique, au demeurant, par la rigidité d'un système économique et social totalement bloqué.

Entre la poursuite de la guerre et l'acceptation de la trêve, le PC des FARC se divise. Les politiques l'emportent sur les militaires et amorcent l'évolution des FARC vers la légalité en leur donnant, au début de l'été, une façade « civile », l'Union patriotique, qui sera la nouvelle étiquette sous laquelle les communistes iront aux élections l'an prochain. M. Braulio Herrera, coordinateur général de l'Union patriotique, estime que l'opération a été bénéfique : *« Nous avons eu accès à la radio, à la télé, nous avons multiplié les réunions publiques et démontré à la population que nous n'étions pas des délinquants. Nous avons gagné plus de sympathies en deux ans de lutte politique qu'en vingt et un ans de lutte armée. »*

Ce qui n'a pas empêché les FARC d'étendre aussi leur puissance militaire. *« Nous avions dix-sept fronts quand Betancur est arrivé au pouvoir. Nous en avons vingt-sept maintenant »*, dit M. Herrera. C'est ce que le gouvernement appelle — en le dénonçant — le *« prosélytisme armé »* des mouvements de guérilla, et les adversaires du processus de paix le *« double jeu du PC »*. M. Eduardo Pizarro, sociologue qui a longtemps milité dans les rangs communistes, s'exprime en termes presque comparables : *« Le PC a un pied dans la conspiration,* dit-il, *et un autre dans la légalité. »*

Le M 19, lui, a surtout bénéficié de l'amnistie qui lui a permis de récupérer vingt-trois de ses dirigeants en prison. L'opinion publique a même eu le sentiment que M. Betancur et le Congrès avaient été mal payés de leur générosité lorsqu'elle vit les chefs du mouvement, à peine sortis de cellule, rejoindre directement le maquis. Du coup, la droite s'en est donné à cœur joie en traitant le président de *« nouveau Kerensky »* dupé par les *« subversifs »*. Elle le compare à Allende en lui promettant le même sort.

La droite, c'est-à-dire une grande partie du système, qui se caractérise par un partage du pouvoir et de l'administration publique entre les libéraux et les conservateurs ayant oublié leur différence d'origine pour se transformer en un vaste consortium d'intérêts ; la droite, c'est-à-dire aussi l'armée, qui n'a jamais cru vraiment au processus de paix, craignant qu'il ne serve surtout à la guérilla pour se renforcer.

« Betancur est haï par la bourgeoisie parce qu'il remet en cause, avec le processus de paix et l'ouverture politique, l'hégémonie des deux partis traditionnels », dit M. Pierre Gilhodes, sous-directeur de l'Institut des hautes études de Bogota. Mais l'ouverture politique s'est-elle produite ? Les organisations de guérilla le nient ; or elles en ont fait une condition indispensable en signant le cessez-le-feu pour passer de la trêve à la paix.

Ce que demandaient à la fois les FARC, le M 19, l'ELP (Armée populaire de libération, organisation marxiste-léniniste) et l'ELN (Armée de libération nationale, pro-castriste), c'était des réformes politiques profondes pour démocratiser la société et amener à la participation électorale les quelque 50 % ou 60 % des Colombiens, traditionnellement abstentionnistes. De la réforme agraire à l'élection des maires au suffrage universel, en passant par un nouveau statut des partis et une réforme administrative destinée à dépolitiser l'emploi public, le champ était vaste, mais il n'a pratiquement pas été abordé.

Démocratie restreinte

« Les réformes n'ont pas été faites », dit M. Eduardo Pizarro. *« Nous nous heurtons à une double muraille réactionnaire »*, estime M. Herrera qui, n'explique pas autrement l'*« apathie populaire »*.

« Nous ne demandons pas qu'on nous apporte sur un plateau un régime socialiste, précise le communiste Alberto Rojas Puyo. *Mais qu'il y ait des réformes institutionnelles permettant à la lutte des classes de se développer sans recours aux armes. Si le résultat de trente ans de lutte armée c'est de rompre le carcan de la démocratie restreinte, nous connaîtrons un grand succès. »*

Démocratie restreinte : l'expression est utilisée par M. Betancur lui-même pour définir la situation de la Colombie. Bien que les réformes promises s'enlisent au Parlement (l'élection des maires semble malgré tout en bonne voie), les communistes ont décidé de prolonger jusqu'en septembre 1986 la période de mise à l'épreuve du cessez-le-feu, qui expire normalement le 1er décembre prochain.

Le M 19, lui, n'aura pas à se poser la question. Il a rompu la trêve en juin dernier. Pas question pour lui de se transformer en parti politique. Ce sont les « militaristes » qui dominent au sein du mouvement. *« Nous ne croyons pas à un assaut électoral*, dit l'un de ses dirigeants, M. Luis Otero, dit « Lucho ». *La justice est aux mains des militaires. Le mensonge est institutionnalisé à travers les médias. Les accords de paix sont systématiquement violés. »*

Pas d'autre issue...

A ceux qui accusent le M 19 d'avoir hésité sans cesse entre la guerre et la paix et de n'avoir pas su appuyer l'ouverture offerte par M. Betancur, « Lucho » répond par des exemples : *« Quinze jours avant la signature du cessez-le-feu, l'armée a tué l'un de nos dirigeants, Toledo Plata. Le jour même, elle a tendu une embuscade à la colonne qui venait signer l'accord. Vingt de nos guérilleros ont été tués pendant la trêve. Des centaines de nos sympathisants ont disparu dans la région de Cali où nous opérons. »*

Les FARC accusent aussi les militaires de ne pas respecter le cessez-le-feu et de faire une chasse systématique à leurs militants. *« Une centaine de nos guérilleros ont été tués pendant la trêve*, dit Herrera. *En quatre mois d'existence, l'Union patriotique a eu soixante-dix de ses militants assassinés. »* Les communistes, pourtant, tiennent bon. Le M 19, lui, a préféré reprendre la lutte : *« L'armée ne lui a pas laissé d'autre issue »*, dit un membre de la commission de paix. Attitude qu'une journaliste explique en disant : *« Le M 19 représente pour l'armée un plus grand danger que les FARC. Sa tactique consiste à se concentrer sur un point et à frapper très fort. Au contraire des FARC qui font plutôt de la présence. »* D'où la conclusion qui s'impose à beaucoup : l'armée veut liquider le M 19, et cette volonté compromet la pacification du pays.

A la fin d'octobre, le président a installé une nouvelle commission de paix destinée à remplacer diverses commissions antérieures chargées de la même tâche. Mais certains des libéraux qui avaient été appelés à y siéger se sont récusés. *« La commission est donc née bancale »*, dit un des éditorialistes du quotidien *El Tiempo*, Enrique Santos Calderon. Contre le Parti conservateur, auquel appartient M. Betancur, la campagne est ouverte à quatre mois des élections législatives et à six mois de la présidentielle. Qu'importe apparemment si elle compromet une pacification déjà bien compromise.

CHARLES VANHECKE.



ET LES AFFRONTEMENTS DE BOGOTA

L'assaut contre le palais de justice aurait fait une centaine de morts

De notre envoyé spécial

Bogota. — A 15 heures, tout était fini. La bataille du palais de justice et sans doute aussi le processus de paix colombien. Le palais n'était plus qu'une carcasse de béton incendiée qui dégorgeait un à un ses cadavres. Soixante cadavres, peut-être une centaine, dont beaucoup carbonisés. Parmi eux, celui du président de la Cour suprême, principal otage de l'opération commencée vingt-sept heures plus tôt, ainsi que cinq autres magistrats. Dans le dernier carré du désespoir, des guérilleros qui s'étaient ceinturés de dynamite pour n'être pas pris vivants par les soldats : et, dans son bureau, le chef de l'Etat, dont on oubliait la finesse et l'humanité au vu de la boucherie finale, dont il a été inexplicablement le commanditaire.

Comment croire que l'opération a été bien menée ? Les gens du M 19, on les connaît. Ce ne sont ni des fanatiques ni des tueurs. Ils aiment les actions claironnées, celles qui font les gros titres dans la presse. Prendre le palais de justice et demander, contre la liberté des otages, qu'un manifeste soit lu à la radio, que les journaux publient les rapports très officiels de la commission chargée de contrôler le cessez-le-feu signé l'année dernière, ce n'était pas un défi insurmontable. Il y avait place sinon pour la négociation, refusée par principe, du moins pour le louvoiement. Or M. Betancur a préféré la force. Les guérilleros ont été liquidés, mais avec eux plusieurs dizaines d'innocents.

Dès mercredi dans la nuit, on a su que l'affaire se terminerait mal. L'armée, la police ne parlent alors que de donner l'assaut final. Bogota se réveille jeudi dans une ambiance plus tendue que la veille. Le palais a pris feu, sous l'impact des grenades et des tirs croisés. A l'intérieur de la masse de béton, les bois de justice ne sont pas seulement une métaphore : ils ont brûlé facilement.

Les trous de la façade témoignent de la dureté de la bataille livrée pendant la nuit. La « comandante » Violeta n'est plus à son poste. La guérilla, qui a tenu pendant des heures les soldats en respect à un endroit stratégique entre deux étages, a fini, dit-on, par succomber. De temps en temps, on entend exploser de la dynamite. Aux premières heures de l'après-midi, le mouvement se précipite. Les journalistes, regroupés dans une rue latérale au flanc de la cathédrale qui borde la place Bolivar, voient un va-et-vient incessant de brancards. Cet homme qu'on évacue, en chaussettes, inanimé, c'est un conseiller d'Etat. Quelqu'un sort à cloche-pied, un autre à dos d'homme. Les ambulances se relaient. On sait que c'est la fin. Plus d'une trentaine de rescapés auront attendu la dernière heure pour être sauvés. Ils s'en vont, hirsutes, les yeux ravagés par la peur.

« Ça y est, ils sont au troisième étage ! » : le troisième étage, où vient d'arriver la troupe, c'est là que se trouvent Luis Otero et aussi Andres Almarales et tous les responsables du M 19 qui ont mené cette opération suicidaire. Ils ont en leur pouvoir, dans le réduit, moins d'une dizaine de magistrats.

Que se passe-t-il ? La version officielle est faite pour justifier l'action des forces de l'ordre. Andres Almarales, le « dur » de l'organisation, ancien avocat d'une cinquantaine d'années, aurait plaqué contre un mur le président de la Cour suprême, M. Alfonso Reyes Echandia, et il l'aurait tué d'une rafale de mitraillette. Il aurait fait subir le même sort à une femme magistrat. Le double crime aurait été commis, non pas quand tout était perdu, mais aux premières heures de la matinée, c'est-à-dire de sang-froid.

« Les institutions ne se négocient pas »

Ceux qui connaissent le M 19 sont sceptiques. Qui pourra dire comment sont morts les otages, si c'est d'une balle dans la tête ou pendant la tuerie finale ? Le doute est d'autant plus permis que le cadavre d'Alfonso Reyes n'a pas encore été identifié. Il serait méconnaissable, ayant été, comme beaucoup d'autres, carbonisé.

M. Alfonso Reyes était un magistrat progressiste selon certains Colombiens. Il avait mis au point la « loi de pardon » dont ont bénéficié, après l'amnistie, plusieurs guérilleros. Agé de cinquante-trois ans, il n'était président de la Cour suprême que depuis le début de l'année. Mercredi, il avait lancé un appel à la radio pour demander que le feu cesse afin de préserver la vie des prisonniers.

En même temps que le magistrat sont morts plusieurs dirigeants du M-19 responsables de son front urbain. Luis Otero et Andres Almarales, déjà cités, et aussi Alfonso Jaquis ainsi que Vera Grave, une femme « commandant ». La plupart de leurs compagnons, sinon tous (soit une cinquantaine de personnes), ont péri. Le bilan est lourd pour le mouvement. Il ne l'est pas moins pour Betancur.

Le soir, à la télévision, le président a *expliqué qu'il ne pouvait pas* négocier *(« Les institutions ne se négocient pas »)* et qu'il avait consulté beaucoup de monde pendant l'opération : ses prédécesseurs à la présidence et ceux qui aspirent à lui succéder. Il a eu, au passage, une phrase qui est peut-être la clé de l'événement. *« Le gouvernement et l'armée sortent unis de ce drame »*, dit-il. N'est-ce pas parce que l'armée a dicté sa loi ? De l'aveu général, elle n'a jamais cru au processus de paix. Battue en brèche par le M 19, elle ne lui a pas laissé de répit, même après le cessez-le-feu conclu en août de l'an dernier. Il y a fort à parier que dès la prise du palais de justice elle a exigé une intervention rapide et brutale, et que M. Betancur, s'il l'avait voulu, aurait été bien en peine de lui imposer un dialogue avec les insurgés.

Un des aspects inquiétants de la situation colombienne est l'installation des « faucons » de l'armée aux postes de commande, ces dernières années, en riposte au développement de la guérilla. L'un d'entre eux est le général Vega Uribe, ministre de la défense, que les organisations de guérilla qualifient de *« tortionnaire »* et dont elles estiment le départ indispensable à la poursuite *du dialogue*.

Ceux qui analysent l'échec du processus de paix disent volontiers que M. Betancur a été débordé par ces militaires et qu'il n'a pas suffisamment préparé le terrain dans les casernes, ni au Congrès d'ailleurs, ce qui explique, en partie, l'enlisement des réformes considérées par les guérilleros comme indispensables pour pacifier le pays.

Ch. V.

Un communiqué du M 19

SEULEMENT POUR LA VÉRITÉ

Nous avons reçu le communiqué suivant du mouvement de guérilla dit M 19 :

C'est tout ce qu'exigeaient les guérilleros du M 19 qui avaient occupé le palais de justice de Bogota : ils ont donné héroïquement leur vie pour la vérité. Leur unique exigence était qu'on publie les documents officiels gardés secrets par le gouvernement. Des documents qui expriment la vérité sur la rupture du processus de paix en Colombie. M. Betancur et son armée étaient tellement compromis par ces documents que le gouvernement colombien, tout en insultant le nom de son pays, a préféré sacrifier la vie de dizaines de personnes plutôt que de céder aux exigences. Avec ce massacre dans le style des pires dictatures, il a tenté de cacher le sang par le sang. Il a essayé de cacher la vérité par le feu. Qu'il ne se hasarde plus maintenant à prononcer le nom de paix, car le monde entier a pu constater que la paix de Betancur est celle des cimetières érigée sur le cadavre de la démocratie...

ANTONIO NAVARRO,
membre du commandement central du M 19.

A Madrid

LA GUÉRILLA SALVADORIENNE PROPOSE UNE RENCONTRE AU PRÉSIDENT DUARTE

Le président salvadorien, M. Jose Napoleon Duarte, a reçu, mercredi 6 novembre à Madrid, où il effectuait une visite officielle de deux jours, une proposition de rencontre émanant de la guérilla. Par cette initiative, le Front démocratique révolutionnaire (FDR) et le Front Farabundo-Marti de libération nationale (FMLN) souhaitent renouer le dialogue rompu il y a près d'un an. Les deux dirigeants de ces mouvements, *MM. Guillermo Ungo et* Ruben Zamora, ont précisé qu'ils étaient prêts à se rendre à Madrid pour rencontrer M. Duarte.

Au quotidien espagnol *El Pais*, M. Duarte a affirmé qu'il était prêt à renouer le dialogue avec la guérilla si les rencontres pouvaient avoir lieu en privé et loin de son pays. Il a toutefois précisé que le délai était trop court puisqu'il devait regagner la capitale salvadorienne le jeudi 7 novembre. M. Duarte n'a rencontré qu'à deux reprises les dirigeants de la guérilla : le 15 octobre 1984 à La Palma et le 30 novembre de la même année à Ayagualo.

Etats-Unis

L'ÉGLISE MORMONE EN PROIE AU TROUBLE

« La lettre de la salamandre blanche »

Les mormons vont devoir se donner un nouveau chef. Parmi les dirigeants de cette communauté religieuse établie depuis 1847 à Salt-Lake-City (Utah), les noms le plus souvent cités pour succéder à Spencer Kimball, président et prophète de l'Eglise, décédé mardi 5 novembre *(le Monde* du 7 novembre) sont ceux de M. Ezra Taft Benson et Gordon B. Hinckley.

Ancien secrétaire à l'agriculture sous Eisenhower, M. Benson incarne une tendance conservatrice et « fermée ». M. Hinckley appartenant quant à lui à un courant plus *« moderne » au sein de l'Eglise de Jésus-Christ des saints des* derniers jours.

Le décès de Spencer Kimball, qui dirigeait la secte depuis 1973, intervient à un moment où un certain trouble agite les membres de cette communauté connus pour leur discipline et leur goût au travail.

Habituellement fort paisible, la ville de Salt-Lake-City a été secouée à la mi-octobre par trois mystérieuses explosions qui ont tué deux personnes — un ancien évêque de l'Eglise et la femme d'un autre évêque en exercice — et en ont envoyé une troisième, un certain Mark Hofmann, à l'hôpital. Ce dernier pourrait bien d'ailleurs avoir été victime de son propre engin explosif. Il a été en *tout cas inculpé le 31 octobre de* détention illégale d'arme à feu pour avoir été en possession d'un pistolet-mitrailleur Uzi. La même inculpation frappe l'un de ses associés.

L'ange ou les pratiques occultes ?

L'origine de ces attentats meurtriers n'a pas encore été élucidée, mais une opinion assez largement répandue est que, quels qu'en soient les auteurs, ils sont liés à une controverse sur l'histoire des mormons. Au centre de toute l'affaire se trouverait un document connu sous le nom de *la Lettre de la salamandre blanche, écrite* en 1830 par Martin Harris, une figure-clé des débuts de l'Eglise mormone. Cette lettre, qui était considérée comme perdue, a été vendue il y a deux ans par Hofmann à Steve Christensen, l'une des deux victimes des explosions du 16 octobre dernier.

Or ce document est d'une grande importance, car il remet en cause la version présentée par Joseph Smith, le fondateur de l'Eglise, sur les conditions dans lesquelles il aurait eu la révélation de son rôle messianique. Dans sa lettre, Martin Harris affirme ainsi que ce n'est pas par un ange appelé Moroni que fut révélé à Joseph Smith l'emplacement des tables d'or écrites en caractères hiéroglyphiques et contenant le texte sacré du livre des mormons, mais que cette révélation eut lieu à la suite de pratiques magiques et occultes.

C'est donc aux fondements mêmes de l'Eglise que s'attaque Martin Harris.

La controverse n'est pas nouvelle. Mais si le document vendu par Hofmann à Christensen se révélait authentique, elle serait évidemment relancée sur des *bases cette fois plus solides*. Avec un ami, Gary Sheeds (le mari de la seconde victime des attentats du mois dernier), Christensen avait entrepris une expertise afin précisément de déterminer l'authenticité de la lettre en sa possession. Quel était le *résultat* de cet examen ? Qui avait intérêt à faire disparaître Christensen ? *la Lettre de la salamandre blanche* se trouve aujourd'hui entre les mains des enquêteurs du FBI, et les dirigeants de l'Eglise mormone s'en remettent au flair des enquêteurs pour régler cette querelle dans laquelle les théologiens paraissent dépassés par les artificiers.

Pour anecdotique qu'elle soit, cette affaire n'en est pas moins intéressante *dans la mesure où* elle s'inscrit en arrière-plan d'un débat qui se déroule depuis une dizaine d'année, au sein de l'*establishment* mormon,et qui oppose les partisans d'une recherche historique ouverte sur les origines de l'Eglise aux tenants d'une conception plus conservatrice. La dispute a été — peut-être provisoirement — réglée en 1982 lorsque Léonard Arrington, qui dirigeait depuis 1972 le département historique de la communauté, a été écarté de toute responsabilité. L'année suivante les chefs mormons, Ezra Benson en tête, qui prétend aujourd'hui au fauteuil de « président et prophète » de l'Eglise, déclaraient qu'il n'existait *« aucun besoin d'innovation »*.

Cette prise de position marquait véritablement la fin de la période connue sous le nom de « printemps d'Arrington » au cours de laquelle une tentative avait été menée pour réduire l'anti-intellectualisme traditionnel de cette secte, forte de quelque 5,8 millions de membres (dont 3,8 millions aux Etats-Unis) et dont le zèle missionnaire ne se dément pas.

MANUEL LUCBERT.

ASIE

Cambodge

APRÈS LE VOTE DE L'ONU FAVORABLE A LA RÉSISTANCE KHMÈRE

L'ouverture de négociations se heurte à « l'intransigeance de Hanoï et de Pékin »

nous déclare le prince Sihanouk

De notre correspondant

Bangkok. — Le succès remporté aux Nations unies par le gouvernement de coalition du prince Sihanouk (*le Monde* du 7 novembre) aura démontré que les succès militaires ne s'accompagnent pas toujours de victoires diplomatiques. Hanoï, en effet, avait un moment espéré que la chute, au cours de la dernière saison sèche, de la plupart des bases frontalières de la résistance khmère entraînerait l'érosion de la position politique d'un gouvernement qui, selon le Vietnam, ne contrôle plus aucun territoire à l'intérieur du Cambodge.

D'autre part, M. Nguyen Co Thach, ministre vietnamien des affaires étrangères, qui n'a pas jugé utile de venir à New-York, a cependant, fin août, adressé une lettre à de nombreux chefs de missions accrédités auprès des Nations unies, pour leur exprimer sa satisfaction *« devant les derniers développements de la situation en Asie du Sud-Est »*. Le ministre évoquait les progrès accomplis dans la négociation du dossier sur les soldats américains disparus pendant la guerre du Vietnam, auquel Washington accorde, en effet, une grande importance, mais qui est de peu d'intérêt pour le règlement de la crise cambodgienne.

Plus surprenante était l'affirmation que des *« conversations s'étaient engagées entre la République populaire du Kampuchéa* [Phnom-Penh] *et des groupes et des individus de l'opposition khmère en vue de discuter de la réalisation de l'union nationale sur la base de l'élimination de la clique Pol Pot »*. Il ne fut pas très difficile aux diplomates des pays de l'ASEAN (Thaïlande, Malaisie, Singapour, Brunei, Indonésie et Philippines) d'expliquer à leurs collègues que ces mystérieuses conversations n'existaient que dans l'imagination du chef de la diplomatie vietnamienne.

M. Vo Dang Giang, ministre sans portefeuille, qui conduisait la délégation de Hanoï à l'Assemblée générale de l'ONU, nous a expliqué, de son côté, que, *« dans deux ans, le Vietnam serait débarrassé du fardeau cambodgien »*. *« Nous en aurons alors retiré la quasi-totalité de nos troupes, car la résistance est pratiquement éliminée »*, nous a-t-il dit la semaine dernière à New-York, ajoutant : *« Encore que nous devions rester vigilants pour empêcher les infiltrations possibles à partir de la frontière cambodgienne. »*

Par contre, il a affirmé qu'un dialogue était actuellement possible entre Phnom-Penh et la résistance, à l'exception de MM. Pol Pot et Ieng Sary, les deux Khmers rouges les plus connus.

La huitième saison sèche

De son côté, le prince Sihanouk, après avoir nié qu'il existait pour le moment le moindre dialogue secret entre la résistance et le gouvernement de Phnom-Penh, nous a dit une fois de plus son désir d'une véritable discussion entre toutes les factions cambodgiennes, seule garantie de réconciliation, et son souhait d'écouter ce qu'avait à dire l'adversaire. *« Mais, pour l'instant, le Vietnam d'un côté, la Chine et la Thaïlande de l'autre, demeurent intransigeants »*, a-t-il précisé.

Le prince Sihanouk s'est également plaint de l'attitude de certains pays, tels la France et l'Australie, qui *« affirment vouloir nous aider, qui, certes, m'aiment bien et me traitent fort courtoisement, mais qui, à force de vouloir être aimables avec tout le monde, n'accomplissent rien »*. Il reproche notamment à ces deux pays de ne pas accepter la réalité de l'existence des Khmers rouges (*« je ne les aime pas non plus, mais il faut être réaliste! »*), tout comme il se plaint du veto de la Chine contre toute participation à la future vie politique du Cambodge de l'actuel régime de Phnom-Penh. *« Il faut qu'un parti soit à même de représenter les intérêts de Hanoï, sinon le Vietnam ne consentira jamais à négocier »*, a ajouté le prince.

Un diplomate chinois en poste à New-York nous a, de son côté, confirmé la réception de plusieurs messages secrets de Hanoï. *« Les Vietnamiens nous proposent sans cesse d'engager des pourparlers. Nous sommes certainement en faveur d'une discussion sérieuse, mais pas au détriment du Cambodge. C'est pour nous une position de principe sur laquelle nous sommes très fermes »*, a-t-il commenté. Un autre officiel chinois nous a déclaré qu'il en allait de même dans les rapports avec Moscou : *« Nos relations avec l'Union soviétique sont meilleures dans les domaines commerciaux et culturels, mais pas du tout sur le plan politique, en bonne partie à cause de l'attitude de l'URSS, qui soutient inconditionnellement et contribue à l'occupation militaire du Cambodge par le Vietnam. »*

Chaque année, l'approche du débat des Nations unies sur le Cambodge s'accompagne d'activités diplomatiques qui peuvent donner l'illusion que de part et d'autre le temps des concessions et du dialogue est arrivé. Certes, depuis quelques mois, le langage des partis en présence se fait moins intransigeant.

Mais, dans l'immédiat, force est de constater que la huitième saison sèche va commencer. On fait état depuis plusieurs semaines de l'arrivée dans les ports du Cambodge d'un important matériel militaire soviétique. La guerre continue.

JACQUES BEKAERT.

Afghanistan

LA RÉPRESSION D'UNE MUTINERIE DE SOLDATS SOVIÉTIQUES AURAIT FAIT QUATRE-VINGTS MORTS

Une mutinerie sur la base soviétique de Dacht-E-Abdan, dans la province afghane de Kunduz, frontalière de la République soviétique du Tadjikistan, a entraîné des affrontements qui ont causé la mort de quelque quatre-vingts soldats, ont affirmé, jeudi 7 novembre, des Afghans réfugiés au Pakistan. Des soldats tadjiks se sont mutinés à la suite de l'exécution par des officiers russes, début octobre, d'un des leurs, qui avait fait exploser dans l'enceinte de la base une mine fournie par des résistants afghans.

Selon des témoins, les mutins et les autres soldats se sont affrontés pendant un jour, tirant au mortier, à la roquette et à la mitrailleuse. De nombreux véhicules militaires ont été détruits. Les Tadjiks soviétiques partagent la langue, la culture et, le plus souvent, la confession sunnite de la population du Kunduz.

D'autre part, selon Radio-Kaboul, trois cent mille personnes ont manifesté, mercredi 6 novembre, devant l'ambassade des Etats-Unis à Kaboul pour protester contre la politique américaine envers l'Afghanistan et contre son soutien à la résistance islamique.

Enfin, la capitale a récemment été l'objet de plusieurs bombardements nocturnes, ont annoncé cette semaine des sources diplomatiques occidentales à Islamabad.

La principale cible aurait été la base aérienne soviétique, aménagée dans l'enceinte de l'aéroport de Kaboul. Selon les mêmes sources, vingt-huit sur les quatre-vingts camions-citernes d'un convoi transportant du pétrole auraient été détruits à la suite d'une embuscade tendue par la résistance au col de Salang, l'un des points d'accès de la vallée du Panchir, sur la route reliant Kaboul à la frontière soviétique. — *(AFP, AP, Reuter.)*

Inde

La catastrophe de Bophal

UNION CARBIDE NE RETIENT PLUS QUE LA THÈSE DU SABOTAGE

Londres *(Reuter)*. — Un des dirigeants de la compagnie Union Carbide a déclaré, jeudi 7 novembre, que la fuite de gaz à l'usine de Bophal (Inde), qui avait provoqué la mort de plus de deux mille personnes en décembre 1984, avait été *« délibérément provoquée »*. M. Jackson Browning, l'un des vice-présidents de la compagnie, a précisé que les experts d'Union Carbide avaient établi que des inconnus avaient introduit de 456 litres à 912 litres d'eau dans une citerne, provoquant une réaction chimique qui a expliqué la formation d'un énorme nuage mortel au-dessus de l'usine d'insecticides.

En juillet dernier, le président d'Union Carbide, M. Anderson, avait déjà déclaré qu'il ne pouvait pas exclure que la fuite de gaz ait été la conséquence d'un sabotage. M. Browning affirme aujourd'hui qu'*« il ne pouvait s'agir que d'un acte délibéré »*. Il a cependant reconnu que les procédures habituelles de sécurité étaient violées à Bophal depuis juillet 1984, *« pour des raisons que nous n'avons pas encore éclaircies »*, a-t-il ajouté.

Pakistan

« Mon pays connaîtra le chaos si la démocratie n'y est pas rétablie »

déclare Mlle Bhutto

Mlle Benazir Bhutto, fille de l'ancien premier ministre du Pakistan et dirigeante du PPP (Parti du peuple pakistanais, interdit), a confirmé, le jeudi 7 novembre, à Cannes, qu'elle retournerait dans son pays après la levée de la loi martiale promise le 31 décembre par le général Zia Ul Haq. Placée en résidence surveillée au Pakistan le 29 août, Mlle Bhutto a été autorisée à venir témoigner dans le cadre de l'information judiciaire ouverte après la mort suspecte de son frère cadet, Shanawaz, survenue le 18 juillet à Cannes (*le Monde* du 8 novembre). *« Il a été froidement assassiné, a-t-elle affirmé, alors qu'il s'apprêtait à regagner le Pakistan »* pour réorganiser son propre mouvement, Al Zulficar.

De notre correspondant

Cannes. — Au lendemain de sa longue déposition devant un juge d'instruction de Grasse, Mlle Bhutto n'a donné que peu de précisions sur l'enquête en cours concernant la mort de son frère. *« Tout est entre les mains de Dieu et de la justice française »*, a-t-elle déclaré à la presse.

La fille de l'ancien premier ministre pakistanais a cependant réaffirmé qu'*« il ne pouvait s'agir que d'un meurtre »*. *« Mon frère*, a-t-elle ajouté, *devait rentrer au Pakistan en août pour relancer la base de son mouvement. Cette coïncidence entre ce projet et sa mort par empoisonnement est étrange... Il portait en permanence, sur lui, une bouteille de poison qu'il aurait utilisée en cas de situation extrême et, en particulier, si son avion avait été arraisonné par les autorités pakistanaises. Mais il n'avait aucune raison de se donner la mort à Cannes alors qu'il avait une mission à remplir, un rôle à jouer et qu'il n'était nullement dépressif. »*

Mlle Bhutto s'est refusée, par ailleurs, à commenter l'attitude de l'épouse de son frère, Rehana (inculpée, le 23 octobre, de non-assistance à personne en danger) *« par égard pour leur fille de trois ans »*.

Elle s'est longuement expliquée, en revanche, sur les circonstances de son placement en résidence surveillée au Pakistan où elle avait accompagné la dépouille de Shanawaz Bhutto et organisé les funérailles. *« Je devais faire en sorte qu'un hommage soit rendu à mon frère par le peuple pakistanais, quelles qu'en soient les conséquences pour moi.*

» Le général Zia avait déclaré que je pouvais rentrer dans mon pays, que rien ne m'arriverait. Mais j'avais appris en Europe qu'un mandat d'arrêt me concernait. Lorsque je suis arrivée à Karachi, j'ai été interpellée et l'on m'a signifié que si je n'allais pas dans certains quartiers (Malir et Kiari), le mandat ne serait pas exécuté. Quelle garantie avais-je ? Si les autorités ne souhaitaient pas que je me déplace librement dans mon pays, elles auraient dû me le dire clairement. Elles m'ont fait arrêter à mon domicile. En fait, le régime militaire au pouvoir sait qu'il n'a aucun soutien populaire. Son but était de me bâillonner et d'empêcher l'expression de mon parti. »

« Aujourd'hui, poursuit-elle, *le général Zia promet de restaurer la démocratie. Ce n'est qu'une façade. Le Pakistan est livré à la corruption. Il est devenu le centre du commerce de la drogue. Les membres de mon parti m'ont demandé de revenir dans mon pays. Je suis prête à souffrir pour prouver que la démocratie n'existe pas. »*

Interrogée sur son éventuelle candidature aux élections promises par le pouvoir en 1989 ou 1990, Mlle Bhutto a objecté que la date de la consultation était trop lointaine pour qu'elle puisse dire ce qu'elle fera. *« D'ici là, le régime actuel sera-t-il encore en place ? »*

La fille d'Ali Bhutto a d'autre part estimé que *« si la démocratie n'était pas rapidement rétablie, le Pakistan risquerait de connaître le chaos. »* Mlle Bhutto a enfin indiqué que son séjour en Europe n'était justifié que par les besoins de l'enquête concernant la mort de son frère.

GUY PORTE.

Sri-Lanka

DEUX ATTENTATS : QUINZE MORTS

Colombo (Reuter). — Des séparatistes tamouls ont tué, jeudi 7 novembre, au moins quinze personnes lors de deux attaques dirigées contre des civils dans l'est de Sri-Lanka, a affirmé le ministère de la défense. Les incidents les plus graves se seraient produits dans un village cinghalais proche du port de Trincomalee où ont été abattus dix enfants, un vieillard et une femme. Les assaillants ont également incendié quinze habitations.

Quelques heures avant ce raid, des maquisards tamouls avaient fait sauter une mine sous un autocar transportant une vingtaine de personnes dont trois ont été tuées. De nouveaux pourparlers de paix reprenaient au même moment à New-Delhi où des séparatistes tamouls ont rencontré le secrétaire indien aux affaires étrangères, M. Romesh Bhandari, chargé d'une médiation. *(Reuter).*

Corée du sud

● *Kim Dae Jung interdit de manifestation.* — Une centaine de policiers ont bouclé, ce vendredi 8 novembre, les abords de la résidence de M. Kim Dae Jong pour l'empêcher de se rendre à une manifestation de protestation contre les tortures dont seraient victimes des opposants emprisonnés. Depuis son retour d'exil, l'an dernier, l'opposant numéro un au régime du président Chon Doo Hwan a été systématiquement empêché par la police de toute participation publique à des réunions de l'opposition. M. Kim, dont la condamnation à mort pour *« sédition »* en 1980, avait été commuée en vingt ans d'emprisonnement avant qu'il ne soit autorisé à s'exiler aux États-Unis pour *« raisons de santé »*, reste virtuellement interdit de politique. — *(AFP, Reuter.)*

A TRAVERS LE MONDE

ETHIOPIE

Des dizaines de milliers de personnes seraient mortes au cours de transferts

M. Rony Brauman, président de l'organisation humanitaire Médecins sans frontières (MSF), a demandé, jeudi 7 novembre, l'ouverture d'une commission d'enquête sur les programmes de transfert de population en Ethiopie. D'après des témoins, dont des membres de MSF, ces départs *« sont forcés, sous la menace d'armes »*, et les conditions de vie dans les centres de transit sont *« épouvantables »*. Selon l'organisation humanitaire irlandaise Contern, citée par MSF, environ 20 % des personnes déplacées décèdent ou sont décédées à leur arrivée. De son côté, l'hebdomadaire britannique *The Sunday Times* estime que cinquante mille paysans éthiopiens au moins, et peut-être cent mille, sont morts en 1985 à cause du programme de transfert de population organisé par le gouvernement d'Addis-Abeba. *The Sunday Times* a publié, le 3 novembre, un article de son correspondant dans la capitale éthiopienne qui fait référence à des informations confidentielles d'organismes internationaux de secours. Un rapport secret de la Croix-Rouge indiquerait que les conditions de transfert des populations du nord vers le sud ont été *« effroyables »*, et que des dizaines de milliers de personnes sont mortes de malaria dans des marécages. — *(AP, AFP.)*

GUINÉE-BISSAU

L'arrestation de M. Correia a suivi une tentative de coup d'Etat

L'arrestation du vice-président de Guinée-Bissau, M. Paulo Correia, le mercredi 6 novembre (*le Monde* du 8 novembre), était liée à une tentative de coup d'Etat. Citant des sources diplomatiques, plusieurs journaux portugais ont indiqué, jeudi, que les autorités de Bissau ont déjoué un complot visant à renverser le président Joao Bernardo Viera et que *« plus de vingt personnes »* ont été arrêtées. Parmi celles-ci, le commandant d'une brigade de chars, M. Tue Nambanga ; M. Tagme Nawae, commandant de la police militaire, ainsi que le chef du cabinet privé du président de la République. Selon Radio-Bissau, ce coup d'Etat avait été préparé il y a plus d'un an, à l'instigation de M. Paulo Correia et de M. Viriato Rodrigues, juge à la Cour suprême. — *(AP.)*

PHILIPPINES

M. Marcos démissionnerait pour permettre des élections anticipées

Manille. — Pour respecter la procédure légale concernant la tenue d'une élection présidentielle anticipée, prévue le 17 janvier prochain, le président Marcos a annoncé, jeudi 7 novembre, deux mesures d'importance. D'une part, il entend donner prochainement sa démission, conformément à la Constitution qui ne prévoit de consultation anticipée qu'en cas de vacance du pouvoir. D'autre part, il a indiqué que, *« sauf cas d'urgence »*, les forces armées seraient consignées dans leurs baraques cinq jours avant le déroulement du scrutin. Les militaires ont été fréquemment accusés, dans le passé, de manœuvres d'intimidation et de pressions visant à faire voter les électeurs en faveur de M. Marcos ou des candidats de son mouvement. L'opposition, que l'annonce de ces mesures devrait sensiblement rassurer, tout comme les Etats-Unis, n'a pas encore réussi à se mettre d'accord sur le nom d'un candidat. — *(AFP, Reuter.)*

CANADA

La catastrophe d'Air India : deux sikhs inculpés

Vancouver. — La police canadienne a inculpé, jeudi 7 novembre, deux sikhs de délits non précisés dans le cadre de l'enquête sur la catastrophe qui a entraîné la mort de trois cent vingt-neuf personnes à bord du Boeing-747 d'Air India, qui s'était abîmé en juin au large de la côte irlandaise, et sur une explosion ayant causé la mort de deux bagagistes au Japon. Les chefs d'accusation ne seront pas rendus publics avant une audience judiciaire prévue ce vendredi. De source proche de la police, on indique, toutefois, que les deux hommes devraient être mis en cause à propos de l'explosion survenue à l'aéroport de Tokyo-Narita, le même jour que l'accident du Boeing d'Air India. La police a identifié les deux hommes sous les noms de Talwinder Singh Parmar, fondateur du mouvement extrémiste sikh Babar Khalsa, et d'Inderjit Singh Reyat. M. Talwinder Singh Parmar, recherché en Inde pour le meurtre de deux policiers, a acquis la nationalité canadienne en 1975. En mai 1983, il avait été arrêté en Allemagne fédérale et libéré quinze mois plus tard, après l'échec d'une tentative d'extradition apparemment liée au meurtre des policiers indiens. — *(Reuter.)*

LIBYE

Le colonel Kadhafi menace les Etats-Unis

Le colonel Kadhafi a menacé, jeudi 7 novembre, de combattre les Etats-Unis sur leur propre territoire si la Maison Blanche a vraiment l'intention d'œuvrer à sa chute, comme l'assurait récemment le *Washington Post*. *« Si cette affirmation est exacte, alors nous combattrons, nous mènerons une guerre de subversion à l'intérieur même du territoire américain en utilisant tous les moyens dont nous disposons »*, a indiqué le chef de l'Etat libyen à une chaîne de télévision américaine. Dans son édition du samedi 2 novembre, le *Washington Post* indiquait que le président Reagan avait donné son feu vert à la CIA pour une action secrète contre le colonel Kadhafi. Cet article a été suivi d'une série de manifestations anti-américaines en Libye au cours desquelles le drapeau américain a été brûlé, ainsi que les effigies du président Reagan. — *(Reuter.)*

ALLEMAGNE FÉDÉRALE

Le pasteur Kruse à la tête de l'Eglise protestante

Le synode de l'Eglise évangélique ouest-allemande s'est achevé, jeudi 7 novembre à Trèves, par l'élection d'un nouveau conseil central de quatorze membres. Le pasteur Martin Kruse a été élu pour six ans président de ce conseil. Il n'a pas fallu moins de treize tours de scrutin pour parvenir à ce résultat, tant les divergences étaient importantes entre les tendances représentées au synode. Martin Kruse, descendant d'une famille de huguenots français émigrée, est connu pour ses prises de position en faveur d'une coopération étroite avec l'Eglise protestante de RDA et pour son action en faveur des marginaux et des squatters de Berlin-Ouest. Celles-ci lui ont valu l'hostilité de la tendance plus traditionaliste du protestantisme allemand, héritière de la tradition piétiste. Deux représentants de l'Eglise évangélique de RDA assistaient au synode.

politique

La convention nationale du Parti socialiste

Le Parti socialiste réunit, les 9 et 10 novembre à Paris, une convention nationale au cours de laquelle devraient être réglés les derniers litiges sur la construction des listes électorales pour 1986. La seconde partie de cette convention sera consacrée à la mise au point du programme que les socialistes soumettront aux électeurs en mars prochain.

L'élaboration du programme consacre l'entente entre MM. Rocard et Jospin

Cela tient, à la fois, du marathon et de l'équilibrisme. La rédaction du programme socialiste, pour les élections de 1986, prend en compte un nombre impressionnant de paramètres, souvent contradictoires, qui rendent la tâche ardue et ne laissent guère de place à l'improvisation.

Au pouvoir depuis 1981, le PS sait maintenant, pour l'avoir appris à ses dépens, qu'il doit s'interdire les facilités d'écriture dont on use volontiers dans l'opposition. Parti de gouvernement, il ne peut pas proposer une politique de rechange à celle suivie aujourd'hui, sauf à paraître critiquer l'action des ministres issus de ses rangs. Traditionnellement porteur d'espérances, il ne peut pas non plus s'en tenir à un réalisme froid qui lui ferait, notamment, accepter, sans tenter de réagir, le chômage comme rançon inévitable de la modernisation. Parti de débats et de recherches, il doit bien constater que nombre de ses « têtes pensantes » ont d'autres soucis que la réflexion sur un programme.

La démarche adoptée est le reflet de cette situation inconfortable. Mis en forme ces derniers jours (les travaux de rédaction n'avaient guère avancé tant que la « synthèse » au congrès n'était pas acquise) sous la direction de M. Dominique Strauss-Kahn, membre du secrétariat national chargé des études, un premier avant-projet a déjà fait l'objet de remaniements. Il sera encore modifié entre la convention nationale et le comité directeur du 14 décembre (*le Monde* du 8 novembre). Une « version courte » d'une quinzaine de pages a été élaborée qui, après discussions et modifications, sera largement diffusée.

Dans les domaines autres que l'économique et le social, ce programme ne devrait pas prévoir de grandes réformes. Il s'agit plutôt de réaffirmer les valeurs auxquelles sont attachés les socialistes – notamment à propos de l'immigration, – d'approfondir les orientations déjà choisies, de réaliser de nouvelles avancées de la décentralisation.

Les pages consacrées aux questions économiques et sociales sont évidemment les plus « sensibles » et aussi les plus travaillées. Objectif pour la prochaine législature : conserver le même cap économique – la modernisation de l'économie (notamment grâce à un secteur public fort, mais à géométrie variable, et qui pourrait s'associer à des capitaux privés pour la création de PME dans des secteurs économiques à haut risque), – mais l'accompagner plus qu'aujourd'hui d'une préoccupation sociale.

Dans sa version finale, le texte devrait clairement faire de la lutte contre le chômage une priorité pour le PS. Comme le dit l'un des coauteurs du texte, *« la politique menée jusqu'à maintenant a permis de sauvegarder des emplois, il s'agit maintenant d'en créer »*. Les socialistes admettent aujourd'hui que la croissance, à elle seule, ne pourra résorber le chômage et que, à court terme, la modernisation va détruire plus d'emplois qu'elle ne va en créer. Le développement de la formation, le partage du travail, l'aménagement du temps de travail – faire « suer » davantage les machines – ne suffisent pas.

Le programme du PS devrait tenter une synthèse entre l'approche macroéconomique du problème, par la relance du Plan, par un *« keynésianisme à l'échelle européenne »* (par exemple politique de grands travaux) – comme l'a souhaité M. Jospin au congrès de Toulouse – et l'approche locale, décentralisée, par l'économie sociale, etc. Il s'agit, en somme, de tenir les deux bouts de la chaîne, non d'affirmer un choix.

Encourager la prise de risques

Quant à la solidarité, qui doit favoriser la modernisation en assurant sa gestion « sociale », elle s'exprime par deux propositions spectaculaires. D'une part, la *« mutualisation des coûts de la mutation »*, autrement dit, l'attribution d'aides personnelles aux actifs amenés à prendre des risques professionnels (changement de métier, de lieu de travail, création d'entreprises...), dès lors que ces travailleurs exercent leur activité d'origine dans une zone en crise. D'autre part, par l'institution, en contrepartie d'un travail ou d'une formation, d'un supplément de ressources permettant d'arriver à un revenu minimum garanti. Cette mesure avait été introduite, à la demande des rocardiens, dans la motion de synthèse du congrès de Toulouse. Ces mesures de protection et de justice sociale devraient s'accompagner d'une modification *« de l'assiette du prélèvement social pour aller dans le sens d'un prélèvement proportionnel assis sur l'ensemble de revenus perçus par les ménages »* (1). C'est là que l'*« effort le plus important doit porter pour réduire les inégalités »*. La fiscalité devrait, elle aussi, continuer d'être réformée, dans le même esprit.

Bien qu'il convienne, là comme ailleurs, d'attendre la rédaction finale, il est manifeste que M. Michel Rocard devrait retrouver dans ce texte, prises en compte au moins partiellement (2), certaines de ses préoccupations : l'attention portée au social, la volonté d'attaquer le chômage, toutes directions à propos desquelles l'ancien ministre regrette la timidité du gouvernement.

En dépit des désaccords ponctuels sur la méthode ou le calendrier, l'élaboration du programme socialiste pourrait contribuer à consolider la synthèse obtenue à Toulouse entre MM. Jospin et Rocard. On observe aujourd'hui *« une certaine tranquillité »* dans les rapports entre les deux hommes – comme le dit un proche de M. Rocard – que n'explique pas seulement une convergence objective d'intérêts face à M. Fabius. Depuis le congrès de Toulouse, M. Rocard semble en passe de croire à la sincérité de la volonté, manifestée par M. Jospin, de moderniser le PS. Néanmoins, tout peut encore basculer pendant les débats de la convention nationale, si M. Rocard n'obtient pas satisfaction sur la composition des listes législatives et régionales. Là encore, M. Jospin a donné des preuves de sa volonté de synthèse, en rappelant fermement à ceux qui auraient pu l'oublier qu'ils doivent respecter les décisions du congrès.

Celles-ci donnent aux rocardiens 28,5 % des sièges sur les listes régionales, soit leur score national dans les congrès fédéraux.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

(1) Cela signifie que, s'il faut augmenter les ressources de la sécurité sociale, cela devrait se faire par un prélèvement sur tous les revenus et non par une augmentation des cotisations ; et qu'à ressources inchangées, une partie des cotisations pourrait être remplacée par ce prélèvement. Le système actuel est considéré comme dégressif parce qu'une partie des cotisations est plafonnée et parce qu'elle ne pèse pas sur tous les revenus.

(2) Le jugement de fond porté par les rocardiens sur le programme socialiste tiendra notamment compte du traitement de quatre questions : les prélèvements obligatoires, le partage du travail, les « dégâts » de la modernisation, le vieillissement démographique.

Dénationalisations : exploiter Mme Thatcher

Si Mme Thatcher n'existait pas, il faudrait l'inventer. Les mécomptes économiques et sociaux du Royaume-Uni sont bien utiles aux dirigeants socialistes français, qui voudraient en faire un véritable repoussoir. Ils ont donc invité M. John Smith, ancien ministre, aujourd'hui parlementaire, et responsable de l'industrie dans le « cabinet-fantôme » travailliste, à venir s'expliquer directement devant les journalistes français sur les dénationalisations, en compagnie de M. Michel Charzat, membre du secrétariat national.

M. Smith a probablement comblé les désirs de ses hôtes en dressant un tableau accablant de la politique de dénationalisation à l'anglaise. Pour lui, il s'agit, ni plus ni moins, d'une *« exploitation cynique de biens publics pour obtenir des profits privés »*. En outre, *« la caractéristique la plus marquante du gouvernement consiste à utiliser l'argent de ces ventes pour équilibrer ses comptes. Il agit comme une personne qui vendrait son argenterie pour payer son loyer. Ce qui, d'habitude, ne peut être fait qu'une seule fois* (...). *Le résultat de cette politique, c'est l'appauvrissement de la nation. Elle ne possède plus de biens et elle ne pourra plus faire de gains à l'avenir* (...). *L'expérience britannique doit être une leçon pour la France. Le vrai message de la privatisation a été révélé. Vous êtes avertis »*.

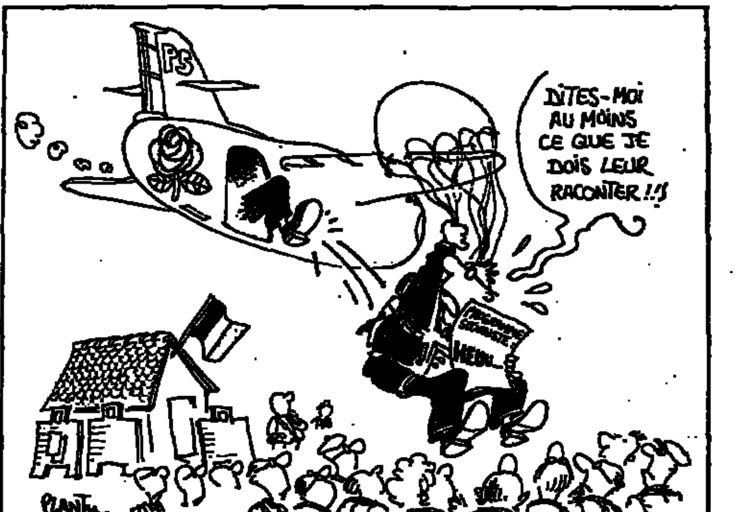
Cette conférence de presse devrait être suivie d'autres initiatives (et d'abord du débat à l'Assemblée nationale, le 19 novembre, où s'exprimeront MM. Fabius et Jospin), afin d'obliger l'opposition à s'expliquer sur un sujet que les socialistes jugent « porteur » pour eux. Ils soulignent que le danger de « défrancisation » de l'industrie, en cas de dénationalisations massives, est réel, compte tenu des possibilités énormes des multinationales comparées aux entreprises française. *« Qu'est-ce qui empêche IBM-France*, a brutalement résumé M. Charzat, *de se payer l'informatique française ? Rien, ou, en tout cas, aucune garantie »*...

J.-L. A.

Ultimes mises au point des listes électorales

L'accord national du 6 juillet, qui répartissait entre les courants du Parti socialiste cent soixante-dix sièges de députés, a subi bon nombre d'accrocs, d'importance variable. Les adversaires du système électoral retenu voient dans ces difficultés une illustration des *« dégâts de la proportionnelle »*, tandis que M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, favorable à la proportionnelle, met en cause la procédure choisie par la direction du parti.

La convention nationale des 9 et 10 novembre devra, d'une part, réparer certains de ces accrocs, et, d'autre part – si un accord peut être trouvé entre le PS et le MRG, – répartir équitablement les nouveaux sacrifices qu'impose l'accueil de candidats radicaux de gauche sur les listes socialistes. Il faut, enfin, faire de la place aux derniers ministres en quête d'un siège. Tant que tous ces points n'auront pas été réglés, il est difficile de se prononcer sur le respect, ou non, des proportions établies par l'accord du 6 juillet, notamment pour la représentation des rocardiens. De ce point de vue, on peut noter quatre points sensibles, parmi les cas non réglés.



PLANTU.

En Gironde, les rocardiens devraient obtenir que M. Pierre Brana passe de la sixième place (où l'avaient mis les militants) à la cinquième, qui n'est cependant pas éligible. Dans le Jura, M. Alain Brune, député rocardien sortant, a été préféré par les militants, comme tête de liste, à M. Jean-Pierre Santa-Cruz (mitterrandiste sortant), à qui l'accord du 6 juillet réservait cette place, alors que M. Brune devenait deuxième de liste dans le Doubs. Cette modification correspond à une revendication des rocardiens. Mais le siège du Jura pourrait être utilisé dans le cadre d'une permutation destinée à accueillir un ministre.

En Seine-Maritime, l'accord de juillet prévoyait un siège pour M. Pierre Bourguignon, rocardien, ou M. Joseph Menga, député néo-rocardien. Le choix entre ces deux députés sortants devait être effectué par M. Fabius, tête de liste dans le département. Depuis, les néo-rocardiens ont rejoint les rocardiens, mais M. Menga s'est rallié à la motion majoritaire, et c'est lui qu'a choisi M. Fabius. Les rocardiens perdent donc un siège. En outre, M. Fabius est assez souvent soupçonné d'avoir, par ce choix, créé délibérément une difficulté.

Enfin, dans le Puy-de-Dôme, M. Maurice Adevah-Pœuf, rocardien depuis le congrès de Toulouse est en concurrence avec M. Maurice Pourchon. (Tous deux sont députés sortants. M. Pourchon est président du conseil régional d'Auvergne.)

D'autre part, on trouvera ci-dessous une liste de difficultés significatives. Cette liste ne prétend pas être exhaustive.

● LE CAS DES « PARACHUTÉS »

L'échec, fréquent, des « parachutages » est symbolisé par l'abandon de M. Bertrand Delanoë, candidat au parachutage dans le Vaucluse, qui a fini par se retirer, tout comme M. Gérard Fuchs (rocardien), dans le Maine-et-Loire. Deux députés parisiens du CERES, Mme Ghislaine Toutain et M. Jean-Paul Planchou, « parachutés » respectivement dans la Marne et en Mayenne, ont été recalés par les militants, alors même que la commission exécutive fédérale (CEF) de leur département s'était conformée à l'accord national (1). La convention nationale des des 9 et 10 novembre devrait remettre M. Planchou et Mme Toutain en situation d'éligibles. Du côté des personnalités extérieures, M. Olivier Stirn a le plus grand mal à s'imposer dans la Manche, et les militants des Alpes-Maritimes ont refusé d'accueillir Mme Huguette Bouchardeau. Ils ont, en revanche, accepté M. Henri Fizsbin).

● LES CAS D'INDISCIPLINE A L'INTÉRIEUR D'UN COURANT

Plusieurs rocardiens n'ont pas accepté l'application de l'accord du 6 juillet, quand celui-ci ne les mettait pas en position éligible : dans le Bas-Rhin, M. Alfred Muller a démissionné du parti et veut mener une liste dissidente ; en Haute-Garonne, M. Gérard Houteer s'est mis en congé du groupe parlementaire et menace de lancer une liste dissidente. Ce serait aussi le cas de certains des membres de l'entourage de M. André Pinçon, maire de Laval (Mayenne), qui envisagent une liste dissidente si la convention nationale remet M. Planchou (CERES) en tête de liste à sa place. Dans les Pyrénées-Atlantiques, M. Henri Prat a soumis aux militants une liste « alternative » qui le mettait en position d'éligible à la place de M. Jean-Pierre Destrade (courant mitterrandiste). Cette liste n'a pas obtenu la majorité des votes des militants.

Dans le Finistère, la situation est plus originale. L'accord du 6 juillet donnait aux rocardiens l'intégralité des sièges éligibles. Par suite d'un désaccord interne, M. Bernard Poignant a été éliminé et remplacé par un mitterrandiste, M. Joseph Gourmelon. La convention ne devrait pas revenir sur ce vote.

A l'inverse, les militants non rocardiens de la fédération de l'Ardèche ont refusé de placer en tête le rocardien Robert Chapuis. Dans l'Indre-et-Loire, les militants mitterrandistes ont préféré, à l'intérieur de leur propre courant, M. Jean Proveux à Mme Christiane Mora. Dans ces deux cas, la convention devrait rétablir les têtes de liste prévues par l'accord du 6.

● LE CAS DES MINISTRES ET SECRÉTAIRES D'ÉTAT

Parmi les ministres et secrétaires d'Etat élus d'un département en 1981, deux ont été mis en difficulté : M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, s'est retiré de la compétition – perdant ainsi son dernier mandat dans la Drôme – pour éviter un éclatement de la fédération. Dans la Vienne, Mme Edith Cresson, ministre du commerce extérieur et du redéploiement industriel, s'est vu préférer comme tête de liste M. Jacques Santrot, maire de Poitiers. Avant même la convention, la tête de liste a été rendue à Mme Cresson. La situation des ministres qui n'étaient pas députés sortants et qui souhaitaient être élus en 1986 était évidemment la plus difficile, puisqu'elle imposait, le plus souvent, un « parachutage ». La situation de ces ministres fait partie des derniers cas qui doivent être tranchés par la convention.

Le « parachutage » dans l'Yonne de M. Henri Nallet, ministre de l'agriculture – qui aurait préféré la Manche – semble probable, comme celui, dans le Loir-et-Cher, de M. Jack Lang. Mme Huguette Bouchardeau se verrait proposer la deuxième place d'un département de l'Ouest. A force d'obstination, Mme Roudy serait en train d'obtenir, avec l'appui des militants, un siège dans les Hauts-de-Seine, malgré un premier vote hostile de la Commission exécutive fédérale (CEF).

● LE CAS DES FEMMES

Sous l'impulsion de Mme Yvette Roudy, ministre des droits de la femme, qui était elle-même à la recherche d'un siège de député, un mouvement de contestation de l'accord du 6 juillet s'est développé, mouvement auquel ont participé les femmes ministres. Le congrès a décidé que toutes les femmes députés sortantes seraient placées en position éligible, soit sur une liste législative, soit sur une liste régionale. Selon des pointages établis par Mme Véronique Neiertz, député de Seine-Saint-Denis, deux femmes parlementaires ne sont, pour le moment, éligibles nulle part : Mme Paulette Nevoux (Val-de-Marne) et Mme Nelly Commergnat (Creuse), ancienne suppléante de M. André Chandernagor. Dix femmes sont en position éligible sur une liste législative. Sept autres devraient l'être à l'issue de la convention.

Dans plusieurs cas, des femmes, classées comme éligibles ou comme têtes de liste par l'accord du 6 juillet, ont été reculées ou éliminées par les militants. (C'est notamment le cas de Mme Cresson dans la Vienne, de Mme Mora dans l'Indre-et-Loire, de Mme Toutain dans la Marne, de Mme Soum dans les Pyrénées-Orientales.)

J.-L. A.

(1) Selon la procédure retenue pour la désignation des candidats, les commissions exécutives fédérales des départements établissent une liste soumise au vote des militants. Cette liste devient celle de la fédération, sauf si une liste « alternative » obtient la majorité des suffrages des militants.

POLITIQUE

Situations 86

DANS LA MAJORITÉ

CALVADOS : M. Henri Delisle ne veut pas de la troisième position

De notre correspondante

Caen. — Si dans le Calvados la contestation de la fédération socialiste n'a pas l'ampleur de celle de la Manche, la constitution des listes pour les élections législatives et régionales a pourtant fait naître bien des discussions.

Dans ce département, où François Mitterrand avait obtenu 50,4 % des suffrages en 1981, le PS peut compter au moins sur deux sièges aux législatives. Une perspective qui ne réjouit pas M. Henry Delisle, député sortant et conseiller général.

Placé en troisième position sur la liste proposée par la commission exécutive au vote des militants, M. Delisle est devancé par MM. Louis Mexandeau, ministre des PTT, et André Ledran, conseiller général, maire de Ouistreham et secrétaire de la fédération.

Premier élu socialiste à entrer au conseil général en 1970, secrétaire national du PS en 1973, député de Lisieux en 1981, maire de Mézidon jusqu'en 1983, M. Delisle a adressé une lettre interne aux militants. Un appel à la base en quelque sorte, pour expliquer ce qu'il estime être *« un désaveu »* de son action et revendiquer la deuxième place.

La constitution de la liste pour les régionales a également donné lieu à un débat, public cette fois. M. André Paysant, rocardien, conseiller municipal de Caen, qui ne figure pas sur la liste que mènera M. Louis Mexandeau, a manifesté son mécontentement par voie de presse en publiant une déclaration.

Candidat à la candidature aux régionales, M. Paysant souhaitait exposer sa position aux militants. Mais, selon lui, le secrétariat fédéral lui a refusé d'accéder au fichier du parti. Une discrétion toujours de rigueur à la fédération, surtout à la veille de la convention nationale.

P. M.

ALPES-MARITIMES : les partisans de M. Lang mis en minorité

De notre correspondant régional

Marseille. — Les sections socialistes des Alpes-Maritimes ont approuvé à une large majorité (75,04 % des suffrages exprimés) la liste pour les élections législatives qui leur a été soumise par la commission exécutive fédérale. Cette liste sera conduite par M. Jean-Hugues Colonna, député sortant de la troisième circonscription, qui est suivi, à la deuxième place, par le communiste critique Henri Fiszbin. Les militants ont ainsi tranché, sans équivoque, le débat qui s'était ouvert, ces dernières semaines, sur une éventuelle candidature du ministre de la culture, M. Jack Lang (*le Monde* du 6 novembre). Leur vote désavoue, en particulier, l'action menée par les néo-rocardiens, qui avaient pris ouvertement position en faveur de M. Lang avec quelques membres du CERES et certains mitterrandistes. Seules les sections de Menton, de Cagnes-sur-Mer et une section d'entreprise (SNCF) se sont prononcées contre la liste Colonna.

La liste pour les élections régionales, conduite par l'autre député sortant du département, M. Francis Giolitti, ancien suppléant de M. Max Gallo, n'a recueilli, en revanche, que 61,39 % des voix. Ce résultat paraît traduire, en l'occurrence, des conflits internes aux rocardiens et au CERES portant sur la candidature de membres de ces courants en position d'éligibles, ainsi que des problèmes de répartition géographique. La composition de la liste pourrait être modifiée lors de la prochaine convention nationale du PS.

« L'affaire Lang », qui a provoqué de sérieux remous au sein de la fédération, devrait avoir des suites disciplinaires. Le premier secrétaire fédéral, M. Patrick Mottard, a annoncé, en effet, que plusieurs militants auraient à répondre de « graves manquements » aux règles du parti.

G. L.

EURE : M. Loncle, tête de liste

M. François Loncle conduira la liste du Parti socialiste aux prochaines élections législatives. Les militants avaient à choisir entre le député sortant, maire de Brionne, membre du PS depuis 1981, et un autre député sortant, lui aussi mitterrandiste, M. Claude Michel. A 80 %, ils ont préféré M. François Loncle. M. Claude Michel occupera la troisième place. La deuxième place revenant à M. Freddi Deschaux-Beaume (rocardien), autre député sortant. Le PS, qui détenait depuis 1981 les quatre sièges du département, espère avoir deux élus sur les cinq députés à désigner en mars prochain.

DANS L'OPPOSITION

EURE : la base du RPR déplore le parachutage de M. Jean-Louis Debré

De notre correspondant

Evreux. — *« Les gaullistes sont des gens disciplinés »*, assure le secrétaire départemental RPR de l'Eure. Mais, incontestablement, la base grogne. Et les colleurs d'affiches se déclarent prêts à rendre leurs pinceaux plutôt que de couvrir le département du portrait de Jean-Louis Debré.

C'est le fils de l'ancien premier ministre que, finalement, Jacques Chirac a choisi comme tête de liste de son parti pour les législatives. Or, on lui aurait préféré un visage plus local. Celui d'un autre *« fils »* par exemple : Bernard Tomasini.

Donné favori, le conseiller général des Andelys a dû finalement s'incliner. Il portera le numéro 2, ce qui ne lui laisse pratiquement aucun espoir de siéger à l'Assemblée nationale. Sauf si, bien sûr, des responsabilités gouvernementales étaient confiées au numéro un, juge d'instruction spécialisé dans les dossiers de terrorisme et de grand banditisme et adversaire farouche de Robert Badinter. Mais on n'en est pas encore là...

Il est parachuté, Jean-Louis Debré, même s'il s'en défend : *« J'ai des attaches familiales dans ce département »*, plaide-t-il. Les militants n'oublient pas sa précédente « descente » dans l'Eure : candidat — déjà — aux législatives en 1978, il avait été largement devancé dès le premier tour par Pierre Monfrais, le « dauphin », à l'époque, du prince Louis de Broglie.

Auparavant, il s'était déjà fait les dents dans le Pas-de-Calais contre un communiste — *« des gens que je n'aime pas »* — sans plus de succès. Et ces deux échecs n'en font pas, aux yeux de la base, une locomotive permettant d'espérer rafler deux des cinq sièges en compétition en mars. L'UDF, selon les sondages, aura deux députés, le RPR 1 et le PS 1.

Le cinquième siège, le RPR en rêvait. *« Mais*, assure un des leaders RPR de l'Eure, *la décision de Paris renforcera le score de l'UDF* (sa liste est conduite par Ladislas Poniatowski). *Et surtout, elle fait la part belle au Parti socialiste, qui a, plus que jamais, des chances de disposer d'un second élu. »*

Enfin, rappelons que le département compte un quatrième « fils » engagé dans la carrière politique : Victor-François de Broglie, conseiller général de Rugles, qui figurera peut-être aussi sur la liste RPR.

D. L.

LOIRE-ATLANTIQUE : deux femmes éligibles derrière M. Guichard

Alors que M. Olivier Guichard (RPR) ne faisait pas mystère de sa préférence pour un jeune conseiller général nantais, M. Le Ridant, en cinquième position sur la liste de l'opposition unie, le comité central du RPR a imposé à cette même place une femme, Mlle Elisabeth Hubert, médecin, conseillère municipale de Nantes. Respectant l'alternance RPR-UDF, la liste conduite par l'ancien ministre est composée des quatre députés sortants (dans l'ordre : MM. Guichard, Maujouan du Gasset, Richard et Hunault), auxquels s'ajoute donc Mlle Hubert, qui est suivie d'une autre élue nantaise, Mme Monique Papon (UDF), vice-présidente du conseil général et adjointe au maire de Nantes.

Ces deux femmes de la liste d'opposition sont candidates à un rang éligible.

Elles seront sans aucun doute les deux seules femmes à être élues députés du département, dans la mesure où la liste socialiste — conduite par M. Jean-Marc Ayrault, maire de Saint-Herblin — ne présente pas de femme aux quatre première places, les seules susceptibles d'être prises par la gauche en mars 1986. — *(Corresp.)*

SEINE-MARITIME : M. Rufenacht (RPR) n'exclut pas la possibilité de faire liste à part

M. Antoine Rufenacht, conseiller général RPR et ancien secrétaire d'Etat, juge *« inacceptable »* la composition de la liste d'union de l'opposition mise au point par les états-majors de l'UDF et du RPR et qui lui octroie la sixième place, le représentant RPR de Dieppe, M. Jean Louis Bourlanges, se voyant attribuer la dixième place.

Dénonçant le *« déséquilibre »* en faveur de Rouen et des zones rurales au détriment de la ville du Havre dont il est l'élu, M. Rufenacht a précisé, lundi 21 octobre, qu'il revendiquait la 2e ou la 4e place sur la liste d'opposition.

Il a ajouté que si sa demande n'était pas acceptée par les instances nationales du RPR il en tirerait *« toutes les conséquences »* et n'a pas exclu la possibilité d'une seconde liste d'opposition.

Publication judiciaire

La première chambre du Tribunal de grande instance de Paris a, par jugement du 15 mai 1985, condamné les journalistes Jean-Marie CAVADA, Henri CHAMBON, Jacques-Olivier CHATTARD et Michel THOULOUZE à payer UN FRANC de dommages-intérêts à l'ASSOCIATION DES PARENTS ADOPTIFS D'ENFANTS COLOMBIENS, en réparation du préjudice moral par elle subi à la suite d'un reportage consacré à l'adoption des enfants colombiens sous le titre : « Adoption : la filière colombienne », diffusé le 16 septembre 1981, à 20 h 30, dans l'émission « Les mercredis de l'information ».

L'UDF a désigné ses chefs de file dans quatre-vingt-dix départements

Au terme de plus de huit heures de négociation, les responsables de l'UDF, réunis en bureau politique jeudi 7 novembre sont parvenus à trouver un accord sur les noms de leurs têtes de liste et chefs de file dans quatre-vingt-dix départements métropolitains. Les cas de six départements demeurent réservés (Aude, Corrèze, Gard, Haute-Garonne, Isère, Seine-et-Marne), notamment pour des questions d'accord sur l'ordre de présentation des candidats.

L'UDF devrait conduire des listes d'union dans dix-neuf départements, des listes séparées dans quarante et un autres. En l'état actuel des négociations, le PR obtient quarante-cinq têtes de liste ou chefs de file, le CDS trente et un, les radicaux cinq, le PSD un et les adhérents directs six. Si l'on prend en considération les candidats désignés pour être numéro numéro deux, trois ou numéro quatre, le PR passe à cinquante-cinq, le CDS à quarante et un, les radicaux à sept, les Clubs à deux, le PSD à trois et les adhérents directs à dix, auxquels il faut ajouter deux apparentés UDF (MM. Robert Hersant et Raymond Barre).

En publiant cette liste de candidats, l'UDF n'a pas voulu préciser quelles étaient les listes d'union et les listes séparées. Elle veut croire que l'union pourra être réalisée dans quelques départements supplémentaires (Allier, Aube, Doubs, Indre-et-Loire, Lot, Marne, Pyrénées-Atlantiques, Bas-Rhin, Haute-Saône, Saône-et-Loire, Vienne, Territoire de Belfort).

M. Jean Lecanuet a notamment renouvelé au nom de l'UDF sa «*proposition que des listes d'union soient constituées dans le plus grand nombre de départements. Une majorité de Français souhaitent l'union : elle reste une des conditions nécessaires pour assurer le redressement de la France*», a-t-il expliqué. Le président de l'UDF a insisté aussi sur la volonté de l'UDF de rétablir le scrutin majoritaire, une question sur laquelle les différentes composantes de l'UDF restent divisées entre les partisans d'un retour à un tel scrutin et ceux qui jugent préférables quelques correctifs proportionnels.

Les responsables de l'UDF devraient à nouveau se rencontrer la semaine prochaine pour trancher les cas réservés et poursuivre la répartition des sièges éligibles entre les différentes composantes pour lesquelles les seuils planchers qui avaient été fixés (*le Monde* du 8 novembre) n'ont pas encore été atteints.

C. F.-M.

TÊTES DE LISTES

LISTES D'UNION

Aisne. — André Rossi (rad.), a.d., a. min., d. Ass. eur., c.g., m. de Château-Thierry.

Hautes-Alpes. — Pierre Bernard-Reymond (CDS), d. Ass. eur., c.g.

Calvados. — Michel d'Ornano (PR), d., prés. c. rég., prés. c.g.

Cher. — Jean-François Deniau (PR), a.d., a. min., d. Ass. eur., c. rég., prés. c.g.

Côtes-du-Nord. — Sébastien Couepel (CDS), a.d., c.g.

Gers. — Aymeri de Montesquiou (rad.), c.g., m. de Marsan.

Jura. — Gilbert Barbier, a.d., c. rég., m. de Dôle.

Haute-Loire. — Jacques Barrot (CDS), d., a.min., c.rég., prés. c.g.

Lot-et-Garonne. — Paul Cholet (CDS), c. rég., c. g., adj. m. d'Agen.

Lozère. — Jacques Blanc (PR), d., a.min., c.rég., c.g., m. de La Canourgue.

Haute-Marne. — Charles Fèvre (PR), d., c.rég., c.g., m. d'Arc-en-Barrois.

Meuse. — Gérard Longuet (PR), a.d., d. Ass. eur., c. g.

Morbihan. — Raymond Marcellin (PR), d., a. min., prés. c. rég., prés. c.g.

Nièvre. — Hervé de Charette (PR), c.m. de Nevers.

Puy-de-Dôme. — Valéry Giscard d'Estaing (PR), d., a. prés. de la République, c. rég., c. g.

Hautes-Pyrénées. — Pierre Bleuler (CDS), c. g., m. de Lannemezan.

Seine-Maritime. — Jean Lecanuet (CDS), sén., a. min., d. Ass. eur., c. rég., prés. c. g., m. de Rouen.

Deux-Sèvres. — Albert Brochard (CDS), d., c. rég., c. g.

Yonne. — Jean-Pierre Soisson (PR), d., a. min., c. rég., c. g., m. d'Auxerre.

LISTES SÉPARÉES

Ain. — Charles Millon (PR), d., c. rég., c. g., m. de Belley.

Allier. — Jacques Lacarin (PR), c. rég., c. g., m. de Vichy.

Alpes de Haute-Provence. — Jean Cabanne, c. g., m. de Manosque.

Ardèche. — Jean-François Michel (CDS), m. de Vernoux-en-Vivarais.

Aube. — Pierre Micaux (PR), d., c. rég., c. g., m. de Vendeuvre-sur-Barse.

Bouches-du-Rhône. — Jean-Claude Gaudin (PR), d., c. rég., c. g., m. d'ardt.

Charente-Maritimes. — Dominique Bussereau (PR), c. g.

Haute-Corse. — Jean Baggioni (PR), c. g.

Doubs. — Michel Jacquemin (CDS), président de la chambre de commerce.

Eure. — Ladislas Poniatowski (PR), c. g., m. de Quillebeuf.

Eure-et-Loire. — Maurice Dousset (PR), d., prés. c. g.

Hérault. — Willy Dimeglio (PR), c. g.

Ille-et-Vilaine. — Pierre Méhaignerie (CDS), d., a. m., c. rég., prés. c. g., m. de Vitré.

Indre-et-Loire. — Raymond Lory (CDS), c. g., m. de Joué-les-Tours.

Loir-et-Cher. — Jean Desanlis (CDS), d., c. rég., c. g.

Lot. — Pierre Mas (CDS), c.g.

Marne. — Bernard Stasi (CDS), d., a. min., prés. c. rég., m. d'Epernay.

Meurthe-et-Moselle. — Marcel Bigeard, d., a. min., c. rég.

Moselle. — Jean Seitlinger (CDS), d., c. rég., c. g., m. de Rohrbach-les-Bitche.

Nord. — Georges Delfosse (CDS), d., c. rég., c. g., m. de Lambersart.

Pas-de-Calais. — Philippe Vasseur (PR), chef du service écon. du *Figaro*.

Pyrénées-Atlantiques. François Bayrou (CDS), c. rég., c. g., c.m. de Pau.

Bas-Rhin. — Adrien Zeller (CDS), d., c. rég., c.g., m. de Saverne.

Haut-Rhin. — Jean-Paul Fuchs (CDS), d., c. rég., c. g., adj. m. de Colmar.

Rhône. — Raymond Barre (app. UDF), d., a. premier ministre, c. rég.

Haute-Saône. — Pierre Chantelat (PR), a. d., c. rég., c. g., m. de Vesoul.

Saône-et-Loire. — René Beaumont (PR), c. rég., prés. c. g., m. de Varennes-Saint-Sauveur.

Haute-Savoie. — Jean Brocard (PR), d., c. rég., c. g., m. d'Annecy-le-Vieux.

Tarn. — Albert Mamy (PR), c. g.

Var. — François Léotard (PR), d., c. rég., c.g., m. de Fréjus.

Vaucluse. — Maurice Charretier (PR), a.d., a. min., m. de Carpentras.

Vienne. — Jean-Pierre Abelin (CDS), a.d., d. Ass. eur., c.g.

Vosges. — Hubert Voilquin (PR), a.d., m. de Vittel.

Belfort. — Jacques Bichet (PR), c.g.

Paris. — Jacques Dominati (PR), d., a.m., c. rég., m. du 3e arrond. de Paris.

Yvelines. — Paul-Louis Tenaillon (CDS), c. rég., prés. c.g.

Essonne. — Michel Pelchat (PR), c. rég., c.g.

Hauts-de-Seine. — Charles Deprez (PR), d., c. rég., c.g., m. de Courbevoie.

Seine-Saint-Denis. — Didier Bariani (rad), c.g., a.d., m. du 20e arrond. de Paris.

Val-de-Marne. — Alain Griotteray (PR), a.d., c.g., m. de Charenton-le-Pont.

Val-d'oise. — Jean-Philippe Lachenaud, c.g., m. de Pontoise.

Chefs de files

Alpes-Maritimes. — Louise Moreau (CDS), d., c. rég., m. de Mandelieu-la-Napoule.

Ardennes. — Claude Goasguen (CDS), c. de Paris.

Ariège. — Francis Rouquet (CDS), m. de Pamiers.

Aveyron. — Jean Briane (CDS), d., c. rég.

Cantal. — Jean Julhe (PR), m. de Saint-Flour.

Charente. — Georges Chavanes, (CDS), a.prés. du CES de Poitou-Charentes.

Corse-du-Sud. — José Rossi (PR), c. rég., prés. c.g.

Côte-d'Or. — Gilbert Mathieu (PR), d., c. rég., c.g.

Creuse. — Serge Cléret (PSD), c.g., m. d'Evaux-les Bains.

Dordogne. — Elie Marty (PR), c.g.

Drôme. — Jean Mouton (CDS), c.g., m. de Pierrelatte.

Finistère. — Jean-Yves Cozan (CDS), c.g.

Gironde. — Aymar Achille-Fould (CDS), a. sec. d'E., a.d., c. rég., c.g. m. de Saint-Laurent-de-Médoc.

Indre. — Hubert Bassot (PR), a.d. (Orne).

Landes. — Alain Bloch (rad), c. de Paris.

Loire. — Pascal Clément (PR), d., c. rég., c.g., m. de Saint-Marcel-de-Félines.

Loire-Atlantique. — Joseph-Henri Maujoüan du Gasset (PR), d., c. reg., c. g., m. de Gorges.

Loiret. — Jacques Douffiagues (PR), a. d., c. rég., c. g., m. d'Orléans.

Maine-et-Loire. — Maurice Ligot, d., a. sec. d'E., c. reg., m. de Cholet.

Manche. — Jean-Marie Daillet (CDS), d., c. rég.

Mayenne. — François d'Aubert (PR), d., c. rég., c. g.

Oise. — Robert Hersant (app. UDF), a. d., d. Ass. eur., PDG de Socpress et de la Société du *Figaro*.

Orne. — Francis Geng (CDS), d., c. rég., c. g., m. de Bellême.

Pyrénées-Orientales. — Jacques Farran (PR), c. g., prés. chambre de commerce et d'industrie.

Sarthe. — Georges Bollengier-Stragier (PR), c. rég., c. g., m. de Coulaines.

Savoie. — Gratien Ferrari (PR), m. d'Aix-les-Bains.

Somme. — Gilles de Robien (PR), c. m. d'Amiens.

Tarn-et-Garonne. — André Garrigue (PR), c. g.

Vendée. — Philippe Mestre, d., c. rég., c. m. de La Roche-sur-Yon.

Haute-Vienne. — Henri Bouvet (rad.), c. m. de Limoges.

Dans cette liste des chefs de file de l'UDF figurent aussi les noms de quelques personnalités placées en deuxième, troisième et même quatrième positions sur des listes UDF : Eure : Philippe Pontet (clubs), c. g. ; Ille-et-Vilaine : Alain Madelin (PR), d., c. reg. ; Loire : Henry Bayard (PR), d., c. reg. ; Haute-Loire : Jean Proriol (PR), d., c. reg. ; Loire-Atlantique : Xavier Hunault : , d., c. rég., m. de Chateaubriand ; Lozère : Adrien Durand (CDS), d., c. rég. ; Maine-et-Loire : Edmond Alphandéry (CDS), d., c. rég. ; Jean Bégault, d., c. rég. ; Mayenne : Roger Lestas (PR), d., c. rég. ; Meurthe-et-Moselle : André Rossinot (rad.), d., c. rég., m. de Nancy ; René Haby (PR), d., a. min., c. rég. ; Morbihan : Loïc Bouvard (CDS), d., c. rég. ; Aimé Kerguéris (PR), d., c. rég. ; Pyrénées-Atlantiques : Alain Lamassoure (clubs) ; Hautes-Pyrénées : Gérard Trémège (PR) ; Bas-Rhin : Emile Koehl (CDS), d., c. rég. ; Jean-Marie Caro (CDS), d., c. rég. ; Germain Gengenwin (CDS), d., c. rég. ; Haut-Rhin : Joseph Klifa (PSD), m. de Mulhouse ; Rhône : Alain Mayoud (PR), d., c. rég. ; Jean Rigaud, d., c. rég. ; Francisque Perrut (PR), d., c. rég. ; Haute-Savoie : Bernard Bosson (CDS), m. d'Annecy ; Claude Birraux (CDS), d., c. rég. ; Deux-Sèvres : Jeannine Lucas (rad.), c. g. ; Paris : Georges Mesmin (CDS), d., c. rég., m. du 16e arrond. ; Gilbert Gantier (PR), d., c. rég. ; Paul Pernin (CDS), d., c. rég., m. du 12e arrond. ; Hauts-de-Seine : Florence d'Harcourt, d., c. rég. ; André Santini (PSD), m. d'Issy-les-Moulineaux.

« LA RÉPUBLIQUE AU ROI DORMANT », un livre de Bertrand Renouvin

Paradoxe

« Crise des idéologies, sclérose des partis, faillite des programmes, absence de projets, tout indique que la politique doit être repensée... » Repenser la politique, c'est poser la question du pouvoir et de sa légitimité, mais c'est aussi, et surtout, pour Bertrand Renouvin, qui anime la Nouvelle action royaliste (NAR) et qui fut, en 1974, candidat à l'élection présidentielle, s'interroger sur cette forme de pouvoir qu'est la monarchie et sur ce qui, écrit-il, *« demeure vivant : le fait et l'idée monarchique »*.

La République au roi dormant, ce pourrait être un livre d'aventures. Aventures mêlées d'hommes qui se réclament d'un prince proche ou lointain, qui se divisent au nom de fidélités, d'héritages différents, qui peuvent céder à une *« nostalgie réactionnaire »* et se placer à l'extrême droite de l'échiquier politique ou choisir M. Mitterrand, au terme d'une *« révolution »* intellectuelle qui accentue les divergences entre les projets politiques.

Aventure plus singulière aussi de ceux qui, avec Bertrand Renouvin, ont choisi, après avoir subi *« le choc décisif de mai 1968 »*, de se séparer de la Restauration nationale, *« engluée à droite »* et *« inconsciemment stalinienne »*, de récuser peu à peu la doctrine maurrassienne avant de trouver en François Mitterrand le digne successeur, selon eux, du général de Gaulle, assumant après le *« fâcheux intermède giscardien »* la monarchie... républicaine.

Livre d'aventures mais aussi livre témoignage de cette recherche d'une *« réconciliation »*, par-delà les apparences et les dogmes, entre la République et la monarchie.

Pour mener à bien cette tâche, Bertrand Renouvin a lu et relu les écrits des libéraux (Tocqueville ou Benjamin Constant), des catholiques sociaux du dix-neuvième siècle qui ont réfléchi sur l'organisation du pouvoir ; il a engagé un dialogue avec des intellectuels et des historiens et s'est interrogé avec eux sur la continuité du fait monarchique dans les institutions de la Ve République.

Pour couper court à cette idée que la monarchie appartient au passé et serait condamnée par *« le mouvement de l'histoire »*, il en appelle à l'expérience des pays voisins de la France qui, telles l'Espagne, la Grande-Bretagne, la Belgique ou la Hollande, ont su *« préserver »* la monarchie et montrer, selon l'auteur, que *« le pouvoir monarchique donne vie et sens à la communauté qu'il préside »*.

Au terme de ces lectures et de ces réflexions, Bertrand Renouvin juge qu'un *« retour »* est possible à *« l'idée première »* de la République, qui ne serait pas *« un concept idéologique »* signifiant *« l'absence ou le contraire de la monarchie »* selon une conception née de la Révolution française et la plus communément admise, mais *« la chose publique, le bien commun qui ne contient ni ne détermine aucune forme spécifique de gouvernement »*.

Légitimant ainsi son interrogation sur la capacité de la monarchie à incarner la *res publica*, l'auteur va jusqu'au bout de sa logique, qui le conduit à vouloir que s'achève l'œuvre entreprise par le général de Gaulle, qui a su, dit-il, donner aux institutions de la Ve République un esprit monarchique et qui aurait *« formé le projet »* d'une candidature du comte de Paris à l'élection présidentielle de 1965.

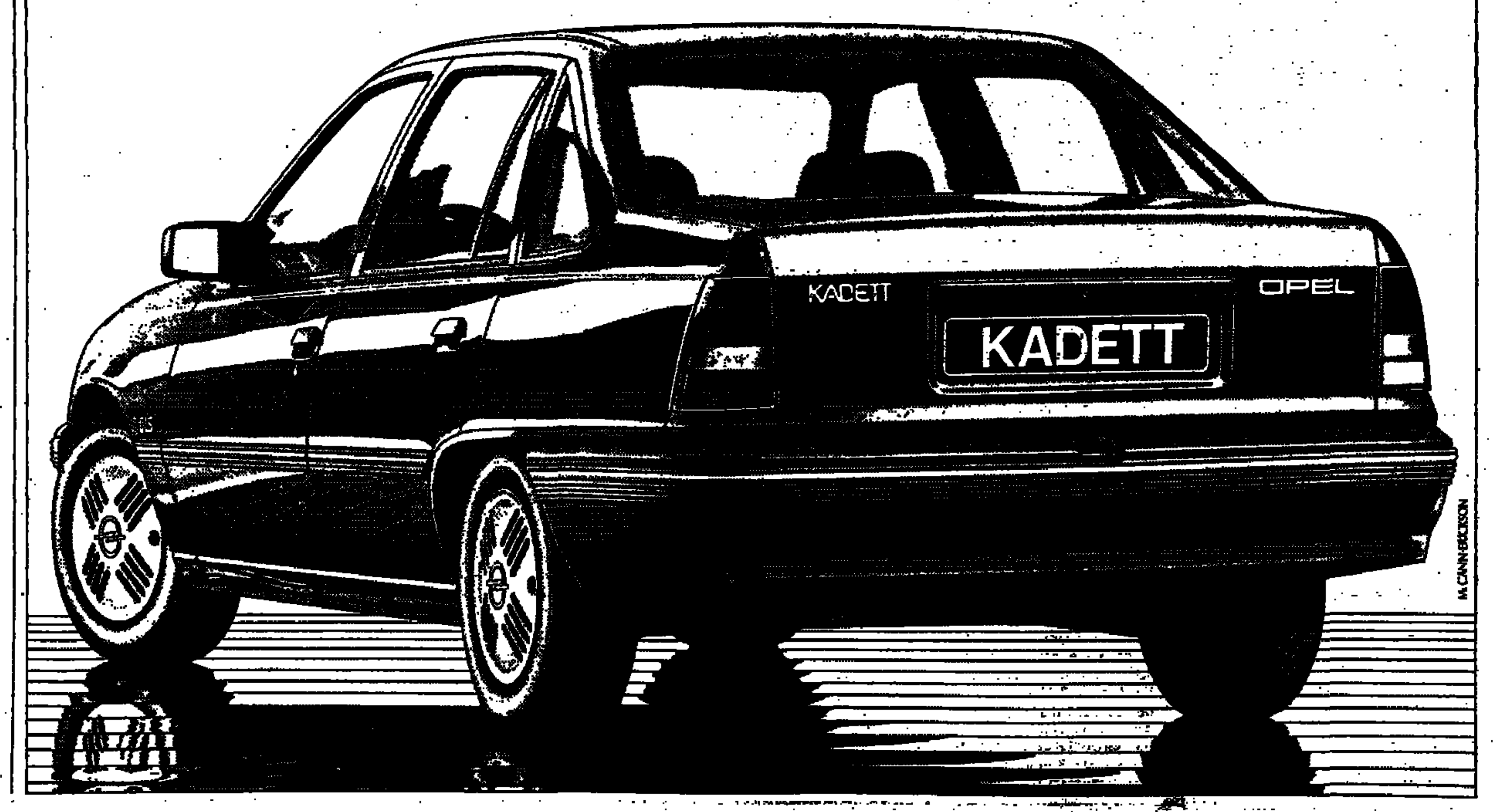
Il faut *« royaliser la présidence »* pour *« couronner la démocratie »*, écrit-il. Et d'expliquer : *« Notre loi fondamentale demande un garant pour elle-même ; il ne saurait être changeant et fragile, contestable et souvent contesté. Notre loi fondamentale exige du chef de l'Etat l'arbitrage : il suppose l'indépendance à l'égard de tous, que seule la succession héréditaire permet. »*

« Notre loi fondamentale commande à son arbitre, aujourd'hui théorique, d'assurer la continuité de l'Etat : pas d'autre solution que de poser pour ce faire une règle de succession qui échappe au temps et exclu le jeu des ambitions rivales. Notre loi fondamentale veut enfin que l'indépendance nationale et l'intégrité du territoire soient préservées ; le recours à l'héritier de ceux qui ont fondé la nation et sa libre existence est à cet égard la meilleure garantie. »

Alors *« la monarchie serait République »*, le roi aurait éveillé la République à elle-même, et c'en serait fini de la *« République au roi dormant »*. Pour favoriser ce réveil, Bertrand Renouvin invoque la mémoire et le comportement du général de Gaulle, et il en appelle implicitement à l'actuel chef de l'Etat. Il doit à ce dernier de siéger au Conseil économique et social. Il ne désespère pas de figurer sur une liste socialiste aux élections législatives de mars 1986. Ce n'est pas le moindre paradoxe de cette analyse, de cette ambition et de celui qui la nourrit.

C. F.-M.

★ *La République du roi dormant*, de Bertrand Renouvin, Hachette, 261 p., 75 F.



société

L'AFFAIRE BARRIL

Deux informations judiciaires sont ouvertes après les accusations de Bernard Jegat

Le parquet de Paris a demandé, jeudi 7 novembre, l'ouverture de deux informations judiciaires contre X... à la suite des déclarations faites par Bernard Jegat dans l'affaire des « Irlandais de Vincennes » *(le Monde* du 31 octobre). Confiées toutes deux à M. Alain Verleene, juge d'instruction au tribunal de Paris, ces informations visent, la première, la détention d'armes, de munitions et d'explosifs, et la seconde, le transport d'armes, de munitions et d'explosifs.

On ne saurait être plus prudent. Du long récit de Bernard Jégat, plusieurs fois répété, à la direction de la surveillance du territoire (DST) en janvier, puis au juge d'instruction, M. Verleene, le 30 octobre et, enfin, à un substitut du procureur de la République, le 31 octobre, le parquet ne retient, pour l'instant, que l'épure. Les deux informations ouvertes se limitent en effet à l'origine et aux mouvements des armes et de l'explosif qui ont servi de « pièce à conviction » lors de l'arrestation fracassante — communiqué de l'Elysée à l'appui — de trois militants républicains irlandais à Vincennes, en août 1982.

Que raconte aujourd'hui Bernard Jégat, l'informateur du capitaine Barril pour cette opération ? D'abord que, dans le cadre des réseaux de soutien à la cause irlandaise, des armes et un explosif lui avaient été confiés par un ami, Michael Plunkett. Ensuite, ébranlé dans ses convictions par la vague terroriste de l'été 1982, il remit le 24 août ces armes et cet explosif au capitaine Barril, lié à la cellule antiterroriste dirigée à l'Elysée par le lieutenant-colonel Christian Prouteau — alors commandant — en vue, croyait-il, d'une longue enquête. Enfin, assure-t-il, ce sont ces armes et cet explosif qui auraient été déposés, le 28 août, par le capitaine, à Vincennes, chez Michael Plunkett, afin de « charger » les irlandais.

Or, loin de mettre en question l'attitude du fougueux « supergendarme » face à la procédure pénale, les deux informations ouvertes visent d'abord Bernard Jégat lui-même qui, en lançant ses accusations, s'accuse lui-même de détention et de transport d'armes et d'explosifs... Au palais de justice de Paris, ce choix surprend certains magistrats qui, s'ils comprennent l'intitulé de la première information judiciaire, auraient souhaité que la seconde visât plus explicitement le comportement du capitaine Barril.

« On voudrait discréditer Jégat que l'on ne s'y prendrait pas autrement », confient-ils, soulignant combien le témoignage de celui-ci, par sa précision et sa cohérence, a favorablement impressionné policiers et magistrats qui l'ont recueilli. Durant la semaine de discussions qui a précédé la décision du parquet, certains ont ainsi plaidé, en vain, l'utilisation de l'article 114 du code pénal contre le capitaine Barril, article qui vise les atteintes à la liberté individuelle, aux droits civiques des citoyens et à la Constitution commis par un fonctionnaire public.

Lacune juridique

Au parquet de Paris, on se défend pourtant d'avoir voulu protéger le capitaine — et par devers lui, son ancien supérieur, M. Prouteau, conseiller technique à l'Elysée, préfet depuis mars. L'apparente indulgence dont il bénéficie s'explique, confie-t-on, par les lacunes du code pénal. En effet, s'il existe un article 55 réprimant les manipulations de preuves opérées sur les lieux d'une perquisition, aucun ne vise les faits dont on soupçonne le capitaine : avoir apporté lui-même des « pièces à conviction »... Une lacune juridique qui aurait surpris la chancellerie elle-même, au point que M. Robet Badinter a décidé d'y remédier, à la dernière minute, dans le projet de code pénal qui doit être incessamment soumis au Parlement.

Réfutant ces accusations de mollesse, un haut magistrat parisien confie : *« Les poursuites qui visent le capitaine, c'est-à-dire la seconde information pour transport d'armes et d'explosifs, peuvent paraître timides. Mais si les accusations contre lui sont prouvées, on pourra aller plus loin. L'information confiée au juge d'instruction n'est qu'un préalable. »* La suite appartient donc à M. Alain Verleene, déjà saisi de deux autres informations (subornation de témoins, enlèvement de preuves), depuis l'annulation de la procédure visant les trois Irlandais.

EDWY PLENEL.

« L'événement du jeudi » met en cause le lieutenant-colonel Prouteau

Sous le pseudonyme de Serge Maury, *l'Evénement du jeudi*, daté 7-13 novembre, revient sur l'affaire des Irlandais de Vincennes, en insistant sur le rôle joué par le lieutenant-colonel Christian Prouteau (à l'époque commandant), conseiller technique à l'Elysée.

L'Evénement écrit que, lors de la perquisition de l'appartement de Vincennes, *« le commandant de gendarmerie Jean-Michel Beau, qui participait à l'opération sur la demande expresse de la cellule élyséenne (...), demande à plusieurs reprises la permission de prévenir le parquet, ce qui lui fut plusieurs fois refusé. Prouteau prétendit même avoir pris à Latché l'avis du président Mitterrand, qui le pria de n'en rien faire »*.

L'Evénement, qui considère les faits rapportés par M. Jégat comme *« pratiquement tous (...) exacts »*, affirme que, après l'opération de Vincennes, M. Jégat, se sentant *« berné »*, *« déballe tout au commandant Prouteau qui lui promet de l'aider à assurer sa sécurité mais n'en fait rien »*.

L'Evénement précise aussi qu'après avoir reçu successivement les confidences de M. Jégat, deux de ses journalistes, Jean-François Kahn et Jean-François Held (ce dernier en novembre 1984), décidèrent, à la demande de M. Jégat, de ne pas en faire état, car *« il y allait, selon lui, de sa vie »*. *L'Evénement* ajoute : *« Et le commandant Prouteau, que nous avons joint alors à l'Elysée, nous précisa que si l'on publiait ces informations nous serions en quelque sorte responsables de ce qui pouvait arriver à Bernard Jégat. »*

En conclusion de cet article, *l'Evénement* estime que *« si l'on retient le témoignage de Jégat, cela ne concerne pas seulement le capitaine Barril »*.

AU TRIBUNAL DE PARIS

M. Le Pen débouté d'actions en diffamation engagées contre six responsables d'associations

La 17e chambre correctionnelle de Paris a débouté, jeudi 7 novembre, M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, des actions qu'il avait engagées contre six responsables d'associations en les accusant de l'avoir diffamé par un tract diffusé dans le 12e arrondissement, les 25 novembre et 2 décembre 1984, et signé par ces associations.

A propos du document incriminé, les magistrats observent : *« le Front national y est clairement accusé d'avoir, en matière de chômage, des conceptions largement inspirées de l'idéologie nazie »*, et concluent : *« le parallèle est diffamatoire... »*. Mais le tribunal note que, si différents comités et associations sont énumérés au bas du tract, cette circonstance ne suffit pas à établir que chacune des personnes poursuivies ait *« personnellement participé à la création ou à la publication de ce tract »* et constate que la partie civile n'en a pas porté la preuve.

En conséquence, M. Frédéric Pinta, président du comité antiraciste du 12e arrondissement, Mlle Solange Najgeborn, présidente de l'association Permanences antiracistes, M. Lionel Benjamin, président de Radio-Aligre, MM. Jean-Jacques Miloudi, Saïd Bouziri et Farid Aïchoune associés de Radio-Soleil, M. Georges Fontenis, secrétaire général de la fédération anarchiste et Mme Mireille Dumas, présidente de l'association de Recherche et d'animation du 12e, ont été relaxés.

M. Pinta, Mme Dumas, et Mme Najgeborn avaient formé une demande reconventionnelle pour abus de constitution de partie civile et le tribunal à condamné M Jean-Marie Le Pen à verser à chacun d'entre eux la somme de 5 000 francs de dommages et intérêts.

● *Nouvelles auditions de Christine et Jean-Marie Villemin.* — M. Jean-Michel Lambert, juge d'instruction, a convoqué Christine Villemin, inculpée pour l'assassinat de son fils Grégory, pour une nouvelle audition qui doit avoir lieu, mardi après-midi 12 novembre à Epinal. Le juge entendra, le lendemain 13 novembre, Jean-Marie Villemin à la prison Charles-III Nancy, où il est détenu pour le meurtre de son cousin Bernard Laroche. Ces nouvelles auditions sont motivées par les éléments recueillis, lundi et mardi, par M. Lambert au cours des précédentes auditions des différents protagonistes de l'affaire. Certains de ces éléments (analyse audiométrique des enregistrements du « corbeau » et contrôle de l'emploi du temps de Christine Villemin) qu'il convient de considérer avec prudence, iraient dans le sens d'une culpabilité possible de la mère de Grégory.

M. Jacques Médecin contre M. Michel Polac

PAS DE SAISIE A L'ENCONTRE D'UNE CASSETTE NON DIFFUSÉE

M. et Mme Jacques Médecin, qui s'estiment diffamés par trois émissions de « Droit de réponse », animées par Michel Polac et diffusées par TF 1, avaient demandé le 4 septembre, en référé, que soient mis sous séquestre, en vue du procès qu'ils ont décidé d'intenter à la société de télévision, non seulement la bande enregistrée, image et son, de ces trois émissions de télévision, mais aussi celle d'une interview, dont M. Polac n'avait livré au public que quelques extraits.

Si TF 1 ne s'opposait pas à la demande visant les images et les propos effectivement devenus publics, elle estimait n'avoir pas à livrer une bande qui n'avait pas été utilisée durant l'émission. Il est vrai que à propos de cette cassette, M. Polac avait déclaré qu'il en tenait l'intégralité à la disposition de toute personne intéressée, mais qu'il n'était pas propriétaire de la bande.

L'ordonnance, rendue mercredi 6 novembre par M. Jean-Marie Desjardins, vice-président du tribunal de Paris, a fait droit aux arguments de TF 1 qu'avait présentés Me Georges Kiejman. Elle ordonne donc que soient mises sous séquestre les bandes effectivement diffusées, mais refuse la même mesure pour l'intégralité de l'entretien.

L'ordonnance justifie cette décision par une double considération : d'abord, elle constate que l'intérêt que pourrait présenter pour les époux Médecin la communication de la cassette litigieuse n'est pas démontré. Les demandeurs n'ont en effet pas précisé qu'elle action ils envisageaient au sujet d'un document *« qui n'a pas été rendu public et ne peut donc donner lieu à des poursuites en diffamation »*.

Ensuite, M. Desjardins observe que *« la légalité de la mesure proposée apparaît à tout le moins contestable : elle serait*, relève-t-il, *de nature à porter atteinte au respect de la vie privée des personnes qui pourraient être citées dans l'interview »*. Elle constituerait en outre *« une immixtion dans le fonctionnement de télévision. Si celle-ci doit répondre des infractions qu'elle n'a pu commettre, elle n'a pas, sauf dans les hypothèses prévues par la loi, l'obligation de délivrer la totalité des informations détenues par ses collaborateurs, dès lors qu'elle a cru devoir les conserver dans ses archives, sans en publier la teneur »*.

Enfin, *« cette communication aurait pour résultat de priver TF 1 et Michel Polac, de la liberté qui leur appartient, de choisir ultérieurement les moyens de preuves utiles pour établir la vérité des faits qualifiés de diffamation par les époux Médecin »*.

J.-M. TH.

DEVANT LA COUR D'ASSISES DE PARIS

Cinq novices pour un hold-up

La cour d'assises de Paris, présidée par M. André Giresse, a entrepris, le mercredi 6 novembre, le procès de cinq accusés qui ont à répondre d'un hold-up à main armée.

Celui-ci avait été fort expéditivement conduit, le 11 juin 1983, vers 8 heures du matin devant la gare du Nord, contre un fourgon de la société *Protection et Surveillance.* La cour devait rendre son arrêt vendredi.

Le butin — plus de 3 300 000 F — fut à la mesure de la façon dont on se l'appropria. Pourtant, l'équipe qui, aujourd'hui, apparaît au grand jour, n'était pas de celles dont les membres ont déjà derrière eux quelques belles et bonnes lettres de noblesse en grande truanderie. C'est bien ce qui constitue à la fois la surprise et la curiosité de cette affaire à laquelle se trouvent mêlés un garagiste, chef d'une petite entreprise prospère, un gardien de la paix ancien instituteur, un convoyeur de fonds de la société attaquée, et deux lascars qui, jusque-là, ne s'étaient pas encore aventurés dans le grand banditisme.

Aussi, M. Giresse n'a pas manqué de manifester son étonnement et de faire les gros yeux en insistant sur cette façon, bien laide et bien brutale, qu'il y a à *« s'emparer d'une somme qu'il faut des années de travail pour gagner, quand on est le commun des mortels »*. Certes, le doyen de l'équipe, Julien Barix, avec ses cinquante-neuf ans, ses lunettes fumées, ses cheveux coiffés à la romaine, son maintien martial, est à l'image même d'une vie d'aventures et de barouds.

Entre l'époque d'un engagement à dix-sept ans et demi dans la première armée de la France libre, avec campagnes d'Italie et du Rhin de 1944 à 1945 et celle de ses activités de mercenaire en Afrique du Nord, précédée d'un passage dans l'OAS des années 60, il collectionnait, il est vrai, beaucoup de condamnations pour vols. C'est que cet enfant trouvé, pupille de l'assistance publique, faisait, assure-t-il, *« des complexes »*. Mais pour avoir été mercenaire, il ne voudrait pas qu'on le tienne pour un homme de sac et de corde. Non, au Cameroun, au Tchad, puis au Mali, il avait la qualité très respectable d'inspecteur d'encadrement.

En fit-il autant qu'il le dit ? Au fichier des renseignements généraux, il est toujours demeuré inconnu. *« Bien sûr, réplique-t-il, je n'allais pas leur téléphoner avant, quand je prenais l'avion pour Bangui ou N'Djamena. Ça se faisait discrètement, dans l'arrière-salle d'un café de Bruxelles. On vous filait de faux papiers, de l'argent et l'on partait. »*

A côté de ce baroudeur dont les psychiatres disent qu'au fil des ans il s'est composé un personnage, les autres font assez pâle figure. Que ce soit Fernand Elbaz, le demandeur d'emploi avec ses soucis d'argent, André Cauter, le garagiste prospère d'Epinay-sur-Seine, Bernard Cholet, le convoyeur de fonds jusque-là exemplaire, ou le gardien de la paix Mondoloni, chacun a peu de choses à dire — et se montre plus piteux que disert.

Rêves

Quel démon les a pris ? Il apparaît que l'épicentre de l'entreprise fut précisément le garage de Gautier. Cholet le convoyeur y venait volontiers, poussé par son goût de la belle mécanique et des engins de sport. Elbaz y frayait, étant l'ami d'enfance de Cauter. Chacun se confiait plus ou moins. Chacun nourrissait des rêves. Rêves de voitures pour Cholet, rêves de dettes à rembourser pour Elbaz, rêves de jeu pour Mondoloni, le gardien de la paix exemplaire, mais un peu trop porté ver les casinos et les tapis verts de la roulette et du baccara.

Puis, un jour, sous la pression amicale de Barix Cholet le convoyeur fit des confidences sur les transports de fonds de sa société. Dès lors, la tentation apparut. Il ne fut plus possible d'y résister. Barix monta l'opération en militaire rigoureux qu'il est demeuré. Comme il fallait, dans le scénario imaginé, un gardien de la paix, c'est à Mondoloni qu'on demanda de prêter son uniforme. Devait l'endosser Elbaz, pour faire arrêter le fourgon convoité, à l'endroit fixé. Tout, dès lors, était joué et aurait pu réussir sans la bévue que fut l'abandon de l'uniforme de Mondoloni dont le képi portait le nom. Maintenant, chacun va chercher à minimiser son rôle.

Barix a déjà fait comprendre que, en dépit de son âge et de son passé, il n'entendait pas paraître comme le meneur qui aurait entraîné et même contraint les autres. Mondoloni a déjà assuré que, s'il prêta son uniforme, il ignorait l'emploi qui devait en être fait. On se défendra aussi d'avoir frappé les convoyeurs. Défense classique ordinaire, pour un débat de routine.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

MÉDECINE

LES HOMOSEXUELS FRANÇAIS ET LE SIDA

La pratique inquiète

Avec le SIDA, le comportement des homosexuels français se modifie. Lentement mais sûrement. Pour la première fois, une enquête associant le CNRS et l'hebdomadaire *Gai-Pied* prend la mesure du changement.

SIDA et homosexualité : simple association statistique ou relation directe de causalité ? Depuis l'apparition, début 1982, de cette nouvelle maladie, la communauté homosexuelle ne cesse d'une manière ou d'une autre de s'interroger. Au départ, la chose semblait entendue : établir une corrélation ne pouvait qu'être la manifestation d'un racisme anti-homosexuel. Avec le temps et l'extension de l'épidémie la situation a progressivement évolué.

Où en est-on aujourd'hui ? Pour la première fois, un sociologue, M. Michael Pollak, chargé de recherches au CNRS, mène l'enquête. Le premier chapitre de cette étude sera publié dans le prochain numéro de l'hebdomadaire homosexuel *Gai Pied* (1). Ensuite, la totalité de ce travail étendu aux malades et aux personnes « séro-positives » fera l'objet d'une publication scientifique et d'un rapport auprès des ministères concernés.

Premier chapitre et premières difficultés aussi : comment prendre scientifiquement le pouls de la population homosexuelle française, difficile à cerner autant qu'à joindre. D'où cette association pour le moins originale entre le CNRS et l'hebdomadaire homosexuel qui, en offrant d'être le support de l'enquête (quatre pages de questionnaire dans un numéro de juillet dernier) a permis de recueillir mille réponses. *« Un taux exceptionnel de retour,* explique M. Pollak, *qui a permis de « ratisser très large » avec une représentativité de la population homosexuelle supérieure à celle du* Rapport Gai, *en 1984, sur les homosexuels français.*

Première conclusion. L'épidémie de SIDA n'est pas sans effets sur le comportement des homosexuels : 41,4 % ont modifié leurs pratiques (abandon des saunas, des « backrooms » et de la sodomie, usage de préservatifs, etc.) ; 52,6 % prennent de nouvelles précautions : réduction du nombre des partenaires, recherche d'une relation stable, attention accrue portée au corps et surveillance de l'apparition des symptômes du SIDA.

« Il faut toutefois souligner, explique M. Pollak, *que l'inquiétude est beaucoup plus grande chez les homosexuels les plus isolés, ceux vivant en milieu rural, ayant peu de partenaires et une vie sexuelle peu diversifiée. A l'inverse, les antécédents de maladies sexuellement transmissibles ou le grand nombre de partenaires ne semblent pas être des facteurs d'inquiétude. L'angoisse apparaît dès qu'il y a connaissance personnelle d'une victime. »*

Des réactions paradoxales compte tenu de la bonne connaissance par le milieu homosexuel de la maladie. Car la communauté s'informe beaucoup sur le SIDA, préférant la presse écrite — qui permet la relecture et la réflexion — à la radio et à la télévision. Une information jugée *« alarmiste »* (39 %) *« contrôlée pour éviter la panique »* (21,4 %). Seul un homosexuel sur cinq considère qu'elle est impartiale.

Au total, les facteurs objectifs de risque pour le SIDA tels qu'ils ont été établis par les recherches épidémiologiques n'apparaissent que partiellement pris en compte, l'inquiétude vis-à-vis de cette maladie pouvant n'être qu'une des manifestations de la difficulté qu'il y a toujours en France à vivre son homosexualité.

JEAN-YVES NAU.

(1) *Mille homosexuels témoignent*, enquête de Michael Pollak et Lindinalva Laurindo (*Gai-Pied hebdo*, no 193).

RELIGION

Les grands rabbins et les consistoires enterrent la hache de guerre

« La hache de guerre est enterrée », écrit *Tribune juive* dans son numéro du 8 novembre. Un accord au plus haut niveau entre cinq grands rabbins et cinq présidents de consistoire est en effet intervenu à l'issue de deux jours de discussions, à Paris, les 3 et 4 novembre.

Des réunions orageuses, si l'on en croit les témoins, le président Elkann du Consistoire central allant jusqu'à claquer la porte dimanche soir sans rien signer, mais revenant le lendemain sur sa décision.

La résolution met sans doute un terme à une polémique qui s'était étalée au grand jour, depuis la déclaration du grand rabbin de France du 30 août déplorant le laxisme des dirigeants laïcs de la communauté (*le Monde* du 4 septembre). Mais elle ne dit rien sur la question de la validité de la conversion de Mme Eric de Rothschild qui avait provoqué le conflit, ni de l'autorisation préalable demandée par le Consistoire au grand rabbin Sirat avant toute déclaration publique...

Des questions d'opportunité ne sont pas étrangères à cet accord : la réélection du président du consistoire de Paris, Emile Touati, était menacée, lors du prochain renouvellement consistorial du 24 novembre, par deux listes concurrentes, dont celle de Benny Cohen, patron du comité de soutien au grand rabbin Sirat.

Celui-ci tire également son épingle du jeu. Il réaffirme son autorité sur les grands rabbins qui, lors de leur dernière assemblée générale le 4 novembre, l'avaient contesté. Et l'on voit mal comment, après un tel accord, les présidents de consistoire pourraient, l'an prochain, éviter sa réélection au grand rabbinat de France.

HENRI TINCQ.

Le texte de la résolution

Voici le texte de la résolution commune signée notamment par le grand rabbin de France, René-Samuel Sirat, et les grands rabbins Chouchena (directeur du séminaire), Goldmann (Paris), Sitruk (Marseille) et Warshawski (Strasbourg), ainsi que par le président du consistoire central Jean-Paul Elkann, les présidents Touati (Paris), Guenoun (Marseille) et Bloch (Lyon) :

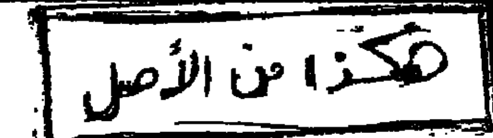
« Nous déplorons, déclarent-ils, *et nous réprouvons les attaques personnelles et les interprétations tendancieuses qui se sont exprimées par écrit et verbalement, notamment dans la presse et par radio.*

» Nous nous élevons avec force contre les insinuations selon lesquelles un quelconque conflit existerait entre les membres ashkenazes et sépharades des communautés, ou entre leurs dirigeants spirituels et laïcs.

» Nous prenons acte du fait que les consistoires n'ont jamais légiféré en matière religieuse et n'entendent pas le faire, la décision halakhique appartenant en dernière analyse au rabbinat.

» Nous dénonçons les manœuvres d'inspiration douteuse et les commentaires malveillants visant à mettre en cause l'organisation et le fonctionnement de la cacherouth, pierre angulaire de l'édifice communautaire.

Les participants réaffirment le respect mutuel des personnes, de leur loyauté et de leur intégrité, ainsi que le respect de leurs compétences respectives, dans un esprit de concertation permanente et d'unité. Ils appellent la communauté à restaurer l'esprit de concorde, d'objectivité, de paix, indispensable aux maintien et développement harmonieux du judaïsme français. »



IMMIGRATION CLANDESTINE

Chinois continental cherche faux visas...

Comment devient-on Cambodgien en quelques semaines quand on est citoyen chinois ? On peut venir à Paris, y perdre son passeport et en acquérir un autre grâce aux soins coûteux de trafiquants installés à Paris dans la communauté asiatique. C'est difficile ; ce n'est pas impossible.

Car les restaurants et les ateliers clandestins de la confection, pour tenir leurs coûts, sont avides de main-d'œuvre à bon marché. Les premiers migrants se sont enrichis. Il faut de nouveaux OS. Certains les font venir de Chine populaire. Billets et papiers en échange de plusieurs milliers d'heures de travail gratuit dans les ateliers ou les cuisines clandestins.

« *Révoltant ! Les marchands de sommeil doivent être punis* », s'indigne l'équipe d'*Europe Journal*, le quotidien européen de langue chinoise publiée à Paris.

Depuis 1982, des milliers de Chinois continentaux quittent leur province pour Paris. Certains sont refoulés à la frontière. Les autres débarquent et travaillent.

Quelques-uns mêmes deviennent Cambodgiens – une manière comme une autre de bénéficier plus rapidement d'un statut, de celui de réfugié par exemple.

Le « téléphone bambou » n'a pas attendu la numérotation à huit chiffres pour distiller ses secrets. Rapide et efficade. Ainsi, par un beau soir d'automne, le vendredi 11 octobre, la communauté asiatique parisienne est-elle avisée de l'interception, à Roissy, de dix-huit immigrants de Chine populaire munis de faux papiers.

Déjà le quartier bruit en un rapide frisson qui va s'amplifier tout au long du week-end. Car le lendemain, samedi 12, onze autres Chinois tentent, eux aussi, de débarquer à Roissy et sont refoulés pour irrégularité. Lundi 14, d'autres connaissent le même sort. Au fil des heures, on s'informe.

L'histoire est enfin bouclée, de ce tumultueux week-end. Le premier groupe de migrants arrivé à l'aéroport le 11 venait de Hongkong. Transit à Paris et destination Mexico. C'est du moins l'indication portée sur leurs billets (Air France), un tour circulaire Hongkong-Paris-Mexico-Bangkok-Hongkong. Les intéressés ont un passeport indonésien et des visas de transit qui se révèlent faux.

Tout aussi faux sont les passeports, constatent les représentants consulaires indonésiens à Paris invités à donner leur avis. Les « touristes » sont d'authentiques citoyens de Chine populaire. Les autorités françaises les refoulent vers Bangkok. Dix d'entre eux reviendront à Roissy trois jours plus tard – lundi 14 – et seront à nouveau refoulés vers... Mexico.

Le deuxième groupe – onze personnes, arrivées de Shanghai le 12 au matin sur un vol de la Lufthansa en provenance de Francfort – possède de vrais passeports chinois flambant neufs et de faux visas de transit, délivrés au nom du consulat français de Hongkong (1). Ils ont entre dix-huit et quarante et un ans, se déclarent étudiants et sont sans ressources. Refoulement immédiat.

Ces migrations ne sont pas tout à fait nouvelles. Depuis 1982, par air, par train ou par route, près d'un millier de citoyens chinois ont été interceptés. Combien d'autres sont passés au travers du filet frontalier ? Nul ne le sait. Le voyage est bien, trop bien, organisé. Un vrai passeport, de faux visas et un certificat d'hébergement en France dûment visé par une mairie française : le citoyen peut alors quitter en règle sa patrie chinoise. Plus précisément, le sol de sa province natale... le Zhenjiang sur les bords de la mer de Chine et face à Hongkong.

Déjà en 14-18...

Fait surprenant, en effet : la plupart des immigrants chinois interceptés viennent de cette région à forte tradition commerçante. Leurs passeports ont été officiellement délivrés par le bureau provincial de la scurité publique. L'exode, en ce lieu, est coutumier. Déjà, lors de la guerre de 14-18, le gouvernement de Chine envoya près de cent mille natifs du Zhenjiang vers la France pour y travailler ou creuser les tranchées. Des cimetières sur le sol français en témoignent. De père en fils, entre membres de la même famille, entre habitants du même village, la chaîne de l'exil se serait-elle consolidée ?

> *La filière chinoise d'immigration coûte cher aux candidats à l'exil qui payent souvent leur voyage en travaillant gratuitememt pour des ateliers clandestins*

Signer un certificat d'hébergement en France, le faire viser par la mairie de son domicile et l'envoyer par la poste au lointain citoyen du Zhenjiang n'engage guère.

C'est, de fait, chose courante. Le candidat à l'exil envoie à son tour par la poste son passeport. Un spécialiste du trafic obtient les visas de transit (1) et renvoie par la poste le passeport ainsi complété à son propriétaire. Début 1985, ces visas, signés d'un certain M. Ortoli, du consulat de France à Hongkong semblaient très prisés. Vérification faite, l'intéressé fut mis hors de cause. Il avait quitté le consulat depuis deux ans. La combine éventée fit place à une nouvelle resquille. Le prix à payer est exorbitant.

Le chemin de l'exil emprunte d'abord l'avion jusqu'à Madrid, puis le camion ou la belle voiture particulière pour franchir la frontière jusqu'à Hendaye : c'est en 1982, la première filière débusquée par les autorités françaises. Elle est dite « Patxi », du nom de son « cerveau » supposé, mais resté dans l'ombre. Trois ans, depuis, se sont écoulés. Et ce mode de passage, presque abandonné, a récemment repris. Un restaurateur chinois de Madrid, *M. Chou Aicoug, en serait avec* « Patxi » le co-instigateur. Autre circuit par voie terrestre : la Belgique, grâce aux bons soins d'un Chinois de Charleroi.

Via l'Espagne ou la Roumanie

D'autres filières, par avion jusqu'à Berlin-Est puis le train ou la voiture jusqu'à Paris via l'Allemagne de l'Ouest ; ou encore de Bucarest à Paris via l'Italie... Ces frontières européennes sont faciles à passer pour tout résident de la CEE. Mais pour M. Sua Ser Hua, un commerçant chinois de Paris, ce voyage s'est fort mal terminé. L'homme est actuellement incarcéré. L'affaire est en cours d'instruction. Que reproche-t-on donc à M. Sua Ser Hua ?

Cet honorable citoyen se dit président d'une Association des commerçants chinois en France, domiciliée au 101, avenue Daumesnil, à Paris. A cette même adresse, l'intéressé possède un local qui fut un restaurant et devint, il y a quelques mois, un atelier de confection. Dans la plus grande discrétion, jusqu'au jour où débarquèrent les enquêteurs du sixième cabinet de délégation judiciaire.

Les ennuis de M. Sua Ser Hua ne font alors que commencer. Dans son atelier travaille un couple de citoyens chinois, les ye, parents de sa concubine, actuellement en voyage en Chine populaire. Les ye, apprennent bientôt les enquêteurs, sont arrivés du Zhenjiang avec de faux visas via Bucarest. C'est là que, le 17 juillet dernier, M. Sua Ser Hua est allé les chercher pour les ramener à Paris. C'est ce qu'affirment certains témoins et ce que nie l'inculpé. Les ye, en situation de clandestins à Paris, seraient logés et nourris mais travailleraient gratuitement. Une façon de « rembourser » le prix de leur passage ? Selon divers témoignages, ce coût s'élèverait à dix-huit mois, voire vingt-quatre, de travail gratuit.

L'« affaire Sua Ser Hua » permettrait-elle de mieux cerner le phénomène d'immigration clandestine depuis la Chine populaire ? L'intéressé menait son commerce rondement, se procurant la main-d'œuvre nécessaire à sa production et organisant son atelier à la manière d'un patron « négrier ».

M. Sua Ser Hua n'est pas le seul à agir ainsi. Un de ses compatriotes avait été interpellé le 9 juillet, à la frontière suisse. Il avait en poche dix-sept passeports chinois, dûment munis de visas portugais délivrés par le consulat du Portugal en Suisse. Il préparait ainsi la venue en France de sa famille restée au pays.

Pourquoi s'étonner de ces migrations ? Sur les marchés parisiens de la restauration, de la maroquinerie et de la confection, offres et demandes de travail au noir s'accordent.

Aux yeux des autorités chinoises, *(cf. encadré)*, les papiers des migrants sont en règle. Ces derniers viennent d'ailleurs régulièrement au consulat, situé à Issy-les-Moulineaux. Là, les « clandestins » de la réglementation française se sentent à l'abri des contrôles tracassiers. Les autorités consulaires chinoises ne font, elles, aucun commentaire.

DANIELLE ROUARD.

(1) Les visas peuvent être authentiques. Ce fut le cas, en 1984, de ceux délivrés frauduleusement par certains employés de la préfecture de l'Essonne.

HARLEM DÉSIR FACE A ALAIN PEYREFITTE

Etrangers sur le ring

Drôle de ring. Ce sont deux boxeurs de catégorie différente qui s'affrontaient jeudi 7 novembre dans un grand hôtel parisien. A droite, Alain Peyrefitte, très raide, très docte, évoquait d'une voix sépulcrale ses conversations passées avec de Gaulle et Chou En-lai. A gauche, Harlem Désir, qui avait encore oublié sa cravate, posait ses coudes sur la table et parlait avec flamme de ses « potes », Rocky et Diego.

« Ce débat est un tournant dans l'histoire de l'immigration », avait proclamé l'arbitre, Lionel Stoléru. Il exagérait un peu, mais les trois cents personnes qui s'étaient déplacées pour ce luxueux dîner-débat, (1 500 F le couvert), ne demandaient qu'à le croire. C'est vrai, on n'avait jamais vu jusqu'à présent le président de SOS-Racisme débattre en public avec un ancien ministre RPR.

Ça n'a été ni une empoignade ni une conversation de salon. Plutôt deux discours parallèles, incapables de se rejoindre, les interlocuteurs n'étant d'accord sur aucun des sujets abordés. L'éditorialiste du *Figaro* estime que *« le racisme est la conséquence d'une immigration incontrôlée »* ; il veut rendre moins facile l'acquisition de la nationalité française et rétablir les contrôles d'identité. Harlem Désir pense, au contraire, que *« le problème n'est pas l'immigration, mais le racisme »* ; il réclame la liberté de circulation et l'égalité des droits entre Français et étrangers.

« J'attendais de vous, M. Peyrefitte, une ferme condamnation de l'infâme dossier du « Figaro Magazine », a lancé l'impertinent Désir, secouant la torpeur de ce dialogue de sourds. *J'attendais de vous un éditorial ou une démission. Mais vous avez encore une possibilité de vous rattraper ce soir. »* L'académicien, un peu désarçonné, a répliqué mollement : *« Je n'ai pas à cautionner un texte qui ne m'a pas été soumis... »* Et il est reparti bien vite sur les statistiques et les citations historiques.

De Gaulle ne faisait-il pas en 1959, dans une conversation privée, *« la même projection sur l'avenir que* le Figaro Magazine » ? Ne s'opposait-il pas à une intégration de l'Algérie française *« parce que la France aurait été submergée par le nombre »*, et que son village, disait-il, aurait pu s'appeler un jour *« Colombey-les-Deux-Mosquées »* ? Léger brouhaha dans la salle.

« 1959, est l'année de ma naissance, a répliqué Harlem Désir, comme pour souligner les mille lieues qui le séparent de son adversaire. *Mais je crois savoir que de Gaulle proclamait à cette époque : Vive l'Algérie française... »* Ses « potes », dans la salle, buvaient du petit lait. Ils sont repartis convaincus que leur poids plume avait gagné aux points, à défaut d'avoir fait bouger le mi-lourd d'un iota.

ROBERT SOLÉ.

CONSÉQUENCE DU PROGRAMME AMÉRICAIN DE DÉFENSE SPATIALE

Le projet français de missile mobile SX semble compromis

Le programme d'un missile stratégique mobile, le SX, proposé par l'armée de l'air, est compromis, et tout donne à croire que le gouvernement s'apprête à choisir – parmi les nouvelles armes nucléaires susceptibles d'être développées – d'accroître la qualité des missiles à bord des sous-marins lance-engins relevant de la Force océanique stratégique (FOST).

C'est ce qui ressort d'une lecture attentive du projet de budget militaire pour 1986, présenté ce vendredi 8 novembre au Parlement par le ministre de la défense, M. Paul Quilès, et analysé par le rapporteur de la commission des finances, M. Jean-Yves Le Drian, député socialiste du Morbihan.

M. Quilès pourrait montrer très prochainement dans quel sens le gouvernement oriente sa réflexion sur la nécessaire modernisation de la dissuasion nucléaire française à l'horizon 2000. On lui prête l'intention, mardi 12 novembre, à l'occasion de l'exposé que le ministre de la défense présente chaque année à l'Institut des hautes études de défense nationale, de souligner les conséquences du programme américain de défense spatiale anti-missiles (dit IDS, pour initiative de défense stratégique, ou encore « guerre des étoiles ») sur le renouvellement de l'arsenal nucléaire français avant la fin de ce siècle.

Au ministère de la défense, on est aujourd'hui persuadé que le projet de défense spatiale de M. Reagan, s'il prend corps, aura, dans un premier temps, pour effet de contraindre les Soviétiques à améliorer sensiblement leur défense contre les missiles intercontinentaux adverses. Du même coup, la probabilité pour que des missiles balistiques français puissent, le cas échéant, franchir un tel bouclier risque de s'amenuiser au fil des années, portant un coup fatal à la dissuasion nationale, dite du *« faible au fort »* dans le cas de la France.

Des tentatives limitées, mais efficaces, de protection des objectifs qui seraient éventuellement ceux-là mêmes que visent des missiles français (centres démographiques, complexes économiques et industriels, postes de commandement) pourraient être entreprises, à moyen terme et à moindres frais, en URSS.

C'est dans un tel contexte qu'il faut comprendre les raisons du gouvernement actuel pour mieux concentrer son effort de modernisation de la panoplie nucléaire stratégique.

Dans un entretien accordé au *Nouvel Observateur*, M. Quilès explique pourquoi il est réservé sur l'intérêt d'un missile stratégique, le SX, rendu mobile par le fait qu'il serait acheminé par avion Transall ou déplacé à bord d'un camion « banalisé » sur ses sites de lancement.

« Le projet du missile SX, constate le ministre de la défense, *pose deux catégories de problèmes. Tout d'abord, ceux d'ordre psychologique, liés à sa nécessaire mobilité : même en dehors des périodes de crises, transporter une telle arme sur les routes du pays risque de troubler quelque peu la population. Les Américains ont connu, avant nous, ce type de difficultés. D'autre part, les évolutions dans les stratégies de défense, comme celles qu'entraînerait la concrétisation du concept de « guerre des étoiles », modifient la manière dont se pose, pour un pays comme la France, le maintien d'une seconde composante stratégique. Si l'IDS est effectivement mise en œuvre, les systèmes de défense adverses se renforceront et il faudra que nos missiles nucléaires*, conclut M. Quilès, *soient plus performants. »*

M. Le Drian n'écrit pas différemment : *« Se lancer inconsidérément dans un système qui n'ajouterait que peu à nos capacités de dissuasion reviendrait, en fin de compte, à affaiblir la dissuasion, au lieu de concentrer nos moyens, forcément limités, sur les armements qui valorisent le mieux notre stratégie du faible au fort (...). Les avantages du SX (une plus grande facilité de mise en œuvre et une plus grande précision) sont-ils décisifs au point de le préférer à une autre composante, la composante sous-marine, qui a le bénéfice d'une invulnérabilité durable ? »*

Le renoncement au SX ne signifie pas pour autant l'abandon du plateau d'Albion, en Haute-Provence, où sont enterrés dix-huit missiles en silos fixes. Ce système, qui vient de subir d'importantes modernisations, doit en principe rester en service jusqu'en 1996 au plus tôt.

Si donc l'armée de l'air doit se préparer à perdre son programme SX, en revanche la marine deviendra le « pivot » central de la dissuasion nucléaire nouvelle formule.

Un sous-marin lance-missiles, dit de nouvelle génération, sera mis en chantier dès 1986 pour entrer en service en 1994. *« Le sous-marin nucléaire est, dans l'état actuel des techniques, invulnérable*, écrit le rapporteur de l'Assemblée nationale. *Ses signaux acoustiques, ses traces thermiques, les effets hydrodynamiques de son déplacement ont une intensité inférieure au bruit naturel du milieu marin. La détection des traces diverses qu'il peut laisser sur son passage*, a fortiori *leur localisation nécessiteraient des senseurs et des capacités de traitement des données aujourd'hui inaccessibles. »*

Parallèlement à cette décision de construire un nouveau modèle de sous-marin stratégique, l'intention de M. Quilès est de multiplier les *« aides à la pénétration »*, actives et passives, des missiles qui armeront de tels bâtiments.

Les études seront accélérées pour la mise au point d'un nouveau missile embarqué – on parle du M 5 – offrant une surface radar réduite, pour mieux échapper à la détection ; emportant un plus grand nombre de charges explosives ou de « leurres », pour saturer la défense et disposant de corps de rentrée à très grande vitesse, pour surprendre l'adversaire.

En 1986, 200 millions de francs (soit + 73 % par rapport à 1985) y seront consacrés, et on n'exclut pas d'organiser, en Atlantique, le tir expérimental d'un missile avec ses *« aides à la pénétration »*, en fermant les yeux si des observateurs extérieurs – comme des chalutiers soviétiques – assistaient à la démonstration.

JACQUES ISNARD.

SPORTS

LIGIER CONSERVE LE MOTEUR RENAULT

Avec l'argent du sport

Guy Ligier bénéficiera encore de moteurs Renault pour la saison 1986 de formule 1 automobile. L'accord d'un an signé jeudi 7 novembre, a été rendu possible par l'intervention déterminante de M. Alain Calmat. Pour permettre au constructeur vichyssois de réunir la différence entre les 12 millions de francs qu'il payait jusqu'ici à la Régie et les 30 millions de francs désormais réclamés pour la fourniture des moteurs à leur prix de revient réel, le ministre de la jeunesse et des sports a attribué 10 millions de francs sur les crédits du Fonds national de développement du sport (FNDS). Il a aussi su convaincre la société nationale Elf-Aquitaine, qui aidait déjà Ligier avec Antar, l'une des marques du groupe, de transférer un partie de l'important budget accordé jusqu'ici à Renault sport pour la formule 1.

A peine connu, cet accord a été vivement commenté par le mouvement sportif. *« Je me réjouis que l'Etat ait décidé d'aider Ligier mais je suis scandalisé par la procédure utilisée »*, dit M. Nelson Paillou qui présidait à la même heure la réunion du conseil d'administration du CNOSF (Comité national olympique et sportif français), chargé de prévoir la répartition des crédits du FNDS (1) en provenance des premiers tirages du Loto sportif. Ces crédits qui représentaient 376 millions de francs en 1984 et qui devraient atteindre 1 milliard de francs par an avec le nouveau Loto, sont statutairement cogérés par le ministère et par le mouvement sportif, même si, réglementairement, le ministre peut aller à l'encontre d'une décision du Conseil.

« L'option de payer Renault avec l'argent du sport alors que les petits clubs en ont tant besoin, pouvait se discuter, estime M. Paillou. *Je suis déçu que le ministre ait décidé unilatéralement d'utiliser des crédits qui ne nous ont pas encore été versés. C'est un coup de couteau dans une procédure démocratique et je vais probablement convoquer un conseil d'administration exceptionnel pour en discuter. »*

Ce nouvel accord pourrait aussi remettre en cause le contrat signé jusqu'à la fin de la saison 1987 par Renault avec Lotus. L'écurie britannique, sollicitée par BMW avait demandé avec insistance à la Régie de ne pas disperser ses efforts en fournissant plus de deux équipes en 1986. Une éventuelle rupture du contrat risquerait d'accélérer le désengagement de Renault en F 1 puisque ses accords avec Tyrrell et Ligier ne portent que sur la prochaine saison. Si c'était le cas, Guy Ligier voudrait profiter de la promesse d'Alain Calmat de renouveler l'aide de 10 millions de francs en 1987 et 1988 pour créer à Vichy une structure capable de produire son propre moteur.

GÉRARD ALBOUY.

(1) Le FNDS est alimenté par le prélèvement de 0,3 % sur le PMU, de 2 % sur le Loto et de 30 % sur le Loto sportif.

● BASKET-BALL : *coupes d'Europe*. – Limoges a battu Salonique 105 à 87, jeudi 7 novembre, en match retour du deuxième tour de la Coupe d'Europe des clubs champions. Battus 89 à 81 au match aller, les Limougeauds sont qualifiés pour la poule finale avec le Real Madrid, Maccabi Tel-Aviv, Zagreb, Kaunas (URSS) et Milan.

● GYMNASTIQUE : *championnats du monde*. – L'Union soviétique a conservé son titre mondial féminin par équipes, jeudi 7 novembre à Montréal. La Roumanie a terminé deuxième, devant la RDA.

● TENNIS : *Tournoi de Stockholm*. – Le Français Thierry Tulasne a été éliminé, jeudi 7 novembre, au deuxième tour du Tournoi de Stockholm, par le Suisse Hlasek (6-3, 6-3).

culture

CINÉMA

« LES BONS DÉBARRAS », de Francis Mankiewicz

L'amour, ça fait mal

Six ans de purgatoire, de mise à l'écart inexplicable, pour ce film canadien français tourné en 1979, limpide comme ces espaces vierges encore à conquérir qui n'en finissent pas de faire rêver nos imaginations d'Européens trop policés. Francis Mankiewiz, neveu d'Herman (l'auteur du scénario original de *Citizen Kane)* et de Joseph (le fin lettré d'Hollywood, *Eve, la Comtesse aux pieds nus)*, adapte un scénario original de Réjean Ducharme *(l'Avalée des avalées, le Nez qui vogue)*. Michel Brault, l'ancêtre de tout ce qui compte en matière de cinéma sur les rives du Saint-Laurent, photographie.

Naît un film magique, que certes on aurait pu tourner sans dommage apparent de l'autre côté de la frontière, aux États-Unis, tant il se rattache par le thème à tout un fantastique anglo-saxon. Mais nous aurions perdu cette langue rugueuse, cette envolée lyrique permanente de la parole, une parole très écrite, artificielle et authentique en même temps.

Michèle (Marie Tifo) élève seule sa fillette Manon (Charlotte Laurier) en plein bois. Elle est assistée de son frère Guy (Germain Houde), légèrement attardé. Femme libre, elle gagne sa vie à livrer du bois de chauffage aux habitants du voisinage. Les hommes, à vrai dire, outre le frère débile, des amoureux d'occasion, jouent un rôle secondaire. Tout se passe entre les deux héroïnes, la mère travailleuse en diable, accrocheuse, qui vit et aime un peu comme on respire, et la gamine, têtue, possessive, n'en faisant qu'à son caprice quand elle arrête de dévorer *les Hauts de Hurlevent*, sa Bible, la caution morale de ses actes. Manon veut Michèle à elle toute seule, loin des mâles qui la convoitent ou l'accaparent. Deux conceptions instinctives, violentes, du bonheur s'affrontent. Ça finit mal, mais comme dans un rêve.

Car *les Bons Débarras*, ce bien joli titre « à la québécoise », a la grâce distante, le charme envoûtant d'un conte de fées pervers à la Cocteau. Littéraire et très visuel à la fois, comme si cinéma et littérature étaient condamnés par quelque accord secret à vivre perpétuellement ensemble, remontaient à une même source lointaine, enfouie dans la nuit des temps, au cœur des passions humaines.

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir les films nouveaux.

THÉATRE

« LE VIEIL HOMME ET LA MER », selon M. Ulusoy

Un souvenir qui sourit

Quand on lit *le Vieil Homme et la Mer*, d'Ernest Hemingway, on imagine, écrasé sous le soleil, un village de pêcheurs. L'océan est à l'horizon. Puis, peu à peu, de vague en vague, la mer se rapproche. Elle devient immense, impénétrable. Il n'y a plus qu'elle et cette barque qu'elle porte avec amour ou violence.

Dans *le Vieil Homme et la Mer*, mis en scène par Mehmet Ulusoy, se dresse ce qui ressemble tout d'abord à la carcasse d'un poisson géant ou bien à la carène d'un bateau. Cet assemblage fait de fines tiges métalliques s'ouvre lentement en mouvements irréguliers comme ceux des vagues. Tout autour, l'espace est bleu, profond par endroit, plus clair à d'autres, avec des ombres brunes révélant la présence d'algues ou de plancton. Soudain — l'espadon vient de mordre à l'hameçon, — l'océan se manifeste. Des voiles d'une couleur azur ondulent et se rétractent. Comme dans le livre d'Ernest Hemingway, grâce à ce décor fait de symboles, la mer est devenue omniprésente.

Ce sont deux jeunes comédiennes — Hélène Hardouin et Marie Haumier — qui narrent les parties descriptives de l'histoire. Elles modèlent en gestes simples le visage de celui dont elles parlent ; racontent la lutte du vieil homme et de son poisson ; se glissent souplement entre les éléments du décor, présentes à tout instant pour rappeler le soleil, les blessures du pêcheur, la force de l'animal, sa beauté, son courage. Hélène Hardouin — avec talent — est la voix de l'auteur, par laquelle on retrouve la force, la simplicité et l'extrême sensibilité du texte original.

Pour accompagner le vieil homme, il y a Manolin, un enfant. Mireille Mosse est une femme-enfant. Elle est tour à tour compagne attentive, inquiète pour la santé de celui qu'elle aime, mais aussi espiègle, câline, grave comme seuls le sont les enfants quand leur cœur déborde d'amour. Et, quand son ami, seul en mer, regrette son absence, Mireille Mosse surgit comme un souvenir qui sourit et murmure un conseil.

Mehmet Ulosoy a réalisé un spectacle poétique, astucieusement bâti sur l'imagination. Il n'y manque qu'un élément : l'émotion, car André Lacombe amoindrit le personnage du vieil homme par un excès de théâtralité, ou par manque de sincérité. Il en fait un être banal, riant trop fort, parlant trop vite, jouant sans la vivre cette histoire qui doit le conduire au fin fond de lui-même. Et l'on oublie à regret la sensibilité, la générosité, la sympathie qui émanent de ce bonhomme, lourd d'un océan.

CAROLINE DE BARONCELLI.

★ Théâtre du Lierre, 20 h 30.

« LE LANGAGE DU CORPS », de J.-L. Barrault

L'ombre à la limite d'un grand cri

Jean-Louis Barrault, seul sur la scène, dans un costume noir de Pierrot nocturne, donne au Théâtre du Rond-Point, jusqu'au 15 novembre seulement, un monologue-pantomime, *le Langage du corps*.

Un moment très émouvant de ce spectacle est un rappel de la première réalisation de théâtre qu'accomplit il y a un demi-siècle Jean-Louis Barrault : *Autour d'une mère*. Cela eut lieu au Théâtre de l'Atelier, quatre soirs seulement, du 4 au 7 juin 1935, parce que Barrault n'avait pas assez d'argent pour louer plus longtemps le théâtre. Mais ces quatre représentations changèrent le destin du théâtre de notre pays, car y assistèrent Jouvet, Dullin, Antonin Artaud et des dizaines d'autres metteurs en scène, écrivains, acteurs, présents ou futurs, que ce spectacle de Barrault orienta à jamais.

D'où était donc venue à Jean-Louis Barrault l'idée d'*Amour d'une mère ?*

Cinq ans et demi plus tôt, le 25 octobre 1929, le gardien de nuit de la centrale électrique d'une petite ville du Mississippi, Pascagoula, installe, sur une brouette à charbon renversée, une petite table à écrire. Juste derrière le mur, ronfle une dynamo. En six semaines, de minuit à 4 heures du matin, cet homme écrit, pratiquement sans ratures, un livre. Il s'appelle William Faulkner. Le livre, c'est *Tandis que j'agonise*.

Les cent cinquante pages du livre racontent les derniers instants d'une mère de famille, dans un foyer d'ouvriers agricoles très pauvres. Ce livre est l'un des sommets de la littérature, et l'une de ses lignes de force est que la mort de la mère fait apparaître que l'équilibre entier de la vie de la famille reposait sur la seule présence de cette mère, et que la vie elle-même de plusieurs des parents ne tenait qu'à la voix, au regard, jour après jour, de cette mère.

La parole, le silence, le geste, l'immobilité, le regard évité ou partagé, la folie et la mort, bien d'autres données fondamentales sont saisies, fouillées, par Faulkner, dans ce texte immense qui va être édité aux Etats-Unis en 1930, mais très peu lu, et la traduction française de Coindreau, parue chez Gallimard en 1934, ne sera pas lue davantage.

Mais Jean-Louis Barrault, parmi quelques autres, est « fanatisé » par ce texte qui recoupe les sons et les images que ce jeune élève de Dullin pressent, ébauche déjà, comme les éléments du langage d'un théâtre neuf.

Barrault est tout de suite requis par ces bruits, aigus ou sourds, ces murmures, ces cris, qui seuls accompagnent le râle indistinct de la mère, tandis qu'après son dernier souffle les paroles prennent aussitôt corps, mais toute une charge mystérieuse de cette famille est perdue.

Autour d'une mère est donc une pantomime, avec quelques sons indistincts. Les acteurs sont nus. C'est là que Barrault invente son mime du « Centaure » qui traverse l'espace imaginaire de l'action.

Artaud écrira : « *Ce spectacle est magique comme sont magiques les incantations de sorciers nègres quand la langue qui bat le palais fait la pluie sur un paysage... Ce spectacle fait de la scène un lieu pathétique et vivant...* »

Et Artaud terminait son compte-rendu par ces mots magnifiques : « *La ressemblance du cheval, qui prend forme, n'est plus qu'une ombre à la limite d'un grand cri.* »

Dans son monologue mimé, *le Langage du corps*, que Jean-Louis Barrault joue à présent au Rond-Point, il reprend, durant quelques minutes, les figures du célèbre centaure qu'Artaud définissait là, et il mime aussi la mort de la mère de *Tandis que j'agonise*. C'est tout à fait bouleversant.

Jeunesse incroyable de cet homme qui a tant fait pour le théâtre, qui a révélé tant de poètes, tant d'acteurs, et qui, ces jours-ci, répète *le Cid*, dans l'après-midi, sous la direction de Francis Huster, joue son *Langage du corps*, à 18 h 30, puis, à 20 h 30, interprète sa propre mise en scène des *Oiseaux* d'Aristophane, qui, avec un texte si ancien, fait salle pleine depuis des mois !

MICHEL COURNOT.

★ Petit Rond-Point, 18 h 30, du mardi au samedi, jusqu'au 15 novembre. Ce spectacle inaugure une série organisée par Jean-Pierre Granval, « Une heure avec » ; la prochaine « heure » sera *Phèdre*, de Yannis Ritsos, par Isabelle Ehni, du 19 au 30 novembre.

JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

QU'ILS sont risibles les commentaires et les lamentations entendus après le coup de main contre le musée Marmottan ! Oubliée la peinture, oublié le peintre, écarté le plaisir, il n'était, à de rares exceptions près, question que de gros sous et de polices d'assurances. Combien ? Combien ? Mais rien, bien sûr, comme tout ce qui est inestimable. Mais inestimable est un mot qui n'a plus de... cours. L'Américain de caricature qui allait répétant *« How much in dollars ? »* a dicté sa loi.

Cette constante référence pécuniaire, soutenue par l'extravagance du marché de l'art, est d'autant plus absurde qu'*Impression, soleil levant* dérobé, c'est aussi l'histoire qui est victime d'un enlèvement. Le tableau de Claude Monet serait-il une horreur qu'il demeurerait le père de tous les autres, qu'il a identifiés pour l'éternité. Il est à la rigueur possible de parler de rançon, mais de prix ! Tous les dollars du monde ne sauraient remplacer un objet irremplaçable.

La déification culturelle dont bénéficient aujourd'hui les impressionnistes n'est pas moins divertissante quand on se rappelle les lazzi des débuts, ou le refus par l'Etat du fameux legs Caillebotte de 1894. Un legs fabuleux, composé de Renoir, Monet, Sisley, Manet, Degas, sans omettre les deux femmes du lot, l'Américaine Mary Cassatt et Berthe Morisot.

Bien féroce !

Les Turcs achetant plusieurs toiles à l'Exposition des impressionnistes pour s'en servir en cas de guerre.
(Dessin de Cham, extrait du *Charivari* daté 28 avril 1877.)

En 1898 paraît la « nouvelle édition revue et corrigée » du catalogue des peintures du Musée national du Louvre. Il dresse la liste des derniers donateurs et de leurs dons. A Dieu ne plaise qu'elle mentionne l'entrée de nos barbouilleurs ! M. Georges Lafenestre, le conservateur des peintures qui signe l'inventaire avec M. Eugène Richtenberger, peut avoir, deux ans auparavant, accroché aux murs du palais un Millet complètement faux, pas question pour lui d'offrir l'hospitalité de l'Etat à ces bohèmes.

L'Etat n'était d'ailleurs qu'à demi fautif. Le ministre compétent avait d'abord accepté le legs Caillebotte, mais il dut rabattre sa décision à cause des réclamations indignées de l'Académie des beaux-arts. Une polémique prit naissance, montrant la gauche qui voulait qu'on acceptât le legs, et la droite qu'il fût rejeté. Le ministre se résolut à une acceptation partielle.

La bévue n'est, à la réflexion, pas plus attristante que cette comédie de l'éternel consentement qui est la marque, depuis ce contresens quasiment historique, de tout ce qui touche à la culture, concept aussi prestigieux que vague.

Les grands-parents qui n'ont pas su voir sont reniés par les petits-fils devenus des *yes-men* culturels (pour M. de Saint-Robert, des béni-oui-oui), de peur d'être moqués par leurs propres petits-enfants. Les grands-parents ont tellement dit non que les petits-fils ont rayé le mot de leur vocabulaire. Ainsi se bâtit, *via* journaux et vernissages, une civilisation du oui qui n'aura rien trié d'elle-même, ou bien peu.

∴

IL n'est guère, depuis lors, d'abomination esthétique qui n'ait ses chances, de crainte qu'a celui-ci ou celui-là de « passer à côté ». Ainsi consent-on à tout, au nom de l'« invention », de l' « idée », si ce n'est même de la « trouvaille ».

Christo, par exemple, c'est sympathique, c'est amusant, ça ne fait de mal à personne et le Pont-Neuf en a vu bien d'autres ! Cet emballage, ou les « îles roses », d'ailleurs pas désagréables à l'œil, on peut être « pour » ou être « contre », ou encore figurer dans les célèbres « NSP », ceux qui-ne-se-prononcent-pas. Mais de là à dire qu'il s'agit d'une querelle *esthétique*, c'est aller un peu vite en besogne et étendre le sens d'un mot au-delà de ses frontières.

A peine apprend-on qu'un peintre (?) compose des tableaux (?) en s'asseyant dessus pour étaler la peinture qu'il est l'objet de marques d'intérêt qui ne doivent malheureusement que peu au sens de l'humour.

Gogos

LE mot — rebattu — de Diaghilev à Cocteau, *« étonne-moi »* (qui eût été plus juste sous la forme *« étonne-toi »*), est devenu la règle d'un siècle-Narcisse, d'un siècle éperdument centré sur lui-même et qui ne parle que de lui. Au point de gorger ses dictionnaires de gloires contemporaines qui dureront le temps d'une édition, romanciers ayant, déjà, publié deux livres, à moins qu'ils n'aient obtenu — au troisième tour — le prix Anatole-Brimborion, navigateurs de navette, ou boulangers faisant de bonnes affaires.

Mais cette surenchère de la découverte revient à ne découvrir rien puisqu'on ne choisit pas plus qu'on ne rejette. Comment élire sans blackbouler ? Comment tomber juste si l'on craint trop de tomber mal ? C'est vrai que le dix-neuvième, dit « le stupide », a fait de bien mauvais choix en portant au pinacle Léon Bonnat et Meissonnier, ce dernier mis au-dessus de tout par Proust. Mais, outre que Bonnat revient, paraît-il, en faveur, il valait mieux se fourvoyer que de croire à tout.

Le propre de l'art, c'est de dire non, et d'abord à soi-même ; c'est de raturer et de raturer encore, de peindre et de repeindre, de gommer, de déchirer, de détruire. L'art, c'est aussi le soupçon qu'on porte sur soi, que Zola dépeint si précisément avec son Claude, le héros de *l'Œuvre*, qui meurt d'avoir trouvé son chemin.

C'est aussi affaire de temps. Mais chacun se veut Oronte et n'avoir *« demeuré qu'un quart d'heure à le faire »*. Emboîtant le pas de Philinte, les badauds ne sont pas plus longs à se pâmer. Philinte se savait courtois, les autres, ceux de l'intelligentsia molle, ne se voient pas gogos. Il n'y a que le temps pour mettre de l'ordre, vider les bibliothèques de gare et les galeries de la rive gauche.

Oh ! il est bien clair que le propos peut être qualifié de passéiste ou de réactionnaire. Mais il est de ces moments où il fait bon l'être. A d'autres l'avant-garde, dont l'une des destinées naturelles est d'être décimée.

∴

LE narcissisme du vingtième siècle n'est pas moins perceptible chez les historiens, qui peinent pour ne pas truffer de clins d'œil à leur époque le récit des époques antérieures, qui succombent régulièrement au désir de distinguer, dans les siècles passés, ce qui préfigure le nôtre, Messie d'entre les siècles ; comme si le vingtième, et singulièrement sa seconde moitié, marquait le nouvel avènement de l'humanité, après celui qu'organisa la nature.

A la mode en ce moment puisqu'on fête le quatrième centenaire de sa naissance, Richelieu devient de la sorte et avant tout un chef de gouvernement « moderne ». A lire certains passages de pourtant bons biographes, c'est à se demander si le cardinal vivait au dix-septième siècle ou si nous le lui avons expédié. Les historiens écrivent en louchant. Ils regardent en Champagne si la Picardie brûle.

C'est d'autant plus curieux que l'époque contemporaine paraît marquée au contraire par un affaiblissement de l'idée de précédent, à tout le moins pour ce qui concerne la technique. C'est vrai que tout d'un coup la chaîne scientifique que l'on croyait ininterrompue depuis Archimède et quelques autres paraît repartir de zéro, toutes racines coupées.

Car, pour le reste, quel copieur que ce vingtième siècle ! Que d'idées neuves depuis longtemps imprimées dans les livres ! Dans le domaine culinaire, cela confine à l'escroquerie. Lisez Apicius ou Guillaume Tirel (autrement dit Taillevent) et vous saurez vite ce qui vous guette chez tel ou tel coq inventif, vendant fort cher ses trouvailles de lecture.

Non que la copie soit par elle-même scandaleuse. Parmi tant, le théâtre du dix-septième, dans son meilleur, y *était* passé maître. Mais le copieur annonçant sa supercherie remettait un chef-d'œuvre. Souvent.

∴

A la Comédie Française, on donne *Macbeth*, dans la version du dernier Festival d'Avignon. Réserve faite des costumes, du décor et de l'éclairage, passons vite. Macbeth ressemble à Nick Carter, son épouse à la Môme Crevette. Mais ça a bien plu à M. Lecanuet.

Dans une pièce, dès qu'un personnage paraît ne servir à rien, dès que son discours vient comme des cheveux sur la soupe, il faut l'écouter. Plus qu'un autre il porte le message de l'auteur, ou en dévoile les obsessions.

Dans *Macbeth*, c'est un portier qui tient ce rôle, pour fustiger... les jésuites. N'est-il pas étonnant qu'un ordre fondé en 1534, approuvé par Paul III en 1540, ait en si peu de temps réuni à son propos tant d'exécration qu'un auteur les poursuit encore de sa vindicte en 1606 alors qu'ils ont été par deux fois expulsés du pays, en 1581 et en 1601 ?

Plus inattendues encore dans la bouche du portier, les remarques sur les effets maléfiques du vin en matière de paillardise. *« Il provoque le désir, mais il compromet l'exécution »* ; car *« il le fait grandir et il le laisse diminuer »*. Là, Shakespeare ne décrivait plus ses aversions religieuses, mais les malheurs personnels d'un homme notoirement porté sur la boisson. Entre autres.

INSTITUT

A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Maurice Druon est élu secrétaire perpétuel

M. Maurice Druon a été élu secrétaire perpétuel de l'Académie française en remplacement de M. Jean Mistler, qui a démissionné après douze ans d'exercice.

[Jean Mistler est né à Sorrèze (Tarn) le 1er septembre 1897. Agrégé de lettres, il est envoyé à Budapest, d'abord chargé de cours à l'Université, puis attaché culturel de la légation française. Il reste au Quai d'Orsay jusqu'en 1928. Alors s'ouvre pour lui une carrière politique. Député de l'Aude (radical socialiste), il fait partie de plusieurs gouvernements : sous-secrétaire d'État aux beaux-arts (1932), ministre des PTT (1934). Il organise le réseau d'État de la radiodiffusion et crée l'Orchestre national. Il refuse en 1942 d'entrer au cabinet Laval, et se défait de ses fonctions de maire de Castelnaudary peu avant l'occupation de la zone Sud.

Codirecteur des Editions du Rocher de 1944 à 1947, il devient directeur général puis président de la Maison du livre français de 1947 à 1960. De 1964 à 1969, il dirige le département de littérature générale à la Librairie Hachette. Dans son œuvre d'écrivain, s'entrecroisent les thèmes de la musique et du fantastique *(Hoffmann, Ethelka, A Bayreuth avec Richard Wagner, Aimés des dieux...)*.]

[M. Maurice Druon demeure pour beaucoup le coauteur des paroles du *Chant des partisans* qu'il composa avec son oncle Joseph Kessel, lorsqu'ils participaient tous deux aux émissions de la BBC « Honneur et patrie » à Londres, en 1942. Né le 23 avril 1918 à Paris, il avait rejoint le général de Gaulle après avoir pris part à la bataille de la Loire, qui lui inspira *la Dernière brigade*. En 1944, il est en Afrique du Nord, où il écrit les *Lettres d'un Européen*, puis correspondant de guerre jusqu'à la fin des hostilités.

Désormais écrivain à part entière, il publie la « saga » de *la Fin des hommes*, en trois volumes : *les Grandes Familles* (prix Goncourt 1948), *la Chute des corps, Rendez-vous aux enfers*. Parmi les ouvrages qui ont suivi, citons entre autres *la Volupté d'être*, la célèbre série des *Rois maudits*, qui se succèdent de 1955 à 1959. Concurremment, il écrit un nouveau roman, *l'Hôtel de Mondez*, un livre pour enfants, *Tistou ou les pouces verts*. Il évoque le monde antique, mythe et réalité, dans *Alexandre le Grand ou le roman d'un dieu* et *les Mémoires de Zeus*. Au théâtre, il a donné *Mégarée, le Coup de grâce* (avec Joseph Kessel), *Un voyageur*.

Le 8 décembre 1966, il est élu à l'Académie française au fauteuil de Georges Duhamel. Il a été ministre des affaires culturelles en 1973-1974, et député de Paris (RPR) de 1978 à 1981.]

CINÉMA

« Vertiges », de Christine Laurent

Dans une ville portugaise (la production est de Paolo Branco), une troupe d'opéra prépare *les Noces de Figaro* sous la direction d'un vieux chef d'orchestre envoûté par le souvenir d'une diva qui l'a quitté. De la scène aux coulisses, du théâtre à un hôtel froidement international ou à des rues fantomatiques, Christine Laurent capte les apparences de personnages masculins et féminins, toujours en train de jouer un rôle même dans la vie et qui gardent le mystère de leurs passions, de leurs douleurs, de leurs ressentiments. Les arabesques de la caméra entrelacent le mythe (une troupe d'opéra c'est comme la famille des Atrides) et la réalité, les belles voix qui chantent Mozart accentuent l'étrangeté des comportements.

Christine Laurent refuse les paillettes du romanesque, et cela peut paraître paradoxal avec un tel milieu. Mais ce parti pris correspond à l'artifice des rites du théâtre lyrique. Une mise en scène romanesque serait un pléonasme. Côté hommes existe surtout le chef d'orchestre vampirisé qu'interprète Paulo Autran, qui a tourné avec Glauber Rocha. L'émotion vient des femmes, fragiles, sensibles, déchirées par leur métier : Magali Noël et Krystina Janda.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

THÉRÈSE DESQUEYROUX : Versailles, Montansier (39-50-71-18), 21 h.

HAUTE COIFFURE. Mise en scène E. Lewinson. Salon Joffo (46-71-94-22), 21 h.

MA FAMILLE, REVUE : Malakoff, Théâtre 71 (46-55-43-45), 20 h 30.

NOUVELLES D'ODESSA : La Contrescarpe, CC (48-36-11-44), 20 h 45.

L'OURS, UN JUBILÉE : salle Luther-King (43-70-48-88), 20 h 30.

ESQUISSES VIENNOISES : Poche (45-48-92-97), 19 h.

MARIE, LA FLORIANE : Essaïon (42-78-46-42), 19 h.

LES NUITS ET LES MOMENTS : Créteil, Maison des arts (48-49-90-50), 20 h 30.

☞ Spectacles sélectionnés par le club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

☞ COMÉDIE-FRANÇAISE (42-96-10-20), 20 h 30 : l'Imprésario de Smyrne.

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Foyer : (dern.), 20 h 30 : Mort de Judas, de P. Claudel ; Théâtre Gémier, 20 h 30 : la Septième Porte ou la Légende de Thèbes, d'après Racine, Sophocle, Eschyle, Euripide, Ritsos.

ODÉON (43-25-70-32). Théâtre de l'Europe, à 20 h 30 : L'Illusion, de Corneille.

PETIT-ODÉON (43-25-70-32), à 18 h 30 : Entretien de M. Descartes avec M. Pascal Le Jeune, de J.-C. Brisville.

☞ TEP (43-64-80-80), 20 h 30 : George Dandin ; 22 h 30 : le Oui de Malcolm Moore.

BEAUBOURG (42-77-12-33), *Concerts :* 20 h 30 : Europe : Jeunes compositeurs, P. Dusapin « Hop », « Niobé », avec l'Ensemble inter-contemporain, le Groupe vocal de France, dir. M. Tranchant (programme dirigé par E. Eötvös). *Cinéma-Vidéo :* 16 h, la Conquête de l'Angleterre, de R. Leenhardt, J.-P. Vivet, Champollion ou l'Egypte dévoilée, de J. Vidal, J. Pappé ; 19 h, Romans d'amour, de J.-L. Roy ; *Le cinéma indien à travers ses stars :* se reporter à la rubrique Festival de cinéma. *Danse,* Forum de la danse : 18 h 30 ; Cie Josiane Rivoire/Cie Anne Dreyfus ; 20 h : Cie Preljocaj/Ballets Jazz Art ; 21 h 30 : Peter Goss Dance Company.

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83) : relâche.

THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77), 20 h 45 : *Station-service ;* Musique traditionnelle : 18 h 30 : Nusrat Fateh Ali Khan (musique soufi du Pakistan) ; *le Théâtre de la Ville au Th. de l'Escalier d'or :* 18 h : le Saperleau.

☞ CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), à 20 h 30 : Bajazet.

Les autres salles

☞ A. DÉJAZET (48-87-97-34), 20 h 30 : Le pastaga des loufs.

☞ AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17), 20 h 45 : Medea Malum.

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.

☞ ARTS HÉBERTOT (43-87-23-23), 21 h : le Sexe faible.

☞ ASTELLE-THEATRE (42-38-35-53), 20 h 30 : L'amour en visite.

☞ ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Deux sur la balançoire.

☞ ATHÉNÉE (47-42-67-27), Salle Ch.-Bérard, 20 h 30 : Fin d'été à Baccarat. – Salle Louis-Jouvet, 20 h 30 : les Contes d'Hollywood.

☞ BASTILLE (43-57-42-14), 19 h 30 : la Pièce du sirocco.

☞ BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 21 h : Tailleur pour dames.

☞ BOURVIL (43-73-47-84), 20 h : Droit d'apostrophe ; 21 h : Pas deux comme elle ; 22 h 30 : Y'en a marr... ez vous ?

☞ CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15), 20 h 30 : le Découvert.

☞ CARTOUCHERIE Th. du Soleil (43-74-24-08), 18 h 30 : l'Histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk, roi du Cambodge ; Aquarium (43-74-99-61), 20 h 45 : les Heures blanches ; Epée de bois (48-08-39-74), 20 h : Maître Puntila et son valet Matti ; Tempête (43-28-36-36), 20 h 30 : Ke voi ?

☞ CINQ DIAMANTS (43-21-71-58), 22 h : Médor.

☞ CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Grand Théâtre, 20 h 30 : Horace ; Galerie, 20 h 30 : Un vol d'oies sauvages ; Resserre, 20 h 30 : le Pavillon des enfants fous.

CLA (46-72-63-38), 21 h 15 : La Nuit suspendue.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 21 h : L'âge de monsieur est avancé.

☞ COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.

☞ CONSERVATOIRE N.S. D'ART DRAMATIQUE (42-46-12-91), 20 h 30 : Sur la Grand'route.

DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut.

☞ DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 21 h : les Fils du soleil.

☞ DIX HEURES (46-06-07-48), 20 h 30 : Femmes.

☞ DIX-HUIT THÉÂTRE (42-26-47-47), 20 h 30 : Play Strindberg.

☞ ÉDOUARD VII (47-42-57-49), 20 h 30 : Chapitre II.

☞ ÉPICERIE (42-72-23-41), 20 h 30 : Ballade au square.

☞ ESCALIER D'OR (45-23-15-10), 18 h : le Saperleau.

☞ ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 20 h 30 : Laetitia.

☞ ESSAION (42-78-46-42), 19 h : Marie, la floriane.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (48-72-82-89), 20 h 45 : la Bonne Place.

☞ FONTAINE (48-74-74-40), 21 h : Rififoin dans les labours.

☞ GAITÉ MONTPARNASSE (43-22-16-18), 20 h 45 : Love.

GALERIE 55 (43-26-63-51), 20 h 30 : The Caretaker.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-59-89-99), 20 h 30 : Saga.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (42-49-30-80), 18 h 45 : Parade du fit.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Jardin des supplices.

☞ JARDIN D'HIVER (42-55-74-40), 21 h: Mes souvenirs.

☞ LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : l'Indien sous Babylone.

☞ LIERRE-THÉÂTRE (45-86-55-83), 20 h 30 : le Vieil Homme et la Mer.

☞ LUCERNAIRE (45-44-57-34) : I. 18 h : Simone Weil 1909-1943 ; 20 h : Les Marraines de Dieu ; 21 h 45 : Diabolo's 1929-1939 : II. 18 h : Pardon M'sieur Prévert ; 20 h : la Fête noire ; 22 h 15 : Shame.

☞ LYS-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 19 h : Amour maternel ; 21 h : Dieu aboie-t-il ?

MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Comme de mal entendu.

☞ MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : l'Eternel Mari.

☞ MARIE STUART (45-08-17-80), 20 h 15 : Savage Love.

Vendredi 8 novembre

MARIGNY (42-56-04-41), 20 h 30 : Napoléon. – Petite salle (42-25-20-74), 21 h : Lorna et Ted.

☞ MATHURINS (42-65-90-00), Grande Salle, 20 h 45 : le Baiser de la veuve ; Petite Salle, 20 h 30 : On ne sait comment.

MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.

☞ MOGADOR (42-85-45-30), 20 h 30 : la Femme du boulanger.

☞ MONTPARNASSE (43-20-89-90), Grande Salle, 20 h 45 : les Gens d'en face ; Petite Salle, 21 h : la Goutte.

☞ MOUFFETARD (43-31-11-99), 20 h 45 : Il Signor Fagotto.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Gigi.

ŒUVRE (48-74-42-52), 21 h : l'Escalier.

☞ PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 20 h 30 : le Grand Meaulnes.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : Voisin, voisine.

☞ PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90), 20 h 30 : Jules César.

☞ PLAISANCE (43-20-00-06), 20 h 30 : Libertango.

☞ POCHE (45-48-92-97), 21 h : l'Ecornifleur.

☞ PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53), 20 h 30 : Dieu, Shakespeare et moi.

QUAI DE LA GARE (45-85-88-88), 21 h : le Christ et le Vierge.

RENAISSANCE (42-08-18-50), 21 h : les Voisins du dessus.

☞ SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : On m'appelle Emilie.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : Nuit d'ivresse.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 21 h : la Bataille de Waterloo.

☞ TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), I : 20 h 30 : Dialogues en forme de tringle ; II : 20 h 30 : les Pieds Nickelés.

☞ TEMPLIERS (48-77-04-64), 20 h 30 : la Noce chez les petits-bourgeois.

☞ THÉÂTRE D'EDGAR (43-22-11-02), 18 h 30 : Que faire de ces deux-là ; 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉÂTRE GRÉVIN (42-46-84-47), 20 h 45 : Sainte-Escroque ?

THÉÂTRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65), 20 h 30 : Astro Follies Show.

☞ THÉÂTRE 3 SUR 4 (43-27-09-16), 20 h 30 : le Tigre.

☞ TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : le Baron rouge ; 21 h 30 : C'est encore loin la mairie ; 22 h 30 : Lime crève l'écran.

☞ TH. NOIR (43-46-91-93), 20 h 30 : Toussaint Louverture.

☞ TH. 13 (45-88-16-30), 21 h : Marthe.

☞ TH. 14-J.-M.-SERREAU (45-45-49-77), 20 h 45 : Je vous écris d'un pays lointain.

☞ TH. DE LA PLAINE (48-42-32-25), 20 h 30 : French American Follies.

☞ TH. DU ROND-POINT (42-56-70-80), Grande Salle, 20 h 30 : les Oiseaux ; Petite Salle, 20 h 30 : Maître Harold.

☞ TH. DU TEMPS (43-55-10-88), 20 h 30 : Lysistrata-Salomé.

☞ TOURTOUR (48-87-82-48), 18 h 30 : Madame de Sévigné ; 20 h 30 : Fragments ; 22 h 30 : Classées X.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 21 h : Elise, Isserteaux.

☞ VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 45 : N'écoutez pas mesdames.

La danse

AMERICAN CHURCH, 21 h : Ch. Moulton.

BASTILLE (43-57-42-14), 21 h : Double duo.

RENAISSANCE (42-08-21-75), 18 h 30 : Musical Patchwork.

Th. DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-47-77), 20 h 30 : Dance Theater of Harlem.

CENTRE CULTUREL DE L'ORDRE DE LA ROSE-CROIX AMORK (42-71-99-17), 20 h 45 : Bharata-Na'tyam.

Les concerts

Salle Chopin-Pleyel, 20 h 30 : C. Prieto, A. Corneloup (Bach).

Radio-France, 20 h 30 : Ensemble Musique nouvelle de Liège, dir. H. Pousseur (R. Pousseur).

Eglise Saint-Germain-des-Prés, 20 h 30 : G. Touvron, J.-L. Salique (Bach, Haendel, Clostre...).

Centre culturel de la Communauté française de Belgique, 20 h 30 : EIC, Groupe vocal de France, dir. M. Tranchant, P. Eotvos (P. Dusapin).

Saint-Germain-l'Auxerrois, 21 h : S. Estelles, Ph. Sauvage (Bach, Haendel, Vivaldi...).

Table Verte, 22 h : Quintette vocal Gregor (musique du siècle d'or espagnol et musique coloniale d'Amérique latine XVI[e] et XVII[e] siècle).

Salle du Puits-Qui-Chante, 18 h 30 et 20 h 30 : Musique électroacoustique de chambre.

Salle Pleyel, 20 h 30 : Chamber Orchestra of Europe (Bach, Beethoven, Haydn).

Festival d'automne

(42-96-12-27)

Bastille (D. soir, L.), 21 h : K. Armitage.

Jardin d'hiver, 21 h : Mes souvenirs.

Hôtel Scipion, 20 h 30 : les Tablettes de buis.

Centre Wallonie-Bruxelles, 20 h 30 : Ensemble intercontemporain (Dusapin).

Aubervilliers, Th. de la Commune, 20 h 30 : le Boulevard du mélodrame.

Bobigny, MC, 21 h : Marguerite Paradis.

En région parisienne

ANTONY, Th. F.-Gémier (46-66-02-74), 21 h: Bête comme un homme.

AULNAY, Espace J. Prévert (48-68-00-22), 20 h 30 : Théâtre du Chapeau.

AUBERVILLIERS, Th. de la Commune (48-34-67-67), voir Festival d'Automne.

BOBIGNY, MC (48-31-11-45), voir Festival d'Automne.

BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (46-03-60-44), 20 h 30 : Mesdames de Montenfriche.

CRÉTEIL, Maison des arts (48-99-94-50), 20 h 30 : E. Galotti.

EVRY, Agora (60-77-93-50) à 20 h 30 : l'Exception et la Règle.

KREMLIN-BICETRE. Antenne culturelle (45-21-09-44), 20 h 30 : le Ballet martiniquais de Love Nelson.

LONGJUMEAU, TH. A-Adam (69-09-40-77), le 8 à 21 h : M. Mesplé, G. Lafitte ; le 12 à 20 h 30 : Orchestre de l'Académie musicale de l'Ile-de-France, dir. R.-P. Chouteau (Vivaldi, Bach, Torelli).

MALAKOFF, Théâtre 71 (46-55-43-45), 20 h 30 : Ma famille revue.

NANTERRE, Th. des Amandiers (47-21-18-81), 20 h 30 : Orchestre de l'Ile-de France, dir. : J. Mercier (Duhamel).

SAINT-MAUR, Th. Rond-point Liberté (48-89-99-10), 21 h : la Véridique Histoire de Barbe-Bleue.

SANNOIS, Centre C.-de-Bergerac (39-81-81-56), 14 h 30 et 21 h : le Lion de papier.

SARTROUVILLE, Théâtre (39-14-23-77), 21 h : V. Afanassiev.

SCEAUX, les Gémeaux (46-60-05-64), 22 h 30 : R. Raux Quartet.

SURESNES, Centre L.-Lagrange (45-06-13-10) (D., L., Mar.), 20 h 30 : Tombeau pour 500 000 soldats.

LES ULIS, CC B.-Vian, 20 h 30 : Chœur et orchestre, dir. : H. Reiner (Bach).

VERSAILLES, Th. Montansier (39-50-71-18), 21 h : Thérèse Desqueyroux.

LE VESINET, Cal (39-76-32-75), 21 h : Daini Kudo.

VILLIERS-LE-BEL, Salle M.-Pagnol (39-90-54-86), 21 h : Sorcières.

VINCENNES, Th. D.-Sorano (43-74-81-16) 21 h : les Précieuses. Eglise Notre-Dame, 20 h 30 : Ensemble instrumental Andonia (Scarlatti, Wolf, Boccherini).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, Hommage à Ch. Dullin : Mademoiselle Docteur ou Salonique nid d'espions, de G.W. Pabst ; 19 h, Rétrospective Warner Bros 1950-1985 : Le témoin à abattre, de L. Allen ; 21 h, Hommage à I. Bergman : l'Œil du diable (v.o., s.-t. fr.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

15 h, Les Noces du centre, de L. Peerce (v.o., s.-t. fr.) ; 17 h, Cinéma japonais contemporain ; Silence, de M. Shinoda (v.o., s.-t. ang.) ; 19 h 15, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : Haro! de G. Behat.

Les exclusivités

ALAMO BAY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Monte-Carlo, 8e (42-25-09-83) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

AMADEUS (A., v.o.) : Panthéon (h.sp.), 5e (43-54-15-04) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

LES ANGES SE FENDENT LA GUEULE (A., v.f.) : Français, 9e (47-70-33-88) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Studio Cujas, 5e (43-54-89-22).

BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

BRAS DE FER (Fr.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

BREAKFAST CLUB (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

LA CHAIR ET LE SANG (A., v.o.) (*) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; George-V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Paris Ciné, 10e (47-70-21-71) ; Français, 9e (47-70-33-88).

CHOOSE ME (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CHRONOS (Fr.-A.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

DANCE WITH A STRANGER (Brit., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

DANGEREUSEMENT VOTRE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

ELSA, ELSA (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

EMMANUELLE IV (**) : George-V, 8e (45-62-41-46).

EMPTY QUARTER, UNE FEMME EN AFRIQUE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

LES ENVAHISSEURS SONT PARMI NOUS (A., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

ESCALIER C (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

L'ÉVEILLÉ DU PONT DE L'ALMA (Fr.) : Républic, 11e (48-05-51-33).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Républic, 11e (48-05-51-33). – V.f. : Capri, 2e (45-08-11-69).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

HOLD-UP (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (34-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'HOMME AU CHAPEAU DE SOIE (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).

LEGEND (A., v.o.-v.f.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94) ; V.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58).

MAD MAX AU-DELA DU DOME DU TONNERRE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

LE MARIAGE DU SIÈCLE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-58-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

SPECTACLES

MUSCLOR ET SHE-RA LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paramount Gobelins, 13e (47-07-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).

LE MYSTÈRE ALEXINA (Fr.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

LES NOCES DE FIGARO (All., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

NO MAN'S LAND (Fr.-suis.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

NOTRE MARIAGE (Fr.-Port.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

ON NE MEURT QUE DEUX FOIS (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Nation, 12e (43-43-00-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-32-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

OZ, UN MONDE EXTRAORDINAIRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-97-53-74) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, (v.o.-v.f.), 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-74-93-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Images, 18e (45-22-47-94).

PALE RIDER (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (You., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41) ; PLM St-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

PAROLE DE FLIC (Fr.) (*) : Gaîté Boulevard, 2e (42-33-67-06) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Bergère, 9e (47-70-77-58).

POLICE (Fr.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).

PORC ROYAL (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

PROFS (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE 4e POUVOIR (Fr.) : Forum 1er, (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

QUEEN KELLY (A.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

QUE LA VÉRITÉ EST AMÈRE (Fr.) : Action Christine bis, 6e (43-29-11-30).

RAMBO II (A. v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50). – V.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-46-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

RAN (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Athéna, 12e (43-43-00-65) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Parnassiens (v.o. - v.f.), 14e (43-35-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-79-33-00). – V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33).

RASPOUTINE, L'AGONIE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27). – V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

RETOUR VERS LE FUTUR (Fr., v.o.) : Forum, 1er, (42-97-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

LES RIPOUX (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) (h. sp.).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

SUBWAY (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).

LA TENTATION D'ISABELLE (Fr.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Mac Mahon, 17e (43-80-24-81).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Athéna, 12e (43-43-00-65) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

TROUS DE MÉMOIRE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

WITNESS (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

LES FILMS NOUVEAUX

LES BONS DÉBARRAS, film canadien de Francis Mankiewicz : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA PARENTÈLE, film soviétique de Nikita Mikhalkov (v.o.) : Reflet Médicis, 5e (46-33-25-97) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

RETROSPECTIVE NIKITA MIKHALKOV, (v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

PORTÉS DISPARUS Nº 2, film américain de Lance Whool (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76). V.F. : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).

OUTRAGES AUX MŒURS, film français de Pierre Unia (**) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Gobelins, 13e (47-07-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

TANGOS, L'EXIL DE GARDEL, film franco-argentin de Fernando Solanas (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01). V.F. : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

VERTIGES, film français de Christine Laurent : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Bonaparte, 6e (43-26-12-12) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

UNE FEMME OU DEUX, film français de Daniel Vigne : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

Les festivals

CARNÉ, Champo, 5e (43-54-51-60) : Hôtel du Nord ; Drôle de drame.

CINQ FILMS POUR LE PRIX D'UN (v.o.) : Studio Bertrand, 7e (47-83-64-66), 16 h : le Doulos ; 17 h 20 : Toto le Moko ; 18 h 30 : Providence ; 20 h 20 : la Femme flambée ; 22 h 05 : le Mépris.

LE CINÉMA INDIEN A TRAVERS SES STARS, Centre G.-Pompidou. Salle Garance (42-78-37-29), 17 h 30 : Un vol de pigeons, de S. Benegal ; à 20 h 30 : Chandralekha, de S.S. Vasan.

L'ÉTÉ D'EASTWOOD (v.o.), Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) : Un shérif à New-York.

KUSTURICA (v.o.) : Olympic-Marylin, 14e (45-43-99-41), 18 h 30 : Papa est en voyage d'affaires ; 16 h : Qui chante là-bas ?

LOSEY (v.o.) : Olympic-Marylin, 14e (45-43-99-41) : le Garçon aux cheveux verts.

MARILYN MONROE (v.o.), Ranelagh, 16e (42-88-64-44), 20 h 15 : Les hommes préfèrent les blondes ; 18 h 30 : Sept ans de réflexion ; 22 h, Niagara.

NIKITA MIKHALKOV (v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) : 20 h, l'Esclave de l'amour ; 22 h : Partition inachevée pour piano mécanique ; 16 h : Quelques jours de la vie d'Oblomov ; 18 h 30 : Sans témoin ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95), Cinq soirées.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.), Studio 28, 18e (46-06-36-07). Bras de fer.

RUSS MEYER (v.o.), Ciné-Beaubourg, 3e (32-71-52-36) : 0 h 10 : Hollywood Vixens (**), 24 h : Faster Pussycat Kill Kill (**).

VECCHIALI, Studio 43, 9e (47-70-63-40), 22 h : Femmes femmes ; 20 h : Change pas de main.

CINÉ-PEINTRES, Olympic-Entrepôt, 14e (45-43-99-41), (v.o.), 18 h et 22 h : Michaux, Max Ernst, Alexeieff.

« Le Bal de l'X se tiendra le 14 novembre 1985 à l'Opéra.
Début du Bal à 22 h 30
Tenue de soirée.
Prix des places : 260 F,
130 F pour les moins de 25 ans.
Rens. au 43-29-63-11 »

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES

هكذا من الأصل

COMMUNICATION

APRÈS LA REPRISE DU TRAVAIL A L'AFP

M. Henri Pigeat doit faire face à une crise de confiance

L'ensemble du personnel de l'Agence France-Presse a décidé jeudi 7 novembre, à 20 heures, de « *suspendre* » son mouvement de grève lancé le 6 novembre.

La reprise du travail est due à la proposition faite par M. Henri Pigeat, PDG de l'AFP, de « *recommander* » au conseil d'administration du 20 novembre l'application de l'augmentation salariale de 2,75 % prévue le 1er octobre. Mais le problème de la restructuration de l'AFP demeure : un plan d'économie doit être discuté le 8 novembre entre la direction et l'intersyndicale, qui invite le personnel « *à la plus extrême vigilance* » au cours de ces négociations.

Sur le bureau de M. Pierre Jeantet, secrétaire général de l'AFP, deux télex sont tombés jeudi 7 novembre. Le premier émane de l'agence de presse néerlandaise, qui ne comprend pas qu'une grève puisse interrompre un service d'information international. Le second est expédié par un client japonais, qui s'indigne d'être privé, sans préavis, du service qu'il a acheté, et rappelle incidemment que son contrat d'abonnement doit se renégocier à la fin du mois. Les clients français, eux, téléphonent, les quotidiens régionaux, en particulier, furieux d'avoir été privés mercredi soir des résultats du Loto. « *Quelques jours à peine après l'opération de promotion internationale que constituait la célébration du cent-cinquantenaire de l'Agence, cette grève est un coup dur pour notre image de marque* », soupire M. Jeantet.

Le personnel de l'AFP n'a pas ignoré ce risque. Dès la première assemblée générale qui a suivi le déclenchement de la grève, une majorité s'est dégagée pour limiter l'arrêt de travail au territoire français, malgré le souhait des représentants de FO ou des travailleurs du Livre, partisans d'une attitude « *plus dure* ».

« *S'agit-il de défendre les intérêts du personnel ou d'attaquer le gouvernement à travers la première agence de presse française ?* », s'interroge un militant du Syndicat des journalistes CGT. Mais il ajoute aussitôt : « *La direction porte dans cette affaire la plus lourde responsabilité. En prenant l'habitude de dénoncer sans préavis accords et conventions, elle a créé un climat social détestable à l'AFP. D'où l'importance de la mobilisation.* »

La grève s'est en effet déclenchée le 6 novembre, au moment même où le conseil d'administration de l'AFP examinait le budget de l'année prochaine. Un budget qui trahit les difficultés d'une entreprise dont la croissance a été mal maîtrisée. Il y a tout juste deux ans, M. Henri Pigeat, président de l'AFP, obtenait le feu vert pour se lancer dans un ambitieux programme de développement : un service mondial de photographie et des produits sonores destinés aux radios. Une diversification nécessaire pour résister à la concurrence de Reuter et d'Associated Press, mais coûteuse puisqu'elle nécessitait un investissement de 200 millions de francs.

En échange d'une avance de fonds publics, l'Etat exigeait de l'Agence un strict contrôle de la masse salariale et l'autorisait à augmenter ses tarifs de 7,5 % par an. Or les deux conditions n'ont pas été remplies. Victimes en quelque sorte de la lutte contre l'inflation, les abonnements de l'AFP n'ont augmenté que de 4,9 % en 1985 et sont plafonnés à 4,1 % pour 1986. De l'autre côté, la masse salariale a dérapé de 3 % au-delà des prévisions. Les dépenses grimpant plus vite que les recettes, l'AFP se retrouve devant un trou de 15 millions de francs, que M. Pigeat doit combler avant la prochaine réunion du conseil d'administration, le 20 novembre.

La solution la plus rapidement efficace consistait aux yeux de la direction à geler l'augmentation de 2,75 % prévue par la convention collective de la presse parisienne. Mais elle s'est heurtée à l'opposition unanime des syndicats, et M. Pigeat doit maintenant trouver d'autres moyens de faire face à son déficit.

« *C'est la mauvaise gestion de l'entreprise qui est responsable du dérapage, et non les salariés*, estiment les syndicats. *Que la direction balaye d'abord devant sa porte.* » La gestion d'Henri Pigeat fait l'objet de nombreuses critiques au sein de l'entreprise. Les syndicats lui reprochent des embauches inutiles et précipitées, notamment au niveau des cadres commerciaux, alors que l'on n'a pas hésité, il y a quelques mois, à fermer le bureau de Lisbonne. D'autres membres du personnel mettent en cause une politique peu cohérente de « primes » et d'avantages « maison ». N'a-t-on pas donné à tous les journalistes, y compris aux responsables du service photo, une prime de 1 000 francs pour passer du clavier de la machine à écrire à la console d'ordinateur ? Certains vont plus loin, en dénonçant les effectifs pléthoriques de la rédaction parisienne et des coûts de production bien supérieurs à ceux des concurrents.

La direction reconnaît que « *le management n'a pas bien maîtrisé le développement de l'agence* » et que des efforts de productivité sont indispensables. Mais ce redressement sera lent et complexe à négocier dans un climat de confiance dégradé. Or, l'AFP doit faire face aujourd'hui à une urgence.

Le dialogue s'annonce donc difficile. M. Pigeat compte se retourner vers les pouvoirs publics pour négocier un réajustement des tarifs, et une nouvelle avance qui lui laisse un peu plus de marge de manœuvre dans la négociation. Mais, à l'heure de la rigueur budgétaire, la réponse du gouvernement est loin d'être acquise.

Au-delà de cette partie de bras de fer, c'est tout le problème du financement et de l'avenir de l'AFP qui est posé. Comment mener une politique de développement lorsqu'on reste dépendant d'un marché national étroit, alimenté par quelques journaux, trois cent quarante abonnements des services de l'Etat et quelques radios locales plus ou moins solvables ? Comment rester une grande agence internationale lorsqu'un quart seulement de vos recettes proviennent de l'étranger ? Comment résister à la concurrence d'un géant comme Reuter, qui, grâce à son service financier spécialisé, annonce un bénéfice de 38 millions de livres ? De la réponse à ces questions dépend le maintien à travers le monde d'une agence d'informations française.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Préavis de grève sur TF 1 pour le samedi 9 novembre

Les syndicats CFTC, CFDT, FO, CGT et SNJ de TF 1 ainsi que la CGT de la Société française de production maintiennent leur préavis de grève pour la soirée du samedi 9 novembre, de 19 heures à 23 heures. Les journalistes de TF 1 réunis le 7 novembre en assemblée générale s'associent à ce mouvement « *en soutien aux confrères de l'émission « Droit de réponse » licenciés par Michel Polac* ». Ils demandent que la présidence de TF 1 propose un plan d'intégration aux collaborateurs de la rédaction « *nommés improprement pigistes permanents* ». On lira ci-dessous le point de vue de Michel Polac.

Comment on fabrique un scandale

par MICHEL POLAC

Depuis trente-cinq ans que je fais ce métier, je me plains du flou artistique que l'administration maintient autour du statut de ceux qui, en dehors des administratifs et des techniciens, font les émissions : j'ai comme tous mes confrères été soit collaborateur artistique, présentateur, animateur, producteur, producteur délégué, chroniqueur artistique, ou journaliste pigiste. J'en ai chèrement payé le prix lorsque, au bout de vingt ans d'ORTF, je me suis retrouvé sans un sou d'indemnité après le « scandale » de « Post Scriptum » en 1971.

Mais, à cette époque-là, les représentants du personnel, notamment CGT, avaient voté les sanctions contre moi et n'avaient pas dénoncé la « précarité de l'emploi ». Des départs dans une équipe, il s'en produit tout au long de l'année dans tout l'audiovisuel et jamais les syndicats ne se mobilisent, la défense du personnel artistique n'ayant jamais intéressé les autres catégories professionnelles.

Alors pourquoi cette soudaine mobilisation contre « Droit de réponse » et pourquoi aujourd'hui, alors que depuis quatre ans il y a eu beaucoup d'allers et venues dans notre équipe ? Des départs ? Assurément. Et des retours ! Mais oui. Malgré « *l'intolérance et le mépris* » (sic) du patron ? Oui, et c'est très facile à vérifier. Nos bureaux sont ouverts aux journalistes qui veulent se donner la peine d'enquêter. Et pour justifier une « *épidémie de licenciements* », qu'on ne fourre pas dans le tas un étudiant sorti de Sciences Po en juin 1985 et un pigiste : ils n'ont l'un et l'autre travaillé que quarante jours pour nous dans l'année.

Les syndicats m'accusent d'avoir licencié à l'antenne. C'est faux. J'ai pris la parole le 5 octobre, *après que les quatre journalistes et la CGT avec le SNJ* eurent envoyé à la presse des communiqués dénonçant « *quatre licenciements pour motifs inavouables* » (communiqué à l'AFP repris les 3 et 4 octobre par toute la presse). Depuis le 12 septembre je subissais, sans répondre, des provocations incessantes.

Je résume : démission de Mme Espasa. Appel le soir-même chez moi d'un avocat, Me Jouet (qui se révèle être son mari), bref et direct : « *Elle n'a pas démissionné, vous l'avez licenciée.* » Bizarre. Spécialiste des prud'hommes pour la CGT, il ne dit pas « *démission orale sans valeur* »; ce qui eut voulu dire : « *C'était un coup de colère, elle reste.* »

Le lendemain matin, trois délégués syndicaux, pas moins, viennent sans prévenir me demander des explications sur ce « licenciement », et l'inspectrice du travail me menace « *d'une grosse campagne de presse* ». Bizarre, non ? Le lendemain, trois de mes collaborateurs, dont deux sont des amis de longue date de cette journaliste, protestent dans une lettre contre ce « *licenciement pour des motifs inavouables* ». Ils utilisent une expression que je juge diffamatoire. Je leur demande, en vain, de reprendre leur lettre.

J'alerte la direction et j'offre ma démission. On la refuse et on me confirme le droit de tout producteur de modifier son équipe. L'administration s'empare lentement du dossier, mais renouvelle les contrats, ce qui n'empêche pas les quatre journalistes de provoquer la rupture par leur communiqué en reprenant publiquement les termes mêmes que j'avais trouvés inacceptables en privé.

Voilà comment on fabrique un scandale. Quant au problème de fond, mon équipe sait que je ne me suis jamais résigné au choix entre un statut d'inamovibilité et le travail « sans filet » de pigistes ou cachetiers. Ou le risque, et alors il se paye (sur ce plan les quatre « licenciés » n'avaient pas trop à se plaindre), ou des indemnités en cas d'interruption. Aux Etats-Unis il n'est pas honteux d'être « free lance ». Mais pourquoi ce conflit vieux de quarante ans éclate-t-il à propos du seul « Droit de réponse » ? Bizarre, non ?

A VOIR

La solitude d'un enfant

La côte normande. Une villa et ses abords. Un garçonnet de onze ans, Guillaume, joue de l'accordéon dans le soleil du matin. Soudain, le silence. Sa mère, Janet, se précipite hors de la maison en hurlant son nom. A son angoisse, il répond par un sourire. Il n'ignore pas les raisons de sa peur. On sait déjà que Guillaume est atteint d'une grave maladie cardiaque et qu'il est confronté à la mort.

Toute l'habileté d'Yvan Butler, le réalisateur de *l'Enfant bleu*, est de ne pas jouer sur l'irrémédiable. Son objectif essentiel est d'analyser les dangers du silence et des mensonges que Janet et Laurent (son père) tissent autour de Guillaume pour le protéger, conjurer en quelque sorte le sort. Une protection si étouffante qu'elle conduit à la solitude quasi totale de l'enfant. On ne communique pas avec lui sur l'essentiel, il est donc forcé de se replier sur lui-même, malgré lui.

Chaque instant, même le plus banal, compte, prend un poids considérable tout au long du déroulement de l'histoire. On se sent directement pris à partie. De simple observateur, on passe insensiblement à celui d'acteur. On partage et on rejette à la fois le désespoir, les dérapages, l'égoïsme de bonne foi, la lâcheté des parents. On ne pense plus qu'à la solitude de l'enfant, à son courage. On le regarde gérer sa maladie avec responsabilité; à la mesure de ses moyens. On assiste à son impuissance à briser le huis clos où se débattent son père et sa mère et dans lequel ils l'entraînent.

Hervé Rey interprète le rôle de Guillaume. A lui seul, avec sa mine souffreteuse, ses regards pénétrants, il domine le jeu, ravalant au second rang les déchirements du couple. Dominique Labourier et Jean-Luc Bideau, qui en sont les acteurs, font pâle figure à côté de la composition du petit Hervé Rey. Ni voyeurisme ni misérabilisme dans ce téléfilm, mais une tentative de mieux faire comprendre ce que peut signifier de vivre au quotidien à l'ombre de la mort d'un être cher.

ANITA RIND.

★ *L'Enfant bleu*, TF1, samedi 9 novembre, 20 h 30.

Vendredi 8 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Variétés Carnaval.
Emission de Patrick Sébastien.
Avec Paul Préboist, Dalida, Mireille Mathieu...

21 h 40 Multifoot.
Emission du service des sports, présentée par Thierry Roland, avec des extraits de matches et, comme invité, Coluche.

23 h 30 Journal.

23 h 45 Tapage nocturne.
Emission de G. Foucaud.
Avec Julien Clerc, Pat Benatar, UB 40, Michel Polnareff, Dick Rivers, Bronsky Beat...

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Feuilleton : Jeu, set et match.
De J. Goron et E. Solal ; réal. : M. Wyn. Avec E. Viellard, H. Guybet, B. Rouan...
Dernier épisode. *Le jeune tennisman, blessé à la main, remarque à l'hôpital une jolie interne brune, Catherine, ambitieuse comme lui. Le succès est au bout du match : happy ending.*

21 h 40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « Danger, passion ! », sont invités : Michel Braudeau (Naissance d'une passion), *Raphaëlle Billetdoux* (Mes nuits sont plus belles que vos jours), *Catherine Hermary-Vieille* (l'Infidèle), *Josette Pratte* (les Persiennes), *Silvia Monfort (qui a préfacé* Phèdre, *de Racine), Marie Nimier* (Sirène).

22 h 55 Journal

23 h 5 Ciné-club (cycle années 60) : la Collectionneuse.
Film français d'E. Rohmer (1966), avec P. Bauchau, H. Politoff, D. Pommereulle, A. Jouffroy, M. Bardot.
Dans une villa de Saint-Tropez, un jeune antiquaire mondain dépense beaucoup d'énergie à résister à une fille qui collectionne les garçons. Un « conte moral » sur les grandes manœuvres du refus de l'amour et de l'érotisme glacé. Mise en scène extrêmement intelligente.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Feuilleton : Le paria.
Réal. D. de la Patellière et A. Kantof. Avec Ch. Aznavour, O. Picolo, J. Topart...
Condamné injustement vingt ans plus tôt, Julien Mauriès rentre en France un jour avant la prescription. Il a vingt-quatre heures pour prouver son innocence...

21 h 30 Quelques mots pour le dire.

21 h 35 Face à la Trois : Valéry Giscard d'Estaing.
Magazine d'information d'A. Campans et L. Barrère.

22 h 35 Journal.

22 h 55 Bleu outre-mer.

23 h 50 Coup de cœur.

23 h 55 Prélude à la nuit.
Mazeppa, *de Liszt interprété par Yves Rault, piano.*

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h, la Révolte des Haïdouks ; 17 h 15, Ile de Transe ; 17 h 30, La Fugue ; 18 h, Magazine : Action 3 ; 18 h 55, Hello, Moineau ! ; 19 h 5, Atout pic ; 19 h 15, Informations ; 19 h 35, Un journaliste un peu trop voyant.

CANAL PLUS

20 h 10, Football : Nice-Lille (en direct de Nice, championnat de France) ; 22 h 35, Une ravissante idiote, film de E. Molinaro ; 0 h 15, Larry le dingue, Mary la garce, film de J. Hough ; 1 h 45, Chromosome 3, film de D. Cronenberg ; 3 h 15, Kramer contre Kramer, film de R. Benton ; 5 h, Maniac, film de W. Lustig.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Soleil d'encre : les maisons de terre (après l'exposition du Centre Pompidou : « L'expérience de la construction dans la ville nouvelle de l'Isle-d'Abeau ».

21 h 30 Black and blue : les mélodies à fleur de peau.

22 h 30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment.

23 h Intolérance Griffith.

0 h 5 *Du jour au lendemain.*

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné le 22 février au Théâtre des Champs-Elysées) : *Concerto pour piano et orchestre n° 1 en ré bémol majeur*, de Prokofiev ; *Sinfonietta*, de Janacek ; *Cycle nature, vie et amour*, de Dvorak, par le Nouvel Orchestre Philharmonique, dir. M. Janowski, sol. F.-J. Thiollier, piano.

22 h 20 Les soirées de France-Musique : les pêcheurs de perles, œuvres de Mozart, Webern ; à 23 h 5 Pierre Boulez ; à 0 h Musique traditionnelle, année de l'Inde.

TRIBUNES ET DÉBATS

SAMEDI 9 NOVEMBRE

– *M. Jacques Chaban-Delmas*, ancien premier ministre, député RPR de la Gironde, maire de Bordeaux, est invité à l'émission « Samedi soir », sur France-Culture, à 19 h 20.

Les programmes du samedi 9 et du dimanche 10 novembre se trouvent dans « le Monde Loisirs »

INFORMATIONS « SERVICES »

MODE

Jambes fleuries et pieds brillants

Depuis le succès instantané des collants *Miro* de Claire Barrat, réalisés en Italie faute de trouver un fabricant français prêt à prendre le risque de les éditer, tous les modèles d'hiver impriment leurs dessins sur jambes longues, et c'est sous-estimer l'importance du phénomène que d'y voir seulement une tocade pour adolescentes. Les collants opaques à palmes de cachemire, pied de coq, rayures et bouquets de fleurs sur fond noir affinent toutes les jambes, allongent et les rajeunissent, et cela en-dessous de 100 francs dans la plupart des cas.

Quelques marques dont *D.D.* et *Le Bourget* proposent leurs fantaisies jusqu'à la taille 4, habillant ainsi le 48/50 en prêt-à-porter. Les modèles en dentelle lancés à l'origine par *Lanvin* donnent un coup de fouet à cette industrie traditionnelle française. A l'inverse des imprimés et des classiques tricotés sur métiers tubulaires puis assemblés, ceux-ci sont coupés et cousus à la main, donc à coutures, perdant un peu de souplesse au passage. Les marques citées ici ont leurs stands dans les grands magasins et chez les spécialistes.

Outre sa propre collection, *Claire Barrat* signe la ligne *Exciting*, qui réalise les modèles *Michel Klein* (de 90 à 200 F), à motifs de taches, jacquards en losanges prune, impression de reptiles ou dentelle verte à petites fleurs. Des chinés bicolores sont destinés aux ensembles campagnards.

A un marché stable (de 300 à 320 millions d'unités par an), *Cerruti* apporte un savoir-faire de grand filateur : des mélanges de fils arachnéens, de laine et de soie en chiné. Réalisés en Israël, ils se vendent autour de 100 F.

D.D., de Troyes, multiplie les accords avec les couturiers, notamment *Nina Ricci*, qui propose des modèles style tapisserie à fleurs (80 F). Les feuilles mortes du célèbre carré *Hermès* se retrouvent aussi (110 F). Les écossais de 1984 voient leur gamme s'étendre au vert et au violet. Le pied de coq est spectaculaire en noir et trois tons vifs, comme les dentelles scintillantes du soir (de 75 à 110 F).

Dim n'offre ses roses Art Nouveau qu'en trois tailles, écru ou gris brillant sur noir (70 F environ), mais le collant noir/argent à couture lurex est à 28 F, la paire de bas de dentelle blanche avec porte-jarretelles à 100 F.

Ergée taille ses fantaisies en écossais ou imprimés panthère à couture (75 F environ) et parsème de fines fleurs floquées les modèles du soir.

Le Bourget a un accord avec *Chantal Thomas* en haut de gamme mais réalise aussi des dentelles pour les hypermarchés : semis de fines fleurs sur résilles, en trois tailles et quatre coloris, du noir au blanc, chez *Auchan, Carrefour, Cora, Mammouth*. Les losanges sur mailles gaufrées et les autres dentelles oscillent entre 30 et 120 F.

A jambes habillées, souliers plats. *Weston* adapte aux femmes ses mocassins et formes lacées en tannages naturels à partir de 1050 F. *Alain Harel* offre toute une série de chaussants pour chaque hauteur de talon : 1 650 F l'escarpin classique rouge. *Sidonie Larizzi* campe sur talon-bobine un escarpin métallisé rose (945 F). *René Caty* lace sur le devant une chaussure à talon haut très couvrante exécutée pour *Dorothée Bis*, 790 F. Les ballerines gambadent à tous les niveaux de prix : 475 F chez *Salamander* en daim noir à petit talon, en vernis ; 119 F chez *André*, en pantoufles de satin broché 650 F chez *Charles Kammer* ; en chevreau or 390 F chez Repetto. Les pieds se cambrent sur les talons du soir : escarpins marbrés argent 555 F chez *Charles Jourdan* pour *Elizabeth de Senneville* ; bicolores 1 310 F chez *Mancini*.

NATHALIE MONT-SERVAN.

★ *ADRESSES*. — Weston, 114, Champs-Elysées; Alain Harel, 64, rue François-Ier; Sidonie Larizzi, 8, rue de Marignan; René Caty, 3, rue de Grenelle; Salamander, 50/52, boulevard Saint-Michel; Charles Kammer, 14, rue de Grenelle; Repetto, 22, rue de la Paix; Mancini, 20, rue du Boccador.

EN BREF

ENVIRONNEMENT

ET POURTANT IL TOURNE ! — Menacé de démolition, le vieux moulin à vent d'Ivry-sur-Seine a été parfaitement restauré à l'ancienne grâce à la municipalité et à l'Association des amis du moulin. Ses ailes et son toit sont en mesure de tourner. On peut le visiter les 9 et 23 novembre, les 7 et 11 décembre entre 15 heures et 18 heures.

★ **Renseignements : mairie d'Ivry, (1) 46-70-15-71 poste 3158.**

LOISIRS

GRAND NORD A THOIRY. — Le Club de la pulka et du traîneau à chiens d'Ile-de-France organise les 9 et 10 novembre à Thoiry trois journées consacrées aux attelages de chiens de traîneau. Les traîneaux seront remplacés par des « karts », plates-formes à trois roues. Cette manifestation, qui se déroulera dans le parc du château, rassemblera une cinquantaine de chiens nordiques : chiens blancs samoyèdes de Laponie, chiens de traîneaux du Groenland, husky de Sibérie et malamutes d'Alaska.

★ **Renseignements : 46-22-08-25 ou 47-66-35-01.**

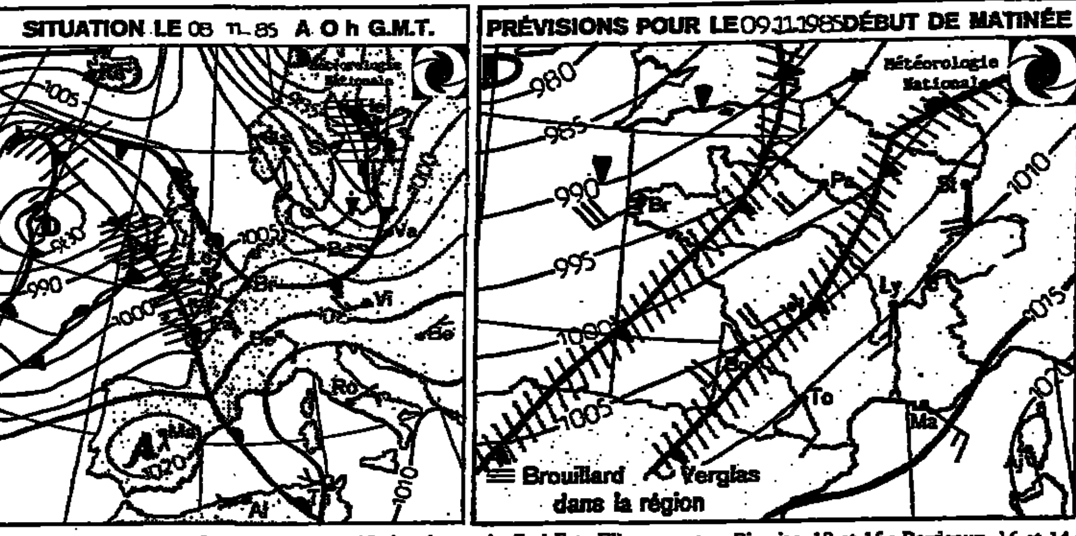
SÉMINAIRE

L'INFORMATIQUE A VOS MESURES. — Les entreprises qui désirent s'informatiser doivent d'abord définir avec précision *leurs besoins en matériel. L'équipement* variera bien évidemment selon les dimensions de la firme, le rôle plus ou moins important qu'elle entend faire jouer à l'ordinateur, les résultats escomptés, etc.

L'Institut d'études politiques de Paris organise, du 18 au 22 novembre, un séminaire de cinq jours sur le thème *« Informatique et bureautique : méthodologie d'analyse »*. Cette session complète et prolonge le séminaire *« Informatique, bureautique, télématique : l'insertion de ces différentes techniques dans les organisations »*. Elle est destinée aux cadres administratifs et agents de direction confrontés aux problèmes de mise en œuvre de matériel micro-informatique.

★ **Institut d'études politiques de Paris. Service de formation continue, 215, boulevard Saint-Germain 75007 Paris. Tél. : 44-60-39-50.**

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 8 novembre à 0 heure et le samedi 9 novembre à 24 heures.

Le pays va rester dans un flux de sud-ouest dans lequel les perturbations océaniques vont se succéder, maintenant un temps couvert et doux sur la France.

Samedi, une bande pluvieuse située le matin du Nord au pays de la Loire et des Pyrénées orientales au Massif central et aux Alpes va s'enfoncer vers le sud-est en cours de journée. Seules la Côte-d'Azur et la Corse seront épargnées. A l'arrière, le temps restera couvert avec des ondées et des averses, surtout sur les côtes bretonnes.

Les vents de sud-ouest seront forts sur les côtes de la Manche et les côtes atlantiques.

Les températures seront douces. Le matin, elles seront voisines de 8 à 10 degrés sur le quart sud-est, de 10 à 15 degrés sur le reste du pays. Les températures maximales iront de 12 à 14 degrés sur la Bretagne jusqu'à 16 à 18 degrés sur le Sud-Est. Elles seront proches de 20 degrés sur la Corse.

Dimanche matin, le temps sera encore couvert sur l'ensemble du pays.

Les pluies seront nombreuses et assez continues de l'Aquitaine aux Alpes et à la Méditerranée, tandis qu'elles prendront un caractère d'averses sur les côtes de la Manche. Cette zone d'averses s'enfoncera vers le Sud en cours de journée. A l'arrière, les vents s'orienteront au nord et les températures fraîchiront.

Les températures minimales seront en légère baisse sur la moitié nord de 8 à 12 degrés, en hausse sur la moitié sud de 14 à 18 degrés. Les températures maximales iront de 8 à 12 degrés du Nord à la Bretagne, de 10 à 19 degrés du Nord au Sud sur le reste du pays.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 7 novembre, le second, le minimum de la nuit du 7 novembre au 8 novembre) : Ajaccio, 19 et 9 degrés ; Biarritz, 18 et 15 ; Bordeaux, 16 et 14 ; Bréhat, 15 et 11 ; Brest, 14 et 13 ; Cannes, 20 et 8 ; Cherbourg, 12 et 8 ; Clermont-Ferrand, 12 et 4 ; Dijon, 11 et 4 ; Dinard, 14 et 11 ; Embrun, 12 et − 1 ; Grenoble-St-M.-H., 12 et 0 ; Grenoble-St-Geoirs, 12 et 1 ; La Rochelle, 15 et 14 ; Lille, 13 et 8 ; Limoges, 14 et 9 ; Lorient, 15 et 13 ; Lyon, 14 et 2 ; Marseille-Marignane, 16 et 6 ; Menton, 20 et 9 ; Nancy, 11 (NC) ; Nantes, 16 et 13 ; Nice, 20 et 9 ; Paris-Montsouris, 13 et 10 ; Paris-Orly, 13 et 9 ; Pau, 19 et 13 ; Perpignan, 19 et 10 ; Rennes, 16 et 11 ; Rouen, 12 et 9 ; Saint-Etienne, 13 et 2 ; Strasbourg, 12 et 6 ; Toulouse, 16 et 9 ; Tours, 15 et 11.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 26 et 14 ; Genève, 11 et 0 ; Lisbonne, 22 et 15 ; Londres, 14 et 10 ; Madrid, 23 et 13 ; Rome, 21 (NC) ; Stockholm, 6 et 1.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Solidarité

BATEAU POUR BEYROUTH

A l'approche de l'hiver, les chrétiens du Liban connaissent des conditions de vie de plus en plus pénibles. Ils manquent de vivres, de couvertures, de chaussures, de vêtements, d'appareils de chauffage, de médicaments, etc. Les associations SOS Chrétiens du Liban et Midi Phenicie (pour le Midi) lançent l'opération « Cap sur le Liban ».

A la veille de Noël — symboliquement, — un bateau frété spécialement arrivera pour approvisionner la population libanaise. Les élus locaux et régionaux qui désirent offrir un conteneur rempli de produits de première nécessité, les responsables d'entreprises disposant de stocks de marchandises et les particuliers voulant participer à l'opération par leurs dons peuvent s'adresser à SOS Chrétiens du Liban, 46, rue de Rome, 75008 Paris, tél. 42-93-69-02 pour Paris Ile-de-France ; M. Jean-Marie Daillet, député de la Manche, résidence Torigny, 6, rue Lamartine, 50000 Saint-Lo, tél. (33) 57-77-30 pour l'Ouest ; M. Adrien Zeller, député du Bas-Rhin et maire de Saverne, tél. (88) 91-18-52 pour l'Es; M. Bernard Bosson, maire d'Annecy, tél. (50) 52-81-80 pour la région Rhône-Alpes, et, enfin, pour le Midi, à Midi-Phenicie, 2, place Jeanne-d'Arc, 13100 Aix-en-Provence, tél. (42) 27-26-04.

CARNET DU Monde

Naissances

— **Claude et Florence BOUR**

ont la joie d'annoncer la naissance de

Jean-Sébastien

Paris-16e, le 1er octobre 1985.

Mariages

— **Mme Christiane DIDIER**
et
le lieutenant-colonel (h)
Pierre-Arnold VALENTINI
font part de leur mariage célébré dans l'intimité le vendredi 8 novembre 1985 à la mairie du 13e arrondissement à Paris.

121, avenue d'Italie,
75013 Paris.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès survenu le 20 octobre 1985, dans sa centième année, de

Mme veuve Gaston LAZARD
née Jane Levy

à l'Hôpital américain de Neuilly.

En cette pénible circonstance, la famille tient à rappeler à tous ceux qui l'ont connu et aimé

M. Gaston LAZARD
son époux.

— Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Raymond LELEU,

le 7 novembre, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 9 novembre à 10 h 45 en l'église Notre-Dame de Villeneuve-sur-Yonne.

Cet avis tient lieu de faire-part.

45, rue Carnot,
89500 Villeneuve-sur-Yonne.

— Le président de l'université Claude-Bernard,
Le président du comité de coordination des études médicales,
Le doyen de l'UER-faculté de médecine Lyon-Nord,
Tous les personnels enseignants et administratifs de l'université,
ont le regret de faire part du décès de

Mlle Claire ROUSSELIN,
chef des services administratifs
de la faculté de médecine Lyon-Nord.

L'absoute aura lieu le samedi 9 novembre 1985 à 8 heures, en l'église Saint-Alban, 67, rue Laennec, Lyon-8e.

Anniversaires

— *Elisabeth BARAS*

nous quittait brutalement le 9 novembre 1984.

Puissent son rire joyeux et sa vigilante sollicitude rester vivaces dans nos mémoires.

Messes anniversaires

— L'Association des Français libres fera célébrer le samedi 9 novembre à 18 h 30, en l'église Saint-Louis des Invalides, une messe anniversaire (portes ouvertes) à la mémoire du

général DE GAULLE
chef de la France libre
et président d'honneur de l'association.

Il est demandé aux Associations d'Anciens Combattants et de Résistants de porter le présent avis à la connaissance de leurs membres et de déléguer leur porte-drapeau à cette cérémonie.

Communications diverses

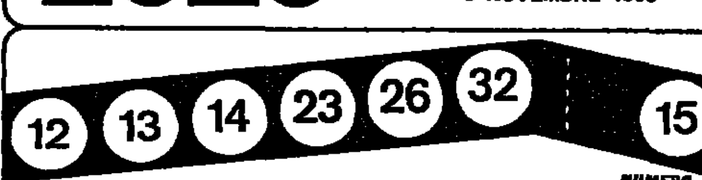
— Les journées interdiocésaines du service d'entraide des prêtres de la maison Marie-Thérèse et des maisons de repos et de retraite pour les prêtres auront lieu : le vendredi 15, samedi 16, de 10 h 30 à 19 heures, dimanche 17 novembre de 10 h 30 à 18 heures,

à la Maison diocésaine,
8, rue de la Ville-l'Evêque, 75008 Paris.

Chèque bancaire JIADP, CCP Paris JIADP 46341 B.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

NATIONAL **LOTO** N°45 — TIRAGE DU MERCREDI 6 NOVEMBRE 1985



NUMERO COMPLEMENTAIRE

PROCHAIN TIRAGE : SAMEDI 9 NOVEMBRE 1985

VALIDATION : POUR LE MERCREDI 13 NOVEMBRE 1985
ET LE SAMEDI 16 NOVEMBRE 1985
JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS Nos	8	1 196 980,00 F
5 BONS Nos + complémentaire	42	106 395,00 F
5 BONS Nos	2 115	6 640,00 F
4 BONS Nos	127 843	105,00 F
3 BONS Nos	2 405 567	8,00 F

WEEK-END D'UN CHINEUR

Samedi 9 novembre

PLUS LOIN

Auch-en-Gascogne, 14 h 30 : bijoux modernes; **Nantes Rhuys**, 14 heures : meubles, tableaux, céramiques, argenterie, bijoux, armes, objets d'art; **Semeur-en-Auxois**, 14 h 30 : meubles, objets d'art, tableaux.

Dimanche 10 novembre

ILE-DE-FRANCE

Chartres, 14 heures : jouets en tôle; **Enghien**, 14 h 30 : gouaches de Dufy; **Fontainebleau**, 14 heures : objets d'art, argenterie, bijoux, tableaux, meubles; **Les Andelys**, 14 h 30 : objets d'art, argenterie, bijoux, tableaux, meubles; **L'Isle-Adam**, 14 h 30 : tableaux, meubles, objets d'art; **Provins**, 14 heures : timbres; **Sens**, 14 h 30 : meubles, objets d'art; **Versailles-Chevau-Légers**, 14 heures : tableaux et sculptures modernes.

PLUS LOIN

Alençon, 14 heures : objets d'art, bijoux, argenterie, tableaux, meubles; **Arles**, 14 h 15 : tableaux, dix-neuvième et vingtième siècles; **Rouen**, 14 heures : atelier Paul Louchet, 15 h 30 : céramiques, 16 h 30 : étains.

FOIRES ET SALONS

Chalamont (01) (lundi seulement), **Givors** (69) (lundi seulement), **La Couture** (62), **La Ferté-Alais** (91), **La Rochelle, Paris** (16, square du Ranelagh), **Pont-Saint-Esprit, Rosny-sous-Bois, Toulouse** et **Valence**.

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 10 NOVEMBRE

« La Conciergerie et la Sainte-Chapelle », 10 h 30, métro Cité, sortie marché aux fleurs (M. Ragueneau).

« Le drame de Port-Royal dans son cadre inchangé », 15 heures, 123, boulevard de Port-Royal (Approche de l'art).

« Saint-Eustache et le quartier des Halles », 15 heures, sortie métro Louvre.

« Cinq cents mètres sous terre dans l'aqueduc médiéval de Belleville », 14 h 30, métro Télégraphe, lampes de poche (M. Banassat).

« Les catacombes », 10 h 15, place Denfert-Rochereau, sortie métro.

« L'hôtel de Monaco, ambassade de Pologne » (réservé aux membres de l'Association internationale de tourisme culturel), 15 heures, 57, rue Saint-Dominique.

« La Chambre des députés », 14 h 30, 33, quai d'Orsay.

« Le café Procope et son quartier », 15 heures, 13, rue de l'Ancienne-Comédie (Arcus).

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures, 11 h 30, 14 heures et 15 h 30, entrée principale (V. de Langlade).

« La peinture italienne au Louvre, de Giotto à Vinci », *10 h 30, Louvre*, porte Jaujard (M.-C. Lasnier).

« Salons du ministère de la marine », 14 heures, 2, rue Royale, carte d'identité (C.-A. Messer), ou 14 h 45 (Arts et curiosités).

« Manon Lescaut et ses sœurs à la Salpêtrière », 15 h 15, 47, boulevard de l'Hôpital (S. Barbier).

« L'hôtel du Châtelet », 127, rue de Grenelle (A. Ferrand).

« Sur les traces de Gauguin », musée du Prieuré, 14 h 30, 2, rue Maurice-Denis, à Saint-Germain-en-Laye.

« Troyes en forme de bouchon de champagne », des images médiévales égarées au vingtième siècle, inscriptions : 45-26-26-77 (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

1, rue des Prouvaires (1er étage droite), 15 heures : « Les saints protecteurs de la grande croisée de Paris » (Jean Phaure) ; « Saint Martin et la destinée de la France » (Natya).

Hôtel Sully, 62, rue Saint-Antoine, 16 h 30 : « La tapisserie de la reine Mathilde à Bayeux ».

JOURNAL OFFICIEL

Sont parus au *Journal officiel* du *vendredi 8 novembre* :

DES ARRÊTÉS

● Portant abrogation de l'arrêté du 24 décembre 1974 modifié fixant l'assiette des cotisations de sécurité sociale dues pour les employés de maison.

● Fixant les cotisations de sécurité sociale dues au titre de l'emploi des stagiaires aides familiaux.

UN DÉCRET

● Modifiant le décret du 25 novembre 1977 pris pour l'application de l'article 5 de la loi du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature et concernant l'autorisation de certaines activités portant sur les animaux d'espèces non domestiques et les végétaux d'espèces non cultivées.

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde Loisirs » page X

économie

REPÈRES

Dollar : vif rebond à près de 8 F

Sur des marchés des changes à nouveau très actifs, de vifs remous ont agité le dollar, qui, jeudi 7 novembre dans l'après-midi, puis vendredi en début de matinée, a rebondi de 7,90 F à 8,04 F et de 2,5930 DM à 2,64 DM, avant de retomber en dessous de 2,62 DM et de 8 F (7,98 F environ), sur intervention de la Banque fédérale d'Allemagne. Ce rebond a été provoqué, tout d'abord, par une déclaration d'un des dirigeants de la Banque du Japon, suivant laquelle les autorités monétaires nipponnes ne voudraient plus pousser davantage le dollar à la baisse (jeudi, il est tombé à 202,70 yens, au plus bas depuis cinq ans). Du coup, le « billet vert » est remonté à près de 206 yens. Ensuite, la Réserve fédérale des Etats-Unis a mis en garde contre une chute trop brutale du dollar qui risquerait de relancer l'inflation et de faire remonter les taux d'intérêt. Elle a même précisé qu'elle n'excluait pas la possibilité de voir le dollar s'élever au-dessus de ses niveaux actuels s'il y avait une reprise de l'économie américaine dans les prochains mois. Dans le même temps, M. Paul Volcker, président de la Réserve fédérale, a assuré que le Congrès ne durcirait pas sa politique du crédit, en dépit de la croissance trop rapide de la masse monétaire dans sa *définition la plus stricte*, qu'il juge « acceptable ».

Lait : le quota national risque d'être dépassé

Le rythme de la production laitière reste trop important et le quota annuel de 25,3 millions de tonnes, attribué à la France par l'accord européen, risque d'être dépassé de 250 000 tonnes pour la campagne 1985-1986, a indiqué, jeudi 7 novembre, l'Office du lait (Onilait). Cet excédent pourrait entraîner le paiement par les producteurs d'une amende de 500 millions de francs. Les hausses de production des mois d'août, septembre et octobre ont été respectivement de 5,8 %, 4,5 % et 2 % par rapport aux mois correspondants de 1984. Pour les cinq mois qui restent jusqu'à la fin de la campagne laitière, l'Office précise que la production ne devra pas dépasser un rythme mensuel d'augmentation de 1 %.

ÉNERGIE

SELON L'AGENCE INTERNATIONALE DE L'ÉNERGIE

La production de l'OPEP a considérablement augmenté en octobre

Cheikh Yamani, le ministre saoudien du pétrole, s'inquiète, dans un entretien accordé à l'*International Herald Tribune*, d'une éventuelle « guerre des prix » si les pays non membres de l'OPEP ne s'associent pas à la stabilisation du marché pétrolier. Une telle guerre, l'été prochain, pourrait provoquer une chute des prix au-dessous de 20 dollars par baril avant que ceux-ci ne remontent à leur niveau actuel, voire au-dessus, au cours de l'hiver 1986-1987. Cheikh Yamani, qui affirme produire 4 millions de barils par jour en novembre, estime que les prix resteront stables, sinon légèrement orientés à la hausse, d'ici au printemps prochain. Mais pour préparer cette période difficile, les treize pays membres de l'OPEP devraient, le mois prochain à Genève, convenir de respecter strictement les prix officiels et de renoncer aux rabais qu'ils offrent à leurs clients d'une manière ou d'une autre. « *Pour être réaliste*, précise le ministre saoudien, *je doute que nous parvenions à un tel accord.* »

La production de pétrole brut des pays de l'OPEP a considérablement augmenté en octobre, dépassant largement le plafond fixé par l'organisation (16 millions de barils par jour), confirme l'Agence internationale de l'énergie (AIE) dans son dernier bulletin mensuel et la revue spécialisée *Middle East Economic Survey* (MEES). Selon l'AIE, la production de l'OPEP a atteint 16,9 millions de barils par jour, soit 2 millions de barils par jour de plus qu'au troisième trimestre. Le MEES indique un chiffre encore plus élevé de 17,3 millions de barils par jour.

L'essentiel de l'augmentation constatée en octobre est due à l'Arabie saoudite, dont la production a été portée de 2,5 millions en septembre à 3,8 millions en octobre selon l'AIE (de 2,5 à 4 selon le MEES). Mais la plupart des autres pays membres de l'organisation ont dépassé le mois dernier leurs quotas officiels, alors que Ryad restait toujours dans les limites de son propre quota (4,353 millions de barils par jour). Ainsi selon le MEES, dix des treize pays membres excédaient en octobre leurs quotas, les plus forts dépassements provenant de l'Irak, du Nigéria, de l'Equateur, et des Emirats arabes unis.

Reste à savoir si le marché peut absorber cette production supplémentaire sans baisse des cours du brut, alors que ceux-ci sont restés remarquablement fermes depuis l'été, retrouvant leur niveau du début de l'année. Compte tenu des délais de livraison — quelques semaines, — cette production risque, en effet d'arriver sur le marché au moment où la demande faiblira. Après avoir déstocké au cours du troisième trimestre, selon l'AIE, il semble que les compagnies aient depuis deux mois reconstitué pour partie leurs stocks en prévision de l'hiver, ce qui explique d'ailleurs la récente bonne tenue du marché.

A moins d'un hiver extrêmement rigoureux ou d'une interruption partielle des livraisons soviétiques, comme l'hiver dernier, la demande adressée à l'OPEP ne devrait pas dépasser d'ici la fin de l'année, selon des experts de l'AIE, 16 millions de barils.

Matières premières

● **Etain : reprise des discussions le 14 novembre à Londres.** — Les vingt-deux membres du Conseil international de l'étain ne sont parvenus à aucun accord au cours de leur réunion le 7 novembre à Londres. Ils ont décidé de reprendre leurs discussions le 14 novembre, mais des entretiens auront lieu d'ici là avec les banques et les maisons de courtage concernées. En attendant, les marchés de Londres et de Kuala-Lumpur restent fermés, tandis que, en Malaisie, les ventes libres d'étain n'ont finalement pas eu lieu, sous la pression du gouvernement. — *(AGEFI.)*

La situation économique au crible des rapports de conjoncture

L'économie française et les économies européennes bénéficient actuellement de facteurs extrêmement favorables : baisse du dollar, baisse des prix de l'énergie, baisse du cours des matières premières. A cette conjonction de chances, la France ajoute les résultats d'une politique de modération salariale et de lutte contre l'inflation.

Cet environnement exceptionnel facilite deux changements importants : la croissance en Europe prend progressivement le relais de l'expansion aux Etats-Unis et compense le fléchissement de la demande des pays développés et des pays pétroliers affectés par la baisse des prix mondiaux. En France, la consommation des ménages et l'investissement compensent le ralentissement de la croissance des exportations. L'activité devrait en être légèrement stimulée au cours des prochains mois.

Embellie durable ou simple répit ? Le commerce extérieur de la France reste déficitaire trois ans — ou presque — après le plan de rigueur de mars 1983 qui avait pour objectif essentiel de le rééquilibrer. Encore ce déficit est-il largement dissimulé par une évolution exceptionnellement favorable des termes de l'échange, les prix de nos exportations augmentant plus vite que ceux de nos importations.

Nos échanges extérieurs restent un sujet de préoccupation majeure.

ALAIN VERNHOLES.

● Le Conseil économique et social : priorité à la réduction de l'inflation

« *Il est indispensable que la politique économique vise à obtenir dans le courant de 1986 un renforcement progressif du taux de croissance et la mise en œuvre de mesures spécifiques pour l'emploi* », écrit M. Jean Menu en conclusion du rapport sur la conjoncture économique au second semestre, rapport rédigé pour le Conseil économique et social. « *Dans cette perspective*, ajoute M. Jean Menu, *la réduction de l'inflation reste un objectif essentiel.* »

Analysant la conjoncture internationale, le rapport note qu'il faut s'attendre à une progression plus lente du commerce mondial en 1986, « *en fonction de l'évolution prévue aux Etats-Unis et dans les pays producteurs de pétrole* ». Outre-Atlantique, la croissance, l'année prochaine, ne serait en effet que légèrement supérieure à 2 % en volume, après 6,8 % en 1984 et probablement 2 % cette année. Les pays pétroliers souffriraient, eux, de la poursuite de la baisse des prix du brut et du fléchissement de l'expansion dans les pays industrialisés.

Quant aux pays en développement, ils importeraient moins à cause de la baisse de leurs revenus entraînée par la dépression des cours des matières premières, à cause aussi de leur endettement. Pour toutes ses raisons, le commerce mondial ne sera pas très favorable à l'expansion l'an prochain, et la demande étrangère adressée à la France augmenterait moins vite : + 4,2 % en 1986, après + 8,4 % en 1984 et + 4,5 % cette année.

Le rapport insiste donc sur la nécessité d'« *un soutien des pouvoirs publics pour accompagner la reprise de l'investissement dans certains secteurs peu soumis à la concurrence étrangère et fortement créateurs d'emplois, comme le logement et les économies d'énergie* ».

Soulignant les progrès accomplis dans la lutte contre l'inflation, M. Menu insiste sur la nécessité d'aller encore plus loin dans cette voie : « *Si nous parvenons à supprimer notre différentiel d'inflation, nous aurons sans doute trouvé le moyen de résoudre les contradictions dans lesquelles se débat notre économie pour concilier la lutte contre l'inflation, la modernisation de l'appareil productif et la réduction du chômage. Le progrès du pouvoir d'achat des salariés et celui du pouvoir d'achat des entreprises peuvent et doivent de nouveau aller de pair.* »

Après avoir noté que la baisse des prélèvements obligatoires prévue pour 1986 ne serait pas possible à cause des cotisations sociales qui ne pourront pas être réduites, le rapport s'inquiète de notre insuffisante compétitivité sur les marchés extérieurs, alors même que « *la compétition sera plus dure en cas de baisse durable du dollar* ».

Quant au problème de l'emploi, jugé prioritaire par M. Menu, le rapport note : « *On peut s'attendre à ce que le nombre des chômeurs enregistrés augmente de nouveau l'an prochain.* »

AL. V.

● Le BIPE : des facteurs extrêmement favorables

« *La poursuite de la dépréciation du dollar conjuguée à une baisse des cours des matières premières et plus particulièrement des prix du pétrole constitueront, l'an prochain encore, des facteurs extrêmement favorables pour les économies européennes* », écrit le BIPE (Bureau d'informations et de prévisions économiques) dans sa dernière analyse de conjoncture.

En réduisant les coûts des importations des entreprises, ces baisses de prix entraîneront des augmentations de revenus qui, en retour, stimuleront l'activité. En France, les entreprises, les ménages et les administrations publiques en ressentiront les effets bienfaisants. Les entreprises pourront continuer à assainir leurs comptes et à investir davantage ; les ménages verront leur pouvoir d'achat s'améliorer ; quant aux administrations publiques, elles pourront augmenter la taxe intérieure sur les produits pétroliers sans faire monter l'ensemble des prix de détail « *en captant à leur profit* » une partie de la baisse des prix de l'énergie.

Dans ces conditions, le BIPE prévoit une progression du PIB marchand de 1,7 % en 1986 après 1 % cette année. Les investissements progresseront de 1,3 % après avoir baissé de 0,2 % cette année et de 2,9 % en 1984. Ce regain serait dû au secteur concurrentiel (+ 4,4 % en 1986 après + 2,8 % cette année et — 1,3 % l'année dernière), dont le dynamisme compenserait le recul des dépenses d'équipement des grandes entreprises nationales (— 4,8 % en 1986, après — 2,8 % cette année et — 6,8 % en 1984). La consommation des ménages progresserait de 1,9 %, soit à peu près comme cette année (+ 1,8 %) mais nettement plus qu'en 1984 (+ 0,5 %). Quant aux exportations, leur progression (+ 3,1 % l'année prochaine après + 2,2 % cette année) serait nettement moins forte que celle des importations (+ 4,8 % en 1986 contre + 3,1 % cette année). Le déficit du commerce extérieur resterait donc important en volume mais serait estompé en valeur par une évolution « extrêmement favorable » des termes de l'échange (les prix à l'importation augmentant nettement moins vite que les prix français à l'exportation). Ainsi, le déficit commercial reviendrait de 26 milliards de francs en 1985 à 9 milliards en 1986 et la balance des paiements courants serait excédentaire.

Les prix à la consommation augmenteraient, selon le BIPE, de 4,1 % en moyenne annuelle (+ 5,8 % cette année) et de 4 % entre janvier et décembre 1986.

Dans ses calculs le BIPE prend en compte un réajustement des parités monétaires au sein du SME dans le courant de 1986 (le taux pivot du franc perdant 5 % par rapport à celui du DM). Le dollar vaudrait environ 7,60 F au plus bas de sa courbe, c'est-à-dire au deuxième semestre 1986.

● L'IPECODE : le commerce extérieur, talon d'Achille

« *Au premier semestre 1986, une demande intérieure plus soutenue et une compétitivité médiocre contrarieront la réduction du déficit extérieur que la baisse du dollar laissait espérer* », estime l'IPECODE (Institut de prévisions économiques et financières pour le développement des entreprises) dans sa note de conjoncture (1).

« *Au second semestre 1986, le profil conjoncturel s'infléchira, laissant entrevoir une amélioration des comptes extérieurs.* » L'étude confirme la prévision faite, en juin, par l'IPECODE d'un réaménagement limité des parités monétaires au sein du SME, qui aurait lieu l'année prochaine (en clair, une dévaluation du franc par rapport au deutschemark). « *Les différentiels d'inflation cumulés depuis 1983 affectent, en effet, sensiblement la compétitivité de plusieurs pays de la CEE vis-à-vis de leurs partenaires européens plus avancés dans la désinflation.* »

La demande des ménages a redémarré au milieu de 1985. Elle trouve au début de 1986 un élément supplémentaire de soutien dans le remboursement de l'emprunt obligatoire de 1983. Mais le relèvement des cotisations sociales à la charge des salariés freinera cette poussée au second semestre. Au total, avec un taux de 2,1 % pour le PIB marchand (1,1 % cette année), la croissance en France restera un peu inférieure à la moyenne européenne.

L'IPECODE estime, d'autre part, que la désinflation se confirmera (+ 3,7 % entre janvier et décembre 1986 après 4,9 % cette année et 6,8 % en 1984), de même que l'amélioration de la situation des entreprises. Mais, préoccupées par la restauration de leur bilan, « *les firmes ne reprendront que lentement le chemin de l'investissement* ».

Quant à l'emploi, l'IPECODE estime que les effectifs salariés (des activités marchandes) se stabiliseront en 1986 après avoir baissé de 0,7 % en 1985 et de 1,4 % en 1984.

L'équilibre extérieur reste bien, conclut l'IPECODE, « *le talon d'Achille de l'économie française* ».

(1) L'IPECODE est l'Institut de conjoncture et d'études attaché au CNPF.

AGRICULTURE

Le débat sur le budget

Des lamentations de toutes sortes

Par 276 voix (PS) contre 204 (RPR, UDF et PC), l'Assemblé nationale a adopté, le jeudi 7 novembre, le budget du ministère de l'agriculture (33 441,59 millions de francs, en diminution de 1 % sur 1985, à structures budgétaires constantes, soit 2,94 % du budget de l'Etat) et le budget annexe des prestations sociales agricoles (65 milliards de francs, en progression de 4,6 %).

L'avantage de la discussion du budget de l'agriculture est de permettre aux familiers du Palais-Bourbon de remettre à jour leur fichier. En surveillant la tribune, ils peuvent apercevoir des députés pour qui la défense, ce jour-là, des intérêts des agriculteurs de leur circonscription est la seule occasion annuelle de se manifester dans l'hémicycle. Comme le regrette M. Gérard Gouzes (PS, Lot-et-Garonne), ce débat est l'occasion d'« *égrener des lamentations de toutes sortes* ». Certains de ses amis se gardent bien de mettre à mal cette tradition ; M. Raoul Bayou (PS, Hérault) ne le pourrait pas puisque, à l'entendre, « *en près de trente ans de mandat parlementaire, je n'ai jamais eu à me féliciter de la bonne santé du marché viticole* ». Et comme bien des défenseurs d'autres productions s'estiment dans la même situation... Les députés « agricoles » affirment pourtant, avec une belle unanimité transpartis, que « *les agriculteurs ne veulent pas être des assistés* ». Peut-être, mais ils entendent bien être aidés...

Cette année, c'est vrai, quelques difficultés particulières sont venues renforcer les dossiers des quémandeurs : la sécheresse, bien sûr, mais aussi le revenu agricole, puisque, après avoir augmenté de 1981 à 1984, il baisse à nouveau cette année. Les inquiétudes, aussi, devant les « marchandages » avec la Nouvelle-Zélande ; mais, à ce sujet, le ministre, M. Henri Nallet, a démenti toutes transactions « *entre les importations de beurre et de moutons et la situation de nos deux ressortissants en prison là-bas* » ; pour lui, il s'agit là d'« *allégations grotesques* ».

L'état actuel du projet de loi adopté la veille par le conseil des ministres sur l'abaissement à soixante ans de l'âge de la retraite des agriculteurs nourrit aussi les craintes des élus, y compris des socialistes ; ceux de la droite, comme M. René André (app. RPR, Manche), pense, que l'augmentation de 1 point des cotisations sociales qu'il implique, ne servira à rien, car comtpe tenu de « *la faiblesse* » des pensions, bien peu d'agriculteurs pourront arrêter de travailler ; mais M. Nallet a annoncé que, si l'agriculteur n'arrivait pas à céder son exploitation, il lui serait possible de cumuler, pendant un certain temps, sa retraite et son activité.

L'abondance de ces contestations de détail n'a pas totalement occulté le débat de fond sur la politique que doivent mener les pouvoirs publics en faveur de l'agriculture. Pour les communistes, l'analyse est simple : il est « *scandaleux* », a expliqué M. André Soury (PC, Charente) de limiter la production agricole, de « *jeter les excédents de lait ou de viande* », alors que les « *besoins alimentaires sont si importants* » et que tant de gens « *meurent de faim* ». Et comme le ministre mettait en avant la difficulté du financement de l'aide alimentaire, M. Soury lui a fait remarquer que, si ceux qui ont des besoins, ne sont pas « *solvables* », c'est parce que l'on respecte trop « *les règles du capitalisme* ».

Libéralisme

Avec la droite, le débat fut bien entendu tout autre. Constatant la diminution des crédits du ministère de l'agriculture, elle y voit la confirmation du « *désengagement de l'Etat* » de ce secteur d'activité, ce qu'elle ne peut accepter ; elle conteste particulièrement la baisse de 25 % des sommes consacrées aux industries agro-alimentaires. La réplique de M. Gouzes, qui s'adresse aussi à certains de ses amis, vient aisément : « *Il faut accepter toutes les conséquences de la diminution des prélèvements obligatoires et de la limitation du déficit budgétaire* » et quand on n'a « *d'yeux que pour le libéralisme, réclamer « toujours plus » est de la démagogie* ».

Le raisonnement de M. Alain Mayoud (UDF, Rhône), un proche de M. Barre, est particulièrement significatif : l'argent de l'Etat est indispensable au développement de l'agriculture ; les prêts bonifiés, en particulier, doivent être développés, mais les entrepreneurs agricoles doivent être traités comme des chefs d'entreprise comme les autres, et donc dispensés « *des lourdes contraintes qu'ils supportent, notamment par le biais d'une fiscalité spécifique* ».

Aux élus de droite, comme M. Jean-Louis Goasduff (RPR, Finistère), qui se plaignent de la diminution des sommes allouées aux offices de produits, M. Nallet n'a pas manqué de faire remarquer : « *Je suis étonné que ceux qui avaient dit que les offices par produit constituaient une menace pour l'agriculture, qui y voyaient un risque de collectivisation de l'agriculture, réclament aujourd'hui des crédits supplémentaires ! Ces offices serviraient-ils quand même à quelque chose ?* »

M. Jacques Godfrain (RPR, Aveyron), contrairement à son collègue de mouvement, pense, lui, que l'argent consacré aux offices est « *gâché* ». Il affirme que l'agriculture est « *méprisée* » par les socialistes, pour qui elle n'est pas une « *priorité* », même si M. Yves Tavernier (PS, Essonne) fait remarquer que « *l'effort global de la nation en faveur de l'agriculture atteint 11 % du budget général pour une population agricole qui représente 8 % de la population totale* ».

Le député de l'Aveyron rejoint, toutefois, le ministre de l'agriculture quand il insiste longuement sur la nécessité de la modernisation, qu'il voit lui, particulièrement dans le développement de la biotechnologie, qui permettra de trouver de nouveaux débouchés industriels à la production agricole.

Reste à savoir comment aider les agriculteurs à s'adapter à cette nouvelle technique, car il ne fait pas de doute, pour M. Godfrain, que les pouvoirs publics devront les y aider. Les socialistes ont déjà très précisément montré comment ils entendaient utiliser cette contradiction de la droite : prôner une économie libérale qui n'est pas adaptable à l'agriculture !

THIERRY BRÉHIER.

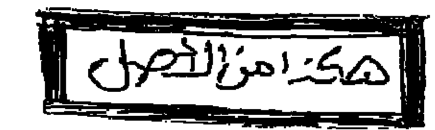
LES COTEAUX DU LANGUEDOC ET LES CORBIÈRES SONT PROMUS VINS D'APPELLATION D'ORIGINE CONTROLÉE

Le comité national de l'Institut national d'appellation d'origine (INAO) a décidé de classer les vins des côteaux du Languedoc, et ceux des Corbières en zone d'appellation d'origine contrôlée (AOC). Ces deux appellations rejoignent ainsi les crus contrôlés de la région Languedoc-Roussillon (Minervois, Côtes du Roussillon, Fitou, Côtes du Rhône gardoises, Blanquette de Limoux et Banyuls).

Les côteaux du Languedoc représentent 50 000 hectares et 400 000 hectolitres produits par cinq mille vignerons dans cent dix-sept communes de l'Hérault et de l'Aude. Ils regroupent quatorze crus, dont les Faugères et Saint-Chinian, qui étaient déjà classés en AOC, et rejoignent du coup le clan des côteaux.

Avec cette décision de l'INAO, il ne reste que les costières du Gard, qui soient classées en VDQS (vins délimités de qualité supérieure). Ce mouvement préfigure l'abandon par la réglementation française de cette première étape vers la notoriété, à mi-chemin entre les vins de table et de pays et les AOC. La disparition future des VDQS correspond également à une harmonisation des pratiques nationales avec les règlements communautaires.

● **L'élargissement devra être renégocié**, selon M. François Guillaume, président de la FNSEA. Prenant la parole en Haute-Garonne, le 7 novembre, M. Guillaume a estimé que, quelle que soit la majorité qui sortira des urnes en 1986, il faudra parvenir à des accords plus équilibrés avec l'Espagne et le Portugal. Pour lui, les conditions financières actuelles sont particulièrement défavorables à l'Europe et à la France.



SOCIAL

L'AMÉNAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL

Le projet de M. Delebarre suspendu au bon vouloir de FO

M. Michel Delebarre, ministre du travail, aimerait bien apporter sa pierre à l'aménagement du temps de travail, dans la foulée du rapport de M. Taddei, d'ici à la fin de la législature, et donc de l'actuelle session parlementaire. Un projet de loi pourrait être présenté au conseil des ministres du 20 novembre – et non plus du 13 novembre, – si d'ici là M. André Bergeron ne met pas tout son poids politique dans la balance pour arrêter le processus engagé.

A l'origine de la démarche de M. Delebarre, on trouve un double constat : d'une part, les entreprises ont besoin de souplesse, de « flexibilité », dans les horaires, pour faire tourner davantage les machines et mieux répondre à la fluctuation des commandes ; d'autre part, la tendance des entreprises – relativement limitée puisque, depuis le début de 1985, cela n'a concerné que soixante accords – à « déroger », plus ou moins en marge de la légalité, aux dispositions du code du travail *« recèle de graves dangers »* (« le Monde de l'économie » du 5 novembre). Il faut donc, pour M. Delebarre, favoriser la souplesse, mais en encadrant le mouvement.

De cette réflexion est né un avant-projet de loi qui pose le principe que des accords de branche – et non d'entreprise – pourraient déroger au code du travail, notamment sur la modulation des horaires et l'aménagement du travail hebdomadaire.

Première possibilité : une branche pourrait négocier une modulation de *la durée hebdomadaire*, celle-ci pouvant ainsi osciller de plusieurs heures au dessous de la durée légale de 39 heures jusqu'à un « plafond » de 41 heures. Mais cette modulation devrait entraîner des « contreparties » pour les salariés : les heures effectuées au-delà de 41 heures ne donneraient lieu au paiement

> *La modulation des horaires sur la semaine devrait s'accompagner d'une diminution des heures travaillées.*

d'heures supplémentaires qu'à condition que la durée hebdomadaire n'excède pas 38 heures en moyenne sur l'année et le contingent annuel d'heures supplémentaires que les entreprises peuvent utiliser, depuis l'ordonnance du 16 janvier 1982, sans autorisation de l'inspection du travail serait ramené en cas d'accord de 130 à 80 heures. Les heures effectuées au-delà de la durée annuelle conventionnelle ouvriraient droit à un repos compensateur.

Deuxième possibilité : la rémunération des travaux de fin de semaine (les équipes « vendredi, samedi, dimanche », VSD) serait modifiée. Actuellement, les salariés qui travaillent les trois derniers jours de la semaine bénéficient d'une rémunération majorée d'au moins 50 %. Cette dernière majoration pourrait jouer seulement sur les samedis et les dimanches. Quant au travail de nuit des femmes, le gouvernement aurait renoncé à en modifier les règles.

C'est donc sur ce projet que M. Delebarre a engagé une consultation officieuse. Il s'en est entretenu avec MM. Edmond Maire et André Bergeron dans un premier temps. M. Paul Marchelli avait alors réagi avec vivacité, demandant une réunion des partenaires sociaux et accusant le gouvernement de *« faire le travail des organisations syndicales à leur place dans des conditions intolérables »*. Depuis, M. Delebarre a rencontré, pour la CGC, M. Mandinaud. Contact a été pris avec le CNPF (réticent sur la contrepartie à la modulation). La CFTC – très réservée sur l'aménagement de la semaine de travail – et la CGT – totalement hostile, – devraient être reçues la semaine prochaine, une consultation officielle couronnant ensuite ces entretiens discrets.

M. Delebarre n'a guère de problème majeur sur le contenu de son texte avec la CGC – même si elle aurait préféré une procédure contractuelle de bout en bout – et avec la CFDT. Dès le 7 octobre, M. Maire avait admis que des accords de branche puissent *« sur certains thèmes déroger au code du travail »* à condition de *« lier tout aménagement à une réduction de la durée du temps du travail »*. En revanche, M. Bergeron est plus *« méfiant »*, échaudé par l'échec de la négociation nationale sur la flexibilité de l'emploi en décembre 1984, et est en fait partagé entre deux sentiments. D'un côté, le secrétaire général de FO estime que *« le code du travail ne doit pas devenir un chiffon de papier »* et il craint qu'en acceptant le texte de M. Delebarre, on ne se résigne à *« une certaine accélération »* de la tendance à la dérogation. De l'autre, il est prêt à admettre *« des souplesses supplémentaires »* et, *« effrayé »* de ce qui se passe dans les entreprises, il reconnaît qu'un encadrement du mouvement peut être nécessaire.

Constatant que, comme pour tout ce qui touche à la flexibilité, *« cela revêt un caractère passionnel »* à FO, M. Bergeron a engagé une consultation de ses fédérations, au risque de trouver une meilleure oreille dans la métallurgie, par exemple, que dans les travaux publics. Consultation dont le résultat ne sera connu qu'en début de semaine prochaine. C'est donc M. Bergeron qui dans une large mesure tranchera le sort du projet de son ami Michel Delebarre. Il est clair en effet que M. Laurent Fabius, pas plus aujourd'hui qu'en septembre dernier lorsque M. Bergeron l'avait persuadé de mettre ses premiers projets au placard, ne prendra le risque politique de se mettre FO à dos. La tendance est plutôt au pessimisme.

MICHEL NOBLECOURT.

Les règlements intérieurs des maisons de retraite

Le règne de l'archaïsme

De très nombreuses maisons de retraite maintiennent des règlements intérieurs comportant des dispositions aberrantes à l'égard de leurs pensionnaires : c'est ce qui ressort de l'analyse d'un échantillon de deux cents règlements, faite par la commission des clauses abusives (1), rendue publique jeudi 7 novembre par deux secrétaires d'Etat, MM. Emmanuelli, chargé du budget et de la consommation, et Joseph Franceschi, chargé des personnes âgées.

Au dire de la commission, les quatre cinquièmes au moins des règlements examinés ne sont pas satisfaisants. Pour un cinquième d'entre eux franchement inacceptables. D'abord, ces documents, qui ne sont que des contrats et *devraient être signés par les pensionnaires des établissements*, se présentent dans 86 % des cas comme de véritables règlements obligatoires (et pourtant, ils sont rarement remis aux pensionnaires). Ils ne comportent, en outre, presque jamais de mentions de durée, ce qui permet aux responsables des établissements d'interrompre à tout moment, et souvent sans préavis, le séjour des personnes âgées. Plus de la moitié de ces textes prévoient des motifs de résiliation aussi vagues et arbitraires que : *« absence injustifiée », « mauvais esprit » « manquement aux obligations »*.

Rares, d'autre part, sont ceux qui mentionnent le prix de pension, alors que certains se réservent la possibilité d'y ajouter des suppléments. Certains excluent toute responsabilité de l'établissement pour des accidents dont les pensionnaires seraient victimes ou pour les fautes commises par le personnel.

Beaucoup prévoient aussi des clauses restreignant inutilement et abusivement la liberté des pensionnaires ; ainsi, certains réduisent la durée des congés que les personnes âgées peuvent prendre. D'autres interdisent *« d'apporter tout objet personnel, de décorer son logement, de laisser sur sa table de nuit des photos ou des objets similaires, de s'étendre sur son lit dans la journée, de se lever ou de se coucher en dehors de certaines heures, de choisir ses compagnons de table »* ; d'autre encore limitent la liberté de choisir son médecin ou autorisent le personnel à pénétrer à tout moment dans le logement, à ouvrir le courrier, et même *« prévoient des sanctions telles que privation de sortie, de visite, isolement à l'égard de ceux qui ne respecteraient pas ces obligations »*.

En revanche, des établissements, hélas minoritaires, savent présenter de façon non répressive les précautions nécessaires à la vie collective pour les allées et venues ou la présence d'animaux familiers.

Ces dispositions archaïques – certains règlements sont d'ailleurs fort anciens – sont-elles réellement appliquées ? En tout cas, elles peuvent apporter *a priori* des restrictions sérieuses à la liberté des pensionnaires. Aussi, selon M. Franceschi, la mise en place des conseils d'établissements, prévue par un décret du 17 octobre dernier, d'ici à la mi-avril 1986, sera l'occasion d'une mise à jour : les règlements intérieurs doivent être examinés par ces conseils où les personnes âgées et leurs *familles seront majoritaires*. Une circulation aux préfets leur demandera de veiller à l'exclusion des clauses abusives dans le délai prévu. De son côté, M. Emmanuelli a estimé que les présidents des conseils généraux, à qui la décentralisation donne des responsabilités accrues dans le financement des établissements, doivent en examiner avec attention les règlements intérieurs. Pour sa part, il a annoncé qu'il ne signerait plus de convention ni de prise en charge ou d'accord sur le prix de journée sans être sûr de la conformité de ces règlements.

GUY HERZLICH.

(1) Cette commission, placée auprès du secrétaire d'Etat chargé de la consommation, est composée de magistrats, de juristes, de représentants de l'administration, de représentants des associations de consommateurs et de professionnels.

COLLOQUE

Sur le terreau du tiers-monde

(Suite de la première page.)

Les premiers défendent l'idée que, pour se libérer du système économique mondial, pour retrouver vraiment l'autonomie, pour ne plus être tenté par un modèle inadapté à la situation, il faut que les nations du Sud rompent le plus possible leurs liens commerciaux avec le reste de la planète et provoquent ce qu'on appelle une « déconnexion ». Mais les seconds, qui vomissent le marxisme, soutiendront, avec autant de bonnes raisons à leurs yeux, que l'Occident rend le plus mauvais service aux pays pauvres en leur fournissant de l'aide, que c'est par leur propre travail et les fruits qu'ils en tireront pour investir que ces nations, comme les nôtres au dix-huitième siècle, finiront par « décoller ».

On pourrait multiplier les exemples du bafouillage incroyable dans lequel on est tombé depuis que l'idéologie s'est glissée dans les propositions des uns et des autres pour sortir le tiers-monde de sa misère. Car le seul fait vraiment incontournable est celui-ci : la fameuse « paupérisation absolue », que les marxistes n'osent plus sortir des oubliettes de peur de faire rire, nous la vivons tous les jours ; la situation des paysans et des habitants des bidonvilles des nations du Sud est pire que celle de leurs lointains ancêtres.

Face à cette évolution régressive, nos querelles d'intellectuels sont dérisoires. De nombreux intervenants l'ont, du reste, fort bien senti lors de cet intéressant colloque, dont nous parlions, tels Jean Elleinstein, demandant que l'on discute de choses concrètes ; Jean-Pierre Cot, refusant les caricatures à propos des droits de l'homme, ou le Dr Bernard Kouchner, appelant les uns et les autres à plus d'humilité, au refus des certitudes, *« car nous serions beaucoup moins véhéments si nous avions à apporter de vraies solutions »*.

Edgard Pisani fut aussi net : *« Le débat sur les philosophies (tiers-mondisme, anti-tiers-mondisme) est dangereux. L'objectif, c'est la fin de la misère, le développement, l'ouverture, la liberté. Battons-nous pour des tâches précises et non autour d'un mot. »* Yves Lacoste, pour appuyer cette thèse, employa un argument inédit : *« Si nous luttons entre nous, de quoi aurons-nous l'air face aux amis de M. Le Pen ? »*.

Cela dit, il est normal que des sensibilités différentes s'expriment sur un sujet aussi grave que le développement. Pour Alain Ruellan, il ne peut être copié au Sud sur celui du Nord, et il dépend de la capacité du pays à faire des choix, donc de son indépendance. D'autre part, la défense du droit des individus est indispensable, mais aussi celle du droit des peuples. Comment ne pas rappeler, comme l'a fait René Dumont, qu'il est scandaleux que l'on invoque la loi du marché pour les matières premières produites *dans le Sud, alors qu'elle ne s'applique* pas aux agriculteurs du Nord ? Mais quand le docteur Rony Brauman craint que le tiers-mondisme ne devienne *« un système de représentation du monde »*, comment ne pas partager son émoi ?

Dans son livre fraîchement publié, accompagné d'avertissements examinés sur une période de vingt ans (3), Pierre Sudreau sonne une fois de plus courageusement le tocsin. Alors que *« la course aux armements atteint le délire »*, écrit-il, les nécessités fondamentales de l'humanité sont totalement méconnues. Quand les décideurs de l'hémisphère Nord s'aviseront-ils enfin que tous les problèmes sont liés (démographie, économie, évolution du tiers-monde, mise en valeur planétaire) ?

Prendre conscience de ces phénomènes d'interaction nous aiderait sûrement à éviter les dérapages au dangereux carrefour Est-Ouest et Nord-Sud.

PIERRE DROUIN.

(2) Organisé sous les auspices d'universitaires, d'hommes politiques, d'animateurs, d'organisations non gouvernementales. Coordinateur : Jean Freyss, 20, rue Pierre-Brossolette, 93130 Noisy-le-Sec.

(3) *De l'inertie politique*. Editions Stock.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	8,0100	8,0200	+ 55	+ 70	+ 115	+ 145	+ 360	+ 460
$ can.	5,8242	5,8336	+ 15	+ 30	+ 29	+ 63	+ 58	+ 152
Yen (100)	3,8714	3,8819	+ 27	+ 43	+ 56	+ 80	+ 280	+ 342
DM	3,0456	3,0518	+ 107	+ 119	+ 216	+ 234	+ 627	+ 680
Florin	2,7033	2,7085	+ 62	+ 70	+ 130	+ 146	+ 387	+ 431
F.B. (100)	15,0564	15,0809	+ 47	+ 96	+ 75	+ 173	+ 251	+ 552
F.S.	3,7049	3,7147	+ 168	+ 185	+ 305	+ 329	+ 859	+ 927
L (1 000)	4,5127	4,5234	– 178	– 145	– 351	– 298	– 960	– 873
£	11,3181	11,3403	– 251	– 214	– 495	– 438	– 1350	– 1172

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8	8 1/4	8 1/16	8 3/16	8 1/16	8 3/16	8 1/16	8 3/16
DM	4 3/8	4 5/8	4 1/2	4 5/8	4 11/16	4 13/16	4 11/16	4 13/16
Florin	6	6 1/4	6	6 1/8	6	6 1/8	5 15/16	6 1/16
F.B. (100)	8	9	8 9/16	8 13/16	8 9/16	8 13/16	8 11/16	8 15/16
F.S.	1	2	3 3/8	3 1/2	4 1/16	3 3/16	4 3/16	4 5/16
L (1 000)	12 1/2	14 1/2	13 1/2	14 1/4	13 1/2	14 1/8	13 3/8	14 7/8
£	11 3/8	11 5/8	11 9/16	11 11/16	11 5/8	11 3/4	11 5/8	11 3/4
F. franç.	9	9 1/4	9 1/8	9 1/2	9 1/4	9 5/8	10 3/8	10 3/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

هكذا من الأصل

TRANSPORTS

2,3 MILLIARDS DE FRANCS POUR MODERNISER LE NETTOIEMENT DU MÉTRO PARISIEN

Robots remplacent balais

1995 : le robot-laveur de la station Les Halles aspire consciencieusement poussières et détritus sur les marches qu'il descend à l'aide de ses chenillettes ; parvenu sur le quai, il entreprend de souffler la saleté qui se trouve sur les sièges ; à son deuxième passage, il vide les corbeilles à papier en évitant les usagers.

Cette vision futuriste, la RATP a décidé de la faire devenir réalité. Elle a signé, le 7 novembre, un contrat confiant à la société COMATEC, filiale de la Compagnie générale des eaux et du groupe GENEST, le soin de nettoyer le métro parisien d'une façon plus conforme aux vœux de ses usagers. Le montant du contrat est de 2,3 milliards de francs et sa durée de dix ans.

Quelque chose grippe dans le nettoiement du métro, qui repose toujours sur la serpillière et le balai. La RATP constate que ses dépenses de nettoiement ont bondi de 59 millions de francs en 1976 à 207 millions de francs en 1985. Elle doit aussi reconnaître une dégradation concomitante de la propreté dans le métro, sous l'effet des restrictions budgétaires et du manque de motivation des nettoyeurs. Il était urgent de mettre fin à un système qui ne satisfaisait ni l'usager, ni le personnel, ni les responsables de la Régie.

La RATP a d'abord décidé de confier la totalité de son nettoiement au même prestataire pour lui permettre des « économies d'échelle » et ce, pendant une durée de dix ans, afin de rendre possibles des investissements. Elle a donc lancé un concours qui lui a donné l'occasion d'associer, à travers la COMATEC, la *Compagnie générale des eaux et* le groupe GENEST déjà cités, et aussi la CAMIVA, filiale de Renault pour la mécanique et la robotique, le commissariat à l'énergie atomique et la société Midi-Robot.

> *Finis la serpillière et le balai.*
> *La RATP a décidé de nettoyer son métro avec des robots.*
> *le personnel – moins nombreux – en profitera aussi.*

Le contrat signé le 7 novembre prévoit que la COMATEC prendra en charge, à partir du 1er janvier 1986, le nettoiement de la totalité des stations et des ouvrages du métro et du RER, du matériel roulant des réseaux ferroviaires, de certains locaux techniques et sociaux et des installations du réseau *d'autobus. L'entreprise s'engage à* réduire de 25 % le coût du nettoiement au terme de la période de dix ans. Cinq cents postes téléphoniques seront installés, à partir de 1986, pour que les usagers puissent communiquer avec les permanences du service de nettoiement.

Deuxième volet : l'automatisation. La RATP a découvert qu'elle pouvait augmenter la productivité tout en aidant à la constitution d'une industrie du matériel de nettoiement. Le marché français est évalué à 15 milliards de francs par an, à ce jour totalement maîtrisé par les *firmes étrangères. La RATP et la* COMATEC créeront un groupement d'intérêt économique destiné à investir 70 millions de francs dans la recherche et le développement des produits et des robots de nettoiement. Le calendrier de modernisation pourrait être le suivant. 1986 : expérimentation de 140 autolaveuses conduites par un technicien confirmé et multiplication de corbeilles à papier plus efficaces. 1988 : mise en service de la première génération de robots-aspirateurs télécommandés pour les trains et les voûtes et de robots guidés par repérage au sol dans les stations. 1990 : apparition des laveuses autonomes de satations. 1933 : le même robot pourra, à la fois, laver, aspirer, souffler et ramasser.

Reconvertir les hommes

Troisième volet : la reconversion du personnel. La COMATEC reprendra les mille quatre cent soixante et un salariés des seize entreprises de nettoiement actuellement contractantes. Les salaires et les anciennetés seront maintenus. A partir du 1er janvier, le travail du dimanche sera pratiquement supprimé, et le travail de nuit fortement réduit, avec maintien intégral de la rémunération.

En contrepartie, six cent trente postes de travail seront supprimés en dix ans. Cent trente personnes seront placées en préretraite ; une centaine d'autres seront affectées dans différentes sociétés ; enfin, il sera proposé aux nettoyeurs, qui sont à 95 % de nationalité étrangère, une aide au retour complémentaire de celle offerte par l'Etat, de façon que le pécule de départ atteigne 95 000 F.

La RATP se dit soucieuse de surveiller l'application de ce volet social, qui implique une négociation approfondie entre la direction de la COMATEC et les syndicats CFDT et CGT. Pour sa part, M. Claude Quin, président du conseil d'administration de la RATP, répond aux inquiétudes des délégués du personnel en ces termes : « *La réduction des effectifs sera progressive et maîtrisée. La qualification sera fortement accrue, et il n'y aura plus deux groupes de salariés travaillant pour la RATP aux antipodes les uns des autres. Enfin, la croissance des effectifs de la RATP aura compensé la diminution du nombre des nettoyeurs, et des emplois supplémentaires auront été induits dans l'industrie française de la robotique.* » A suivre...

ALAIN FAUJAS.

AFFAIRES

FIN D'UN IMBROGLIO JURIDICO-FINANCIER

Le groupe Boussac revient dans le secteur privé

Après trois années passées sous la tutelle de l'Etat, le groupe Boussac rentre dans le giron de l'industrie privée. L'opération financière consistant à doubler le capital de la Société foncière et financière Agache Willot (SFFAW), pivot de tout l'empire Boussac, pour le porter à 800 millions de francs avec les capitaux amenés par les nouveaux actionnaires dont l'entrée avait été entérinée au printemps dernier (*le Monde* daté 26-27 mai), vient d'avoir lieu. Ces nouveaux actionnaires sont, rappelons-le, les compagnies pétrolières Elf et Total (chacune pour 47,5 millions de francs), le groupe Worms (80 millions), Lazard Frères (90 millions), Ferret-Savinel (40 millions), le holding libano-syrien Finial (40 millions) et le groupe financier britannique Charterhouse (5 millions).

Ensemble, ces différentes sociétés se retrouvent ainsi actionnaires majoritaires de la SFFAW, donc du groupe Boussac (12 milliards de francs de chiffres d'affaires, 20 000 personnes) (1), que ce holding contrôle, avec environ 55 % des actions, 71 % en fait, la SFFAW détenant directement et indirectement 16 % de ses propres actions.

Le reste du capital est réparti dans le public (13 %) et dans les portefeuilles des quatre frères Willot, 4 % dans chacun d'entre eux.

Cependant pour privatiser définitivement Boussac et permettre aux nouveaux actionnaires d'exercer pleinement leur droit de propriété, encore fallait-il mettre un terme à la tutelle que l'Etat exerçait par le biais de la SOPARI (filiale de l'Institut de développement industriel gérant ses participations financières) sur la Compagnie Boussac-Saint Frères (CBSF). Cette dernière société avait été créée pour les besoins de la cause, en 1982, afin de se substituer à la SFFAW défaillante et prendre en location-gérance les actifs industriels du groupe Boussac. Comme prévu, en même temps qu'elle procédait à l'augmentation de son capital, la SFFAW a donc pris le contrôle de la CBSF.

L'opération s'est faite par abandon des créances que la SOPARI possédait sur CBSF. Ces créances se montaient à 530 millions de francs au total. Sur cette somme, 300 millions de francs feront ultérieurement l'objet d'un remboursement à tempérament sur la base d'une clause d'un retour à meilleure fortune.

M. René Mayer, ancien président de la CBSF, dont on avait un moment pensé qu'il se verrait confier la présidence du conseil de surveillance de la SFFAW, a été écarté. M. Claude Gros, chargé des affaires de l'IDI aux Etats-Unis, a été nommé à ce poste.

Après l'adoption et l'homologation par jugement du 11 octobre dernier du concordat fixant les modalités de remboursement des créanciers, l'affaire Boussac, sur le double plan juridique et financier, est donc terminée. L'échéancier fixé par M. Bernard Arnault, nouveau président de Boussac, pour rendre au groupe une forme cohérente, a été ainsi respecté. La restructuration industrielle se poursuit et devrait être achevée à la fin de l'année.

Il ne reste plus maintenant qu'à rechercher les moyens de simplifier les liaisons financières très complexes existant entre les diverses filiales. C'est le travail auquel les juristes se sont attelés. La tâche est ardue dans la mesure où cinq des filiales sont cotées à la Bourse de Paris (SFFAW, Belle Jardinière, Bon Marché, Compagnie commerciale d'investissements, Saint Frères).

ANDRÉ DESSOT.

(1) *Données fournies par l'agence chargée de l'information de Boussac.*

Un succès pour l'aéronautique française

(Suite de la première page.)

La transaction entre United et PanAm fait encore l'objet de discussions avec les pays de la zone, pour les droits de survol et d'atterrissage, et avec le ministère américain des transports. Pour sa part, le président Ronald Reagan a soixante jours pour s'opposer éventuellement à ce transfert de PanAm à United.

Exploitant déjà près de quatre cent quatre-vingts avions de tous les modèles, United Airlines commencera de recevoir ses premiers Boeing-737 et 747 en juin 1988, les livraisons s'achevant au début des années 90. Les 737 prendront progressivement la relève des triréacteurs 727 les plus anciens, que la compagnie aérienne possède à plus de cent cinquante exemplaires. La version 300 du Boeing-737 a volé pour la première fois en mars 1983, et elle vise une clientèle cherchant à acquérir un court-courrier qui transporte entre cent vingt et cent cinquante passagers, selon les aménagements.

L'appareil est équipé de deux réacteurs CFM-56 (version 3) qui développent, chacun, une poussée de 9 tonnes environ et qui sont conçus par CFM International, filiale commune de la SNECMA française et de General Electric. L'accord franco-américain sur ce réacteur remonte à 1974, et il doit beaucoup à une volonté commune de coopérer des présidents Georges Pompidou et *Richard Nixon. Il aura fallu* tout l'entêtement de M. René Ravaud, alors président de la SNECMA, pour que le projet aboutisse ensuite.

Aujourd'hui, on pavoise à la SNECMA. En effet, le réacteur CFM-56, toutes versions confondues, propulse des avions aussi différents que le DC-8 super 70 long-courrier, les KC-135 ou C-135 de ravitaillement en vol, les Boeing militaires E-6 et E-3, les avions-radars AWACS de l'Arabie saoudite, le futur Airbus A-320 et, naturellement, le Boeing 737-300 (actuellement en service chez vingt-cinq clients, non compris la compagnie United).

A la fin de novembre, la SNECMA livrera, sur les deux milliers de CFM-56 déjà commandés, son millième moteur construit en série, et les avions qui volent déjà avec un CFM-56 ont accompli, à ce jour, plus de deux millions d'heures de vol dans le monde.

La part du marché United qui revient à CFM International est de l'ordre de 800 millions de dollars (environ 6,4 milliards de francs), dont 500 millions de dollars (environ 4 milliards de francs) à la seule SNECMA. Des responsables de la société française observent qu'ils réalisent ainsi l'équivalent de la moitié du contrat RITA obtenu par Thomson (*le Monde* du 7 novembre) et que, l'an dernier, la vente de CFM-56 a été supérieure à celle des avions Airbus. Un peu moins de la moitié (soit 6 000 hommes) des effectifs de la SNECMA est mobilisée par cette production et tout donne à penser que le seuil de rentabilité (estimé à la vente de moins de 3 000 moteurs) sera atteint et même dépassé.

J. I.

ENTREPRISES

Guyomarc'h lance un emprunt convertible en actions pour sa croissance à l'étranger

La société Guyomarc'h (chiffre d'affaires 4,6 milliards de francs et 35 millions de résultats en 1984) va lancer une émission d'obligations, à bons de souscription d'actions, pour une valeur de *100 millions de francs. Petite société familiale d'aliments du bétail,* créée en 1954, Guyomarc'h, contrôlé par le groupe Louis Dreyfus à 61,99 % et le Crédit agricole à 11,28 %, s'est diversifié en aval dans la fabrication de produits alimentaires à base de volaille (avec notamment les poulets Galina et les dindes Père Dodu), dans la génétique, les aliments pour animaux (Royal Canin), les protéines industrielles, puis les acides aminés. Elle a créé, à l'image du modèle français, des filières au Brésil, en Côte-d'Ivoire et en Indonésie. L'emprunt émis a pour objectif d'accélérer les investissements dans ce dernier pays et surtout d'aider à la prise de contrôle d'une société canadienne, qui dispose d'un produit original : le POGO, sorte de bâtonnet de protéines, semblable à un esquimau, pour l'alimentation humaine. Ce produit est vendu sur les marchés canadiens. Il doit être développé aux Etats-Unis, et Guyomarc'h songe à remplacer les protéines de porc par celles de la volaille, qui sont sa spécialité.

Accord Thomson-Nakamichi sur les disques compacts

Le groupe français, Thomson Brandt et la firme japonaise Nakamichi viennent de conclure un accord d'association pour développer un nouveau lecteur à laser audio-vidéo destiné au grand public, équipé de disques compacts effaçables et réenregistrables. Le prototype de cet appareil sera prêt fin 1986 et les premiers exemplaires seront livrés en 1988. Nakamichi est actuellement le seul fabricant ayant mis au point un appareil de ce type mais seulement accessible aux professionnels en raison de son prix élevé (plus de 500 000 F).

ANNONCES CLASSÉES

L'immobilier

appartements ventes

7e arrdt

PRÈS PLACE BRETEUIL
Mo SÉGUR
Bon imm. pierre de t., gd liv. dble, gde chbre, gde cuis., hall entrée, bains + chbre service, chf centr., r.-de-ch. sur rue. CALME 7, r. ROSA-BONHEUR, sam., dim., lundi, 14/17 h.

12e arrdt

REUILLY-DIDEROT
Imm. récent, bon stand., park. 9e ét., soleil, vue dégagée, salon, 2 chbres, entrée, cuis., bains, w.-c., calme, 172, r. de Charenton, samedi, dimanche, lundi, 14 h à 17 h.

16e arrdt

Mo PORTE ST-CLOUD
Dans immeuble 1932 ravalé 2 Pièces, confort, 54 m²
Prix total : 570.000 F.
Crédit total possible
CIPA : 42-40-41-41.

Mo TROCADERO
Bon imm. pierre de taille salon, s. à manger, 3 chambres, entrée, cuis., office, bains, dche, 2 w.-c. + service, chf. centr. 1er ét., asc., calme 63, av. Raymond-Poincaré, samedi, dimanche, 14 h à 17 h.

17e arrdt

Mo ROME
Bon imm., calme, sur square salon, 1 chambre, gde entrée grande cuisine, bains, w.-c.
PRIX INTÉRESSANT
14, rue des MOINES
samedi, dimanche, 14 h à 17 h.

MONCEAU p. de t., calme, agréable, liv., 3 ch., 2 bns, asc., 2 000 000. 45-77-96-85.

77 Seine-et-Marne

BOISSY-SAINT-LÉGER
Bel appart. 5 pièces, 105 m² Cuisine équipée, séjour double 3 chbres, s. de bns + cab. de toil., 2 w.-c. Nombreux placards. Parking en sous-sol. 5 mn à pied RER. Toutes commodités.
850.000 F.
dont 122.000 F CF à 7 %
Tél. 45-69-33-90, apr. 19 h.

95- Val-d'Oise

CERGY, ORÉE DU BOIS, vds F 4 dans résidence calme, près toutes commodités, clair, ensoleillé, vue très étendue, comprenant : entrée, cellier, cuis., séjour av. balcon, 3 chbres, w.-c., s. de bns, nombreux placards, cave, parking sous-sol. 400.000 F. (Prêt cessible 50.000 F.)
Tél. 16 (1) 30-32-00-83, après 19 heures.

Province

HENDAYE (64) VENDS STUDIO MEUBLÉ - PARKING CELLIER. Tél. (59) 32-14-08.

appartements achats

ORPI
1re force de vente à PARIS recherche tous appartements RÉALISATION RAPIDE
ORPI - 45-89-79-73.

AGENCE LITTRÉ
Rech. pour clientèle française et étrangère, appts et hôtels part. ds quartiers résid., paiement cmpt. chez notaire. Téléphone : 45-44-44-45.

RECHERCHE URGENT
Logts toutes surfaces, même à rénover. Paris ou portes IMMO MARCADET. 42-52-01-82.

locations non meublées offres

Paris

Mo PARMENTIER
Studio 36 m², gde cuisine, tt cft. 2.035 F par mois + charges. Références contrôlables demandées. Tél. au 48-05-46-46.

Province

MONTARGIS (LOIRET)
1 h Paris, direct autoroute Sud A LOUER, splendide maison de campagne aménagée séj. cathédrale, 70 m², cuis. 4 chbres, bns, w.-c., dépendances sur parc 5.000 m² clos.
3.500 F par mois
TURPIN RELAIS MIEL
Tél. 38-85-22-92
38-92-72-32
et le soir : 38-96-22-29.

locations non meublées demandes

Paris

Jeune femme avec enfant cherche appartement à Paris Tél. (16) 35-90-78-95.

Région parisienne

Étude cherche pour CADRES villas ttes banl., loyer garanti (1) 48-89-89-66 - 42-83-57-02.

bureaux

Locations

NEUILLY - MÉTRO
Loue directement, 1 bur. ou + dans imm. neuf. 47-58-12-40.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitution de sociétés et tous services. 43-55-17-50.

propriétés

Devenez copropriétaire en acquérant une parcelle de vignoble dans le BORDELAIS
Ecrire sous le no 8.004
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

l'agenda du Monde

Particuliers (demandes)

PARTICULIER ACHÈTE
MEUBLES ANCIENS
même en mauvais état
BIBELOTS-TABLEAUX
TÉL. RÉPOND. : 45-77-81-00.

Accessoires autos

AUTO RADIO
pose rapide par spécialiste à prix très compétitif on peut apporter son poste
AUTOTEC
93, av. d'Italie, 75013 Paris
Téléphone : 43-31-73-56.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e. 43-54-00-83.
ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro : Cité. Médaille N.-D. de Paris. Or 2.200 F et argent.

ACHAT OR
BIJOUX ANCIENS
MODERNES - BRILLANTS
ARGENTERIE - VIEIL OR
PERRONO Joailliers-Orfèvres à l'Opéra, 4, Chaussée-d'Antin ; Etoile, 37, av. Victor-Hugo. Ventes, Occasions, Echanges.

Éditions

LES ÉDITIONS FÉLIX
nouvellement créées recherchent des manuscrits originaux, romans et récits, 4, rue le Marois, 75016 Paris.

Instruments de musique

Vends urgent piano 1/4 queue Challer, 17 000 F, t. b. ét., 1945. Tél. : 43-57-54-72.

Moquettes

A saisir
MOQUETTE 100 %
PURE LAINE
WOOLMARK
Prix posée : 99 F/m².
Tél. : 46-58-81-12.

Troisième âge

Infirmière de 30 ans, possédant pavillon et maison de campagne cherche à garder à domicile personnes âgées souffrant de solitude. Tél. 45-94-72-89, ts les jrs entre 10 h et 20 h.

LES CAMELIAS RETRAITE, gd cft, luxe vie famille, valides, semi-valides, invalides. pr PARIS, 77320
JOUY-SUR/MORIN
Téléphone : 64-04-05-75.

Vacances

Tourisme

Loisirs

ANNECY, chbre + petit déj. 1.110 F. 1 sem. 2 pers., demi-pens. 1.600 F. 1 sem. 2 pers. Téléphone : 50-46-61-87.

CHATEL (Hte-Savoie) dans résid. 2 p., terrasse, parking. pour 4 personnes, tout confort. Téléphone : (16) 64-91-87-86 après 20 heures.

Ski de fond et de rando, hors piste, raq., ts les séjours aux PYRÉNÉES en une broch. gratuite CIMES, B.P. 88, 09200 Saint-Girons, 61-66-40-10.

DRISCOLL HOUSE HOTEL
200 chambres à un lit. Demi-pension 60 livres par semaine, adultes entre 21-60 ans.
S'adresser à 172, New Kent, Road London SE 1.
Téléphone : 01-703-4175.

CARROZ-D'ARACHES
(Haute-Savoie)
Reliée Flaine-Samoëns (250 km de pistes). Studio 4 pers., tt cft, à louer à la semaine. Tél. : 43-04-42-41.

OFFRES D'EMPLOIS

Le groupe Égor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine :

Informatique de Gestion - 250 000 F +
• **CONSEIL EN RECHERCHE DE CADRE** Réf. VM ET/32

Paris 8e
• **JEUNE CHARGÉ D'ÉTUDES** Réf. VM 11/1221 E

Intégrer la direction comptable d'un grand groupe industriel
• **COMPTABILITÉ GÉNÉRALE** Réf. VM 11/1296 B
Niveau expertise

Conseil de Direction
• **CHARGÉE DE RECHERCHE** Réf. VM 27/EPAG

Un challenge pour psychologue anglophone
• **RESPONSABLE DE FILIALE** Réf. VM 11/1574 A

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous proposons de nous adresser un dossier de candidature en précisant la référence choisie.

GROUPE EGOR
8, rue de Berri - 75008 Paris

egor
PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL TOKYO

Groupe presse recherche
JOURNALISTE
confirmé, quarantaine environ, ayant solides connaissances problèmes et économie maritime. Bonne connaissance anglais indisp. Envoyer c.v. détaillé et préciser prétentions à « Journal de la marine marchande », 190, bd Haussmann, 75008 PARIS.

représentation demandes

REPRÉSENTANTE
55 ans, sérieuses références, cherche place stable. V.R.P. exclusive, région parisienne. Ecr. sous le no 6825
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à tous les Français avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur la revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16). B.P. 402-09 PARIS.

LE MONDE DES INGENIEURS

Mardi 12 daté Mercredi 13 Novembre

LES GRANDS RENDEZ-VOUS

offres de situation du journal

Le Monde



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BANQUE INDOSUEZ - LAZARD FRERES & CIE
J. FRANÇOIS-DUFOUR, J.-L. KERVERN & CIE, AGENTS DE CHANGE

SEPR

Société Européenne des Produits Réfractaires

Groupe Saint-Gobain

Introduction le 13 novembre au second marché de la Bourse de Paris
Mise en vente de 190 000 actions, soit 15 % du capital

Prix d'offre minimum : 850 F par action soit huit fois le bénéfice net estimé de 1985

Notre métier est de fabriquer et de commercialiser des produits réfractaires de haut de gamme, et des composants céramiques. Nous fournissons les industries verrières, pétrolières, sidérurgiques, nucléaires, électroniques et spatiales. Nous exportons depuis toujours les trois quarts de notre production vers une centaine de pays. Nous traitons l'alumine, la zircone, le chrome, la silice, le bore. Notre technologie sans cesse affinée et la qualité des prestations apportées à nos clients industriels nous ont permis de devenir le no 1 mondial des réfractaires électrofondus. Nous faisons partie du Groupe Saint-Gobain.

7 usines en France
1 usine en Italie
1 usine en Suisse
Filiales et représentations commerciales dans vingt-quatre pays.
Nos produits sont utilisés dans plus de trois mille usines dans le monde entier.

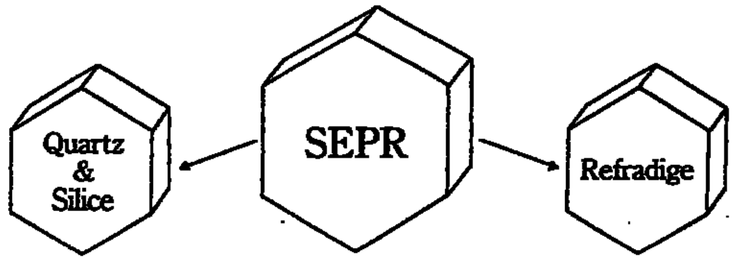
Résultat net : 1984 : 77 MF ; 1985 : 1er sem. 77 MF, Prév. : 133 MF

Personnel 2 591

Principales données consolidées en millions de francs

	Prévisions 1985	1er semestre 1985	1984
Ventes nettes	1 400	731	1 197
Résultat d'exploitation	229	132	153
Résultat net	133	77	77
Autofinancement	175	98	128
Investissements industriels	57	18	53

"DES SOLUTIONS NOUVELLES POUR L'INDUSTRIE DE DEMAIN"

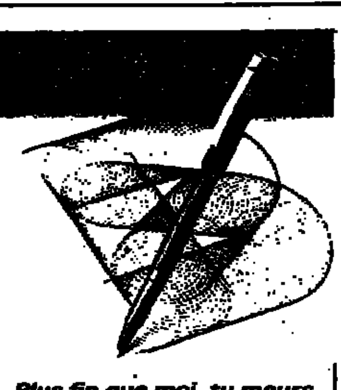


Société Européenne des Produits Réfractaires - Les Miroirs 18, avenue d'Alsace, 92400 Courbevoie - Tél. : 33 (1) 47.62.37.00

JAMBOREE MONDIAL 1937 et 1947
recherche
badges et insignes
Bernard B. MILLER, 565 West End Ave. New-York, N.Y., 10024 (U.S.A.)



STERN
• GRAVEUR •
depuis 1840
CARTES DE VISITE, INVITATIONS
la distinction d'une gravure traditionnelle
nouveau département "Sociétés" pour cartes et papiers à lettres de belle qualité
Atelier : 47, Passage des Panoramas PARIS 2e Tél. 42.36.94.48–45.08.86.45



Plus fin que moi, tu meurs
UNIBALL-MICRO
Feutre à bille 0,2 m/m
existe en encre fluorescente

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde
AUJOURD'HUI



TOTAL COMPAGNIE FRANÇAISE DES PÉTROLES

Comptes consolidés au 30 juin 1985

Au cours de sa séance du 6 novembre 1985, le conseil d'administration de TOTAL COMPAGNIE FRANÇAISE DES PÉTROLES a examiné les comptes consolidés du Groupe TOTAL au 30 juin 1985.

En millions de F (MF)	1er sem. 1985	Année 1984	1er sem. 1984
Chiffre d'affaires	93 049	158 778	81 007
Marge brute d'autofin.	4 708	8 718	4 510
Résultat	1 335	1 307	1 237
– part du groupe	1 185	1 708	1 317
– part des minoritaires	150	– 401	– 80
Effet de stock estimé	– 200	1 400	400
MBA hors effet de stock	4 908	7 318	4 110

La croissance de la marge brute d'autofinancement est imputable pour l'essentiel aux activités de production et de négoce international de pétrole brut et de gaz, qui ont disposé, sur des tonnages en légère augmentation, de marges en FF accrues en raison notamment du niveau élevé du cours moyen du dollar au cours de la période. Le secteur du raffinage-distribution demeure globalement déficitaire, en dépit du vif redressement des comptes de la branche raffinage-distribution de la filiale nord-américaine TOP (NA).

La baisse de la parité du dollar en fin de période est à l'origine d'un effet de stock négatif estimé à 200 MF, qui contraste avec les effets de stock positifs enregistrés ces dernières années.

Les investissements bruts du groupe ont atteint 5 560 MF contre 9 808 MF au titre de l'exercice 1984. Près des 2/3 de ces investissements ont été réalisés dans le secteur de l'exploration-production.

Au bilan consolidé du groupe, le ratio d'endettement à long et à moyen terme est demeuré stable à 0,28.

Il convient de noter que le groupe a, au 1er semestre 1985, bénéficié de divers éléments non récurrents, et notamment de profits exceptionnels de 356 MF correspondant pour une large part à des plus-values de cession.

Par ailleurs, la baisse profonde du dollar, si elle se confirme d'ici à la fin de l'année, engendrera d'importants effets de stock négatifs qui viendront dégrader les comptes des filiales de raffinage-distribution du groupe. Dans les conditions qui prévalent aujourd'hui, on peut estimer que ces effets de stock négatifs devraient être compensés par les résultats d'exploitation courants du 2e semestre, de sorte que le résultat comptable de l'année entière ne devrait pas s'écarter sensiblement du niveau acquis au 30 juin 1985.

La sensibilité des résultats du groupe à des variations de grande amplitude des parités monétaires et des prix des bruts est cependant telle qu'il convient, à cette époque de l'année, de demeurer prudent quant à l'estimation des résultats consolidés pour l'ensemble de l'année 1985.



SIMCO - UNION POUR L'HABITATION

Le montant des loyers émis par la société au cours des trois premiers trimestres de l'année 1985 est le suivant comparé à celui de 1984 (SIMCO - UNION POUR L'HABITATION) :

	1984 (Francs)	1985 (Francs)
1er trimestre	55 539 642	62 712 176
2e trimestre	55 132 103	59 188 418
3e trimestre	57 350 422	61 288 806
	168 022 167	183 189 400

Ces montants ne tiennent pas compte des indemnités compensatrices dues par l'Etat.

هكذا من الأصل

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

PARIS, 7 novembre

Nouvelle hausse

La fête continue rue Vivienne. A la clôture, l'indicateur instantané enregistrait une avance de 1,5 % après avoir monté de 1,7 % en début de séance. Depuis le 23 octobre, sa progression est voisine de 10 %. Désormais, tous les indices sont en vue de leurs plus hauts niveaux de l'année atteint le 31 mai dernier.

Une fois encore les courants d'affaires ont été très étoffés. La veille, les transactions sur les valeurs françaises avaient porté sur 862 millions de francs – du jamais vu depuis des mois – dont près de la moitié se rapportant à dix valeurs, CSF en tête pour 114,87 millions.

Toujours les achats étrangers. Mais maintenant l'on assiste à un phénomène « boule de neige » avec la reprise des ordres domestiques. « Sidérant », disait un professionnel, qui ne prévoyait pas de réaction technique avant la semaine prochaine.

Parmi les actions en pointe citons pêle-mêle : Carrefour, Peugeot, Roussel-Uclaf, CIT-Alcatel, Pernod, Moët, Crouzet, Printemps, Sanofi, Nord-Est, Schneider. Total a baissé après l'annonce de résultats semestriels décevants.

Sue le marché obligataire, des ventes ont été enregistrées sur les emprunts d'Etat. L'intérêt a continué de se porter sur les valeurs à taux fixe – l'emprunt PTT se place bien – et sur le TMO à minimum élevé. En revanche, les TMO sans minimum et les TRA ont été délaissés.

La devise-titre s'est traitée entre 7,9050 F et 7,9150 F contre 7,92 F-7,94 F.

Baisse de l'or, à Londres, avec l'once de métal jaune à 323,60 dollars (– 0,8 dollar), à Paris, avec le lingot à 82 750 F (– 350 F). Le napoléon a gagné 1 F à 522 F.

NEW-YORK

Très résistant

Après la récente et rapide montée des cours, qui avait porté l'indice Dow Jones pour la première fois de l'histoire au-dessus de la barre des 1 400 points, des ventes bénéficiaires se sont produites jeudi à Wall Street. Mais elles ont été très bien absorbées dans l'ensemble, et, à la clôture, l'indice des industrielles s'inscrivait à 1 399,53, ne cédant ainsi que 3,90 points sur ses gains précédents. Témoin de cette forte résistance : le bilan de la journée est resté positif. Sur 1 997 valeurs traitées, 834 ont monté, 732 ont baissé, 431 n'ont pas varié.

Autour du « Big Board », les professionnels n'ont pas été surpris par cette réaction technique jugée du reste inévitable mais salutaire après sept séances consécutives de hausse. D'une façon générale, le sentiment était toujours excellent, le plus grand nombre des professionnels jugeant que la pression vendeur n'était pas suffisante pour obliger le marché à faire machine arrière.

« Des opérateurs, qui avaient raté le train à son départ, continuent de s'efforcer à y monter en marche en prenant des positions », assurait un analyste. D'antre part, les efforts déployés par la Réserve fédérale pour maintenir à niveau, au moins jusqu'à la fin de l'année, les taux d'intérêt à court terme, ont constitué un facteur de soutien.

L'activité a porté sur 118,95 millions de titres contre 129,50 millions la veille.

VALEURS	Cours du 6 nov.	Cours du 7 nov.
Alcoa	33 1/8	33 1/2
A.T.T.	20 5/8	20 5/8
Boeing	46 1/2	47 1/4
Chase Manhattan Bank	59 3/4	59 1/2
Du Pont de Nemours	61 3/4	61 5/8
Eastman Kodak	44 3/4	44 3/8
Exxon	52 3/4	52 3/4
Ford	48	47
General Electric	61 1/2	60 1/2
General Foods	non coté	non coté
General Motors	68 3/4	67 1/8
Goodyear	27	28 3/4
I.B.M.	132 3/4	132 1/8
I.T.T.	33 1/2	33 1/2
Mobil Oil	30 3/8	30 1/8
Pfizer	48	48 1/8
Schlumberger	34	34 1/2
Texaco	38 1/2	38 1/4
U.A.L. Inc.	49 5/8	50 1/2
Union Carbide	60	60 1/4
U.S. Steel	26 5/8	26 5/8
Westinghouse	43 1/8	42 3/4
Xerox Corp.	53 1/2	54 1/2

AUTOUR DE LA CORBEILLE

TOTAL : DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS TRÈS DÉCEVANTS. – Pour le premier semestre, la compagnie pétrolière annonce un résultat consolidé de 1 335 millions de francs, en progression de 7,9 %, pour un chiffre d'affaires accru de 14,9 % à 93,05 milliards de francs. Mais la part du résultat revenant au groupe baisse de 10 % pour revenir à 1 185 millions de francs. Hors effet de stock, la marge brute augmente de 19,4 % à 4 908 millions de francs. Mais le phénomène est essentiellement imputable aux activités de production et de négoce international de pétrole brut et de gaz, favorablement influencées par le prix élevé du dollar. En revanche, le raffinage et la distribution sont restés déficitaires.

Dans son communiqué, Total note d'autre part que le groupe a, pour le premier semestre, profité d'éléments de profits exceptionnels (356 millions de francs) correspondant pour la plus grande part à des plus-values de cession. En raison de la baisse du dollar, le bénéfice de l'exercice entier sera obéré par des effets de stocks négatifs, mais qui seraient compensés par les résultats d'exploitation du second semestre. Le résultat comptable au 31 décembre prochain ne devrait pas s'écarter sensiblement du niveau atteint au 30 juin dernier.

AKZO : 14 % DE BÉNÉFICES EN PLUS. – Le bénéfice net du groupe chimique néerlandais Akzo a augmenté de 14 % pour les neuf premiers mois de l'année, passant de 570 à 651 millions de florins, dont 192 millions (contre 177 millions) dégagés au cours du troisième trimestre.

Pour la période sous revue, le chiffre d'affaires atteint 13,5 milliards de florins (+ 11 %). Le bénéfice net par action passe de 14,47 florins à 16,51 florins.

Akzo a investi 665 millions de florins durant les neuf premiers mois, contre 502 millions, pendant la période correspondante de 1984.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	6 nov.	7 nov.
Valeurs françaises	121,1	122,1
Valeurs étrangères	94,5	94,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	6 nov.	7 nov.
Indice général	225,9	228,6

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 8 novembre .... 9 1/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	7 nov.	8 nov.
1 dollar (en yens)	202,55	207,25

BOURSE DE PARIS — Comptant — 7 NOVEMBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	29 70	0 312
5 %	47 40	3 836
3 % amort. 45-54	....	0 814
Emp. 7 % 1973	7930	..
Emp. 8,80 % 77	122 55	4 075
9,80 % 78/93	97 65	3 195
8,80 % 78/86	99 20	7 980
10,80 % 79/94	100 37	1 923
13,25 % 80/90	105 65	5 738
13,80 % 80/87	106 32	0 870
13,80 % 81/89	108 65	11 229
16,75 % 81/87	110 72	2 708
16,20 % 82/90	118 30	13 271
16 % juin 82	118 90	6 663
E.D.F. 7,8 % 61	147 80	12 188
E.D.F. 14,5 % 80-92	107 35	5 828
Ch. France 3 %	164 50	..
CNB Bques janv. 82	101 55	3 943
CNB Paribas	102 78	3 943
CNB Suez	102 80	3 943
CNI janv. 82	101 50	3 943

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	136	132
A.G.F. (St Cent.)	4100	4280
Amrep	25 20	24 20
André Roudière	235	238
Applic. Hydraul.	400	415
Arbel	70	68
Artois	1291	1295
Avenir Publicité	1070	1070
Bain C. Monaco	545	584
Banque Hypoth. Eur.	361	370
B.G.I.	286	275
Blanzy-Ouest	450	....
B.N.P. Intercontin.	153 60	158 70
Bénédictine	3200	3300
Bon-Marché	348 50	....
Calif	585	581
Cambodge	281 70	253 80 o
C.A.M.E.	153 60	150
Campenon Bern.	175 30	182
Carbone-Lorraine	337	345
Caves Roquefort	1280	1280
C.E.G.Frig.	459 50	464
C.E.M.	53 50	55 80
Centen. Blanzy	939	939
Centrest (Ny)	120 10	120 50
Cerabati	39	38 70
C.F.C.	262 90	269
C.F.S.	600	....
C.G.V.	281	278
Chambon (M.)	421	420
Chambourcy (M.)	1092	....
Champex (Ny)	139	135 o
C.I. Maritime	486	494
Citram (B)	173	173
Clause	700	715
Cofradel (Ly)	532	511
Cogifi	350	350
Comiphos	223	225
Comp. Lyon-Alem.	325	325
Concorde (La)	701	707
C.M.P.	9	9
Crédit (C.F.B.)	290	290
Créd. Gén. Ind.	665	690
Cr. Universel (Cie)	600	600
Créditel	149	150
Derblay S.A.	372 50	387 40
Darty Act. d. p.	1300	1320
De Dietrich	849	845
Degremont	1 12	1 26 d
Delalande S.A.	805	805
Delmas-Vielj. (Fin.)	806	820
Didot-Bottin	530	525
Drag. Trav. Pub.	80	79
Duc-Lamothe	140	140
Eaux Bass. Vichy	1430	1410
Eaux Vittel	1051	1040
Economats Centre	560	570
Electro-Banque	332	330
Electro-Financ.	594	600
Elf-Antargaz	290	292
E.L.M. Leblanc	345	340
Enelfi-Bretagne	175	172
Entrepôts Paris	483 50	501
Epargne (B)	1183	1082
Escaut-Meuse	862	857
Europ. Accumul.	60	60
Eternit	1300	1305
Exor	2090	2088
Finalens	180	180
FIPP	210	210
Fnac	561	578
Foncière (Cie)	362	360 60
Fonc. Agache-W.	271	....
Fonc. Lyonnaise	2417	2500
Foncina	330	330
Forges Strasbourg	300	300

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Fonimer	1060	1085
Fougerolle	88	88 10
France I.A.R.D.	344 20	314 o
France (La)	2995	2875
From. Paul Renard	517	517
GAN	5750	5980
Gaumont	605	605
Gaz et Eaux	1830	1820
Gerry S.A.	413	425 50 d
Gér. Arm. Hold.	94	97 70
Gévelot	313	300 50
Gr. Fin. Constr.	330	330
Gds Moul. Paris	436	435
Groupe Victoire	1890	1988
G. Transp. Ind.	192	192
H.G.P.	15110	15150
Hydroc. St-Denis	124 80	....
Immindo S.A.	330	332
Immivest	250	242
Immobail	432	439
Immobanque	715	710
Immob. Marseille	5090	5090
Immofice	440	440
Industrielle Cie	1750	1800
Invest. (Sté Cent.)	1265	1280
Jaeger	180	180
Lafitte-Bail	425	424
Lambert Frères	60	60
La Brosse-Dupont	415	410
Lille-Bonnières	360	360
Locabail Immob	765	761
Loca-Expansion	300	300
Locafinancière	399	399
Locatel	285	286
Lordex (Ny)	136	....
Louvre	1535	1597
Machines Bull	51 40	51 40
Magasins Uniprix	130	....
Magnant S.A.	83 10	....
Maritimes Part.	244	240
M. H.	91 90	90
Métal Déployé	370	360
Mors	130	135
Navel Worms	137	127
Navig. (Nat. de)	98 50	98
Nicolas	437 80	426
OPB Paribas	200	205
Optorg	133	132
Origny-Desvroise	170	170
Palais Nouveauté	440	438
Paris France	215 50	206 80
Paris-Orléans	200	194
Part. Fin. Gest. Im.	950	995
Pathé-Cinéma	190	195
Pechiney (cert. inv.)	218	219
Piles Wonder	870	880
Piper-Heidsieck	540	540
P.L.M.	148	148
Porcher	173 30	173
Providence S.A.	766	....
Publicis	1700	1700
Raff. Souf. R.	133 50	146
Révillon	403	404
Rhône-Poul. (c. inv.)	318	318
Ricqlès-Zan	133	135
Rochefortaise S.A.	255	255
Rochette-Cenpa	31 60	30 90
Rosario (Fin.)	232 30	231
Rougier et Fils	58	58 50
Sacer	60 30	65
Sacilor	25	24
SAFAA	260	260
Safic-Alcan	369	361
SAFT	1075	1070
Saunier-Duval	23 05	23 75 d
Salins du Midi	360	360
Santa-Fé	146	146
Satam	157	157
Savoisienne (M)	116 50	116 10
SCAC	255	264
Senelle Maubeuge	440	440
S.E.P. (M)	177	165 o
Serv. Equip. Véh.	31 60	31 20
Sicil	50 90	50
Sicotel	375	385
Sietra-Alcatel	652	698 d
Sinvim	184	188
Siph (Plant. Hévéas)	265	258
SMAC Aciéroïd	74	77
Sté Générale (c. inv.)	740	740
Sofal financière	935	930
Soffo	252	242
Soficomi	649	640
S.O.F.I.P. (M)	90	90
Sofragi	820	825
Soudure Autog.	210	205
Sovabail	737	738
Speichim	124	119
S.P.I.	515	501
Spie Batignolles	255	256
Suez (Fin. de)-C.I.P.	735	742
Stemi	478	480
Taittinger	1625	1625
Tessuit-Aequitas	600	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Ufiner S.M.D.	408	408
Ugimo	316	319
Unibail	760	765
Unidel	135	135
U.A.P.	1171	1218
Un. Imm. France	395	398
Un. Ind. Crédit	975	975
Usinor	6 25	6 20
U.T.A.	1170	1180
Vicat	372 30	380
Virax	108	115 70 d
Waterman S.A.	394	392 80
Brass. du Maroc	151	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	766	....
Akzo	334	339
Alcan Alum	182 10	....
Algemene Bank	1474	1460
Allied Corp.	361	355
American Brands	461	461
Am. Petrofina	390	....
Arbed	292	400 o
Asturienne Mines	125	125
Bco Pop Espanol	97	97 10
Banque Ottomane	855	....
B. Régl. Internat.	26750	27000
Br. Lambert	381 20	370 50
Canadian-Pacific	94 10	95 90
Commerzbank	870	880
Dart. and Kraft	320	315
De Beers (port.)	32 20	....
Dow Chemical	285	294
Dresdner Bank	1040	1044
Gén. Belgique	338	342
Gevaert	670	665
Glaxo	168 50	168
Goodyear	218	219 80
Grace and Co	300	....
Gulf Oil Canada	115 20	115
Honeywell Inc.	505	510
Hoogoven	155	....
I. C. Industries	289 50	298
I.H.C. Caland N.V.	72 50	74
Int. Min. Chem	305	....
Johannesburg	485	470
Kubota	14	13 90
Latonia	238 50	239 50
Mannesmann	835	830
Midland Bank Plc	51 10	56
Mineral-Ressourc.	51 05	53 50
Noranda	80 30	78 10
Olivetti	25 10	25
Pakhoed Holding	195	200
Pfizer Inc.	389 90	388
Procter Gamble	515	510
Ricoh Cy Ltd	40	38
Rolinco	189 70	191 50
Robeco	210	211 20
Rodamco	367	381 80
Shell fr. (port.)	79 40	....
S.K.F. Aktiebolag	260	256 40
Sperry Rand	380	372
Steel Cy of Can.	114	114
Stilfontein	41 50	42 50
Swedish Match	214	....
Tenneco	299 30	....
Thorn EMI	41	....
Thyssen c. 1 000	490	....
Toray indust. inc	19 85	19 85
Vieille Montagne	955	....
Wagons-Lits	595	600
West Rand	20 80	19 90

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Patemelle-R.D.	2450	2490
BAFIP	650	655
Belfond	134 80	133 60
B.I.P.	580	580
Bolloré Technologies	....	....
Calberson	306	310

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cardif	785	787
Cap Gemini Sogeti	1034	1044
C.D.M.E.	693	693
C. Equip. Elect.	250	259
C. Occid. Forestière	128	126
Dafsa	230	235
Dauphin O.T.A.	1570	1830
Devanlay	630	630
Deville	725	727
Elect. S. Dassault	788	785
Filipacchi	480	495
Guy Degrenne	723	722
Marlin Immobilier	369	370
Métallurg. Minière	237	245
M.M.B	302	302
Navale-Delmas	415	416
Om. Gest. Fin.	321	321
Petit Bateau	280	288
Petrofigaz	718	719
Pochet	1700	1700
Poron	265	265
Razel	570	570
St-Gobain Emballage	786	786
S.C.G.P.M.	178	175
S.E.M.A.	545	545
S.E.P.	786	753
Sofibus	232	233
Sovac	907	935
Valeurs de France	264 50	265 50

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cochery	54 60	62 10
Coparex	500	600
Hydro-Energie	275	....
Rorento N.V.	125 90	126
S.P.R.	129	....
Thann et Mulhouse	191 10	....
Ufinex	350	....
Union Brasseries	140	141

SICAV 7/11

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
A. A. A.	624 28	511 49	Fructifrance	525 67	501 83	Patrimoine-Retraite	1408 32	1380 71
Actions France	315 20	300 91	Fructivar	71519 26	71340 91	Phenix Placements	247 95	246 72
Actions-Investiss.	279 04	266 39	Fructi-Première	11417 44	11248 71	Pierre Investiss.	543 97	519 30 ♦
Actions sélectives	444 81	424 64	Gestilion	57845 98	57701 73	Placement cri-terme	62156 19	62156 19
Aedificandi	496 71	474 19	Gestion Associations	117 83	114 96	P.M.E. St-Honoré	301 56	287 89

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1594	4,5 % 1973	1565	1559	1556 10	– 0 56	177	Elf-Aquitaine	192 10	192	195	+ 1 50	240	Opfi-Paribas	261 80	268 80	268 80	+ 3 05
4038	C.N.E. 3%	4100	4100	4120	+ 0 48	174	– (certific.)	186	183	183	– 1 08	2270	Oréal (L')	2395	2434	2435	+ 1 67
936	B.N.P.	931	932	932	+ 0 10	1220	Epeda-B-Faure	1243	1270	1300	+ 4 58	128	Papet. Gascogne	144	146	148	+ 1 38
984	C.C.F.	1005	999	999	– 0 58	1820	Essilor	1835	1965	1964	+ 1 49	1010	Paris-Réescomp	1070	1050	1050	– 1 86

325	Gén. Belgique	338	340	342	+ 1 18
540	Gen. Motors	542	543	543	+ 0 18
51	Goldfields	54	54 50	55 10	+ 2 03
40	GdMetropolitain	41 10	40 60	40 60	– 1 21
74	Harmony	64	69	67 80	+ 5 93
26	Hitachi	26 60	26 25	26 25	– 1 31
765	Hoechst Akt.	792	783	783	– 1 13

137	Sony	144 90	145	144 50	– 0 27
146	T.D.K.	155	153 50	153 50	– 0 96
14	Toshiba Corp.	13 90	13 70	13 50	– 2 87
900	Unilever	982	993	993	+ 1 12
320	Unil. Techn.	313	310	314	+ 0 31
465	Vaal Reefs	415	444	439	+ 5 78
225	Volvo	261 50	260 20	260 20	– 0 49
230	West Deep	195	196	195	....
191	West Hold.	177	181	180	+ 1 69
390	Xerox Corp.	417 50	423 10	423 10	+ 1 34
1 36	Zambia Corp.	1 32	1 34	1 31	– 0 75

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ♦ : prix précédent.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 7/11	Cours des billets aux guichets: Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 929	7 908	7 600	8 200
ECU	6 732	6 728	....	....
Allemagne (100 DM)	304 760	304 830	294 500	309 500
Belgique (100 F)	15 066	15 066	14 450	15 300
Pays Bas (100 fl.)	270 220	270 350	262	277
Danemark (100 krd)	84 140	84 140	79	87
Norvège (100 k)	101 250	101 210	98	103
Grande-Bretagne (£ 1)	11 388	11 334	11	11 700
Grèce (100 drachmes)	5 173	5 183	3 800	5 300
Italie (1 000 lires)	4 512	4 514	4 200	4 700
Suisse (100 fr.)	370 250	370 630	3 605	3 775
Suède (100 krs)	101 360	101 330	96 500	102 500
Autriche (100 sch)	43 360	43 340	42 450	44 400
Espagne (100 pes.)	4 962	4 950	4 650	5 200
Portugal (100 esc.)	4 895	4 895	4 400	5 200
Canada ($ can 1)	5 762	5 758	5 580	5 980
Japon (100 yens)	3 867	3 892	3 710	3 860

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 7/11
Or fin (kilo en barre)	83100	82600
Or fin (en lingot)	83100	82750
Pièce française (20 fr)	521	522
Pièce française (10 fr)	430	450
Pièce suisse (20 fr)	516	510
Pièce latine (20 fr)	488	491
Souverain	620	620
Pièce de 20 dollars	3435	3435
Pièce de 10 dollars	1800	1790
Pièce de 5 dollars	1300	1300
Pièce de 50 pesos	3105	3100
Pièce de 10 florins	514	514
Or Londres	324 75	323 60
Or Zurich	325	324
Or Hongkong	324 75	324 15
Argent Londres	6 07	6 06

Le Monde

L'Etat et les Charbonnages de France volent au secours de CDF-Chimie

Simple jeu d'écritures ?

M. Michel Hug, directeur général des Charbonnages de France (CDF) a gagné sur presque toute la ligne. Le nombre des actionnaires de *CDF-Chimie (1) sera réduit comme* il le préconisait. L'établissement national va prendre directement, à 95 % le contrôle de sa filiale chimique, qu'il détenait, certes auparavant (61,2 %) mais à travers les Houillères de bassin. A ses côtés, il ne restera plus que l'Etat, dont la participation est maintenue à 5 %. Au cours d'une prochaine assemblée, qui devrait se tenir début décembre, M. Hug sera nommé président du directoire. Il remplacera M. F. Paolini, qui n'exercera plus que la fonction de directeur général aux côtés de M. A. Stahl.

Pierre angulaire de ce remaniement, la reconstitution du capital de CDF-Chimie, en état de faillite permanent (1 milliard de pertes au moins encore, attendues pour 1985) sera menée de pair. Comme prévu, l'opération financière se fera par abandons d'avances et de créances, 5,11 milliards de francs au total, dont 2,17 milliards de francs pris en charge par l'Etat et 2,94 milliards par les Charbonnages. Après le coup d'accordéon classique, le capital de CDF-Chimie (800 millions de francs actuellement) sera porté à 2 milliards de francs, dont 25 % seront immédiatement libérés. CDF et l'Etat y souscriront chacun pour leur part, ce dernier se montrant disposé à faire un geste avec un apport complémentaire de 350 millions de francs.

Des deux scénarios possibles (*le Monde* du 18 octobre), c'est le premier qui a été choisi. Il donne les pleins pouvoirs à CDF et satisfaction à M. Hug, à cette nuance près que les statuts de CDF-Chimie ne seront pas modifiés.

La solution retenue est pour le moins surprenante. Le montage financier se résume à une simple « remise à l'heure des pendules » de CDF-Chimie. Aucun argent frais, aucune liquidité n'entreront dans les caisses du groupe chimique. Le montant de la souscription des Charbonnages (475 millions de francs) dans l'augmentation de capital est intégralement pris en compte dans l'abandon de créances consenti par l'établissement national. Quant aux 350 millions apportés par l'Etat, ils correspondent très exactement à la moitié des sommes (700 millions) que la puissance publique avait promis d'avancer à l'entreprise pour 1985 et qui, à ce jour, n'ont pas encore été versées. Pour tout dire, cette restructuration du bilan ressemble fort à un simple jeu d'écritures.

M. Hug conteste énergiquement cette interprétation. « *CDF a fait un effort important et l'Etat son devoir.* » Mais tout se passe quand même comme si la montagne accouchait d'une souris. Des décisions importantes étaient attendues. Or aucune n'a été annoncée.

La stratégie ? Mais quelle stratégie ? Seulement le retour à l'équilibre des comptes prévu pour 1986. Le boulet de la pétrochimie ? Pour M. Hug, le mot est beaucoup trop fort. Certes, la situation est encore difficile; mais, progressivement, cette activité se rapproche des niveaux de compétitivité atteint par les grands chimistes européens.

A partir de là, on peut s'interroger sur les motivations qui ont poussé l'Etat à agir de la sorte. L'administration a-t-elle été séduite par l'idée de réformer un centre efficace de décision et de consacrer la victoire d'un homme, – M. Hug, – pour n'avoir pas à désavouer le travail de l'équipe en place et de ses prédécesseurs ? Le plan de M. Hug lui a-t-elle paru sérieux ? Mais quel plan ? M. Hug admet ne pas connaître les dossiers et demande six mois pour se mettre au courant.

Les pouvoirs publics n'ont-ils pas délibérément voulu aller au plus vite dans le règlement de ce dossier, avant de le transmettre à la prochaine équipe gouvernementale issue des élections de mars 1986 ? Quoi qu'il en soit, M. Hug aura du pain sur la planche. « *Je suis un homme qui a l'ambition de faire quelque chose* », a-t-il déclaré. « *Ma stratégie est celle du possible.* » De toute façon, l'affaire CDF-Chimie ne se termine pas. Elle ne fait que commencer.

ANDRÉ DESSOT.

(1) Actuellement, les Charbonnages possèdent 23,9 % du capital, les Houillères du bassin du Nord et du Pas-de-Calais 22,6 %, les Houillères du bassin de Lorraine 14,7 %, l'EMC 28,5 %, les Saarbergwerke 5,3 %, l'Etat 5 %.

Au Chili

LE GÉNÉRAL PINOCHET A REMANIÉ LA JUNTE

Santiago-du-Chili *(AFP.)*. – Au lendemain des violentes manifestations des mardi 5 et mercredi 6 novembre, le général Pinochet a remplacé un membre de la junte chilienne dans le cadre d'un remaniement de la haute hiérarchie militaire.

Le général Cesar Raul Benavides, numéro deux des forces armées après le général Pinochet, quittera son poste le 1er décembre. Son successeur est le général Julio Canessa, commandant en chef adjoint de l'armée de terre, qui sera remplacé à ce poste par le général Santiago Sinclair, secrétaire général de la présidence.

De source gouvernementale, on assure que ces changements étaient attendus depuis plusieurs semaines et qu'ils ne sont pas directement liés aux manifestations antigouvernementales, au cours desquelles quatre personnes sont mortes tandis que plusieurs centaines étaient arrêtées. Outre les généraux Pinochet et Canessa, la junte de gouvernement chilienne est composée du commandant en chef de la marine, l'amiral José Toribio Merino, du commandant en chef des forces aériennes, le général Fernando Matthei, et du général en chef des carabiniers Rodolfo Stange.

Sur le vif

Vive l'hospice

J'ai vraiment pas eu de veine, moi, dans la vie. Rousse à l'école, juive sous l'Occupation, femme dans une boîte d'hommes à mes débuts au journal... Et puis là, maintenant, pour tout arranger, je vieillis et ça, voyez, je crois que je ne survivrai pas. Je me sens menacée. Je commence à paniquer.

Hier, à la télé, il y avait un sujet sur la violation des droits de l'homme dans les maisons de retraite. C'est l'horreur. J'ai pas pu regarder, j'ai détourné la tête. Ça m'a complètement retournée. Alors, pour me requinquer, j'appelle un copine, une veuve. Deux enfants. Ils se la partagent, ils se la refilent tous les trois mois et, au moment des vacances, ils la déposent à l'hospice et ils la reprennent quand ils y pensent. Je lui demande :

– C'est vraiment aussi moche qu'on le dit ?

– Ouais, c'est pas terrible. Mais du moins là, tu es sûre de bouffer deux fois par jour.

– Comment, ils te donnent pas à manger, tes gosses ?

– Le soir, oui, quand ils sont là, ils me laissent finir les plats. Mais le midi, comme ils travaillent... Et puis à l'hospice il y a souvent une télé, en noir et blanc d'accord, mais t'as le droit de la regarder. Alors que chez Sylvaine, non. Elle a un Jules. Il ne peut pas me supporter. Il trouve que je fais moche, que je fais désordre. Alors dès qu'il rentre, elle me range.

– Bon, mais Jean-Pierre, c'est ton fils, c'est pas pareil.

– Non, c'est pas pareil, c'est pire. Il se fout en rogne pour un rien et comme il n'ose pas taper sur son môme, il fait 1,80 m, il passe ses nerfs sur moi.

– Il te bat ?

– Il se gênerait ! Depuis qu'il a lu dans un magazine américain que c'est un phénomène de société, les vieux parents martyrisés par leurs enfants, il ne sait pas quoi inventer...

– Et les voisins ? Ils n'interviennent pas ? Ils pourraient alerter l'assistante sociale.

– Résultat ? On leur retire la garde et on te place, on te met à l'hospice.

– Je croyais que tu préférais ?

– Ouais, sauf sur un point : les photos porno. Là, t'as pas le droit. Tandis que mon petit-fils est très gentil pour ça. Il m'en prête. Ça me rappelle le bon temps.

CLAUDE SARRAUTE.

A LA RÉUNION DU COMITÉ NATIONAL DES PRIX

Quelques assouplissements timides

Le comité national des prix, qui regroupe les représentants des pouvoirs publics et des milieux professionnels, a examiné, jeudi matin 7 novembre, le régime des prix applicable en 1986 au commerce et aux services (*Le Monde* du 7 novembre).

Au cours de cette réunion les représentants de l'administration ont annoncé que de nouvelles libérations des prix industriels interviendraient avant la fin de l'année. Au total 84 % de ces prix seraient libres au début de 1986. Mais il est dans les intentions du gouvernement de ne libérer ni les prix à régimes particuliers (édition, potasse, pharmacie) ni les prix pour lesquels la concurrence est insuffisante.

Dans le secteur « non libérable » le gouvernement met l'habillement, les pièces de rechange automobiles, une partie de l'agro-alimentaire (certaines boissons, l'huile, la margarine...), certains matériaux de construction. Au total 10 % des prix industriels ne seront pas libérés, décision que le CNPF conteste. Pour ces prix, les hausses en 1986 ne devraient pas dépasser 1 %.

Pour le commerce, les pouvoirs publics ont proposé la suppression pure et simple de la réglementation des marges en échange d'un engagement des professionnels de ne pas augmenter du tout en 1986 un certain nombre de produits dont la liste devait être établie après discussion. Le CNPF craint que la suppression du blocage des marges soit remplacée par un régime de stabilité des prix aussi – voire plus contraignant.

« *La déception est générale pour tous ceux qui espérait un retour rapide à la liberté des prix et des marges* », écrit le CNPF dans un communiqué. A noter que les marges resteront bloquées quand la réglementation existante était propre à des produits particuliers.

Quant aux services, les trois régimes actuels (taxation, accord de régulation, engagements de lutte contre l'inflation) continueront de s'appliquer, la norme de hausse maximale moyenne étant ramenée à 3 % environ en 1985 et à 1,5 % en 1986.

Le numéro du « Monde » daté 8 novembre 1985 a été tiré à 471 460 exemplaires

L'ÉDUCATION NATIONALE ET LE CNRS VONT CRÉER DES LABORATOIRES PILOTES

M. Jean-Pierre Chevènement a annoncé un certain nombre de mesures nouvelles destinées à encourager la recherche scientifique et à développer la formation des chercheurs, à l'occasion de l'inauguration, jeudi 7 novembre, de la liaison par satellite entre les campus d'Orsay (Université de Paris-Sud) et celui de Montpellier.

L'éducation nationale et le CNRS vont désigner des « *laboratoires pilotes nationaux* » dotés de moyens plus importants leur permettant notamment d'acquérir des équipements « mi-lourds » (d'une valeur de 1 à 5 millions de francs). Ces laboratoires d'« excellence », qui devront avoir une audience internationale incontestée, auront un rôle d'incitation et de formation. Ils pourront être à la tête de réseaux et accueillir des chercheurs d'autres laboratoires. Une vingtaine pourraient être désignés dès cette année dans les sciences exactes et les sciences sociales. Leur contrat serait de quatre ou cinq ans. L'éducation nationale a l'intention, pour sa part, de consacrer à cette opération un budget d'une vingtaine de millions.

M. Chevènement a souhaité d'autre part que les chercheurs participent de façon plus systématique à l'enseignement en y consacrant en moyenne une heure hebdomadaire. Des discussions à ce sujet sont en cours avec les organismes de recherche. Il a également indiqué que des mesures étaient à l'étude pour assurer la convergence entre les allocations de recherche et d'enseignement, la dualité actuelle étant source de nombreuses difficultés.

Enfin il a annoncé la création d'une « *médaille des jeunes universitaires* » destinée à récompenser les travaux scientifiques ou technologiques particulièrement prometteurs.

M. MICHEL DELEBARRE invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Michel Delebarre, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « *Le grand jury RTL-le Monde* », dimanche 10 novembre, de 18 h 15 à 19 h 30.

M. Delebarre, qui après avoir été secrétaire général de la mairie de Lille, fut directeur de cabinet de M. Pierre Mauroy à l'Hôtel Matignon, conduira la liste socialiste aux élections régionales de mars 1986 dans le Nord. Il répondra aux questions d'André Passeron et de Michel Noblecourt, du *Monde*, et de Christian Ménanteau et Jeannine Perrimond, de RTL, le débat étant dirigé par Elie Vannier.

LA CRISE FINANCIÈRE DE TF 1

Démission de M. Jacques Peskine

M. Jacques Peskine, directeur financier de TF 1, a présenté, le 7 novembre, sa démission à M. Hervé Bourges, président de la chaîne. La raison essentielle de cette décision, nous a déclaré M. Peskine, est une « *crise de confiance* » entre lui et M. Bourges. Se refusant « *à provoquer une polémique qu'il ne souhaite pas* », le directeur financier de TF 1 précise qu'il « *ne peut admettre de porter la responsabilité d'une crise financière face à laquelle les mesures prises ne permettent pas un redressement suffisant* ». Autre point de désaccord : M. Peskine juge que TF 1 « *a besoin d'une direction générale administrative forte, point de vue qui n'est pas partagé par M. Bourges* ».

De son côté, le président de TF 1 indique que M. Peskine assumera ses fonctions jusqu'à la fin de l'année. M. Bourges tient à rappeler que, après avoir « *redressé en deux ans l'audience de la chaîne, il s'attaque depuis quelques mois à sa situation financière* ». Il se donne trois ans pour y parvenir, une décision qui, selon lui, « *a été approuvée par le conseil d'administration de TF 1 et par le contrôleur financier de l'Etat* ». Il précise également que, lors du dernier comité des programmes, il a mis l'accent sur deux points : « *La nécessité d'une rigueur absolue en matière budgétaire et la décentralisation, ce qui signifie responsabiliser jusqu'au bout les unités de programmes* ».

Enfin, M. Bourges indique qu'il va procéder, dans le courant de ce mois, au remplacement de M. Antoine de Tarlé, directeur général adjoint, qui a quitté ses fonctions à la fin du mois de septembre dernier.

La crise financière que traverse TF 1 ne date pas d'aujourd'hui. Cet été, à la suite des résultats négatifs de l'exercice 1984, marquant un déficit de près de 70 millions de francs, le PDG de la chaîne avait pris un premier train de mesures portant sur 50 millions de francs d'économies d'ici à la fin de 1985 (*le Monde* du 14 août). Mesures qui restent insuffisantes dans la mesure où l'exercice 1985 sera lui aussi déficitaire. Mais le montant exact de ce nouveau déficit ne sera pas connu avant l'année prochaine, dans la mesure où les comptes ne sont pas arrêtés avant mars 1986.

A. Rd.

● *Le prix Aujourd'hui à François de Closets.* – Le prix Aujourd'hui, qui récompense chaque année un ouvrage politique ou historique portant sur la période contemporaine, a été attribué jeudi 7 novembre à François de Closets pour son essai *Tous ensemble, pour en finir avec la syndicratie* (*le Monde* du 11 octobre), paru aux Éditions du seuil. Ce résultat a été obtenu au quatrième tour de scrutin par sept voix contre quatre à Yves Courrière pour sa biographie de Joseph Kessel (Plon) et une à Jacques Attali pour sa biographie de Sigmund Warburg (Fayard).

Sur CFM
de 19 heures à 19 h 30
à Paris (89 MHz)
à Lyon (100,3 MHz)
à Bordeaux (101,2 MHz)
à St-Nazaire-La Baule (94,8)
à Limoges (102,1 MHz)
à Toulouse (88,6 MHz)

VENDREDI 8 NOVEMBRE
CAVANNA
sera
face au « Monde »
avec JOSYANE SAVIGNEAU
et CHRISTIAN VILLAIN

LUNDI 11 NOVEMBRE
Allô « le Monde »
47-20-52-97
préparé
par FRANÇOIS KOCH
Quand l'armée parle...
avec JACQUES ISNARD

Selon la Maison Blanche

LES INFORMATIONS SUR LA MORT DES OTAGES AMÉRICAINS AU LIBAN SONT SANS FONDEMENT

Les informations annonçant que les otages américains détenus au Liban ont été « *exécutés* » « *ne sont pas fondées* », a déclaré jeudi 7 novembre le porte-parole de la Maison Blanche, M. Larry Speakes. Il a cependant souligné que les deux coups de téléphone de correspondants anonymes à une agence de presse à Beyrouth, jeudi, faisant état de la mort des otages « *étaient une cause d'inquétude sérieuse* ».

Un autre responsable américain a expliqué qu'il n'y avait pas de négociation formelle pour obtenir la libération des otages, « *mais une série de contacts* (...) *dont aucun n'a été rompu* ».

A deux reprises, jeudi, un correspondant anonyme, assurant parler au nom du Djihad islamique, a annoncé l'exécution des otages, sans qu'il ait jamais été possible d'authentifier ces appels téléphoniques.

Le second appel assurait que les corps avaient été déposés dans l'usine Coca-Cola, bâtiment désaffecté, dans un quartier du sud de la capitale libanaise. Mais les policiers et miliciens n'ont rien trouvé sur place, en dépit de longues recherches.

Six Américains ont été enlevés au Liban. Le 4 octobre dernier, le Djihad islamique assurait avoir tué l'un d'eux, le diplomate William Buckley, mais son corps n'a jamais été découvert. – (*AP*).

LE CHAMPIONNAT DU MONDE D'ÉCHECS

Le titre sur une partie

Avoir vingt-deux ans et tenir presque dans sa main un sceptre royal qui a coûté tant d'efforts : le bras peut vous en trembler. Est-ce ce qui arrive à Garry Kasparov ?

Proclamé, bien hâtivement par certains, champion du monde après la 19e partie, où il avait porté son avantage sur Karpov à deux points, le jeune challenger rata le gain dans la 21e partie, perdit la 22e et, jeudi, dans la 23e et avant-dernière partie, où il jouait avec les Blancs, il dut proposer la nullité après avoir pourtant dominé son adversaire. Du moins jusqu'au 24e coup.

Appliquant jusqu'au 17e coup une variante apparue en 1983, dans un match du championnat d'URSS entre Gavrikov et Beliavsky, Kasparov surprit Karpov, qui prit énormément de temps pour répondre, si bien qu'il ne lui restait plus que trente-cinq minutes pour ses vingt-deux derniers coups, contre une heure trente à Kasparov. C'était, inversée, la situation de la 22e partie, que Karpov exploita victorieusement.

Mais, ici, Kasparov voulut profiter de son avantage au temps et se mit à jouer avec précipitation, certain que Karpov, en *zeitnot*, allait commettre une erreur. Ce fut le contraire. Plus il était pressé, mieux il se mit à jouer et, au 41e coup, il avait rétabli la situation, à tel point que certains experts estimaient qu'il aurait pu jouer pour le gain.

Malgré ces signes apparents de fébrilité, Kasparov aborde la 24e et ultime partie en position de force. Il mène 12 à 11 et la nullité lui suffit pour arriver au fatidique 12,5. Pour Karpov, c'est l'obligation de vaincre : à 12-12, il garde son titre. Il aura samedi les Blancs, avantage considérable dans ce cas précis. Faut-il conclure avec le classique « les Blancs jouent et gagnent » ? Dans tous les cas : les échecs jouent et gagnent.

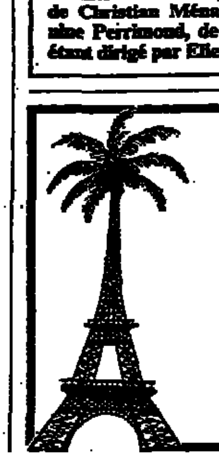
B. de C.

Blancs : KASPAROV
Noirs : KARPOV
Vingt-troisième partie
Gambit de la dame

1.	d4	d5	22.	Txé5	Fé6
2.	ç4	é6	23.	Dé3	Rf8
3.	Cç3	Fé7	24.	Df3	f6
4.	Cf3	Cf6	25.	Té1	Ff7
5.	Fg5	h6	26.	Dç3	Dd6
6.	Fxf6	Fxf6	27.	Tç1	Fé8
7.	é3	0-0	28.	Fd1	a6
8.	Tç1	ç6	29.	Ff3	g6
9.	Fd3	Cd7	30.	h4	h5
10.	0–0	dxç4	31.	g3	Ff7
11.	Fxç4	é5	32.	a4	Td7
12.	h3	éxd4	33.	a5	Rg7
13.	éxd4	Cb6	34.	Db3	Dé6
14.	Fb3	Té8	35.	Db4	Dé8
15.	Té1	Ff5	36.	Rg2	Dd8
16.	Txé8+	Dxé8	37.	Tç5	Dé7
17.	Dd2	Dd7	38.	Dç3	g5
18.	Té1	Td8	39.	Dé3	g4
19.	Df4	Cd5	40.	Fd1	Dé4+
20.	Cxd5	çxd5	41.	Rg1	Nulle
21.	Cé5	Fxé5			

A B C D F G H





مكتبة من الأصل

Le Monde

LOISIRS



SYGMA

Himalaya extrême

Les voies de la postérité sont impénétrables

VINGT-SEPT FRANÇAIS ont foulé, cet été, le sommet du Gasherbrum 2. Avec ses 8 035 m, il est le quatorzième sommet du monde et a été vaincu pour la première fois en juillet 1956. Ces alpinistes n'étaient cependant pas les seuls : Japonais, Suédois et Italiens ont également escaladé cette montagne. L'extrême libéralisme des autorités pakistanaises dans le domaine des autorisations de sommets accordées aux alpinistes mais aussi la relative facilité de l'itinéraire d'accès à cette cime, enfin les bonnes conditions météorologiques qui ont régné sur le massif du Karakoran expliquent que la voie normale d'ascension du K2, située dans la face sud-ouest, ait pris, notamment en juillet, l'aspect d'une véritable « autoroute des neiges » ponctuée de camps désaffectés, jalonnée de détritus et équipée de plusieurs cordes fixes aux endroits les plus difficiles.

Ces conditions très particulières en très haute altitude ont permis notamment à Eric Escoffier et Benoît Chamoux d'atteindre le sommet du Gasherbrum 2 en trente-six heures à partir d'un camp avancé installé à 5 900 m. Les deux hommes ne devaient pas s'arrêter en si bon chemin puisque, après un repos de quelques jours dans leur tente située entre les deux Gasherbrum, ils gagnaient ensuite le Hidden Peak, d'une altitude de 8 068 m, appelé également Gasherbrum 1.

Mais, cette fois, chacun pour soi. Eric Escoffier « tomba » la montagne en vingt et une heures... aller-retour (1).

L'alpiniste ne s'est pas arrêté en si bonne route, puisque, quelques jours plus tard, il emboîtait le pas d'une expédition française engagée dans l'arête des Abruzzes, au K2 (8 760 m). Il escalada le sommet en deux jours et demi, ce qui, au retour, lui valut une interdiction de séjour de cinq ans dans les montagnes pakistanaises pour défaut d'autorisation.

Reste que, cet été, le mythe, jusqu'alors tenace, du 8 000 m « zone de mort », entretenu par le prestigieux alpiniste italien Reinhold Messner (2), a... dévissé.

Le Grenoblois Henri Sigayret qui, à cinquante et un ans, vient d'escalader le Gasherbrum 2 en compagnie de deux amis, Elisabeth Julliard et Michel Berquet, souligne opportunément que les « plus de 8 000 mètres », qui fascinent les alpinistes français depuis l'expédition de Maurice Herzog sur l'Annapurna en 1950, n'ont jamais suscité, parmi les grimpeurs anglo-saxons, un tel magnétisme... Il est vrai que le chiffre de 26 247 pieds, qui correspond précisément à 8 000 mètres, aiguise beaucoup moins l'imagination des alpinistes !

Cet été également, la première expédition commerciale française organisée par deux guides, sur les « plus de 8 000 m » a atteint le sommet du Gasherbrum 2. Sur les vingt personnes qui ont chacune déboursé 45 000 F pour découvrir le panorama depuis le sommet du Gasherbrum 2, quatre seulement ont atteint leur but. Sans oublier ce Français qui, cet été, aurait, dit-on, escaladé cette même cime... Se retrouvant presque par hasard à 7 000 m d'altitude, il y rencontra un Japonais qui lisait dans une tente. Après un bref dialogue, les deux hommes décidèrent de s'épauler pour monter jusqu'au sommet de la montagne.

Quant à Jean-Marc Boivin, l'un des chefs de file de l'alpinisme moderne et du ski extrême, il s'est hissé à deux reprises jusqu'à 8 035 m pour pouvoir s'élancer en aile volante du sommet du Gasherbrum 2 et battre ainsi le record du monde de la spécialité. De son côté, Pierre Gevaux a sauté en parachute de la même montagne (voir page 2), et Thierry Renard a redescendu à ski la face sud du Gasherbrum. Ces aventures sportives n'ont décidément plus qu'un lointain rapport avec l'alpinisme traditionnel !

La conquête, généralement en solitaire, d'un grand nombre de « 8 000 » reste, aujourd'hui encore, l'objectif de quelques grimpeurs français de très haut niveau, comme Eric Escoffier ou Christophe Profit, vainqueur d'un récent et exceptionnel enchaînement de voies dans les Alpes (Cervin, Eiger et Grandes Jorasses en moins de vingt-quatre heures) et qui projette de réaliser, dans la même année, les quatorze 8 000 mètres de la chaîne himalayenne.

Dans la revue *Montagne Magazine*, Eric Escoffier expliquait récemment qu'il a voulu, cet été, « sportiviser » l'Himalaya en enchaînant trois 8 000. « *Les quatorze 8 000*, ajoute-t-il, *n'ont toujours pas été faits par un même homme. La magie des 8 000 m'impressionne toujours, comme elle impressionne les médias.* »

Nombreux sont les alpinistes qui s'interrogent sur l'intérêt de tels défis ayant pour cadre des itinéraires « classiques », et sur la transposition, dans l'Himalaya, des courses aux records de vitesse réalisées, ces dernières années, dans les grandes voies des Alpes.

CLAUDE FRANCILLON.

(Lire la suite page II.)

(1) La technique des ascensions ultra-rapides dans l'Himalaya a été expérimentée victorieusement en 1984 par le Polonais Christophe Wielicki, qui gravit en seize heures le Broad Peak (8 047 mètres) par sa voie normale, préalablement « tracée » par une équipe d'alpinistes. Parti le 14 juillet 1984 à 0 h 20 de son camp de base, il était de retour à 22 h 10. Cet alpiniste ingénieur-électronicien avait réussi l'ascension de l'Everest pendant l'hiver 1980.

(2) Reinhold Messner a gravi douze des quatorze 8 000 m, dont deux en solitaire, le Nanga-Parbat et l'Everest.

LIRE

Supplément au numéro 12 684
Ne peut être vendu séparément. Samedi 9 novembre 1986.

Aventures grand écran

La montagne vient à Paris. Dans les salles obscures. Avant de dévaler à nouveau les pentes enneigées, il est possible de suivre, bien calé dans un fauteuil d'orchestre, les exploits des grimpeurs et des skieurs qui font l'actualité des cimes.

GALA DU SKI ET DE LA MONTAGNE : présentées par *« M. Montagne »*, Yves Ballu, ces cinq soirées permettent de revivre la vertigineuse ascension en solo de Christophe Profit dans la face ouest des Drus.

● **Salle Pleyel, les 15 novembre, 4 et 7 décembre, 11 et 18 janvier prochain. Location salle Pleyel, Le vieux campeur, FNAC, Guilde européenne du raid.**

LA NUIT DE LA GLISSE : Uhaina, l'association de Guy Bessas, offre une sélection des films les plus « branchés » en matière de glisse, avec notamment Regis Rolland, dans *Apocalypse Snow 2*.

● **Le Grand Rex, les 20, 21, 22 et 23 novembre. Location FNAC, Maison des arts, Mistral Shop, le Grand Rex.**

Plonger à 8 000 m

DESORMAIS il est possible de redescendre une montagne autrement qu'à pied ou le long d'une corde de rappel ! L'évolution des parachutes qui, en vol, peuvent se transformer en de véritables planeurs, permet en effet d'envisager un départ à même le sol. Une pente, un dénivelé un peu important et une bonne technique suffisent pour prendre son envol, parachute ouvert (un peu de vent fait gonfler la toile de forme rectangulaire) et de rester de longues minutes, voire plusieurs heures, en l'air (le record de durée dépasse cinq heures).

C'est dans l'Himalaya que le parapente vient d'acquérir ses premières lettres de noblesse. Lors d'une expédition sur le Gasherbrum 2 – 8 035 m, – un alpiniste de vingt-trois ans, Pierre Gevaux, membre du Parachutisme - Club d'Annemasse, s'est élancé, suspendu à un parachute, depuis le sommet (1).

L'alpiniste-parachutiste n'était pas un nouveau venu dans cette discipline puisqu'il fut le premier à se jeter, de la même façon, du haut du Cervin (4 478 m) l'été précédent. Dans l'Himalaya, l'entreprise était d'une tout autre nature. Les conditions météorologiques devaient être idéales, la vitesse du vent proche de 20 km/h et il fallait avoir une bonne dose de courage car, à ces altitudes, le pouvoir porteur de l'air est égale à 25 % de celui que l'on rencontre au niveau de la mer.

Après avoir engagé toutes ses forces dans l'ascension d'un plus de 8 000 m (ce qui constituait déjà, pour lui, un premier exploit), il devait déployer, avec l'aide de deux amis, son parachute de type turbo, d'un poids de 3,5 kg. Les caissons orientés dans la direction du vent afin de les gonfler, il ne restait plus à Pierre Gevaux qu'à courir sur une trentaine de mètres dans une pente inclinée à 40 degrés. Un plongeon qui lui permettait de s'envoler très rapidement avec, autour de lui, le cadre somptueux de la chaîne de l'Himalaya et, non loin, le K 2. Cinq minutes et quarante-cinq secondes plus tard, il atterrissait au camp de base de l'expédition, situé à 5 000 m.

Ses compagnons d'ascension mirent, de leur côté, un jour et demi pour redescendre le K 2 et l'un des membres de l'expédition est mort d'épuisement.

Le parachute de pente offre, pour les alpinistes, de nouvelles perspectives, notamment dans l'Himalaya, où les descentes, généralement longues, souvent éprouvantes, donc dangereuses, pourront ainsi, lorsque les conditions météorologiques s'y prêteront, être évitées grâce à des envols spectaculaires. La montagne y perdra peut-être encore un peu de son âme et l'alpinisme de son éthique. Mais le parachute de pente donnera à certains alpinistes la possibilité de réaliser, notamment dans l'Himalaya, des enchaînements de voies, voire de sommets dépassant les 8 000 mètres, et cela en quelques jours, au cours des courtes périodes de beaux temps propices aux assauts alpins.

« Ce type d'approche de la montagne, relève l'alpiniste-oiseau Pierre Gevaux, *restera dangereux dans les Alpes car les hautes cimes sont des aiguilles et l'espace pour s'envoler y est souvent insuffisant. Par contre, l'avenir du parachute est assuré dans l'Himalaya, mais il nécessitera, comme beaucoup de sports à haut risque, énormément de pratique. »*

C. F.

(1) Il a redescendu de la même façon l'Eiger, à la mi-septembre.

Himalaya extrême

(Suite de la première page.)

Ainsi, Pierre Béghin (1), qui vient d'abandonner, à 8 200 m, sa tentative pour ouvrir un nouvel itinéraire sur la face nord de l'Everest – qui s'élève d'un seul jet sur 3 000 mètres de haut, au-dessus des plateaux du Tibet (2) – estime que, aujourd'hui, seule la recherche de difficultés techniques extrêmes dans l'Himalaya doit être retenue par les alpinistes de pointe.

Henri Sigayret, pour sa part, note que *« la course aux 8 000 est périmée, et, mis à part Messner qui, lui, a pu se permettre de les gravir sans ridicule,* [ses] *imitateurs ou successeurs n'auront pas fait une œuvre bien originale et ne laisseront dans l'histoire de l'« himalayisme » aucune trace ».* Il rappelle d'ailleurs que personne, aujourd'hui, ne se souvient des premiers alpinistes qui ont gravi – ce fut une mode il y a cent ans – tous les « 4 000 mètres » des Alpes. Par contre, la voie ouverte en solitaire par Walter Bonatti sur la face sud-ouest des Drus (3 799 mètres) demeure un des grands exploits de l'histoire de l'alpinisme moderne.

Depuis plusieurs années, on constate que les alpinistes, anglais et polonais notamment, s'engagent dans l'Himalaya sur une voie toute différente, en affrontant pendant l'hiver les pentes de ce prestigieux massif et en s'attaquant à des itinéraires aux difficultés extrêmes sur des sommets qui culminent souvent en dessous de la frontière mythique des 8 000 mètres. *« Pour les sponsors, partir à l'Everest, au K2, dépasser la barre des 8 000 reste attractif, tandis qu'un sommet inférieur gravi par une voie exceptionnelle recevra peu d'écho »*, regrette Pierre Béghin, dont l'objectif est pourtant de retourner le plus vite possible sur la redoutable face nord du Jannu (7 700 mètres) où, en 1982, il resta en vain accroché à cet exceptionnel « mur de l'ombre », haut de 3 000 mètres, et au pied duquel Jean Franco (3) affirma, il y a vingt-cinq ans : *« Jamais personne ne se risquera là... »*

CLAUDE FRANCILLON.

(1) Pierre Béghin a vaincu le Nanaslu (8 156 mètres) en 1981 par un itinéraire de grande difficulté, le Kanchanjanga (8 750 mètres) en solitaire en 1983 et le Dhaulagiri (8 172 mètres) en 1984.

(2) A l'heure actuelle, sept expéditions françaises se sont rendues dans l'Everest. Une seule a réussi, celle conduite en 1978 par Pierre Mazeaud, qui emprunta la voie dite normale, située sur le versant sud du Népal.

(3) Jean Franco dirigea les expéditions françaises au Makalu en 1954 et 1955 et au Jannu en 1959.

Livres

Cathédrales de Trango

La couleur, si souvent utilisée dans les livres de montagne, fait place, ici, au noir et blanc pour illustrer la roche et la neige des fabuleuses cathédrales de Trango qui se dressent dans le massif du Karakoram (Pakistan). Imaginez les aiguilles de Chamonix, multipliées par dix en superficie et par deux pour la hauteur et vous vous retrouverez au cœur des plus hautes parois du monde : un immense jet de granite et un univers minéral que l'auteur de ce livre, photographe et guide de haute montagne, nous entraîne à découvrir. A travers un texte plus introspectif que descriptif, Patrick Cordier nous rappelle que dans toutes les montagnes du monde, et encore plus dans les cathédrales de Trango, *« nous nous trouvons au seuil de l'au-delà... D'ailleurs, un faux pas, et nous y sommes déjà... ».*

● Patrick Cordier. Editions Arthaud.

L'Everest

Le « géant de la terre » avait besoin d'une monographie à sa dimension. Cinq cent soixante-seize pages relatent les véritables odyssées qui marquèrent la conquête de l'Everest (8 848 mètres), approché par Norton dès 1922 – il monta sans oxygène jusqu'à 8 580 mètres, – vaincu pour la première fois, le 29 mai 1953, par une cordée formée de l'alpiniste néo-zélandais Hillary et du sherpa népalais tenzig, puis foulé, au cœur de l'hiver, en février 1980, par deux Polonais, Cichy et Wielicki ; atteint enfin, en solitaire, en août de la même année, par l'Italien Reinhold Messner. Ce dernier, dans une préface de dix-sept lignes, résume la magnificence de ce sommet, gravi par près de deux cents alpinistes qui *« n'ont pas réussi à le rendre plus petit ».*

● Walt Unsworth. Editions Denoël.

Les toiles

Au plat pays, vingt-trois conservatoires

RICHESSE des collections, diversité des monuments, passion des conservateurs : les musées du Nord ne peuvent laisser indifférent. Sept sont évoqués ici sur les vingt-trois de la région – un tous les 40 kilomètres.

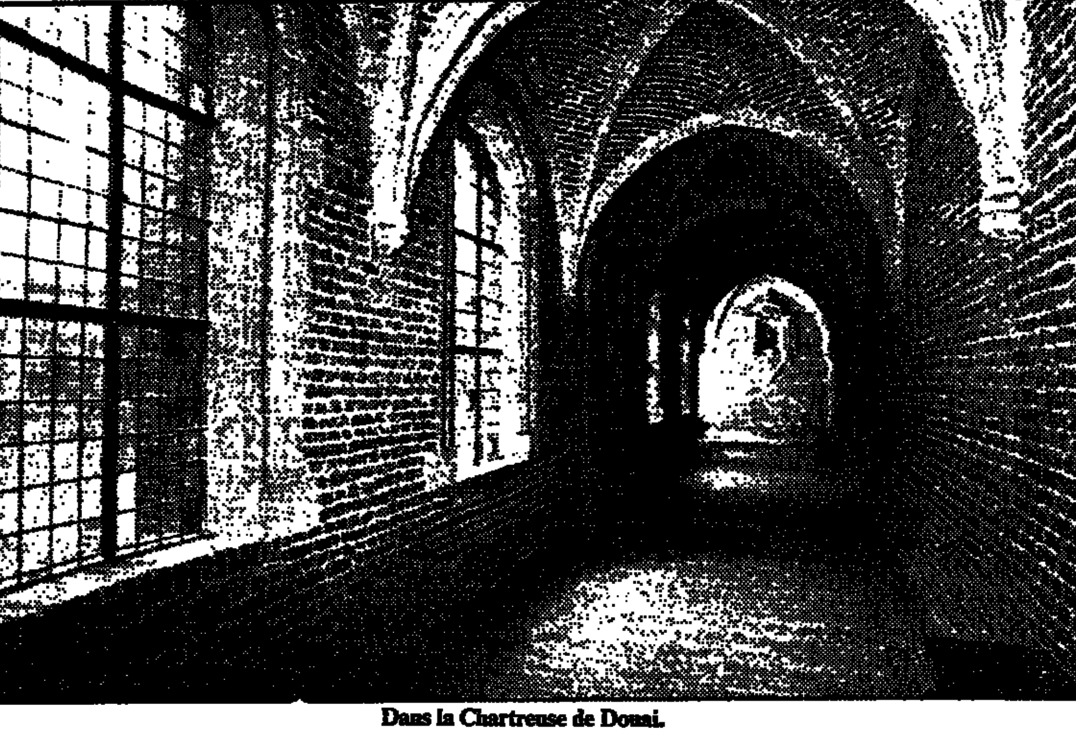
De l'abbaye bénédictine construite à Saint-Amand au XVII[e] siècle, il reste la tour abbatiale, à l'architecture étrange, superbe malgré la maladie qui ronge la pierre. A l'intérieur, sous les voûtes sculptées de niches, de conques et de volutes, dort dans des vitrines une collection de céramiques amandinoises : terrines, soupières, écuelles à bouillon mais aussi rafraîchissoirs, aiguières, fontaines et ces charmants services à mendiants – sept petits plats qui s'emboîtent pour former un surtout – où l'on mettait les desserts de la Saint-Sylvestre ou le riz indonésien.

Du haut de la tour, protégée par la balustrade du belvédère octogonal, on jette un regard de propriétaire sur la ville. C'est un plaisir qui se gagne (350 marches) et qui peut être refusé (il faut franchir, sans frémir, une passerelle aérienne). Là-haut, dans le vent qui s'engouffre sous la charpente, on admire le jeu du carillonneur (1).

Douceur de la brique rose au dehors, tomettes rouges, parquets qui craquent, dès l'entrée on baigne dans une atmosphère intime, un peu confinée : celle d'un ancien couvent de Chartreux où le musée des beaux-arts de Douai a élu domicile. La partie la plus ancienne est du XVI[e] ; le corps principal, aux fenêtres à meneaux, du XVII[e] ; la chapelle, elle, fut construite au XVIII[e] siècle.

Les collections vont, ici, du Moyen Age au XIX[e]. L'art des anciens Pays-Bas est à l'honneur. Au Moyen Age d'abord, sous les ogives de l'ancien réfectoire, avec, notamment, les polyptiques de Jan Van Scorel et Jean Bellegarde et une *Vierge à l'enfant* du Maître de Flémalle. De la Renaissance, on retient un paysage de Pierre II Breughel tandis qu'illustrent l'art flamand au XVII[e] des Rubens, Van Dyck et Jordaens.

Sous les plafonds à poutres apparentes du premier étage sont accrochées les toiles des XVII[e] et XVIII[e] siècles français : des portraits de femme de Largillière et,



Dans la Chartreuse de Douai.

surtout, de Nattier. Il peint Mme de Dreux-Brézé si douce, dans sa robe mordorée. Un double nœud rouge vif éclate dans l'échancrure du corsage. A noter l'imposant bureau XVIII[e] à huit alvéoles des administrateurs de l'Hôpital général. Un portrait équestre de Louis XIV qui ne manque pas de majesté par Lebrun, une nature morte de Chardin et l'on entre dans le XIX[e] avec des toiles de David et de Delacroix d'une part, de Corot et de Courbet de l'autre mais aussi de Jongkind et d'Eugène Boudin.

Trois œuvres de Cross éclairent un petit cabinet.

Dans la salle capitulaire repeinte de frais, l'exposition temporaire – « De Carrache à Guardi » – est une rétrospective de la peinture italienne aux XVII[e] et XVIII[e] siècles (2). Les œuvres présentées, souvent pour la première fois, proviennent toutes des collections régionales. Les couleurs sont riches, les gestes harmonieux, les compositions souvent dramatiques. A la place d'honneur, une allégorie : *la Glorification de la France* de Romanelli. Une œuvre d'une grâce extrême, moelleuse, un tableau à la facture noble et équilibrée.

A aucun prix il ne faut manquer Arras, ses deux places de style flamand et le palais Saint-Vaast. Cette riche abbaye bénédictine tient plus du palais épiscopal que du monastère. Construite au XVIII[e] siècle, elle se distingue, dès l'entrée, par une cour d'honneur et un hall élégant avec promenoir au premier. Les collections, importantes, font la transition entre le petit musée (Saint-Amand), le moyen (Douai) et le grand à venir (Lille).

Du cloître, on emporte le souvenir des fins et longs anges de Saudemont. Le sourire énigmatique de ces deux statues du XVIII[e] évoque d'autres sourires célèbres.

Guide

● **Saint-Amand-les-Eaux :** musée municipal, tour abbatiale, Grand-Place. Tél. : 27-48-67-09. Ouvert les mercredi, jeudi et vendredi de 14 h à 17 h, samedi, dimanche et fêtes de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.

● **Douai :** musée des beaux-arts, 4, rue des Chartreux. Tél. : 27-87-26-63, poste 355. Ouvert tous les jours sauf le mardi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

● **Arras :** musée des beaux-arts, 22, rue Paul-Doumer. Tél. : 21-71-26-43. Ouvert tous les jours sauf le mardi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h (le dimanche de 15 h à 17 h).

● **Lille :** musée des beaux-arts, place de la République. Tél. : 20-57-01-84. Ouvert tous les jours sauf le mardi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h.

● **Villeneuve-d'Ascq :** musée d'art moderne. Tél. : 20-05-42-46. Ouvert le mercredi de 14 h à 18 h 30 et du jeudi au dimanche de 10 h à 18 h 30.

● **Hazebrouck :** musée municipal, place Georges-Degroote. Tél. : 28-41-67-82. Ouvert les mercredi, jeudi et samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h, le dimanche de 10 h à 12 h et de 15 h à 17 h.

● **Saint-Omer :** musée municipal, 14, rue Carnot. Tél. : 21-38-00-94. Ouvert du mercredi au dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h en hiver, à 18 h en été.

● **Autres musées du Nord :** consulter l'Association des conservateurs des musées du Nord, musées des beaux-arts, place de la République, 59000 Lille. Tél. : 20-57-01-84.



هكذا من الأصل

du Nord

pour un tour d'horizon de l'art flamand du XVIe au XVIIe siècle.



Délicieusement « pompier », cette *Glorification de la France*, par Giovanni Francesco Romanelli, fait partie d'une exposition temporaire de Douai.

Dans les salles du premier, la peinture reflète la vie flamande et hollandaise, truculente dans ses évocations de fêtes ou de tavernes, opulente dans ses portraits un peu figés, ses natures mortes généreuses et ses intérieurs ordonnés. Parmi les toiles du XVIIIe siècle français, on s'éprend des portraits – toujours lui – de Largillière, et l'on salue Vignon, Lebrun et La Hyre.

A Lille, les collections du plus prestigieux musée de province ne pouvaient s'inscrire dans le cadre d'un monastère ou d'un hôtel particulier. Il y fallait un « palais » : hall majestueux, escaliers monumentaux, salles hautes, colonnades. Des après-midi à passer dans un ravissement renouvelé à chaque toile. Le conservateur de ces trésors, M. Hervé Oursel, fait au mieux avec les moyens dont il dispose et l'aide de la Ville. Ce musée doit être un gouffre, mais Lille sent bien que cette danseuse-là justifie des folies...

Ce parangon de musée, ce Louvre en miniature, fut financé par une gigantesque loterie lancée par M. Géry Legrand, maire à la fin du siècle dernier : 4,5 millions de billets à 1 franc furent vendus entre le 12 mai 1882 et le 15 septembre 1883. Le montant des travaux dépassa, bien sûr, le devis ; mais que nous importe aujourd'hui...

Le musée célèbre cette année le centenaire de sa fondation (le premier coup de pioche fut donné le 20 juillet 1885) par une exposition – « Au temps de Watteau, Fragonard et Chardin » (3) – qui illustre l'influence des peintres hollandais du XVIIe sur les peintres français du XVIIIe. On regarde les grands que tout le monde admire et les petits maîtres pour lesquels on se prend d'affection. Ainsi le *Lever de Fauchon*, de Lépicié.

Evoquer les collections « ordinaires » du musée équivaudrait à réciter un catalogue. Car, deux ou trois siècles plus tard, ils souffrent ces Christ de Rubens, de Van Dyck, que l'on regarde en silence ; ils sont appliqués, ces personnages du *Paradis*, une esquisse de Véronèse pour le palais des Doges à Venise ; elles grouillent, elles ricanent, elles jubilent, ces créatures de David, Boilly, Goya, Géricault, Delacroix. Dans un autre registre on apprécie *Fruits et coquillages*, une nature morte de Balthasar Van der Ast, une autre de Pieter Boel et ce ravissant *Port de Camaret par ciel d'orage*, dû au pinceau d'Eugène Boudin. Et l'on s'attarde chez les impressionnistes qui occupent une grande salle.

Au sortir de cette débauche picturale, voici Villeneuve-d'Ascq, ou le musée au champ. Frais comme les pelouses qui l'entourent, léger comme une sonate. Moderne de conception, il emboîte ses volumes en brique, étage ses toits en terrasses et déroule ses plans inclinés pour les voitures des handicapés. Ce musée d'art moderne, construit pour abriter la donation Masurel, présente peintures, aquarelles, gouaches de Braque, Buffet, Paul Klee, Lanskoy, Léger, Miro, Modigliani (une petite salle), Picasso, Rouault, Utrillo, Van Dongen et de bien d'autres.

La tension décroît, l'agrément se fait plus vif dans les deux musées qui bouclent ce circuit. Hazebrouck, c'est le charme absolu du petit musée de province, le musée coup de cœur. Il s'honore d'œuvres de Rubens, mais sa séduction est ailleurs : chez cette jeune femme en robe verte peinte par Emile-René Ménard, ou chez ce jeune homme désinvolte, coiffé d'un canotier, qui dévisagent le visiteur, tranquilles pour l'éternité. Elle est dans ces grandes toiles, naïves leçons de patriotisme et de vertu, qui couvrent les murs d'une salle aménagée en intérieur flamand. Les objets ethnographiques familiers donnent à ce lieu l'aura mélancolique et mystérieuse d'un mode de vie à jamais disparu.

Saint-Omer incarne le raffinement de l'hôtel particulier du XVIIIe entre cour et jardin. Une suite de salons classés monuments historiques ouvre sur le jardin : salle à manger bleu turquoise aux lambris finement sculptés d'attributs allégoriques, de feuillages et de fleurs. Une table est dressée à l'ancienne avec les verres posés à l'envers dans des rafraîchissoirs pour l'eau glacée ou la neige...

On s'attarde dans ces salons pour n'omettre aucun des meubles, des portraits, des objets (une pendule signée « Berthout à Paris ») du XVIIIe siècle français. Le mobilier et les toiles des cabinets sur cour sont consacrés aux primitifs, aux artistes flamands des XVIe et XVIIe siècles et à la peinture hollandaise du XVIIe. A l'étage, les réserves du musée sont ouvertes au public, ce qui permet d'admirer quatre mille pièces de faïence française et étrangère (Delft).

DANIELLE TRAMARD.

(1) Concert tous les jours, de 12 h à 12 h 30. On peut voir travailler le carillonneur tous les jours sauf le mardi, du 1er avril au 30 septembre. En été, concert les samedis et dimanches, de 18 h à 19 h.

(2) Jusqu'au 2 décembre. Après Dunkerque, Douai, Lille et Calais, l'exposition sera présentée au Luxembourg, à Paris, du 16 mai au 8 juin 1986.

(3) Jusqu'au 8 décembre.

Rendez-vous

● Un week-end de découverte de quatre musées du Nord (Arras, Douai, Lille et Villeneuve-d'Ascq) est organisé au départ de Paris, les 16 et 17 novembre, par la Maison de la région Nord-Pas-de-Calais pour un prix forfaitaire de 580 F. Renseignements : (1) 47-70-59-62.

● Les conservateurs des musées du Nord donnent un cycle de conférences sur l'art et les collections des musées de leur région le troisième jeudi du mois au cours de la saison 1985-1986. Programme au (1) 47-70-59-62.

Bête de course

Aristocrate canin, le lévrier revient ventre à terre.

A les voir marcher, minces et souples, tout de grâce impérieuse et de force retenue, on devine que ces aristocrates ont une conscience hautaine de leur noblesse et de leur séduction. Ils se promènent rarement seuls. Les jolies filles adoptent parfois pour amie un laideron en guise de faire-valoir ; eux, tirent le plus souvent au bout d'une laisse un humain emprunté, dont la pataudérie fait ressortir leur infinie distinction. S'il existe un archétype de la beauté canine, c'est dans les lévriers qu'elle s'est incarnée.

Les grands de ce monde ne s'y sont d'ailleurs pas trompés : des races plus roturières ont peut-être fréquenté les palais, mais ce sont les lévriers que les rois et les princes ont véritablement considérés comme dignes d'eux. Déjà, on les trouve sculptés et peints sur les monuments de l'ancienne Egypte ; ils font plus tard l'admiration des artistes grecs puis l'orgueil des maisons patriciennes de Rome ; des cours européennes les adoptent ensuite, et leurs maîtres s'enorgueillissent de poser avec eux pour les plus grands peintres.

On pourrait penser que cet animal en forme d'épure, aux lignes si parfaites qu'elles en semblent idéales, est le produit d'innombrables manipulations génétiques, de croisements savants étirés sur des siècles. Il n'en est rien : le lévrier appartient à l'une des races canines les plus anciennes et fut peut-être le tout premier chien à être domestiqué pour la chasse. Loin d'être seulement un chien de parade habitué aux coussins de soie et aux caresses princières, il est donc avant tout un redoutable chasseur, capable de forcer les gibiers les plus rapides grâce à ses prodigieuses pointes de vitesse. Son nom ne vient-il d'ailleurs pas de celui de sa proie favorite : le lièvre ? Sans doute est-ce parce que ses capacités ne laissaient aucune chance à un gibier déjà en cours de raréfaction qu'un arrêté de 1844 interdit en France son utilisation cynégétique. C'est *pourquoi ses qualités spécifiques* ne peuvent plus guère s'exprimer aujourd'hui que dans les compétitions de vitesse.



Départ d'une course à Normanville, dans l'Eure.

GILLES RIGOULET

Des pointes à 90 km/heure

Dans les pays anglo-saxons, où elles sont un véritable sport national depuis un siècle, en Allemagne, en Suisse, en Belgique, en Hollande, en Italie et en Espagne, les courses de lévriers connaissent une grande faveur populaire. En France, en revanche, elles restent encore très confidentielles ; d'une part, parce qu'elles sont apparues tard – en 1930 seulement, – d'autre part, parce que le seul cynodrome digne de ce nom, celui de Courbevoie, fut fermé en 1951. Leur résurrection ne date que du début des années 60, et encore a-t-il fallu attendre ces toutes dernières années pour que s'ouvrent des cynodromes convenables.

On ne sait si tous les lévriers actuels descendent d'une souche unique ou s'ils proviennent de races différentes qui auraient convergé. Ils présentent en tout cas les mêmes caractéristiques : forte musculature, ventre creux, poitrine profonde, pattes longues, museau élancé. Les plus couramment utilisés pour la course sont les greyhounds et les whippets. Le greyhound est la star incontestée des cynodromes ; il mesure 65 à 75 centimètres au garrot, pèse de 20 à 25 kilos et court sur 500 mètres à plus de 60 km/heure de moyenne, avec des pointes à 90 km/heure. Le whippet est une sorte de mini-greyhound : 44 à 51 centimètres, 10 à 15 kilos, capable de parcourir 350 mètres en 24 secondes, départ arrêté, soit une moyenne de plus de 50 km/heure. Les afghans, connus depuis cinq mille ans et ramenés d'Afghanistan par les Anglais ; les sloughis – seuls chiens à ne pas être considérés comme impurs par les Arabes ; les salukis – utilisés dans la Perse ancienne pour chasser la gazelle ; et les barzoïs – avec lesquels les boyards russes traquaient autrefois le loup – sont beaucoup plus rarement mis en compétition, non que leurs qualités soient moindres, mais parce qu'ils sont fort peu nombreux à être entraînés dans ce but.

Les courses ont lieu sur une piste ovale, la distance à parcourir variant de 320 à 500 mètres, suivant qu'il s'agit de whippets ou de greyhounds. Les chiens, placés sur la ligne dans des « boîtes » dont les portes s'ouvrent au signal de départ, courent après un leurre – peau de lièvre ou simple morceau de tissu – monté sur un rail ou tracté par un câble. La ligne d'arrivée franchie, on assiste généralement à de spectaculaires roulés-boulés, les chiens freinant brutalement à l'arrêt du leurre.

« Depuis que les courses de pari mutuel ont repris en 1961, dit Guy Coutable, président de l'Association pour la promotion du cynodrome de Sénart-Ville Nouvelle, *le lévrier est en plein essor dans notre pays. On compte aujourd'hui quatorze sociétés dans toute la France, dont les plus importantes, en dehors de la nôtre qui est la première pour le nombre des inscrits, se situent à Lyon, Cabourg, Libourne et Marseille.*

« Mais c'est encore insuffisant : nous manquons de cynodromes et nous souhaiterions que le ministère de l'agriculture débloque des subventions. Après tout, l'exemple de l'Irlande, qui exporte chaque année des centaines de chiots, montre bien que la cynophilie peut devenir source de devises... »

Un entraînement d'athlète

La création d'un cynodrome peut d'ailleurs contribuer à faire connaître une ville et à l'animer. Jean-Jacques Fournier, maire de Moissy-Cramayel, président du syndicat d'agglomération nouvelle de Sénart-Ville Nouvelle, en est convaincu : *« Notre cynodrome est désormais un lieu de rencontre pour les habitants et attire un public nombreux – 2 000 personnes environ le 13 octobre dernier. Nous y avons investi plus de 1,5 million de francs, mais, l'Association pour la promotion du cynodrome nous reversant 30 % sur les entrées et 50 % sur les recettes publicitaires, soit actuellement cent mille francs par an, c'est pour nous, au pire, une opération blanche. Sans compter l'avantage, non chiffrable celui-ci, de promouvoir l'image de l'agglomération. »*

Pour les propriétaires de lévriers de course, le rôle de l'argent est encore subsidiaire. Certes, un chien de bonne origine se vend de 2 000 F à 4 000 F, 5 000 F s'il est de grande lignée. Et la saillie d'un champion peut atteindre 3 000 F. Mais les prix distribués aux vainqueurs des courses sont de l'ordre de... 100 F à 200 F et, surtout, l'entretien de ces animaux, fragiles et exigeants comme tous les athlètes, demande de véritables sacrifices financiers.

Avec la nourriture, les frais de vétérinaire et les déplacements hebdomadaires, le budget mensuel d'un chien *« dépasse largement les 1 000 F »*, précise Monique Picque, propriétaire de deux lévriers.

S'il existe quelques rares écuries, gérées comme des affaires commerciales, les motivations des propriétaires de base restent très désintéressées : *« Le maintien en forme d'un lévrier exige de 4 à 8 kilomètres de marche par jour,* explique Raymond Delhaye. *En acheter un était pour moi une manière de m'obliger à prendre de l'exercice. Puis, tout naturellement, j'ai eu envie de comparer mon chien aux autres en le faisant courir. J'en ai ensuite acheté d'autres... Voilà comment naît une passion.* » Même discours chez Joelle Le Droumaguet : *« J'ai été très sportive et je retrouve le plaisir du sport en m'obligeant à marcher avec eux plusieurs kilomètres par jour. »*

Les propriétaires de lévriers ne sont plus aujourd'hui ni des pharaons ni des princes. Mais, cadres moyens, agriculteurs ou ouvriers, ils sont conscients de travailler à la perpétuation d'une race antique et noble. Ecologistes à leur manière, ils n'attendent que d'être un peu plus connus du public et, pourquoi pas, un peu reconnus par leur ministère de tutelle...

RENÉ GAST.

Cynodrome de Sénart-Ville Nouvelle, en région parisienne.

JEAN-PAUL DUMONTIER

Cynodrome parisien

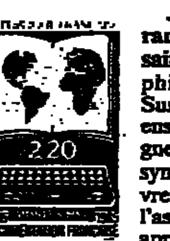
● Association pour la promotion du cynodrome de Sénart-Ville-Nouvelle, 77167, mairie de Nandy. Adresse du cynodrome : chemin des Merles, RN 446, entre Melun et Corbeil, près de Nandy.

● Programme des courses à pari mutuel au cynodrome de Sénart-Ville-Nouvelle, à 14 h : en novembre, les dimanches 10, 17 et 24. En décembre, les dimanches 1er, 8, 15 et 22. Tarif des entrées : adultes 15 F, enfants 8 F.

● Autre adresse utile : Société française des courses de lévriers, 32, rue Croix-Biche, 93160 Noisy-le-Grand. Tél. : 43-03-34-05.

PHILATÉLIE n° 1921

La Documentation française... »



... pour son quarantième anniversaire, est consacrée philatéliquement. Sur ce timbre, cet ensemble de renseignements se trouve symbolisé par un livre ouvert où, sous l'aspect d'un écran apparaît un planisphère, au centre, la valeur juste au-dessus d'un clavier d'ordinateur. Vente générale le 18 novembre (55e/85).

2,20 F, noir, rouge.

Format 22×36 mm. F. 50. Dessin de Charles Bridoux, gravé par Jacques Combet. Tirage : 15 000 000. Taille-douce, Périgueux.

Mise en vente anticipée les :

– **16 et 17 novembre**, de 9 à 18 h., par le bureau de poste temporaire ouvert à la bibliothèque de la Documentation française, 29, quai Voltaire, Paris 7e. – Oblitération « P.J. ».

– **16 novembre**, de 8 à 12 h., à la R.P., 52, rue du Louvres, Paris-1er et au bureau de Paris 41, 5, av. de Saxe, Paris 7e ; de 10 à 17 h., au Musée de la poste, 34, bd de Vaugirard, Paris-15e. Boîtes aux lettres spéc. pour « P.J. ».

● **RETRAITS** prévus pour le 13 décembre : 2,10 + 0,50 F, « La corbeille rose » de Caly (feuilles et carnets) ; 2,40 F, Architecture contemporaine-Givors ; 5 F, « Le peintre piétiné par son modèle » de Jean Hélion.

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires

- ⊙ 13000 Marseille (phil.) 2-3/XI. *
- ⊙ 58100 Mulhouse 3/XI. *
- ⊙ 92800 Puteaux (ph.) 7-8/XI. *
- ⊙ 51000 Châlons-sur-Marne 8/XI. *
- ⊙ 13000 Marseille 8-11/XI. *
- ⊙ 59700 Marcq-en-Barœul 9/XI. *
- ⊙ 63000 Clermont-Ferrand 9/XI. *
- ⊙ 31000 Toulouse 5 et 10/XI. *
- ⊙ 38200 Vienne (ph.) 16-17/XI.
- ⊙ 86170 Neuville-de-Poitou 30/XI.
- ⊙ 71100 Chalon-s.-Saône 30/XI-1/XII.
- ⊙ 25600 Sochaux 30/XI-1/XII.

* *Voir « Bureaux temporaires »,* le Monde, *du 9 mars et du 6 juillet.*

Le cinéma britannique...

...et la photographie ont eu les honneurs de la Poste par l'émission d'une série cinq valeurs. Les portraits représentés évoquent les grandes réalisations du cinéma britannique de ce siècle ainsi que l'art de la photographie en studio.



17 p., Peter Sellers, par Bill Brandt ;



22 p., David Niven, par Cornel Lucas ;

29 p., Charlie Chaplin, par Snowdon ;



31 p., Vivien Leigh, par Angus McBean ;

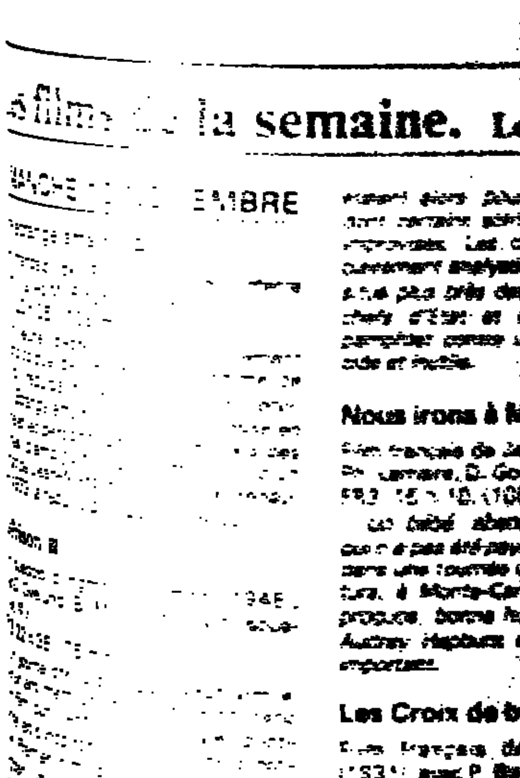
34 p., Alfred Hitchcock, par Howard Coster.

Formats 34,7 × 34,7 mm. F 100. Maquettes de Keith Bassford. Impression hélio, par Harrison and Sons Ltd.

● AU CNIT, à la Défense, jusqu'au 11 novembre inclus, se déroule le 39e Salon philathélique d'automne. *Entrée libre,* par la porte D du hall des Pas Perdus du RER. Exposition « Russie d'hier et d'aujourd'hui ».

ADALBERT VITALYOS.





هكذا من الأصل

TELEVISION

Scandaleuse Colette

L'enfant terrible de la Belle Epoque.

SIDONIE-GABRIELLE, la petite «Gabri», née en 1873 à Saint-Sauveur-en-Puisaye dans la Basse-Bourgogne, aura mis cinquante ans pour devenir simplement Colette, écrivain. Elle s'appellera successivement Mme Gauthiers-Villars et baronne Jouvenel des Ursins, et signera ses livres « Willy », puis « Willy-Colette », avant d'oser être elle-même en s'affranchissant de toutes les tutelles.

« Raconter comment une petite fille de la campagne arrivera à se libérer de ses entraves pour enfin faire ce qu'elle veut quand elle veut » : voilà le fil conducteur suivi par Gérard Poitou-Weber dans la série des quatre émissions qu'il a consacrées à Colette, et qui seront diffusées chaque mercredi à partir du 13 novembre sur TF1, grâce à une coproduction TF1-Télé-Hachette-RAI2.

Retracer la vie de son héroïne de dix-huit à soixante-dix-huit ans a posé quelques problèmes au réalisateur, qui s'est résigné à prendre deux Colette. Clémentine Amouroux, jeune comédienne qui a surtout joué des rôles du répertoire classique, incarne l'adolescente campagnarde et la femme de Willy des deux premiers épisodes, qui se révolte progressivement contre les chaînes conjugales et littéraires. Macha Méril, elle, avec ses yeux de chat et ses pommettes hautes, a mis son talent exceptionnel à dépeindre la Colette volage, actrice et vagabonde, femme libérée et scandaleuse des années tumultueuses ; et puis, vieillie par le spécialiste des prothèses, Christopher Tucker, elle rend à la perfection les intonations et les gestes de l'écrivain à la fin de sa vie, clouée sur un fauteuil roulant, ses fameuses jumelles noires à la main.

Bien que ces deux actrices aient peu de ressemblance physique avec Colette — d'abord, elles sont beaucoup plus grandes ! — elles arrivent, à force de sympathiser avec leur modèle, à se glisser dans la peau du personnage. Et quel personnage ! *« Il y a au moins un point commun entre les rôles classiques que j'ai joués et le personnage de Colette,* confie Clémentine Amouroux : *un sacré caractère et, surtout, un destin fort ! »* Quant à Macha Méril, elle ne peut cacher son admiration scandalisée pour l'enfant terrible de la Belle Epoque : *« Quelle salope, tout de même ! Elle en a massacré des gens autour d'elle. Sentimentalement terrifiante : elle prenait des gens comme on prend une pomme sur un étal de quatre-saisons, les croquait un peu, puis les remettait. »*


MAGNUM

Colette, 1902.

« Piquer le maximum »

Il fallait reconstituer l'époque, qui n'était *« belle »* que pour l'élite parisienne mais plutôt sordide pour le commun des mortels, en trouvant le ton juste entre la réalité et la fiction. *« Faire un film,* dit Gérard Poitou, qui a écrit le scénario avec Chantal Rémy, *c'est piquer le maximum de choses au maximum de gens. Ensuite, on colle les morceaux, qui servent ou ne servent pas. »* Ici, le collage est plutôt réussi, fait d'un mélange d'anecdotes véridiques (la rencontre entre Colette et Proust) ou inventées (l'échange avec Eric Satie).

Les auteurs ont relu toute l'œuvre de Colette car — mieux que toutes ses biographies (1) — elle puisait dans sa propre existence, et dans celle de ses amis, pour nourrir ses récits. Qu'il s'agisse de sa vie d'écolière, de sa découverte de la vie parisienne, de sa liaison lesbienne avec « Missy » marquise de Morny, ou de son engouement pour Bertrand de Jouvenel, le fils de son deuxième mari, elle transformait la trame de sa vie en scénario pour ses romans. Elle a aussi beaucoup cambriolé chez les autres pour s'alimenter, car elle manquait d'imagination.

Les femmes du feuilleton — Sido la mère, et Colette la fille — ont de si fortes personnalités que leurs hommes font pâle figure à côté d'elles. Ce n'est pas un hasard si le capitaine Colette n'écrit pas une ligne de sa « grande œuvre », de même que Willy doit recourir au service de nègres pour produire les articles qui font sa réputation. Les maris de Colette, Jean-Pierre Bisson qui joue Willy et Didier Flamand qui joue Henri de Jouvenel, ont du mal à exister, sinon comme faire-valoir de Colette. Le projet initial de Gérard Poitou, avait été de réaliser une série sur les femmes de cette époque : Louise Michel, Sarah Bernhardt et Colette. *« Je trouve que toutes ces femmes étaient formidablement volontaires,* dit-il. *Elles ont eu dans leur existence des démarches parfaitement originales, et je pense que c'est une bonne façon de parler de cette époque. »*

De fait, Colette a fait autant pour la libération de la femme que toutes les suffragettes ! En coupant ses longues nattes et en lançant la mode Claudine — le fameux tailleur Chanel est une invention de Colette et de Coco, qui ont mélangé le col claudine et le veston masculin, — la créatrice de Claudine a, du même coup, fait de nombreux émules qui, au-delà de l'habillement, ont suivi Colette jusque dans la libération des mœurs. Libération qui atteint son paroxysme lorsque, jouant *Rêve d'Égypte* au Moulin Rouge, elle ose montrer un sein nu et embrasser Missy travestie en homme. Ne manquez pas sa fameuse déclaration lancée au public à la fin de la pièce : *« Le vice, c'est le mal que l'on fait sans plaisir ! »*

ALAIN WOODROW.

● « Colette » : les mercredis 13, 20 et 27 novembre, et le 4 décembre, à 20 h 30, sur TF 1.

(1) Parmi les récentes biographies de Colette, citons : *Colette, libre et entravée*, de Michèle Sarde, collection « Points », éditions du Seuil, et *Amoureuse Colette*, de Geneviève Dormann, éditions Albin Michel.

Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques Siclier.

■ A VOIR
■■ GRAND FILM

DIMANCHE 10 NOVEMBRE

Une étrange affaire ■

Film français de Pierre Granier-Deferre (1981), avec M. Piccoli, G. Lanvin.
TF 1, 20 h 35. (105 mn.)

Un jeune cadre subit l'envoûtement psychologique de son patron, homme de pouvoir réduisant ses sujets à la servitude. Etrange affaire, en vérité. La mise en scène et les personnages glissant vers des abîmes d'ambiguïté. Ce film, tiré d'un roman de Jean-Marc Roberts, prix Renaudot 1979, a reçu le prix Louis-Delluc.

La Prison ■

Film suédois d'Ingmar Bergman (1948), avec D. Svelund, B. Malmsten. (v.o. sous-titrée, N.)
FR 3, 22 h 35. (75 mn.)

Un journaliste alcoolique veut écrire, pour un ami metteur en scène, le scénario d'un film sur l'enfer dans la vie quotidienne, en s'inspirant du cas d'une prostituée. Premier film d'auteur complet de Bergman, inventaire théorique de ses idées, de sa vision du monde. Un climat extrêmement noir, et le début d'une recherche, qui va durer des années, sur l'existence de Dieu.

LUNDI 11 NOVEMBRE

Vive nous

Film italien de Luigi Mangili (1975), avec P.-P. Caponi, F. Messinea.
TF 1, 15 h 30. (90 mn.)

Les enfants d'un village d'Italie du Sud entraînent dans leurs jeux un petit garçon qui ignore la mort de son père. On ne peut vous en dire plus. C'est inédit et on ne l'a pas vu.

14-18 ■

Film français de Jean Aurel et Cecil Saint-Laurent (1962).
TF1, 20 h 35. (90 mn.)

L'histoire de la Grande Guerre reconstituée avec des documents d'archives qui étaient alors, pour la plupart, inédits et dont certains sont dus à des opérateurs improvisés. Les causes du conflit sont clairement analysées, mais ce film, qui se situe plus près des combattants que des chefs d'Etat et des généraux, est un pamphlet contre une guerre jugée fratricide et inutile.

Nous irons à Monte-Carlo ■

Film français de Jean Boyer (1951), avec Ph. Lemaire, D. Godet, A. Hepburn. (N.)
FR3, 16 h 10. (105 mn.)

Un bébé, abandonné par sa nourrice qui n'a pas été payée, se trouve embarqué dans une tournée de l'orchestre Ray Ventura, à Monte-Carlo. Comédie avec quiproquos, bonne humeur et chansons. Et Audrey Hepburn dans son premier rôle important.

Les Croix de bois ■

Film français de Raymond Bernard (1931), avec P. Blanchar, C. Vanel. (N.)
FR3, 20 h 35. (105 mn.)

En 1915, un jeune bourgeois, étudiant en droit, s'engage et va se battre sur le front de Champagne. Les horreurs de la guerre de 1914-1918, l'héroïsme et la fraternité des « poilus », d'après un livre de Roland Dorgelès. Le film de Raymond Bernard, cinéaste de prestige, fut, en 1931, un cri d'alarme contre les nouvelles menaces pesant sur la paix du monde, un rappel du sacrifice des anciens combattants.

MARDI 12 NOVEMBRE

Diabolo menthe ■

Film français de Diane Kurys (1977), avec O. Michel, E. Klarwein.
A2, 20 h 35. (95 mn.)

En 1963, la vie quotidienne, au lycée, d'une adolescente et de sa jeune sœur, dont les parents sont divorcés. Chronique inspirée des souvenirs de Diane Kurys, qui, pour ses débuts dans la réalisation, reçut le prix Louis-Delluc. La mise en scène est un peu frêle, mais le climat est socialement et psychologiquement juste. Gros succès public.

Les Tartares ■

Film italien de Richard Thorpe et Fernando Baldi (1960), avec V. Mature, O. Welles.
FR3, 20 h 35. (80 mn.)

Au Moyen Age, des Tartares installés en Russie entrent en conflit avec des Vikings qui ont refusé de s'allier à eux contre les Slaves. Aventures historiques à l'italienne, dont les scènes de bataille ont une certaine ampleur. Présence mythologique d'Orson Welles en chef tartare.

JEUDI 14 NOVEMBRE

L'Incorrigible.

Film français de Philippe de Broca (1975), avec J.-P. Belmondo, G. Bujold.
A2, 20 h 35. (95 mn.)

Charmeur, mythomane, escroc, Jean-Paul Belmondo fait perdre la tête à Geneviève Bujold, assistante sociale post-pénale chargée de surveiller sa bonne conduite. Un film divertissant, mais qui souffre d'une certaine trivialité.

VENDREDI 15 NOVEMBRE

Vivre sa vie ■

Film français de Jean-Luc Godard (1962), avec A. Karina, S. Rebbot. (N.)
A2, 22 h 55. (80 mn.)

Une jeune femme, séparée de son mari et manquant de ressources, se livre à la prostitution et tombe sous la coupe d'un souteneur. Sur un thème qui n'a rien d'original, Godard a peint « en douze tableaux » la vie intérieure d'une actrice qui partageait alors sa vie, et l'inspirait. Il a donné à Anna Karina, pour son personnage, le nom de « Nana », mais cela n'a rien à voir avec Zola. Plutôt avec Dreyer ou Bresson. Un film à redécouvrir.

Samedi
9 novembre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

8.00 Bonjour la France. **9.00** Partez gagnant. **9.50** 5 jours en Bourse. **10.05** Reprise : Performances (diff. le 6 novembre). **10.35** Reprise : Les trois premières minutes (diff. le 6 novembre). **11.00** Haut de gammes, magazine musical (diffusé en simultané sur France-Musique). **12.00** Tournez... manèges.
13.00 Journal.
13.35 La séquence du spectateur.
14.10 Le rendez-vous des champions.
14.20 Série : Pour l'amour du risque.
15.15 Le merveilleux voyage de Nils Holgersson.
15.45 Casaques et bottes de cuir. Magazine du cheval.
16.20 Temps X. Magazine de science-fiction.
17.10 Série : Les hommes de Rose.
18.05 30 millions d'amis.
18.30 La route bleue. Magazine de la sécurité routière.
18.35 Magazine auto-moto.
19.05 D'accord, pas d'accord (INC).
19.10 Jeu : Anagram.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 Tirage du Loto.
20.40 Téléfilm : l'Enfant bleu.
De C. Miller, réal. Y. Butler. Avec D. Labourier, J.-L. Bideau, M. Rey...
La solitude d'un enfant atteint d'une maladie cardiaque qu'il sait, inconsciemment, irrémédiable. Ses parents déchirés par leur souffrance qui se refusent à lui dire la vérité et dont les relations se désagrègent. Ni voyeurisme ni misérabilisme dans ce film tout en nuances qui développe intelligemment les dangers des silences inutiles.
22.20 Droit de réponse : L'esprit de contradiction. Revue de presse.
Emission de Michel Polac.
Avec Jean-Marcel Bouguereau (Libération), *Noël Copin* (La Croix), *Pierre Benichou* (Nouvel Observateur), *Jean-François Kahn* (l'Événement du jeudi), *Dominique Jamet* (le Quotidien de Paris), *Jean-Marie Colombani* (le Monde).
Un préavis de grève a été déposé.
0.00 Journal.
0.15 Ouvert la nuit. Série : Les Incorruptibles (redif.).

ANTENNE 2

8.55 Journal des sourds et des malentendants. **9.15** Gym tonic. **9.50** Reprise : Apostrophes (danger, passion !, diffusé le 8 novembre). **11.00** Le journal d'un siècle, de L. Bériot. Les années folles. **12.00** A nous deux.
12.45 Journal.
13.25 Série : Cannon.
14.15 Superplatine.
Katrina and the Waves ; Julien Clerc, Propaganda, D. Balavoine, Karie Dell ; Falco.
14.55 Les jeux du stade.
Gymnastique : championnat du monde, à Montréal ; Rugby : Galles-Fidji.
17.10 Les carnets de l'aventure.
Les maraudeurs du désert (traversée du Sahara occidental en char à voile).
18.00 Récré A2.
Sindbad le marin ; Les mondes engloutis.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord, pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Jeu : La trappe.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : Demain c'est dimanche.
De G. Louvin, animé par les Charlots et Désirée Nosbuch.
Autour de Jean-Jacques Goldman.
21.55 Les histoires d'Onc'Willy : Ivanhoé.
N° 9 : Le gâteau de la mariée. (Redif.)
22.25 Magazine : Les enfants du rock.
Rock'n'roll Graffiti, avec Johnny Hallyday, Vince Taylor, Leny Escudero, Little Richard... ; Aventures en Indochine : *première bande dessinée vidéo du premier groupe français des années 80, Indochine ; Les Thompson Twins.*
23.30 Journal.
0.00 Bonsoir les clips.



FRANCE RÉGIONS 3

12.15 Connexions : De l'ANPE-ONISEP.
12.30 : Espace 3 : Les pieds sur terre (de la Mutualité Agricole) ; à 13 h 00, Action (de la Mutualité Française) ; à 13 h 30 : Objectif maison individuelle ; à 14 h, Banque, bourses, finances ; 14 h 15 Métiers d'avenir.
16.15 Liberté 3. Magazine des associations.
17.30 Emissions régionales.
20.05 Disney Channel
Cocktail de dessins animés et de programmes de Disney Channel.
La grande soirée familiale : les aventures de Mickey, Pluto, Zorro, et les DTV, vidéo-clips.
21.55 Journal.
22.20 Feuilleton : Dynastie.
23.05 Musiclub.
« La passion selon saint Jean », de J.-S. Bach (spectacle enregistré à la Fenice de Venise, 2e partie) : Mariage insolite du baroque catholique et du puritanisme protestant.

PÉRIPHÉRIE

- **RTL**, 20 h, Série : Les deux font la paire ; 21 h, A vous de choisir : *Du rififi à Paname*, film de D. de la Patellière, ou *Opération clandestine*, film de B. Edwards ; 22 h 35, Série : Espion modèle
- **TMC**, 20 h, Série : Knight Rider ; 21 h, Mini série : Le bâtard ; 23 h 10, Monte-Carlo zoom.
- **RTB**, 20 h, Le jardin extraordinaire ; 20 h 35, *Commencez la révolution sans nous*, film de Bud Yorkin ; 22 h 5, Le mot de la fin.
- **RTB-TÉLÉ 2**, 19 h 30, Opéra : Les contes d'Hoffman.
- **TSR**, 20 h 10, Maguy ; 20 h 40, Téléfilm : Un échec de Maigret ; 22 h 15, Journal ; 22 h 30, Sport ; 23 h 30, *Rollerball*, film de Norman Jewison.

TÉLÉVISION

Dimanche 10 novembre

Télévision française 1

8.00 Bonjour la France ; 9.00 Emission islamique ; 9.15 La source de vie ; 10.00 Présence protestante ; 10.30 Le jour du Seigneur ; 11.00 Messe à l'aéroport du Bourget, prédicateur Père Robert Jorens ; 12.00 Télé-foot 1.
13.00 Journal.
13.25 Série : Starsky et Hutch.
14.20 Les habits du dimanche.
15.00 Alice au pays des merveilles.
15.30 Sports dimanche.
Gymnastique, en différé de Montréal ; tiercé à Auteuil.
16.50 Scoop à la une. Invité : Alain Souchon.
17.30 Les animaux du monde. Le mythe du grand requin blanc.
18.00 Feuilleton : Dallas.
19.00 Sept sur sept.
Magazine de la semaine de J. Lanzi et Anne Sinclair, présenté cette semaine par Anne Sinclair.
Invité : le baron Edouard-Jean Empain.
20.00 Journal.
20.35 **Cinéma : Une étrange affaire.**
Film de Pierre Granier-Deferre.
22.15 Sports dimanche soir.
Actualité sportive du week-end.
23.15 Journal.
23.30 C'est à lire.

Antenne 2

9.30 Informations et météo ; 9.35 Les chevaux du tiercé ; 10.00 Récré A2 ; 10.30 Série : Marianne, une étoile pour Napoléon ; 11.30 Entrez les artistes.
12.45 Journal.
13.20 Tout le monde le sait.
14.30 Série : Le juge et le pilote.
15.20 L'école des fans.
16.15 Kiosque à musique.
17.00 Les enquêtes du commissaire Maigret.
18.30 Feuilleton : Maguy.
19.00 Stade 2.
20.00 Journal.
20.35 Emmenez-moi au théâtre : les Temps difficiles.
D'Edouard Bourdet, mise en scène P. Dux, réal. G. Folgoas. Avec G. Tréjean, J.-P. Cassel, J. Magre, D. Grey, C. Minazzoli...
Tandis que Jérôme, fidèle aux traditions, a repris l'entreprise familiale et le « domaine », son frère Marcel, artiste peintre vit dans une petite maison aux environs de Paris. La rupture entre les deux frères est totale jusqu'à ce que les temps de crise amènent à bouleverser les choses...
22.45 Document : la Grande Muraille de Chine.
Réal. R. Brascombe.
Vie et coutumes du peuple mongol : nomadisme, hospitalité, amour des chevaux.
23.40 Journal.
0.05 Bonsoir les clips.

France Régions 3

9.00 Debout les enfants ; 10.00 Mosaïque ; 12.00 Espace 3 : la vie en tête ; à 14.30, Magazine 85.
15.00 Emissions pour les jeunes (et à 19 h 15).
16.25 Crac-méninges.
Les voyages fantastiques : l'appareil photo ; Lucky Luke.
17.10 Jeu : Génies en herbe.
17.30 Décibels.
Avec Hoodoo Gurus, Beast of Bourbon, Erasure...
18.00 Culture Clap.
Avec Juliet Berto, réalisatrice, comédienne.
18.30 Documents secrets. Jeu de Pierre Bellemare.
19.30 RFO hebdo.
20.00 Série : Benny Hill.
20.35 **Série : La caricature, mémoire d'une époque.**
Nº 2 : Faizant : « Marianne et ses quatre présidents ». Les facéties des vieilles dames, des marins et des clochards, du dessinateur attitré du *Figaro*, au fil de quatre septennats présidentiels. Dommage que l'ambiance du film soit un peu figée.
21.30 Document : 1915, les champs du souvenir.
Emission d'O. Descamps.
L'influence décisive de 1915 sur notre siècle.
21.55 Journal.
22.30 **Cinéma de minuit : la Prison.**
Film d'Ingmar Bergman (cycle hommage à I. Bergman).
23.45 Prélude à la nuit.
Berceuse, *de Fauré, par J.-J. Kantorow, violon et J. Rouvier, piano.*

Périphérie

- RTL, 20 h, *Première Victoire*, film d'Otto Preminger ; 22 h 35, Journal ; 22 h 50, Grand écran.
- TMC, 20 h, Série : Madame et ses flics ; 21 h, Mini série : Le bâtard ; 23 h 10, Forum RMC ; 23 h 35, Sky Trax.
- RTB, 20 h 5, L'esprit de famille ; 21 h 25, Téléfilm : Musculairement vôtre ; 23 h, Journal.
- TSR, 20 h, Série : La vengeance aux deux visages ; 20 h 50, Dis-moi ce que tu lis... ; 21 h 45, Journal ; 22 h, Gymnastique.

Lundi 11 novembre

Télévision française 1

9.35 ANTIOPE 1 ; 10.05 La Une chez vous ; 10.20 Challenges 85 ; 10.50 Cérémonie commémorative de l'armistice du 11 novembre 1918 en direct de l'Arc de triomphe ; 11.40 Les jours heureux ; 12.00 Tournez... manège.
13.00 Journal
13.50 Série : Les faucheurs de marguerites.
14.45 Les choses du lundi : du champ de bataille au musée.
15.30 Cinéma : Vive nous.
Film de Luigi Mangili.
17.00 La maison de TF 1.
17.30 La chance aux chansons.
18.00 Salut les petits loups.
18.30 Mini-journal pour les jeunes.
18.45 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 **Cinéma : 14-18.**
Film de Jean Aurel et Cecil Saint-Laurent.
22.05 Etoiles et toiles.
Magazine de Martine Jouando et Frédéric Mitterrand.
Rencontre avec John Berry, cinéaste américain condamné par le maccarthysme et installé en France ; portrait de l'acteur américain Mickey Rourke.
23.05 Journal.
23.20 C'est à lire.

Antenne 2

6.45 Télématin ; 10.30 Antiope ; 11.30 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 11.35 Itinéraires, de S. Richard (portrait de Maryse Condé). 12.00 Journal et météo ; 12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.35 Feuilleton : Rancune tenace.
14.00 Aujourd'hui la vie.
Questions à la justice : la justice et les mineurs.
15.00 Série : Hôtel.
15.50 Document : 14-18.
Film de montage exclusivement constitué d'archives cinématographiques en provenance de l'armée et de cinémathèques étrangères, qui retrace le Paris de 1914, la mobilisation, la Marne, les matériels de guerre, les troupes coloniales, le théâtre aux armées, les gaz, les premiers combats aériens, etc. Une chronique aussi, par G. Alépée.
16.45 Gymnastique : Championnat du monde, à Montréal.
17.30 Récré A 2.
Ploom ; Chapi-chapo ; Image imagine ; Super doc ; Latulu et Lireli ; Tchaou et Grodo ; Cobra ; les aventures de M. Démo.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Dessin animé : Rock en diable.
19.40 Jeu : La trappe.
20.00 Journal.
20.30 Loto sportif.
20.35 Série : Les règles du mariage.
De R. Rose, réal. M. Katselas. Avec E. Montgomery, E. Gould, M. Murphy... (1er épisode).
Mike et Joan forment ce qu'il est convenu d'appeler un couple parfait. En apparence du moins... Pour célébrer leur quinzième anniversaire de mariage, les Hager ont prévu une petite fête qui sera le début de leur rupture. Un téléfilm américain en deux parties.
22.10 Série documentaire : Le cerveau.
De M. Tosello, réal. J. Hemingway.
Nº 3 : une machine extraordinaire.
1,5 kg de matière, 14 milliards de cellules nerveuses qui peuvent avoir chacune 10 000 contacts avec les autres cellules – contacts électriques et chimiques. Comment le neurone collecte les signaux reçus, les évalue, les interprète ? Avec de nombreux spécialistes.
23.05 Journal.
23.30 Bonsoir les clips.

France Régions 3

16.05 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 16 h 05, où l'on verra sur tout le réseau : Nous irons à Monte-Carlo, *film de Jean Boyer ; à 17 h 50,* Les actualités de jadis ; *à 18 h,* Scott Ross, *pianiste ; à 18 h 05,* Mémoires de brume, *à 18 h 55,* la Panthère rose ; *à 19 h,* Dessine-moi une chanson ; *à 19 h 05,* Festival du film fantastique *à Sitges ; à 19 h 35,* Un journaliste un peu trop voyant.
19.55 Dessin animé : Les entrechats.
20.05 Les jeux.
20.35 **Cinéma : les Croix de bois.**
Film de Raymond Bernard (cycle : le cinéma français et ses stars).
22.25 Journal.
22.50 Boîte aux lettres.
Magazine littéraire de J. Garcin : le salon de la Foire du livre de Brive.
Jérôme Garcin réunit cinq écrivains corréziens qui partagent à tel point l'amour de leur région qu'on a pu parler, à leur sujet, de l'« école de Brive ». Ils s'appellent Jacques Peuchmaurd, Michel Peyramaure, Claude Michelet, Denis Tillinac et Christian Signol.
23.50 Prélude à la nuit.
« Suite liturgique pour voix d'enfants, cor anglais, violoncelle et harpe », de Jolivet.

Périphérie

- RTL, 20 h, Dynastie ; 20 h 55, Jeu ; 21 h, *Flic de choc*, film de J.-P. Desagnat ; 22 h 30, Journal ; 22 h 40, Midi-minuit.
- TMC, 20 h, Dynastie ; 20 h 55, Jeu ; 21 h, *la Grande Evasion ;* film de John Sturges.
- RTB, 20 h, Ecran-témoin : *les Mots pour le dire*, film de José Pinheiro.
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h 5, Le temps retrouvé ; 20 h 35, Théâtre wallon : Baclande.
- TSR, 20 h 15, Spécial cinéma ; 22 h 55, Journal ; 23 h 10, L'antenne est à vous.

Mardi 12 novembre

Télévision française 1

9.30 ANTIOPE 1 ; Canal FIT/TF1 ; 10.55 Le chemin des écoliers (CNDP) ; 11.15 La Une chez vous ; 11.30 Les jours heureux ; 12.00 Tournez... manège.
13.00 Journal.
13.50 Série : Les faucheurs de marguerites.
14.45 Transcontinental. Magazine des voyages.
15.55 Reprise : Infovision (dif. le 7 nov.).
17.00 La maison de TF 1.
17.30 La chance aux chansons.
18.00 Salut les petits loups.
18.30 Mini-journal pour les jeunes.
18.45 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 Expression directe : La CGT ; le groupe PS du Sénat.
20.00 Journal.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.35 Les grands écrans de TF 1 : Un hanneton sur le dos.
Enquête du commissaire Moulin, de P. Andreota, réal. C. Boissol. Avec Y. Régnier, G. Segal, L. Patrick... *(Redif.)*
Le commissaire Moulin avait fait condamner un innocent cinq ans auparavant. A sa sortie de prison, il rencontre le commissaire Moulin et s'affronte avec lui.
22.05 **Chanteurs sans frontières.**
Première partie de la retransmission du gala pour l'Ethiopie. Avec Johnny Hallyday, Barbara, Gérard Depardieu, Alain Bashung, Renaud...
La grande fête populaire à La Courneuve, en octobre dernier, dont le but était de rassembler de l'argent pour les victimes de la sécheresse en Ethiopie.
23.05 Journal.
23.35 C'est à lire.
23.50 Tify, magazine de l'informatique.

Antenne 2

6.45 Télématin. 11.30 Les rendez-vous d'Antenne 2. 11.35 Les carnets de l'aventure : E pericoloso sporgersi. 12.00 Journal et météo. 12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Rancune tenace.
14.00 Aujourd'hui la vie.
Les mères du dimanche, celles qui, après un divorce, n'ont pas revendiqué le droit d'élever leurs enfants.
15.00 Série : Hôtel.
15.50 C'est encore mieux l'après-midi.
17.30 Récré A 2.
Ploom ; Image Imagine ; Superdoc ; Il était une fois le cirque ; Latulu et Lireli ; Robinson Crusoé ; C'est chouette...
18.25 Derby.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Jeu : La trappe.
20.00 Journal.
20.30 Loto sportif.
20.35 **Cinéma : Diabolo menthe.**
Film de Diane Kurys.
22.20 Mardi cinéma.
Avec Marlène Jobert, Macha Méril, Alain Souchon et Jean-Louis Trintignant.
23.20 Journal.
23.45 Bonsoir les clips.

France Régions 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17 heures où l'on verra, sur tout le réseau, la Révolte des Haïdouks ; *à 17 h 15* Dynastie ; *à 18 h 55,* La Panthère rose ; *à 19 h 35,* Un journaliste un peu trop voyant.
19.55 Dessin animé : Les entrechats.
20.05 Les jeux.
20.35 **Cinéma : les Tartares.**
Film de Richard Thorpe et de Ferdinando Baldi.
22.00 Journal.
22.40 Emissions régionales.
Chaque station régionale présente son propre programme. La région Lorraine-Champagne-Ardenne propose un festival de musique ancienne ; la région Aquitaine, un débat politique ; la région Paris - Ile-de-France, les musées et le marché de l'art suivi du « Bloc-notes » de François Mauriac, etc.
23.35 Prélude à la nuit.
« 32 variations en ut mineur », *de Beethoven, par Boaz Bixon, piano.*

Périphérie

- RTL, 20 h, Cinémania : *Courage, fuyons*, film d'Yves Robert ; 21 h 50, Journal ; 21 h 55, *Victime du destin*, film de Raoul Walsh ; 23 h 15, Cinémania.
- TMC, 20 h, Série : Les deux font la paire ; 20 h 55, Jeu ; 21 h, *le Piment de la vie*, film de Norman Jewison.
- RTB, 20 h 5, Billet de faveur : La jalousie, de Sacha Guitry ; 21 h 50, Il était une fois la télé.
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h, Variétés : Rox-Box ; 21 h 5, Ciné-club : *Heimat*, d'E. Reitz (6e épisode).
- TSR, 20 h 10, Série : Vice à Miami ; 21 h 5, Document : Le temps d'un Sgraffito ; 21 h 55, Cadences ; 22 h 45, Journal ; 23 h, Hockey sur glace.

Mercredi 13 novembre — Jeudi 14 novembre — Vendredi 15 novembre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Mercredi 13 novembre

9.30 ANTIOPE 1 ; 10.00 La Une chez vous ; 10.15 Vitamine feuilleton, dessins animés, variétés, infos... (et à 13 h 40) ; 11.30 Les jours heureux ; 12.00 Tournez... manège.
13.00 Journal.
16.10 Série : Mon ami Gaylord.
17.00 Les trois premières minutes.
17.30 La chance aux chansons.
18.00 Salut les petits loups.
18.45 Feuilleton : Santa Barbara.
19.15 Jeu : Anagram.
19.30 Loto sportif.
19.40 Cocoricocoboy.
19.55 Tirage du tac-o-tac.
20.00 Journal.
20.25 Tirage du Loto.
20.30 Parlons France.
La causerie mensuelle de M. Laurent Fabius, premier ministre.
20.45 Série : Colette.
de G. Poitou-Weber. Avec C. Amouroux, J.-P. Bisson, M. Méryl...
(Lire notre article).
21.40 Chanteurs sans frontière.
Deuxième partie du concert SOS-Ethiopie.
22.50 Performances.
Magazine d'actualités culturelles de M. Cardoze. Invité : Nils Arestrup ; Festival recherche investisseurs, à Lyon ; le mur du son, à Saint-Quentin-en-Yvelines ; entretien avec H. Virlojeux.
23.20 Journal.
23.35 C'est à lire.

Jeudi 14 novembre

10.45 ANTIOPE 1 ; 11.15 La Une chez vous ; 11.30 Les jours heureux ; 12.02 Tournez... manège.
13.00 Journal.
13.50 Série : Les faucheurs de marguerites.
14.45 Documentaire : les animaux du monde.
Le lièvre : face et profil.
15.15 Quarté en direct de Vincennes.
15.30 A cœur ou à raison.
Denise Glaser où le temps retrouvé.
17.00 La maison de TF 1.
17.30 La chance aux chansons.
18.00 Salut les petits loups.
18.30 Mini-journal pour les jeunes.
18.45 Série : Santa Barbara.
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 Droit de réplique.
La parole est aux partis politiques, après l'intervention de M. Fabius.
20.45 Série : Columbo.
Symphonie en noir, de S. Bochko, réal. N. Colasanto avec P. Falk, J. Cassavetes, M. Loy (redif.).
Une enquête de l'inspecteur Columbo dans les milieux musicaux de Hollywood.
22.00 Les jeudis de l'information : l'Enjeu.
Magazine économique et social de F. de Closets, E. de la Taille et A. Weiller.
La méthode Bouygues. Le succès d'un industriel privé, parti de zéro, qui a fait fortune dans le bâtiment ; SVP, ou comment trouver qui fait quoi ; dénationalisations à l'anglaise ; le délai du licencié.
23.15 Journal.
23.30 C'est à lire.

Vendredi 15 novembre

9.20 ANTIOPE 1 ; 9.30 TF1/Canal FIT ; 10.55 Le chemin des écoliers (émission du CNDP) ; 11.15 La Une chez vous ; 11.30 Les jours heureux ; 12.02 Tournez... manège.
13.00 Journal.
13.50 Série : le Temps des as.
14.45 Temps libres... au théâtre (et à 16.25).
Des extraits des pièces qui marquent ce début de saison ; prix littéraires ; le temps de lire ; cinéma et vidéo.
16.00 Série : Au nom de la loi.
17.00 La maison de TF1.
17.30 La chance aux chansons.
18.00 Salut les petits loups.
18.30 Mini-journal pour les jeunes.
18.45 Feuilleton : Santa Barbara.
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.30 Droit de réplique.
20.45 Variétés : Porte-bonheur.
Emission de Patrick Sabatier.
Avec Nana Mouskouri, Linda de Suza, Sylvie Vartan, Michel Blanc, Sophie Marceau, Marc Lavoine.
22.15 **Téléfilm : la Sorcière de Couflens.**
De G. Guillaume. Avec D. Loo, M. Robinson, V. Silver, S. Genty...
Une suite du « Pic des trois seigneurs », en quelque sorte. Une fiction inventée par Gérard Guillaume, le réalisateur de « la Guerre des demoiselles », après un travail de longue haleine — plusieurs années — dans ces régions de montagne, ouvertes au ciel et fermées aux « estrangers », les Pyrénées en bordure d'Espagne. Odile, qui a décidé de se bagarrer seule pour prouver qu'une femme peut réussir, se prend d'amitié pour une vieille femme originale et libre (Madeleine Robinson) qui passe pour une sorcière. Une initiation commence... Une dénonciation virulente du comportement machiste des montagnards. Entre fiction, documentaire et pamphlet militant.
23.35 Journal.
23.50 Tapage nocturne.
Emission de Gilbert Foucaud.

ANTENNE 2

Mercredi 13 novembre

6.45 Télématin. 9.15 Récré A 2 (Bibi Foc ; Johan et Pirlouit ; Albator...) 12.00 Journal et météo ; 12.10 Jeu : L'Académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Rancune tenace.
14.00 Téléfilm : les Mantes religieuses.
De P. Mackie, réal. J. Gold. Avec J. Pryce, C. Lunghi, C. du Sautoy...
16.00 Récré A 2.
Les Schtroumpfs, les Poupies, Clémentine, la bande à Bédé.
17.00 Magazine : Terre des bêtes.
SOS Abeilles ; le comportement des poissons.
17.30 Série : les Brigades du Tigre.
18.25 Derby.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord pas d'accord, (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Jeu : La trappe.
20.00 Journal.
20.35 Téléfilm : les Cinq Dernières Minutes
Histoire d'os, de C. Loursais, réal. J.-J. Goron. Avec J. Debary, M. Eyraud, J. Jolivet...
Vladimir Loubianoff, jeune paléontologue soviétique, venu en mission en France, se marie avec la fille d'un éminent paléontologue du Muséum d'histoire naturelle. On le retrouve quelques jours plus tard, le corps lacéré, au pied d'un squelette fossile de dinosaure.
22.15 Magazine : Les jours de notre vie.
« Le gros, le grand et le petit », émission de D. Thibault, réal. B. d'Abrigeon.
Une émission en deux volets. Le premier s'ouvre sur l'obésité de l'enfant et a été réalisé à l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul, avec les docteurs Golse et Lalau-Keraly ; le second sur les anomalies de la croissance, réalisé à l'hôpital Necker - Enfants malades, avec le professeur Raphaël Rappaport.
23.05 Journal.
23.30 Bonsoir les clips.

Jeudi 14 novembre

6.45 Télématin ; 10.30 ANTIOPE ; 11.30 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 11.35 La télévision des téléspectateurs ; 12.00 Journal et météo ; 12.10 Jeu : l'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.35 Feuilleton : Rancune tenace.
14.00 Aujourd'hui la vie.
Des auteurs et vous.
15.00 Série : Hôtel.
15.50 C'est encore mieux l'après-midi.
17.30 Récré A 2.
Ploom ; Image imagine ; Mes mains ont la parole ; Terre des bêtes ; Les mondes engloutis...
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.35 Expression directe : Sénat et Assemblée nationale.
20.00 Journal.
20.30 D'accord, pas d'accord (INC).
20.35 Cinéma : l'Incorrigible.
Film de Philippe de Broca.
22.35 **Le Magazine.**
... de la rédaction d'A2, préparé par J.-L. Saporito, présenté par M. Honorin.
Au sommaire : les damnés de l'URSS (la disparition d'un prisonnier soviétique en Afghanistan) ; Rambomania ; le dossier : les pays de l'Est (les nuits de Prague ; la drogue en Pologne).
23.30 Journal.
23.55 Bonsoir les clips.

Vendredi 15 novembre

6.45 Télématin ; 10.30 ANTIOPE ; 11.30 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 11.35 Magazine : Terre des bêtes (reprise) ; 12.00 Journal et météo ; 12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Rancune tenace.
14.00 Aujourd'hui la vie.
Aujourd'hui on improvise.
15.00 Série : Hôtel.
15.50 C'est encore mieux l'après-midi.
17.30 Récré A 2.
Histoires comme ça ; Latulu et Lireli ; Les maîtres de l'univers...
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Jeu : La trappe.
20.00 Journal.
20.30 Loto sportif (tirage).
20.35 Feuilleton : le Génie du faux.
De P. Madral, réal. S. Kurc. Avec P. Chesnais, S. Orcier, P. Kerbrat (Premier épisode).
Jeune peintre brillant, Johann Gelder, boudé par les critiques et le public, met sur pied la plus grande mystification du siècle. S'exilant de Hollande, il s'installe en France et exécute quatre fausses toiles de Vermeer, les fait authentifier par les plus grands experts, échange la quatrième au maréchal Goering contre vingt toiles authentiques de maîtres hollandais qu'il restitue à son pays... Très librement inspiré de l'affaire Van Meegeren qui défraya la chronique.
21.35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot. Sur le thème : patrons, PDG, chefs d'entreprise, managers...
Sont invités : Colette Nouvel-Rousselot (La 26e maladie de la France), *André Essel* (Je voulais changer le monde), *Jacques Maisonrouge* (Manager international), *Jean-Guillaume Richard (pour :* le Patron, *de Machiavel), et Elie Vannier (pour :* l'Etat-patron, c'est moi, *de Pierre Dupont-Gabriel).*
22.50 Journal
23.00 **Ciné-club (cycle années 60) : Vivre sa vie.**
Film de Jean-Luc Godard.

FRANCE RÉGIONS 3

Mercredi 13 novembre

14.55 Questions au gouvernement à l'Assemblée nationale.
17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions sauf à 17 h, où l'on verra sur tout le réseau la Révolte des Haïdouks ; *à 17 h 30,* Fraggle rock ; *à 18 h 55,* la Panthère rose ; *à 19 h 40,* Un journaliste un peu trop voyant.
19.55 Dessin animé : les Entrechats.
20.05 Les jeux.
20.35 **Agora : l'autorité ou le laisser-faire**
...dans la famille, à l'école, dans la société.
Émission de la communauté des TV francophones, en direct et en triplex de Marseille, Montréal et Genève.
Sur le thème « autorité ou laisser-faire », qui traitera du conflit entre adolescents et parents, les trois pays présenteront chacun une fiction qui servira de base au débat. Pour la Suisse, *la Grande Chance,* réal. Michel Dami ; pour le Canada, *Stéphane Tremblay, paroles et musique,* réal. Jean-Pierre Morin ; pour la France, *Avis de recherche,* réal. Jacques Cornet.
23.10 Journal.
23.40 Prélude à la nuit.
« Nocturnes » de C. Ditters von Dittesdorf, par le Quatuor de flûtes Arcadie.

Jeudi 14 novembre

14.25 Questions au gouvernement au Sénat.
17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17 heures, où l'on verra sur tout le réseau la Révolte des Haïdouks ; *à 17 h 30* Edgar, le détective cambrioleur ; *à 18 h 55* La panthère rose ; *à 19 h 35* Un journaliste un peu trop voyant.
19.55 Dessin animé : les Entrechats.
20.05 Les jeux.
20.35 **Téléfilm : Mariage blanc.**
De P. Kassovitz. Avec N. Garcia, D. Olbrichsky, G. Fontanel.
Un émigré polonais épouse une Française. Il a besoin de régulariser sa situation pour travailler en France ; elle a besoin d'argent pour soigner sa fille handicapée. Ils concluent donc un mariage blanc. Mais ils se revoient et l'amour s'en mêle...
22.20 Journal.
22.45 Bloc-notes : François Mauriac.
Textes lus par Henri Virlojeux.
22.55 Millésime, série de J. Jonquard.
Pour vous donner le goût du vin (et bien le choisir).
23.00 Prélude à la nuit.
« Sonate en la majeur K331 » *de Mozart, par Aldo Ciccolini, piano.*

Vendredi 15 novembre

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17 h où l'on verra sur tout le réseau la Révolte des haïdouks ; *à 17 h 30,* l'univers de Kevin ; *à 18 h 55,* la Panthère rose ; *à 19 h 35,* Un journaliste un peu trop voyant.
19.55 Dessin animé : les Entrechats.
20.05 Les jeux.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.35 Feuilleton : Le paria.
Réal. D. de la Patellière et A. Kantof. Avec Ch. Aznavour, O. Picolo, J. Topart...
Dernier épisode : le destin va frapper alors que la famille est à nouveau unie.
21.30 Quelques mots pour le dire. De la Sécurité routière.
21.35 **Vendredi : Face à la Trois.**
Magazine d'information d'A. Campana et I. Barrère.
Avec M. Jack Lang, ministre de la culture.
22.35 Journal.
22.55 Espace francophone.
Océan Pacifique : l'avenir d'une francophonie.
23.55 Prélude à la nuit.
« Simple symphony, Opus 4 » de Britten, par l'Orchestre national de Toulouse.

PÉRIPHÉRIE

Mercredi 13 novembre

- RTL, 20 h, Série : Falcon Crest; 20 h 55, Jeu ; 21 h, L'appel de la gloire ; 22 h, Journal ; 22 h 5, *la Maison des damnés,* film de John Hough.
- TMC, 20 h, Série : Falcon Crest ; 20 h 55, Jeu ; 21 h, Téléfilm : Un fait d'hiver ; 22 h 45, *Paradis perdu,* film d'Abel Gance (N et B).
- RTB, 20 h5, Série : Espionne et tais-toi ; 21 h 5, *Borsalino,* film de Jacques Deray (avec J.-P. Belmondo et A. Delon).
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h, Institutions scientifiques nationales ; 21 h, Écritures ; 21 h 30, Bonjour l'image.
- TSR, 20 h 10, Tel Quel ; 21 h 35, *la Piscine,* film de Jacques Deray ; 23 h 30, Journal ; 23 h 45, Octo-giciel.

Jeudi 14 novembre

- RTL, 20 h, Dallas ; 20 h 55, Jeu ; 21 h, *Juge et hors-la-loi,* film de John Huston ; 23 h 5, Journal ; 23 h 15, Midi-minuit.
- TMC, 20 h, Série : Un espion modèle ; 20 h 55, Jeu ; 21 h, *l'Assassinat de Trotski,* film de Joseph Losey ; 23 h Sky Trax.
- RTB, 20 h, Autant savoir ; 20 h 30, *Ne nous fâchons pas ;* film de Georges Lautner ; 22 h 10, Le monde du cinéma ; 23 h 25, Émission politique.
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h, Histoire : La guerre secrète ; 20 h 50, Concert : Haendel et « Madrigal History Tour » (nº 4).
- TSR, 20 h 10, Temps présent ; 21 h 20, Dynasty ; 22 h 10, Journal ; 22 h 25, *l'Allégement,* film de Marcel Schüpbach.

Vendredi 15 novembre

- RTL, 20 h, Série : Falcon Crest; 20 h 55, Jeu ; 21 h, *Zoulou,* film de Cyril Endfield ; 23 h15, Journal.
- TMC, 20 h, Série : Falcon Crest ; 20 h 55, Jeu ; 21 h, *les Fils des alligators,* film d'André Farawag ; 22 h 50, Sky Trax.
- RTB, 20 h, Strip-tease : (le magazine qui déshabille la société belge) ; 21 h, Série : Miami vice ; 21 h 55, Coup de film ; 22 h 5, Cargo de nuit ; 22 h 40, Journal.
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h, Caméra sports.
- TSR, 20 h 5, Coluche ; 20 h 35, Agora francophone.

CANAL+

Le réveil du cinéma latino-américain

CE numéro de « Rue du cinéma », consacré au réveil du septième art en Amérique du Sud, part d'une bonne intention : faire connaître un renouveau cinématographique largement ignoré des Français. Sur les six cents films projetés en moyenne chaque année en France, six à peine proviennent du continent sud-américain. Même le Festival du cinéma d'Amérique latine, qui a lieu tous les ans à Biarritz, n'attire pas les distributeurs français.

Il faut reconnaître que les Latino-Américains eux-mêmes sont nourris presque exclusivement de films nord-américains.

D'où l'intérêt d'une émission réalisée par Peter Chappell et Gabriel Auer qui présente une sélection des meilleures productions latino-américaines récentes. A commencer par les films primés à Biarritz en octobre dernier : *la Ville et les Chiens*, du Péruvien Francisco Lombardi (Grand Prix), *les Enfants de la guerre froide*, film chilien, etc. Ensuite, une séquence – quelque peu racoleuse – sur *Sexe et cinéma au Brésil*, où le porno a remplacé le pamphlet politique. Enfin, la dernière œuvre du cinéaste néo-réaliste argentin Fernando Birri, *le Perroquet de Birri*.

Un regret, pourtant : le caractère décousu et haché de l'émission qui saute trop souvent du coq à l'âne, ou plutôt des chiens de Lombardi au perroquet de Birri.

A. W.

● *Rue du Cinéma*, nº 5, « Le réveil », spécial Amérique du Sud, le 10 novembre à 23 heures.

Sélection

MAGAZINE, TÉLÉFILM, FEUILLETON

Samedi 1 heure (un nouveau magazine d'actualité *diffusé en clair*, proposé par Jean-Louis Burgat, Erik Gilbert, Frédérick Boulay et réalisé par Jean-Marc Bernard. Une émission doublement intéressante par son contenu et ses qualités techniques exceptionnelles), le 9 à 13 h 05.

Prête-moi ta vie (version moderne, en deux épisodes, d'un conte rappelant celui de Cendrillon et réalisé à grands frais par la BBC. Gina Lollobrigida y joue le rôle de la bonne fée), le 9 à 20 h 30, le 11 à 14 h, le 13 à 16 h 05, le 15 à 10 h 25.

Les films

LE PIÈGE. – Film américain de David Schmoeller (1979), avec C. Connors, R. Sherwood. Le 9 à 22 h 55, le 11/12 à 1 h 25, le 15/16 à 4 h 25.

De jeunes touristes happés par l'épouvante dans une station-service abandonnée.

VOUS HABITEZ CHEZ VOS PARENTS ?. – Film français de Michel Fermaud (1983), avec M. Galabru, C. Maurier. Le 10 à 18 h, le 13 à 9 h 35, le 14 à 22 h 30.

Un industriel aux prises avec un contrôleur polyvalent.

MEURTRES EN DIRECT ■. – Film américain de Richard Brooks (1982), avec S. Connery, G. Grizzard.

Le 10 à 21 h, le 13 à 22 h 50, le 15/16 à 2 h.

Un reporter de télévision mêlé à une affaire d'espionnage.

LE MAITRE D'ECOLE ■. – Film français de Claude Berri (1981), avec Coluche, J. Balasko.

Le 12 à 20 h 35, le 14 à 8 h 55.

Un vendeur de magasin devient instituteur suppléant.

MISSION FINALE ■. – Film américain de Cirio H. Santiago (1984), avec R. Young, C. Tudor.

Le 13 à 21 h.

Un policier, ancien combattant au Vietnam, est poursuivi par la vengeance d'un déserteur.

JOHNNY S'EN VA-T-EN GUERRE ■ ■. – Film américain de Dalton Trumbo (1971), avec T. Bottoms, K. Fields.

Le 14 à 20 h 35.

Un jeune soldat américain survit à la première guerre mondiale, réduit à l'état de déchet humain. Un film tragique et bouleversant.

LA MARIEE EST TROP BELLE ■. – Film français de Pierre Gaspard-Huit (1956), avec B. Bardot, L. Jourdan.

Le 15 à 21 h.

Les déboires sentimentaux d'une jeune provinciale devenue cover-girl. Comédie satirique, bien enlevée, d'après un roman d'Odette Joyeux. Et Brigitte Bardot avant Vadim.

REPRISES

Pour les films suivants, lire nos commentaires parus dans les suppléments précédents.

TUEURS DE FLICS ■. – Film américain de H. Becker. Le 9 à 8 h 15, le 10/11 à 1 h 30, le 15 à 22 h 35.

KRAMER CONTRE KRAMER ■. – Film américain de R. Benton (1979). Le 9 à 10 h 10, le 11 à 20 h 30, le 12 à 8 h 55, le 14 à 15 h 25.

CINQ PIECES FACILES. – Film américain de B. Rafelson (1970). Le 9/10 à 0 h 25, le 12 à 15 h 25, le 13/14 à 0 h 45.

LARRY LE DINGUE, MARIE LA GARCE ■. – Film américain de J. Hough (1974). Le 9/10 à 3 h 30, le 12 à 14 h.

UN CHIEN DANS UN JEU DE QUILLES ■. – Film français de B. Guillou (1982). Le 9/10 à 5 h.

LA CHAMBRE DE L'EVEQUE. ■. – Film italien de D. Risi (1976). Le 10 à 8 h 40, le 11 à 10 h 5.

LES SOUS-DOUES EN VACANCES. – Film français de C. Zidi (1981). le 10 à 10 h 25, le 12 à 22 h 15, le 15 à 14 h.

VOULEZ-VOUS DANSER AVEC MOI ■. – Film français de M. Boisrond (1959). Le 10 à 0 h, le 12 à 23 h 45, le 14 à 10 h 30.

UNE RAVISSANTE IDIOTE. – Film français de E. Molinaro (1963). Le 11 à 8 h 25, le 15 à 15 h 30.

NEW YORK 1997 ■. – Film américain de J. Carpenter (1981). Le 11 à 16 h 5.

UN BON PETIT DIABLE ■. – Film français de J.-C. Brialy (1983). Le 14 à 14 h, le 15 à 8 h 55.

MANIAC. – Film américain de W. Lustig (1980). Le 14/15 à 0 h 5.

Les soirées du prochain week-end

SAMEDI 16 NOVEMBRE

TF1. – 20 h 40, Téléfilm : *L'express ne répond plus*, de D. Ambrose (ou, 19 h 05, Football : France-Yougoslavie ; 21 h 30, Théâtre : *Mais ne te promène donc pas toute nue*, de Feydeau) ; 22 h 15, Droit de réponse ; 0 h 15, La nuit de l'UNESCO.

A2. – 20 h 35, Variétés : Demain, c'est dimanche ; 21 h 55, Ivanhoé ; 22 h 25, Les enfants du rock ; 23 h 30, Journal ; 23 h 55, Bonsoir les clips.

FR3. – 20 h 05, Disney Channel ; 21 h 50, Journal ; 22 h 15, feuilleton : Dynastie ; 23 h, Musiclub.

DIMANCHE 17 NOVEMBRE

TF1. – 20 h 35, Cinéma : *Un été meurtrier*, de Jean Becker ; 22 h 45, Sports dimanche soir ; 23 h 45, Journal ; 0 h. C'est à lire.

A2. – 20 h 35, Le grand échiquier : Jorge Amado ; 22 h 40, Magazine : Projection privée ; 23 h 40, Journal ; 0 h, Bonsoir les clips.

FR3. – 20 h 35, La Caricature, avec Wolinski ; 21 h 30, Aspects du court métrage français ; 22 h 35, Cinéma de minuit : *Persona*, d'I. Bergman ; 23 h 50, Prélude à la nuit.

France-Culture

SAMEDI 9 NOVEMBRE

0.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Fréquence buissonnière.
8.05 Littérature pour tous, avec Paul Puaux.
8.30 Histoires à se réveiller couchés : l'Oiseau d'or, conte kabyle.
9.05 Les temps modernes : recherche désespérément chercheurs, avec F. de Closets et P. Papon ; à 10 h, voix du silence : les Basques.
10.30 La mémoire en chantant : les gros mots dans le dico.
10.50 Grand angle : Malte aujourd'hui.
12.00 Panorama.
14.00 La femme voilée, de D. Rousset (Rediff.)
15.30 Le bon plaisir de... Léo Castelli, expert en arts.
19.20 Samedi soir : le 15e anniversaire de la mort du général de Gaulle.
20.00 Musica 85, Strasbourg : extraits de « Pléiades », de Xenakis.
20.30 Nouveau répertoire dramatique : « le Roi d'Islande » de J.-P. Milovanoff. Avec M. Ménager, D. Bezace... précédé d'un entretien avec l'auteur.
22.10 Démarches avec...
22.30 Musica 85, Strasbourg : « Voyage au musée du chemin de fer.
0.05 Clair de nuit.

DIMANCHE 10 NOVEMBRE

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.03 Chasseurs de son.
7.15 Horizon, magazine religieux.
7.25 La fenêtre ouverte.
7.30 Littérature pour tous, avec Guy Lagorce, pour « Rue des Victoires ».
7.45 Dits et récits.
8.00 Orthodoxie.
8.30 Protestantisme.
9.05 Ecoute Israël.
9.35 Divers aspects de la pensée contemporaine : la libre pensée française.
10.00 Messe, à l'Abbaye aux hommes de Caen.
11.00 Céline à Copenhague (2e partie).
12.00 Des Papous dans la tête.
13.40 Jean Cassou ou la vocation d'écrire (3e partie).
14.00 Le temps de se parler.
14.30 Comédie française : « La tragédie de Macbeth », de Shakespeare. Avec D. Gence, C. Winter, F. Chaumette...
17.35 La tasse de thé : la fin du pouvoir enseignant.
19.10 Microfilms.
20.00 Le pop au Japon aujourd'hui.
20.30 Atelier de création radiophonique : « Vol AF 033 Paris-Montréal », ou Georges Franju le rêveur immobile, par J.-D. Lafond. Avec G. Franju, J. Champreux, M. Lonsdale, E. Scob, E. Riva...
22.30 Musica 85 Strasbourg.
0.05 Clair de nuit.

LUNDI 11 NOVEMBRE

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : le surréalisme aujourd'hui. (Et à 10 h 50 : la lumière du Nord.)
9.05 Les lundis de l'histoire : à propos de : « Le Mexique de l'ancien régime à la révolution », par F.-X. Guerra.
10 h 30 Musique : miroirs (et à 17 h).
11.10 Passeport pour l'avenir : le baccalauréat 85, un bon cru ?
11.30 Feuilleton : Champavert, contes immoraux de Petrus Borel.
12.00 Panorama.
13.40 Le quatrième coup.
14.00 Les comédiens combattants : « Le cabaret de la belle femme », de R. Dorgelès.
14.30 Les cultures face aux vertiges de la technique : raison et symbole, Amassalik et Amazonie.
16.30 Les arts et les gens : exposition Gauguin à Saint-Germain-en-Laye ; à 16 h 15, histoire du musée national d'art moderne.
17.10 Nous tous chacun.
17.30 Le roman du cinéma, rêvé et raconté par C.-J. Philippe.
18.00 Subjectif
19.30 Perspectives scientifiques : rythmes et chaos en biologie.
20.00 Musique, mode d'emploi : Saint-Saëns.
20.30 Le Dernier Banquet, de Lionel Goetz. Avec J. Négroni, R. Crouzet, M. Sarfati....
21.40 Latitudes, magazine des musiques traditionnelles.
22.30 La nuit sur un plateau.

MARDI 12 NOVEMBRE

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : le surréalisme aujourd'hui. (Et à 10 h 50 : la lumière du Nord.)
9.05 La matinée des autres : Fez, une vie traditionnelle.
10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
11.10 L'école des parents et des éducateurs : L'aide psychologique.
11.30 Feuilleton : Champavert, contes immoraux.
12.00 Panorama.
13.40 Instantané : magazine musical.
14.00 Un livre, des voix : « Aux mains de l'ennemi », de Serge Krebs.
14.30 La nouvelle et son adaptation (CRPLF-Montpellier 1985) : « les Jours de vin et de roses », d'A. Gerber.
15.30 Mardis du théâtre : John Cassavetes.
17.10 Nous tous chacun.
17.30 Le roman du cinéma, rêvé et raconté par C.-J. Philippe.
18.00 Subjectif : Agora, avec Gisèle Freund.
19.30 Perspectives scientifiques : M. Tompkins s'explore lui-même.
20.00 Musique, mode d'emploi : Saint-Saëns.
20.30 Le journal du corps : la maternité ; chirurgie cardiaque.
21.30 Diagonales : le musicien africain Ray Lema.
22.30 Nuits magnétiques ; à 23 h, De l'autre côté de la Défense.
0.05 Du jour au lendemain.

MERCREDI 13 NOVEMBRE

6.00 Feuilleton : « Un voyage en Vendée » ou le royaume de Louis XIV.
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : le surréalisme aujourd'hui (et à 10 h 50 : la lumière du Nord).
9.05 Matinée la science et les hommes : la France des hautes technologies.
10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
11.10 Le livre, ouverture sur la vie.
11.30 Feuilleton : Champavert, contes immoraux.
12.00 Panorama ; à 12 h 45, spécial Céline.
13.40 Avant-première : portrait de Gildas Bourdet.
14.00 Un livre, des voix : « le Cul-de-sac », de Michel Fournier.
14.30 Paul Diehl (2e partie).
15.00 Impromptu, en direct, avec la Ligue d'improvisation.
15.30 Lettres ouvertes : magazine littéraire.
17.00 Nous tous chacun.
17.30 Le roman du cinéma.
18.00 Subjectif : Agora, avec le baron Empain.
19.30 Perspectives scientifiques : leucémies et cancers.
20.00 Musique, mode d'emploi : Saint-Saëns.
20.30 Pour ainsi dire : portrait de Marina Tsavetaieva ; reportage sur Frank André Jamme.
21.20 Pulsations : Trait d'union II, quand les compositeurs d'aujourd'hui se penchent sur le passé.
22.30 Nuits magnétiques ; à 23 h, De l'autre côté de la Défense.
0.05 Du jour au lendemain.

JEUDI 14 NOVEMBRE

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : le surréalisme aujourd'hui (et à 10 h 50 : la lumière du Nord).
9.05 Matinée, Une vie, une œuvre : Karl Gustav Jung.
10.30 Musique : miroirs.
11.10 Répétez, dit le maître : quand on arrive à la fac, il faut avoir un plan.
11.30 Feuilleton : Champavert, contes immoraux.
12.00 Panorama.
13.40 Peintres et ateliers : Michel Tyszblat.
14.00 Un livre, des voix : « L'air des cartes », de Patrick Thevenon.
14.30 La radio dans la vie politique : une liberté surveillée, 1944-1958.
15.30 Musicomania : Jean-Claude Eloy.
17.00 Nous tous chacun.
17.30 Le roman du cinéma.
18.00 Subjectif.
19.30 Les progrès de la biologie et de la médecine : les brûlés.
20.00 Musique, mode d'emploi : Saint-Saëns.
20.30 Adieu Leokadia, d'Yvon Givert. Avec R. Faure, G. Laurent, J.-N. Sissia.
21.30 Vocalyse, avec Milva.
22.30 Nuits magnétiques ; à 23 h, De l'autre côté de la Défense.
0.05 Du jour au lendemain.

VENDREDI 15 NOVEMBRE

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : le surréalisme aujourd'hui (et à 10 h 50 : la lumière du Nord).
9.05 Matinée du temps qui change : géopolitique, les relations Est-Ouest.
10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
11.10 L'école hors les murs.
11.30 Feuilleton : Champavert, contes immoraux.
12.00 Panorama.
13.40 On commence... « les Irresponsables », au théâtre de Gennevilliers.
14.00 Un livre, des voix : « Tott », de François Taillandier.
14.30 Sélection prix Italia : « Je traverse ma forêt », de Jean Chouquet.
15.30 L'échappée belle : le Vaucluse sur un plateau ; portes ouvertes sur l'exil (Isabelle Eberhard).
17.00 Nous tous chacun.
17.30 Le roman du cinéma.
18.00 Subjectif : agora, avec Elisabeth Huppert.
19.30 Les grandes avenues de la science moderne : l'expédition Kaiko.
20.00 Musique, mode d'emploi : Saint-Saëns.
20.30 Le grand débat : gauche-droite, une querelle dépassée. Avec Marie-France Garaud, Olivier Duhamel, Pierre Juquin et Alain Lancelot.
21.30 Black and blue : Viva Zappa.
22.30 Nuits magnétiques ; à 23 h, De l'autre côté de la Défense.

France-Musique

SAMEDI 9 NOVEMBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : Arthur Schnabel et Gregor Piatigorsky.
7.02 Avis de recherche.
9.10 Carnet de notes.
11.00 Hauts de gammes (en simultané sur TF 1) : magazine d'information musicale.
12.05 Le temps du jazz : Jazz s'il vous plaît Hexagonal.
13.00 Opéra : « La catena d'Adone » de Mazzochi par l'Ensemble instrumental, dir. René Jacobs.
16.00 Désaccord parfait : Débat autour d'« Ibéria » d'Albeniz ; à 18 h, Concert : œuvres d'Albeniz par Riccardo Requejo, piano.
19.05 Les cinglés du music-hall.
20.04 Avant-concert : œuvres de Mozart, Bettinelli.
20.30 Concert d'archives (donné le 8 avril 1956 au Carnegie Hall de New-York) : « Xerxès » largo de Haendel, Premier concerto pour orchestre et piano en ré mineur de Brahms, Musique de concert pour cordes et cuivres d'Hindemith, par l'Orchestre philharmonique de New-York, dir. G. Cantelli, sol. R. Firkusny, piano.
22.30 Les soirées de France-Musique : Feuilleton « Brésil 85 » ; à 23 h 5, Le club des archives : actualité de l'archive lyrique ; à 1 h, l'arbre à chansons.

DIMANCHE 10 NOVEMBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : le groupe des Six.
7.02 Concert-promenade : musique viennoise et musique légère.
9.10 Cantate.
10.00 Les tribulations d'un aventurier de la musique : L. M. Gottschalk – les années de jeunesse ; œuvres de Gottschalk, Liszt, Berlioz, Kalkbrenner, Chopin...
12.05 Magazine international.
14.04 Disques compacts : Œuvres d'Erkel, Schumann, Janacek, Berlioz.
17.00 Comment l'entendez-vous ? : L'évolution du violon à travers les compositeurs, par E. Vatelot, luthier ; œuvres de Vivaldi, Mozart, Paganini, Saint-Saëns, Berlin, Bartok
19.05 Jazz vivant : 6e Festival de Paris.
20.04 Avant-concert.
20.30 Concert (donné les 11 et 13 octobre 1985) : « La Vera storia », opéra en deux actes de Berio par l'Orchestre de l'opéra de Paris, dir. S. Cambreling, sol. L. Budai, V. Popova, Milva...
23.00 Les soirées de France-Musique : Ex libris, à 1 h, le chant de Brahms.

LUNDI 11 NOVEMBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : Guerres et guerriers.
7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
9.05 Le matin des musiciens : Autour d'Alexandre Boëly – Naître à Versailles en 1785 ; œuvres de Gluck, Grétry, Couperin, Gossec, Boieldieu...
12.10 Le temps du jazz : Carmen Mac Rae.
12.30 27e Concours international de guitare : Récitals Alvaro Pierri.
13.30 Sonates de Scarlatti, par Scott Ross.
14.02 Repères contemporains.
15.00 Les après-midi de France-Musique : Sena Jurinac, un portrait – Remember Glyndenbourne avec Fritz Busch ; œuvres de Mozart, R. Strauss ; à 16 h 30, Edgar Varèse ou le mythe de l'art-science – Varèse le romantique.
18.02 Musique légère.
18.30 Jazz d'aujourd'hui : Vient de paraître.
19.10 Premières loges : Bidy Sayao, soprano brésilienne (1902).
20.04 Avant-concert.
20.30 Concert : Œuvres d'Haendel par l'Orchestre baroque d'Europe et le chœur Tavernier, dir. A. Parrott, sol. J. Feldmann, M. Van der Sluis, sopranos, M. Cable, alto, N. Jenkins, ténor, P. Savidge, baryton.
22.30 Les soirées de France-Musique : Feuilleton « Brésil 85 » ; à 23 h 5, la Musique au Parnasse – les maîtres : Leconte de Lisle, T. de Banville ; à 0 h 30 les Hollywoodiens – Victor Young.

MARDI 12 NOVEMBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : Jean-Marie Leclair.
7.10 L'imprévu, magazine d'actualité musicale.
9.05 Le matin des musiciens : Autour d'Alexandre Boëly – « Débuter quand Beethoven a quarante ans » (1810-1815) ; œuvres de Mozart, Mehul, Boieldieu, Beethoven, Clementi, Boely.
12.10 Le temps du jazz : Carmen Mac Rae.
12.30 Concert-lecture : œuvres de Schubert, Brahms, Caillat, Debussy par le Centre d'études polyphoniques et chorales de Paris, et l'Ensemble vocal Stéphane Caillat, sol. Anne Renault, piano.
13.40 Sonates de Scarlatti, par Scott Ross.
14.02 Repères contemporains.
14.30 Les enfants d'Orphée : Métiers de la terre.
15.00 Les après-midi de France-Musique : Sena Jurinac, un portrait – les années 50 : Vienne, Munich, Hambourg ; œuvres de Mozart, R. Strauss, Weber ; à 16 h 30, Edgar Varèse ou le mythe de l'art-science : œuvres de Busoni, Beethoven, Varèse ; Entretiens ; Concert : « Moïse et Aaron » de Schoenberg.
18.02 Acousmathèque : Télépanaphonie ou l'art de tous les sons à distance, dans le temps et dans l'espace.
18.30 Jazz d'aujourd'hui : Lecture au laser.
19.10 17 MARDIS POUR FRANCE MUSIQUE.
Concert-lecture : « Iter memor » de Mache par Alain Meunier, violoncelle, Martine Joste, synthétiseur Kurzweil.
20.30 Musique à découvrir : « A trois voix » de Solbiati, « Ala » de Petrassi, « Hungarian Rock » de Ligeti, « Jeux en prose II » de Rosse, « Récifs » de Fourchotte par L. Morabito, clavecin, N. Froger, soprano, P.-Y. Artaud, flûte, J. Vandeville, hautbois, J.G. Cattin, percussion.
22.30 Les soirées de France-Musique : Le chant de Brahms.

MERCREDI 13 NOVEMBRE

6.00 Musique légère.
7.10 L'imprévu, magazine d'actualité musicale.
9.05 Le matin des musiciens : Autour d'Alexandre Boëly, « Composer quand la France s'ennuie » ; œuvres de Beethoven, Clementi, Moscheles, Cherubini.
12.10 Le temps du jazz : Carmen Mac Rae.
12.30 Concert : œuvres d'Haendel, Scarlatti, Bach et Mozart par The Academy of St Martin in the fields, dir. I. Brown.
14.02 Tempo primo.
15.00 Les après-midi de France-Musique : Sena Jurinac, un portrait, les années 50, Vienne, Munich, Hambourg ; œuvres de Massenet, Jenacek, Tchaikovski, Verdi, Beethoven ; à 16 h 30, Edgar Varèse ou le mythe de l'art-science, Varèse l'alchimiste ; œuvres de Rameau, Varèse, Jolivet, Debussy.
18.02 Les chants de la terre.
18.30 Jazz d'aujourd'hui : où jouent-ils ?
19.10 Spirales : magazine de la musique contemporaine.
20.04 Sonates de Scarlatti, par Scott Ross.
20.20 Avant-concert.
20.30 Concert (en direct de l'auditorium 103) : sextuor à cordes de Bridge, sextuor à cordes de Martinu, variations pour sextuor à cordes de Cannon par le sextuor à cordes de l'Orchestre national de France, J. Duhem, premier violon, P. Pouvereau, deuxième violon, R. Glatard, premier alto, M. Geillen, deuxième alto, J.L. Bourre et J.P. Martignoni, violoncelles.
22.30 Les soirées de France-Musique : feuilleton « Brésil 85 » ; à 23 h 5 Jazz-club (en direct du New-Morning).

JEUDI 14 NOVEMBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : Carlo Maria Giulini.
7.10 L'imprévu, magazine d'actualité musicale.
9.05 L'oreille en colimaçon.
9.20 Le matin des musiciens : Autour d'Alexandre Boëly – « Prier sous le roi bourgeois » ; œuvres de Boely, Bach, Daquin.
12.10 Le temps du jazz : Carmen Mac Rae.
12.30 Concert : œuvres de Schütz par le Windsbacher Knabenchor, dir. K.F. Beringer, sol. H.W. Buntz, ténor, E.G. Schramm, basse.
15.00 Les après-midi de France-Musique : Sena Jurinac – un portrait ; « Au-delà de Mozart avec H. von Karajan » ; œuvres de Mozart, R. Strauss, Moussorgski, Verdi, Gluck ; à 16 h 30, Varèse ou le mythe de l'art-science – « l'Homme-machine » ; œuvres de Varèse, Ravel.
18.02 Côté jardin : magazine de l'opérette.
18.30 Jazz d'aujourd'hui : le bloc-notes.
19.10 Rosace, magazine de la guitare.
20.04 Sonates de Scarlatti, par Scott Ross.
20.20 Avant-concert.
20.30 Concert (en direct de l'église de Saint-Germain-des-Prés) : « The Battle » de Byrd, offerte sur « Vive le rois des Parisiens » de Raison, « Fantaisie nº 1 » de Mozart, « la Victoire de l'armée d'Italie » de Beauvarlet-Charpentier, « Pièce héroïque » de Franck, « Carillon orléanais » de Nibelle, « Chant de paix, chant héroïque » de Langlais, Prélude et fugue sur le nom d'Alain de Duruflé par André Isoir, orgue.
23.00 Les soirées de France-Musique : La musique au Parnasse, Satie, Fauré, Chabrier... à 0 h. Allemagne années 80.

VENDREDI 15 NOVEMBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : Messiaen.
7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
9.05 Le matin des musiciens : Autour d'Alexandre Boëly - « Vieillir sous le Second Empire » ; œuvres de Schumann, Saint-Saëns, Alkan, Bach, Franck...
12.10 Le temps du jazz : Carmen Mac Rae.
12.30 Concert-lecture : œuvres de Badinski, Picolla et Micreanu, par les ateliers de chœurs de Radio-France.
13.35 Récital Ivète Piveteau, clavecin : œuvres de Couperin, Buch, Rameau, Froberger et Forqueray.
14.30 Les enfants d'Orphée : les métiers de la terre.
16.00 Histoire de la musique.
16.00 Les après-midi de France-Musique : Sena Jurinac, un portrait - « En marge de Wagner » avec Wilhelm Furtwängler ; à 17 h, Edgar Varèse ou le mythe de l'art-science : Varèse le scandaleux ; Entretiens.
18.02 Les chants de la terre.
18.30 Jazz d'aujourd'hui : dernière édition.
19.10 Les muses en dialogue : magazine de musique ancienne.
20.04 Sonates de Scarlatti, par Scott Ross.
20.20 Avant-concert.
20.30 Concert : « Mixtur » de Stockhausen, « Une nuit sur le mont Chauve » de Moussorgski, « le Mandarin merveilleux » de Bartok par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. P. Eötvos.
22.20 Les soirées de France-Musique : les pêcheurs de perles ; à 24 h, Musique traditionnelle : Turquie.

Médias du Monde

ÉTATS-UNIS

M. Murdoch veut créer une nouvelle chaîne nationale

Quand on possède les studios de la Twentieth Century *Fox et son fabuleux catalogue* de programmes et que l'on a mis la main sur six des plus importantes stations de télévision indépendantes des Etats-Unis, pourquoi ne pas monter une chaîne nationale ? C'est la stratégie que vient d'adopter M. Rupert Murdoch en annonçant l'intégration des studios d'Hollywood et des six stations de télévision au sein d'une même entreprise, la Fox Inc.

Si M. Murdoch dispose d'atouts incontestables pour concurrencer ABC, CBS et NBC, l'entreprise n'en demeure pas moins périlleuse. Bien d'autres ont essayé de créer un quatrième « network » et s'y sont cassé les dents. La prolifération des nouveaux médias (câble, vidéo) a sérieusement entamé l'audience des chaînes nationales, et le marché publicitaire peut difficilement se diviser en quatre.

Le projet de M. Murdoch doit encore recevoir le feu vert de la commission fédérale des communications (FCC). Ses cinq membres devaient statuer à la fin du mois d'octobre sur l'achat des six télévisions de Metromedia par le milliardaire australien. La décision vient d'être repoussée à la fin novembre. Un certain nombre de parlementaires américains estiment en effet que M. Murdoch doit vendre rapidement les journaux qu'il possède dans les Etats où il compte acquérir une station de télévision afin de ne pas détenir de monopole régional dans l'information. La FCC avait donné à M. Murdoch deux ans pour se mettre en conformité avec la loi.

La magie de la couleur

Comment faire du neuf avec du vieux ? En y ajoutant de la couleur. C'est la réponse que vient de donner Colorization Inc., filiale des studios Hal Roach, en coloriant *Topper*, un vieux film classique en noir et blanc de 1937 interprété par Cary Grant. Ainsi remis au goût du jour, *Topper* est devenu un succès sur les chaînes payantes et en cassettes vidéo.

L'opération se réalise par transfert du film sur une bande vidéo. Chaque image est analysée par ordinateur et « coloriée » par un décorateur qui dispose d'une palette électronique de cinquante mille teintes. Cette colorisation électronique a demandé trois mois de travail, au lieu des quelques années nécessaires si elle avait été effectuée manuellement. Colorization Inc. estime que l'on peut traiter ainsi seize mille films noir et blanc des débuts du cinéma et mille cinq cents de télévision pour les remettre sur le marché. Aucune précision n'est donnée sur le coût de l'opération.

FRANCE

Les prix de la photo de presse

« Chute d'un mutin des toits de la prison de Fresnes » : avec ce cliché, qui concourait dans la catégorie « Paris événement », Michel Pansu, de *France-Soir*, a obtenu le 25 octobre l'un des quatre prix du concours « la meilleure photo de presse 1985 » organisé par l'Agence France-Presse pour son cinquantenaire. Dans la catégorie « province événement », le prix est revenu à Michel Brignot, de *l'Est républicain*, pour sa photo de M. Mitterrand présentant son passeport à la douane. Dans la catégorie « Paris insolite », le prix a été décerné à Jean-Claude Coutausse, de *Libération*, et dans la catégorie « province insolite » à Thierry Gachon, de *l'Alsace*.

HONGRIE

Les kiosques s'ouvrent à l'Ouest

La vente des journaux étrangers est désormais autorisée dans les kiosques de Budapest. Jusqu'à présent, ces journaux n'étaient distribués que dans les grands hôtels de la capitale hongroise, fréquentés essentiellement par des étrangers. Les premiers titres à bénéficier de cette ouverture sont le *Herald Tribune international*, le *Times*, la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* et *Newsweek*. Les autorités hongroises ont l'intention d'élargir ce service à d'autres grandes villes du pays.

RFA

2015 : l'odyssée Springer continue

2015 : c'est seulement dans trente ans que les biens laissés par le magnat de la presse ouest-allemande, Axel Cesar Springer, décédé le 22 septembre à l'âge de soixante-treize ans, pourront être divisés entre les héritiers : sa dernière femme, Frieda, ses deux enfants et ses petits, enfants. L'exécuteur testamentaire a précisé le 30 octobre à Berlin-Ouest que *« les dernières volontés d'Axel Springer reflètent sa préoccupation de maintenir les bases économiques de son entreprise »* et de continuer à *« être mis au service de l'œuvre de sa vie »*. L'héritage d'Axel Springer comprend, entre autres, 26,1 % des actions du groupe Springer Verlag AG. Un groupe qui a réalisé 2,4 milliards de deutschemarks de chiffre d'affaires en 1984 et qui comporte dix-huit titres (dont *Die Welt*, l'un des trois quotidiens nationaux, et *Bild*, qui tire à 5 millions d'exemplaires) et deux imprimeries ultra-modernes.

URSS

Le brouillage des émissions occidentales

L'URSS consacre actuellement au brouillage des émissions de radio ou de télévision en provenance de l'Occident une énergie représentant 1 milliard de kWh, selon un rapport du député européen Otto von Habsburg (RFA), adopté récemment par la commission politique du Parlement européen.

Le rapport condamne les émetteurs de brouillage en URSS (de 2 500 à 3 000), en Bulgarie, en Tchécoslovaquie et en Pologne, comme contraires aux accords d'Helsinki, qui prévoient *« une diffusion plus libre et plus large de l'information de toute nature »*. Le Parlement pourrait inviter les ministres des affaires étrangères de la CEE à intervenir auprès des pays de l'Est pour les *« sommer de supprimer ces émetteurs de brouillage, conformément aux engagements internationaux pris par eux »*.

Le bien et le mal

« Nos travailleurs qui achètent les droits des films devraient se montrer plus vigilants et faire la distinction entre le bien et le mal. » C'est dans ces termes sans équivoques que le quotidien *Sovetkaya Rossiya* a réclamé le 24 octobre un contrôle idéologique plus strict des films occidentaux diffusés en Union soviétique.

« Les films occidentaux montrent des villes, des yachts, des bars et des robes du soir. Les hommes sont tellement sportifs et élégants et les femmes sont si douces et séduisantes », écrit le journal, qui reproche aux cinéastes soviétiques de montrer des personnages *« plaintifs et indécis »* et non des communistes *« héroïques »*. *« Il est peu avisé,* conclut le journal, *de dépeindre l'honnêteté et le sens du devoir dans le monde capitaliste moderne, où les gens ne parviennent pas à trouver du travail. »*

Jazz

Louis Armstrong et Mme Kurt Weill : « Rare performance »


MAGNUM

LOTTE LENYA (Mme Kurt Weill) avait longtemps chanté *l'Opéra de quat'sous*. De *1928 à 1933, l'œuvre de Brecht et* Weill connut un succès constant en Allemagne, avant Hitler. Interdite par le nazisme, la pièce s'éteignit. Kurt Weill se réfugia en France puis gagna les Etats-Unis. Quelque vingt ans plus tard, Louis Armstrong, séduit par la musique de *Mackie Messer (Mack the Knife)*, un thème de l'opéra, lui donna son cachet jazzique. On ne connaît pas moins de dix versions armstrongiennes du morceau choisi par le grand Satch, que les médias oublient parce que son art est populaire et noir, et qu'il n'a donc droit à aucun passé ancien.

Parlons de « Louie ». En 1955 — à trente ans d'ici tout juste, — il enregistre pour la première fois *Mack the Knife*. Il en fait un succès mondial. La même année, il invite, dans les studios de Columbia, Mme Kurt Weill et la prie de chanter avec lui cet air deux fois célèbre. Lotte Lenya n'était pas une familière de la rythmique du jazz. Il fallut une journée de réflexion, d'essais, d'expériences, et la gentillesse, l'insistance, la patience affectueuse d'Armstrong pour que le duo soit réalisé.

Lotte, sur la couverture de l'album, la tête inclinée contre celle d'Armstrong, sourit radieusement, comme lui, après le numéro accompli. L'image est très émouvante, et la plage — inédite jusqu'à ce jour, Dieu sait pourquoi — doit être de toutes les discothèques. Deux façons de chanter, différentes, opposées, contradictoires, l'une tendue, figée, anxieuse, l'autre ballante, mobile, angoissée mais baignée de joie. Tout le reste du recueil est à écouter mais n'appelle d'autre commentaire que celui de Miles Davis : L'histoire du jazz se résume en deux noms : Louis Armstrong *d'abord, Charlie Parker ensuite.*

LUCIEN MALSON.

● CBS 88 669. Conçu et produit en France.

Classique

« Concerts royaux », de François Couperin

COMME il le rappelle en sa préface, c'est pour les « petits concerts » de *chambre de Louis XIV que François* Couperin a écrit ses *Concerts royaux*, dont il a dit également qu'ils convenaient *« non seulement au clavecin, mais aussi au violon, à la flûte, au hautbois, à la viole et au basson »*.

En tout cas, avant le Rameau des *Pièces en concert*, notre *« géomètre du mystère »* (Pierre Citron) fixe là un moment irremplaçable de l'école française, l'une de ces musiques d'intimité et de bonheur où tout tient dans la définition que l'auteur des *Nations* aimait à donner de son art : *« J'aime mieux ce qui me touche que ce qui me surprend. »*

Reste qu'il ne faut pas réduire ces pages à la dimension de miniatures. En d'autres termes, éviter le piège de la mignardise et du maniérisme, car Couperin joue autant de la couleur, voire de l'énergie, que de la nuance, de la demi-teinte. C'est ce qu'a bien compris l'équipe réunie ici autour du clavecin de Davitt Moroney.

Chaussés d'élégance et de mystère, les quatre interprètes entrent au plus profond de la grâce couperinienne. Pour une fois, François le Grand n'est pas complaisamment confondu avec l'un de ces aimables *petits maîtres (contemporains) de la* langueur et des états d'âme, mais joué et aimé pour lui-même et, du même coup, remis à son vrai rang au sein des musiciens-poètes : le premier. Au long d'un portrait fidèle et charmeur qui a pour lui la transparence et, *dans l'envoûtante sarabande* pour deux flûtes du *4e concert*, la liberté des musiques affranchies des contraintes de la durée.

Faut-il, après cela, relever que dans cette approche à l'ancienne les flûtes traversières d'époque (Robert Claire et Janet See) ont de fugitifs problèmes de justesse et de phrasé ? Certes, mais en s'empressant d'ajouter que ces approximations ne comptent guère dans une version aussi attentive aux intentions de Couperin et qui rend le cheminement intérieur d'une inspiration tissée d'imprévu et de rêve, mais toujours à l'aise dans le moule formel de l'époque.

ROGER TELLART.

● Harmonia Mundi HMC 1151.

Rock

« Strenght » de The Alarm

EN *1983, à la faveur de cinq* chansons ébouriffées et teigneuses réunies sur un mini 33 tours, les quatre Gallois de The Alarm proposaient le mors aux dents de leur adolescence, une alternative possible à Clash qui battait de l'aile. A charge pour eux, près de trois ans plus tard, de s'imposer avec ce troisième album, pour ce qu'ils sont et ce qu'ils font, au risque de passer pour les éternels successeurs.

Si les distances ont été prises par rapport à Clash — la nervosité, le chant braillard, le système des chœurs en retrait demeurent, — ils piochent désormais chez Bruce Springsteen (dans *Spirit 76*, la façon de poser la voix, le son des guitares, les attaques, la mélodie et même le texte sont à la limite du plagiat) et surtout chez les Who (merci à *Baba O'Riley* et *Won't Get Fooled Again*, pour l'introduction notamment de *Knife Edge*, avec les riffs de guitare plaqués sur un fond de synthétiseurs en boucle). Il est vrai que, depuis la séparation du groupe de Pete Townshend, la place est toujours vacante, mais on ne sent pas encore les musicales de The Alarm suffisamment solides *pour y prétendre.*

Pourtant, au-delà des tics et des ficelles un peu trop évidentes, il existe de bonnes choses dans ce disque : une énergie, des mélodies instantanées et même une originalité de ton entre l'électricité cinglante et l'aridité des guitares acoustiques. Les intentions sont bonnes, elles ne suffisent pas à hisser le groupe au premier plan. « Recherche identité, désespérément », on pourrait ainsi résumer le mal qui ronge l'inspiration de The Alarm.

ALAIN WAIS.

● CBS, 26673.

échecs

N° 1150

Un style clair

(Tournoi international d'Amsterdam, 1985)

Blancs : Hellers
Noirs : De Wit
Partie française.

1. é4	é6	21. Ff5! (l)	d4		
2. d4	d5	22. Fd2	Cb6		
3. Cd2	Cf6	23. Fd3! (m)	Té8 (n)		
4. é5	Cf-d7	24. Dé4	g6		
5. Fd3 (a)	ç5	25. Txh7!! (o)	Ff5		
6. ç3	Cç6	26. D×h7 (p)	Fé7		
7. Cg-f3 (b)	Db6	27. Fxf5	Rxh7		
8. 0-0	çxd4 (ç)	28. Fxg6+!! (q)	Rxg6		
9. çxd4	Cxd4	29. Dé4+	Rg7		
10. Cxd4	Dxd4	30. Dg4+	Rh8		
11. Cf3	Db6	31. Dh5+	Rg8		
12. Da4	Db4 (d)	32. Dg6+	Rh8		
13. Dç2	Dç5 (é)	33. Dh6+.	Rg8		
14. Dé2 (f)	Db6 (g)	34. Dg6+	Rh8		
15. Fé3	Dd8 (h)	35. Cg5!	Fxg5		
16. Ta-ç1	Fé7	36. Fxg5	Cd5 (r)		
17. Tç3!	0-0	37. Fxd8	Taxd8		
18. Tf-ç1! (i)	f5 (j)	38. Tç6	Té7		
19. éxf6	Fxf6	39. Dh5+Rg8. Aban. (s)			
20. Tç7!	é5 (K)				

NOTES

a) Une autre idée est 5. f4.

b) La suite normale consiste en 7. Cg1-é2, Db6 ; 8. Cf3. Ici les Blancs entrent dans une variante fort discutée qui comporte le sacrifice d'un pion dont l'auteur, Y. Kortchnoï, estime qu'il assure aux Blancs une riche initiative.

ç) Il faut prendre le pion, car, après 8..., Fé7 ; 9. d×ç5, C×ç5 ; 10. Fç2, 0-0 ; 11. Té1 les Blancs ont un léger mais net avantage.

d) Forcé : si 12..., Fé7 ; Dg4, g6 ; 14. Fh6.

é) Si 13...,g6 ; 14. a3, Dç5 ; 15. Da4, Fg7 ; 16. Fd2, a6 ; 17. Ta-ç1, Da7 ; 18. Fb4 ! et si 13...,h6 ; 14. Fd2, Db6 ; 15. Ta-ç1, Fé7 ; 17. Da4 avec avantage aux Blancs (Kortchnoï - Udovcic, 1967).

f) Meilleur que 14. F×h7, b6 ; 15. Db1, Fa6 ; 16. Fé3, Db4 !

g) Après 14..., Fé7 ; 15. Fd2 !, 0-0 ; 16. Ta-ç1, Db6 ; 17. Fb1, f5 ; 18. é×f6, C×f6 ; 19. Fç3 les Blancs ont une bonne compensation pour le pion (Nunn - Mednis, Budapest, 1978). Il est cependant clair que le retour de la D coûte du temps.

h) Ou 15..., Fç5 ; 16. Ff4 !

i) Le contrôle de la colonne ç et le développement harmonieux des forces blanches valent bien un pion. A noter la perfidie de la T en ç3 qui regarde devant elle tout en lorgnant sur le roque ; par exemple, si 18..., Cb6 ; 19. F×h7+!, R×h7 ; 20. Cg5+, F×g5 ; 21. Dh5+, Fh6 - ou 21..., Rg8 ; 22. F×g5 - ; 22. F×h6, g×h6 ; 23. Th3!

j) Si 18..., b6 ; 19. b4 !, F×b4 ; 20. F×h7+.

k) Une erreur dont la réfutation n'est pas évidente. Si 20..., Rh8 ; 21. Fd4, Té8 ; 22. Cé5 ; si 20..., Té8 ; 21. b4 !, F×b4 ; 22. Dç2 !, Cf8 ; 23. Fb5 ! (ou 21..., é5 ; 22. F×h7+ !). Peut être faut il envisager la défense 20..., Té8 ; 21. b4, Cf8 ?

l) Empêchant 21..., Té8 à cause de 22. Db5 !

m) Et non 23. F×ç8, T×ç8 ; 24. T×ç8, C×ç8 ; 25. C×é5, Dd5 !

n) La défense est maintenant difficile : si 23..., Dd5 ; 24. Tç1-ç5 : si 23..., Cd5 ; 24. Dé4 !, g6 ; 25. Fç4, Fé6 ; 26. Tç5.

o) Fièrement joué.

p) Menace 27. Df7 mat.

q) une exécution magnifique.

r) En raison de la menace de mat en f6.

s) A cause de 40. Tg6+, Tg7 ; 41. T×g7+, R×g7 ; 42. Dg5+ et 43. D×d8. Ou 40. Tg6+, Rf7 ; 41. TD6.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1149

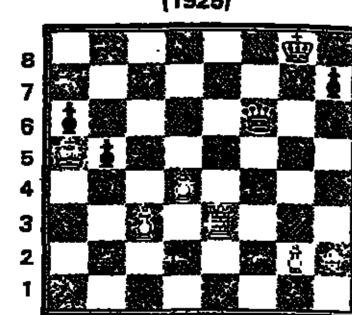
P. Sobolovski, 1950

(Blancs : Ra4, Fa7, Cç5 et d4, Pç4, f7. Noirs : Rf8, Dd6, Pé7, h5.)

1. Fb8 !, Dh6 ; 2. Ff4 !, Dh8 ; 3. Fé5 !, Dh6 ; 4. Fg7+ !, R (D)×g7 ; 5. Cf5(é6))+ et les Blancs gagnent. Très élégant.

ÉTUDE

S. FILARETON
(1925)



BLANCS (6) : Ra5, Té3, Fh2, Pç3, d4, g2.
NOIRS (5) : Rg8, Df6, Pa6, b5, h7.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

N° 1148

Désastreux malentendu

Voici une des plus jolies défenses du match entre les Pays-Bas et l'Italie au championnat d'Europe de Wiesbaden. Malheureusement, le coup fut quand même catastrophique, car, à l'autre table, il n'y avait pas eu de malentendu et le grand chelem avait été déclaré par Est-Ouest.

Nord : ♠ V 7 3 ; ♡ V ; ♢ 7 ; ♣ A R D 10 8 7 5 2
Ouest : ♠ R D 9 8 4 ; ♡ A D 8 5 3 ; ♢ A 4 2 ; ♣ —
Est : ♠ A 6 5 ; ♡ R 10 7 6 4 ; ♢ 8 3 ; ♣ V 9 3
Sud : ♠ 10 2 ; ♡ 9 2 ; ♢ R D V 10 9 6 5 ; ♣ 6 4

Ann. : O. don. E.-O. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Franco	Rebattu	de Falco	Sint
–	2 ♣	passe	2 SA
3 ♣	passe	4 ♥	5 ♦
passe	passe	passe	

Ouest ayant entamé le Roi de Pique, *comment la défense a-t-elle fait chuter* CINQ CARREAUX de cinq levées (250) ?

Réponse

Resté maître avec le Roi de Pique, Franco continua avec le 4 de Pique pris par l'As d'Est qui contre-attaqua le 3 de Trèfle coupé par le 4 de Carreau. Franco rejoua *le 3 de Cœur* (sous son As) pour le Roi de Cœur d'Est et une deuxième coupe à Trèfle, puis il tira enfin l'As d'atout du mort pour faire l'As de Cœur. Au total, la défense réalisa deux Piques, deux Cœurs, l'As d'atout et deux coupes à Trèfle.

A l'autre table, le déroulement du coup fut le suivant :

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Vergoed	Garozzo	Kreyns	Bellad.
–	3 ♢!	passe	passe
4 ♢	5 ♣	5 ♡	passe
6 ♡	passe	passe	7 ♢
passe	passe	7 ♡	passe...

L'ouverture artificielle de « 3 Carreaux » promettait une grande longue à Trèfle ou à Carreau. Le passe d'Ouest sur « 7 Carreaux » (un passe évidemment forcing) garantissait logiquement les contrôles des couleurs adverses et invitait le partenaire à dire « 7 Cœurs », un grand chelem qui était sur table.

La grande manœuvre

Même en regardant les mains adverses, on ne voit pas immédiatement comment l'Américain Rosenblatt a réussi ce grand chelem au cours d'un championnat d'Amérique à La Nouvelle-Orléans.

Nord : ♠ D 5 3 ; ♡ A 9 7 6 2 ; ♢ 7 6 4 ; ♣ 10 3
Ouest : ♠ 8 2 ; ♡ R D V ; ♢ R 9 8 5 3 2 ; ♣ 8 6
Est : ♠ V 9 4 ; ♡ 10 8 4 3 ; ♢ D 10 ; ♣ V 7 4 2
Sud : ♠ A R 10 7 6 ; ♡ 5 ; ♢ A V ; ♣ A R D 9 5

Ann. : N. donn. E.-O. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Goldman	Waldmann	Soloway	Rosenbl.
–	passe	passe	1 ♣
1 ♢	1 ♡	passe	2 ♣
passe	3 ♣	passe	4 SA
passe	5 ♢	passe	6 ♢
passe	7 ♣	passe	passe...

Ouest ayant entamé le Roi de cœur, *comment Marvin Rosenblatt a-t-il gagné* ce GRAND CHELEM A PIQUE contre toute défense ?

Note sur les enchères :

L'ouverture de « 1 Pique » est discutable et la réponse libre de « 1 Cœur » est normale; ensuite, sur « 2 Piques », Nord n'avait pas de bonne enchère et il estima que « 3 Piques » était préférable à « 2 SA » ou à « 3 Cœurs ». Au cinquième tour, sur « 6 Carreaux », il a sauté à « 7 Piques », car la règle est précise : quand une couleur d'atout est agréée et que le BW des As a été utilisé, l'annonce au palier de six *d'une nouvelle couleur* par celui qui a dit « 4 SA » est une variante de la convention de Joséphine. L'atout agréé étant Pique, Nord ne peut pas passer et *il est invité à déclarer le grand chelem* s'il a une force à l'atout suffisante. Cette force peut n'être qu'un gros honneur si le partenaire a montré par ses enchères qu'il a manifestement lui-même deux gros honneurs. Il n'en demeure pas moins que l'enchère de « 7 Piques » est courageuse.

Courrier des lecteurs :

Coûteuse précipitation (1138). « *Je suis surpris*, écrit P. V..., *des erreurs qui émaillent votre article. Heureusement, si on utilise les reprises à Cœur au lieu des Carreaux (qui ont été déjà joués), la solution est imparable...* »

C'est peut-être une « coûteuse précipitation » qui a pu transformer ainsi les Carreaux en Cœurs... et c'est dommage, car la solution du champion anglais Fox était très belle.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble®

N° 228

Les scrabbleurs ont pris bonnes notes

Il est désormais possible de quantifier les progrès en orthographe que le scrabble fait faire à ses pratiquants. Nous avons en effet pu analyser ls résultats de la demi-finale du championnat de France d'orthographe à laquelle 13 scrabbleurs licenciés ont participé le 1er juin de cette année.

Sur les 50 378 participants, 5 196 avaient été qualifiés pour la demi-finale. Faute de statistiques officielles, nous avons fait nous-mêmes les nôtres à partir de 363 copies composées au centre de Paris : la moyenne des fautes est de 21. Les scrabbleurs, eux, n'en ont fait que 11,5. On voit donc que parmi les Français férus d'orthographe, les scrabbleurs sont parmi les meilleurs.

Au cas où vous souhaiteriez vous entraîne pour l'an prochain, voici des extraits de la dictée de la finale.

« Une garden-party réussie »

Quoique la cuisine fût spacieuse, que l'on n'en conclue pas qu'elle pût contenir tout le personnel ! S'en étant rendu compte, d'aucuns avaient obligeamment aménagé l'un des rez-de-chaussée menaçant ruine et, à cette occasion, l'avaient décoré avec des torréfacteurs vieillots, des hache-viande surannés et des coquemars bosselés. (...) Certains, aux fourneaux, s'étaient époumonés, (...) d'autres s'étaient empressés d'aplatir des pâtes jaune pâle. D'autres encore aillaient à qui mieux mieux des gigots ou tartinaient de raisiné des tranches de pain bis.

(...) Le châtelain, s'étant mis sur son trente et un, se pâmait déjà, à l'affût d'éloges dithyrambiques. (...) Mais les chicons ravigote, quelque excellents qu'on les trouvât, ne revigorèrent personne, pas plus que les scorsonères pourtant assaisonnées. Les ballottines, si alléchantes se fussent-elles avérées, étaient avariées. (...)

La sommellerie laissait à désirer : point de ces crus gouleyants ni de ces résinés si parfumés dont tous avaient rêvé ! (...)

Tant d'événements provoquèrent l'indignation des invités qui, après s'être plu, souri, congratulés, parlé et interrogés, s'étaient hardiment saisis de butyreuses religieuses et les avaient effrontément lancées à la face de leur hôte interloqué. (...)

MICHEL CHARLEMAGNE.

Scrabble Etoile, 7, rue Le Sueur, 75116 Paris. Samedi 5 octobre 1985. Tournois lundi, vendredi et samedi à 21 h ; mercredi, vendredi et samedi à 14 h 30 et 17 h.

N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	EJOPTUV			
2	PV+AETU?	JOUTE	H 4	40
3	ABBISUX	PAUV(R)ETÉ (a)	8 A	98
4	BI+AEKNS	BASAUX	B 5	39
5	BEN+IRUZ	SAKI	3 G	37
6	DEILNOU	B(R)UNIREZ	E 7	86
7	ILN+HMOS	DOUZE	14 B	34
8	HL+EEPS?	MOINS	2 J	27
9	AEHISTT	PH(L)ÉOLES (b)	5 D	98
10	EFLMNOR	HÉSITAT	15 F	88
11	AEGIIMR	INFORMEL	11 E	74
12	EFILORU	IMAGIER	2 B	88
13	AAELNRW	FOUILLER	L 6	74
14	AAELR+DO	WON	C 13	24
15	DEELRTT	SALADERO (c)	N 2	63
16	ELRT+ACI	DENT	15 A	24
17	CEEGNSY	ARTICLE (d)	O 8	94
18	CEEG+ANQ	YINS	L 1	46
19		AUNÉE	9 D	31
			Total	1 065

Michel Duguet champion du monde

Notre collaborateur Michel Duguet a remporté les quatrièmes championnats du monde du scrabble francophone disputés à Bruxelles du 31 octobre au 3 novembre.

MOTS CROISÉS

N° 379

Horizontalement

I. Aima celui qui donna sa pomme, n'eut pas la pêche et finit en poire. – II. Réunion de galonnés. Une autre réunion de galonnés. – III. A l'œil. Presque fixé. Encore un peu de diplomatie... – IV. Privé. C'est une récompense. – V. Proliférations. Dans l'auxiliaire. – VI. Fait un éclat. Meilleure. – VII. C'est un choix en dépit du bon sens. Centrale. Dans un autre auxiliaire. – VIII. Fis un essorage. Au bout du doigt. – IX. Repasser par les urnes. Est-ce la bosse des maths. – X. Ce que font les tyrans à leurs étendards.

Verticalement

1. On a fini par la cravater. – 2. On peut en rire. Préposition. – 3. De grâce ne les cassez pas. – 4. Note en un sens. On peut terminer de cette façon. Doublé, dénote un manque de chaleur. – 5. Toujours mâle. Il faut en faire parfois pour en avoir. – 6. Petit pays, grand palais. – 7. Pour le soleil. Fameuse conquête. Inchangé. – 8. Pour appeler. Dans le buisson. – 9. Vieil européen. – 10. En deux mots comme en cent, ce n'est pas ma mère. Pour la galerie. – 11. Mettais plein la vue. Voyelles. – 12. Elle a tout pour elle. Il est pour un autre. – 13. Montre de la suite dans les idées.

SOLUTION DU N° 378

Horizontalement

I. Chaban-Delmas. – II. Honore. Nièce. – III. Rusticité. Ic. – IV. Ore. Défouler. – V. Misses. Usure. – VI. Os. Assurés. – VII. Su. Ira. Tia. – VIII. Odorat. Garni. – IX. Mon. Receleur. – X. Enduira. Bêle. – XI. Standardisés.

Verticalement

1. Chromosomes. – 2. Houris. Dont. – 3. Anses. Sonda. – 4. Bot. Saur. Un. – 5. Arides. Arid. – 6. Nécessitera. – 7. If. Ur. Car. – 8. Entourage. – 9. Lieuse. Albi. – 10. Me. Lustrées. – 11. Acier. Inule. – 12. Secrétaires.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS®

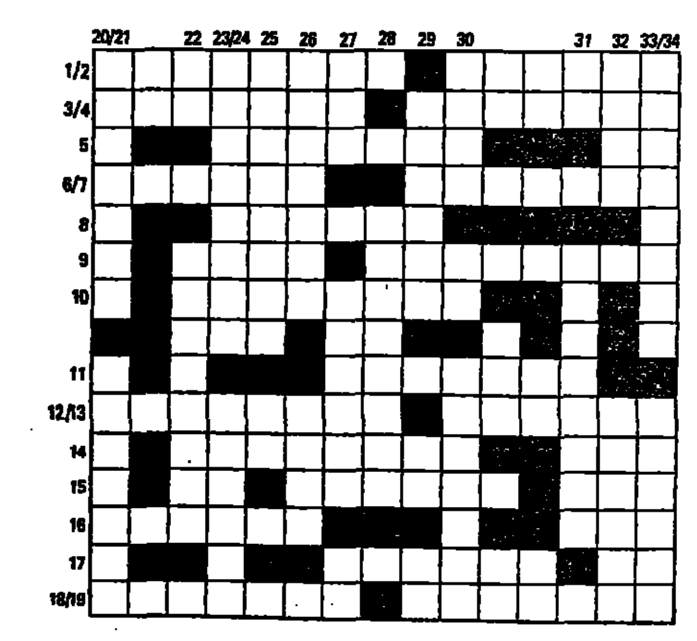
N° 379

Horizontalement

1. ACEGILOR. – 2. AIMMOS (+ 1). – 3. EINORRU. – 4. EEIKLST. – 5. ABIRSSU (+ 1). – 6. EIIMNT. – 7. ACENORS (+ 2). – 8. DEGLNO. – 9. EEIMNQSU (+ 3). – 10. ABEELSTT (+ 2). – 11. ELORSTU (+ 3). – 12. AAEGMNRT (+ 1). – 13. EERRTU. – 14. ADEIIMOZ. – 15. AEHRRS. – 16. EMNOPR. – 17. AINOPS (+ 2). – 18. AEIIPSS (+ 1). – 19. AEHIRSS (+ 2).

Verticalement

20. AILNOTV (+ 2). – 21. AEEIPPR (+ 1). – 22. AEMNOOTT. – 23. EGIIRRRU. – 24. AAEIMN (+ 2). – 25. ACIIMORS. – 26. EEILOST (+ 2). – 27. AGINOR (+ 4). – 28. BEIMORTU (+ 1). – 29. ELNNTU. – 30. EELNRUZ. – 31. EINOQSTU (+ 3). – 32. ENOORS (+ 1). – 33. AEEIMNST (+ 5). – 34. AEENRT (+ 1).



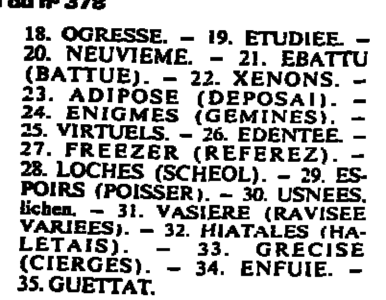
Solution du n° 378

Horizontalement

1. CONCUES. – 2. FLAVINE. – 3. EGEENNE. – 4. ROGATON. – 5. INDECISE (SCIENIDE). – 6. SEVRAGE (GRAVEES SERVAGE). – 7. ASEXUE. – 8 RESERVEE (REVEREES REVERSEE). – 9. REMETS (MESTRE METRES TERMES). – 10. OASIENS. – 11. ETENDARD (DERADENT DETENDRA). – 12. SUBSISTE. – 13. INTACT (CITANT). – 14. OMETTRE (EMOTTER). – 15. SALEUSE (SALUEES). – 16. JEUNESSE.

Verticalement

17. SPARIDES, famille de la dorade (DISPERSA PRESIDAS). – 18. OGRESSE. – 19. ETUDIEE. – 20. NEUVIEME. – 21. EBATTU (BATTUE). – 22. XENONS. – 23. ADIPOSE (DEPOSAI). – 24. ENIGMES (GEMINES). – 25. VIRTUELS. – 26. EDENTEE. – 27. FREEZER (REFEREZ). – 28. LOCHES (SCHEOL). – 29. ESPOIRS (POISSER). – 30. USNEES. lichen. – 31. VASIERE (RAVISEE VARIEES). – 32. HIATALES (HALETAIS). – 33. GRECISE (CIERGES). – 34. ENFUIE. – 35. GUETTAT.



MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

Les Tables de la Semaine

La Forge

Eh bien, mais Levallois est en passe de détrôner Neuilly pour les bonnes adresses gourmandes ! Voici un nouveau venu : *La Forge*. Une salle et une mezzanine, pleinement encombrées de marches, de poutres au plafond, de recoins tarabiscotés et d'un gril étendu permettant de cuire et viandes et poissons sans que leurs odeurs s'interpénètrent.

Des étains en décoration, du gros sel et poivre en moulin, sur les tables confortables et rustiques. Et une carte aux entrées variées (persillé, œuf à la bourguignonne, salade de haddock), des poissons cuisinés ou au gril (chartreuse de baudroie), des viandes (dont un tartare correct), des desserts, le tout gentiment cuisiné par Alain Maugard. Mme Hélène Rolland accueille avec un sourire nullement commercial. Compter entre 175 et 250 F.

● **La Forge, 51, rue Louis-Rouquier, à Levallois-Perret. Tél. : 47-57-87-24. Fermé samedi midi et dimanche.**

Jacqueline Fénix

Mais, tout de même, Neuilly reste Neuilly, et *Jacqueline Fénix* son plus beau fleuron. La carte automnale de Michel Rubod (laissez tomber le menu « plusieurs bouchées ») est pleine de trouvailles, et je ne citerai que la fricassée d'artichauts et sole aux herbes et la grillotée de caneton et sa purée *d'ail aux grains de raisin*.

Mais, sur commande, vous vous régalerez mieux encore du gras double comme à Lyon ou de la blanquette de veau à l'ancienne. Et les desserts ! Ah ! ce parfait glacé au café et sa sauce *chaude au beurre de cacao*. Des bordeaux sélectionnés à prix raisonnable et une addition de 300 F. Au moins !

● **Jacqueline Fénix, 42, avenue de Gaulle, à Neuilly. Tél. : 46-24-42-61. Fermé samedi et dimanche.**

Chez le Baron

Carte de saison pour cette belle maison un peu perdue du dix-neuvième arrondissement et qui mérite d'être découverte ou retrouvée. Très belle et sage cuisine d'Alain Chauveau, de la fricassée de sole et langoustines aux pâtes fraîches (89 F) au gratin Saint-Jacques aux poivrons doux (88 F), de la soupière *de pigeon aux champignons* des bois (82 F) au filet d'agneau rôti et son gâteau d'aubergines (82 F), avec quelquefois, en plat du jour, la côte de bœuf rôtie dans sa croûte de sel et toujours d'excellents desserts. Souriant accueil d'Annie Chauveau.

● **Chez le Baron, 65, rue Manin (19e). Tél. : 42-05-72-72. Fermé samedi et dimanche.**

Le Bien-être

Geneviève Toussaint chantait au temps où les chansons n'étaient pas des hurlements de mots répétés sans suite. Elle chante encore. Pour les amis et dans son mini-restaurant bien *nommé Le Bien-être. Au déjeuner*, des prix doux pour quelques amis de passage et les appétits du quartier ; le soir, salle comble pour se régaler de la ficelle picarde, du tartare de thon, de l'omelette espagnole, en écoutant le pianiste « maison », et, un peu plus tard, la belle Geneviève ou ses amis. Compter entre 150 et 200 F.

● **Le Bien-être, 139, rue Cardinet (17e). Tél. : 46-22-67-48. Fermé samedi midi et dimanche.**

L. R.

Recettes de ménage

Dans les cuisines sans four à micro-ondes.

LORS du « forum » récent d'un organisme de cartes accréditives, le directeur « marketing » (je ne sais ce que cela veut dire), remarquant que *la restauration moyenne* (« *milieu* de gamme ») a bien des difficultés, a conseillé à ces braves gens (qu'il regarde visiblement avec un peu de mépris) d'abandonner la bonne cuisine ménagère pour n'être plus que des dépositaires, des « réchauffeurs » simplement chargés de la « remise en forme de légumes et viandes pré-préparés, de sauces lyophilisées, préparés en amont par les industriels de l'agro-alimentaire ».

N'en déplaise à ce déplaisant fossoyeur de la cuisine, il est encore des petits restaurants où, malgré les charges diverses et souvent asociales, malgré la dégradation usinière du produit, en travaillant quinze heures par jour, en *famille*, on s'astreint à présenter au client, à prix honnête, de bons plats simples et d'amitié, pour le plaisir d'une clientèle sourde aux sirènes de la néfaste-food et de la nouvelle cuisine.

Tel celui que je viens de découvrir *à l'enseigne de l'Impasse* (4, impasse Guéménée, Paris-4e, tél. : 42-72-08-45). Au comptoir du bistrot, taillant bavette avec les familiers du petit noir ou du blanc cassis, débonnaire, Robert Collard. On pousse une porte sur le côté, et nous voici dans une petite salle presque élégante et fleurant bon la cuisine, celle de Mme Andrée Collard, replète, et souriante lorsqu'elle passe le nez *depuis sa cuisine pour voir si les* clients, que sert avec gentillesse Robert Collard fils, sont satisfaits. Et comment ne le seraient-ils pas de la terrine de lapin « maison », de la terrine d'omelettes, des œufs pochés (aux moules, à l'oseille, au roquefort), du merlan au four, du chou farci, du bourguignon, de la poule au pot... On peut manger ici d'un plat, un dessert pour une centaine de francs, royalement pour le double. Et c'est bon ! Et cela ne doit rien aux préparations « en amont », Comus soit loué !

Un autre exemple ?

Un déjà vieux du métier, Bernard Le Chevallier, passe dans le 20e arrondissement devant une vieille charcuterie à vendre. Il veut reprendre du service, l'achète, respecte murs et plafond (classés) en obsolètes céramiques et, pour le reste, refait une cuisine, aménage une petite salle, bref s'installe et ouvre ce *Bistrot du 20e* (44, rue du Surmelin – 43-62-89-23). *Je m'y suis régalé de* lisettes (filets de maquereau rapidement pochés dans un fonds de vin blanc et accompagnés, tièdes, de pommes de terre et rouelles d'oignon) et d'aiguillettes de canard au citron vert (58 F). Le saucisson chaud façon Lyon pommes tièdes est à 28 F, le cassoulet à 55 F, le foie gras de canard est maison (90 F), et la carte propose une douzaine de vins de 30 à 70 F. Là encore on ferait rigoler (crainte d'être obligé d'en pleurer, constatation trop connue) le chef patron, diplômé de l'académie culinaire de France, en lui parlant de pré-préparé, de sous-vide et de sauces lyophilisées.

∴

J'ai dit combien était robustement séduisante la cuisine de *Lajarrige*, sa salle agréable et son accueil courtois (16, avenue de Villiers, 17e, tél. : 47-63-25-61). Un attrait de plus est, sur sa carte, cette inscription que l'on aimerait trouver partout : « *Nous serons heureux de faire sur votre note une remise de 5 % pour tout paiement par chèque ou en espèces. Nos prix ont été majorés de ce pourcentage en raison du surcroît de travail et de frais financiers dus aux cartes de crédit.* »

LA REYNIÈRE.

Miettes

● **On aura tout vu !** On trouve chez Fauchon des œufs d'escargot. Saumurés ! Ce « caviar » bidon coûte quelques 5 900 F le kilo. Et il y a déjà des chefs pour en mettre à leur carte... Ça s'appelle du « brut d'escargot ».

● **Plat par plat !** C'est un guide bruxellois du bon chroniqueur Henry Lemaire (place G.-Brugmann, 33, Bruxelles ; 344-47-16). Amusant d'y constater que la tête de veau en tortue est appelée aussi « à la *française* ». *Désolant d'y voir* que les plats belges sont rares : davantage de bouillabaisse que de waterzooï, un seul canard à la kriek contre huit canards laqués, deux restaurants à « choesels » et un pour l'escavèche, mais quarante pour le magret. Un guide utile à ceux qui ne veulent pas ici manger comme partout ailleurs !

● **Peintres aux fourneaux...** Vingt-deux grands artistes ont « dessiné » leur recette. Cela fait un très joli bouquin, signé de Nadine Haim, qui paraît chez Flammarion. Cela fait aussi une belle présentation de peintures à la galerie Claude Bernard (9, rue des Beaux-Arts, Paris-6e). Ainsi apprendrez-vous le steak and kidney pie, selon Francis Bacon, le carpaccio, selon Folon, etc.

● **Candide aux fourneaux**, par Daniel Leveugle... Les mésaventures d'un restaurateur néophyte qui croit pouvoir cuisiner bien parce que chez *« maman »* on ficelait *« les langoustes aux pinces redoutables »* avant de les cuire. Peut-être parce qu'il s'agissait de homards, non ? En tout cas, on peut se réjouir d'un insuccès tout en s'amusant – un peu – à lire son histoire.

● **Pas content**, ce lecteur, de l'accueil lyonnais de *Daniel et Denise*, non plus que de *Chabran* (à Pont- de- l'Isère). Il conclut : *« Ah ! Point autrefois ! Ah ! Pic, toujours ! c'est autre chose ! »*

● **Les Chants du piano** (3, rue Steinlen, 18e – tél. : 46-06-37-05) sera ouvert les jeudis de 14 h à 17 h 30 pour des « goûters gourmets »... interdits aux enfants en quelque sorte, et c'est dommage : ils rateront les délices sucrés, de la sachertorte à la tarte Tatin, du frappé au chocolat à la glace café aux sorbets.

● **Restons dans les « douceries »**. Les nougats de Tante Anaïs ont cent ans cette année. A la vanille, au café, ils viennent de Montélimar, où, à la fin du dix-huitième siècle, Ernest Charbet, arrière-grand-père de M. Didier Chabert, actuel fabricant, créa cette appellation. *Nougat Chabert et Guillot*, 1, rue André-Ducatez, à Montélimar.

L.R.

SALON

Les nouveautés de l'intérieur

Pour aménager la maison.

TOUS les deux ans, en novembre, Batimat investit le Parc des expositions de la porte de Versailles, à Paris. Ce 15e Salon de la construction et des industries du second œuvre réunira 3 500 constructeurs français et étrangers, affirmant ainsi sa qualité de leader dans sa catégorie.

La participation internationale s'accroît, cette année, avec la présence *de plus d'un millier* d'exposants d'Europe, d'Amérique du Nord et du Japon : au total, 35 pays sont représentés. Les organisateurs de Batimat attendent au moins 500 000 visiteurs (chiffre atteint en 1983). Ce Salon est fréquenté *par tous les professionnels* du bâtiment mais aussi par le public, qui y découvre les innovations en matière d'équipement et de décoration intérieure.

Confort tous azimuts

Du nouveau en *isolation*. Un matériau ultra-léger, pour une sous-toiture en rénovation, composé de mousse et d'ouate Dacron enserrées dans des films « miroirs » : cet isolant se coupe et s'agrafe facilement (« Supertrisoreflex » Actis).

Haute isolation pour une fenêtre, en bois exotique, équipée d'un vitrage « non émissif », évitant les pertes de calories par rayonnement (Saferm). Isolant également, un *volet à lames doubles en* aluminium, à l'intérieur desquelles est injectée une mousse polyuréthane (Technal France).

Le confort, c'est aussi la *commande automatique* de divers éléments. *Commande à distance* de l'éclairage et des prises dans une pièce, et à partir de celle-ci vers d'autres pièces, par des émetteurs et récepteurs sans fil et à infrarouge (« COD » Legrand). La fermeture automatique d'un volet roulant se programme par un mini-ordinateur (intégré au mécanisme) en fonction de l'intensité des rayons du soleil (« Rollotron » Alu Noblesse).

Confort de la douche assuré par de nouveaux robinets mitigeurs électroniques. La température de l'eau s'affiche, sur le robinet, par diode lumineuse ; celle-ci fonctionne par des cellules solaires, alimentées par l'éclairage de la salle de bains (« Céramix TC » Idéal Standard). Plus de couvercle de poubelle à soulever, ni de porte de placard à ouvrir, avec un nouvel évier à vide-déchets incorporé. L'évacuation des déchets se fait directement, par un large conduit, dans un récipient amovible placé sous l'évier (« Multibox » Blanco).

Sécurité accrue

Pour se protéger contre les agressions extérieures, des volets battants sont dotés de renforts métalliques, de tringlages et d'ancrage sur gonds coudés (Carretier Robin). Une barre de sécurité, avec système de verrouillage, s'adapte à tous les volets ou persiennes existants, Tordo Belgrano).

Pour renforcer la sécurité de n'importe quelle serrure à trois ou cinq points d'ancrage, un dispositif condamne cette tringlerie lors du verrouillage par clé. L'ouverture ne peut se faire qu'avec un émetteur de poche à signal hertzien. Si la serrure cède à une agression, la tringle demeure concée par un cran de sécurité (« Bloc star » Houdaille-Lelaurain).

JANY AUJAME.

● **Batimat, Parc des expositions, porte de Versailles. Du 8 au 17 novembre (les mardi 12, mercredi 13 et jeudi 14, entrée réservée aux professionnels). Tous les jours, *de 9 h 30 à 18 h 30 ; le vendredi 15 novembre, jusqu'à 21 h.* Entrée : 20 F.**

Interclima

Interclima, Salon international du chauffage, du froid et de la climatisation, est organisé désormais par Batimat, en liaison avec les instances professionnelles concernées. Interclima se tiendra également à la porte de Versailles, dans le hall Victor. Mais il sera ouvert du mardi 12 au dimanche 17 novembre, soit quatre jours de moins que Batimat, les professionnels de ce secteur ne souhaitant pas « tenir salon » pendant le pont du 11 novembre.

Les cinq cent vingt-cinq exposants d'Interclima sont répartis en quatre secteurs : chauffage, production d'eau chaude sanitaire, climatisation, régulation. Parmi les nouveautés en chauffage individuel : des chaudières à gaz à condensation, des chaudières bi-énergie (électricité et mazout) et *des chaudières électriques en relève* d'une chaudière existante, à gaz ou à mazout.

J. A.

● **Interclima, parc des expositions (hall Victor), porte de Versailles. Du 12 au 17 novembre. Ouvert tous les jours au public, de 9 h 30 à 18 h 30. Entrée : 25 F.**

(Publicité)

Carrefour de la Chine — 42-61-08-28
Carrefour du Brésil — 42-60-14-68
Carrefour du Japon — 42-60-57-74
Carrefour du Mexique — 42-96-67-15

FORUMS

Chine

[1] RAPPEL
Grande journée d'information sur la Chine le samedi 23 novembre 85.

[2] **Le samedi 15 mars 86**
"Sous le signe des échanges entre la Chine et l'Europe"
- Shanghai des années 30, stars et gratte-ciel.
- Missionnaires-artistes à la cour impériale de Pékin.
- Les Palais Européens du Palais d'Eté de Pékin. Une histoire de sac.
- Les Jésuites en Chine.
- Les Ambassades Européennes en Chine du XVIII[e] siècle à nos jours.
- La Guerre de l'Opium et ses suites. Les concessions étrangères.
- Les archéologues rôdeurs européens sur la Route de la Soie au début du XX[e] siècle.
- Les personnalités politiques chinoises formées en France.
- Les grandes figures de la littérature française inspirées par la Chine : Paul Claudel - Victor Segalen - Saint-John Perse. Diplomatie et poésie.
- L'Université Aurore à Shanghai.
- Stratégies : les échanges économiques entre la CEE et la Chine.
- Deux grands voyageurs : Marco Polo et Alexandra David-Neel.
- Le goût des chinoiseries.
- Les Chinatowns d'Europe occidentale : un exemple, Paris.
- La Librairie Carrefour de la Chine proposera tous les livres sur les thèmes des conférences.

Brésil

[1] **Le samedi 1[er] mars 86**
"Le Brésil, Terre de Contrastes"
- La musique populaire brésilienne, par C. Pouillaude, critique musical.
- Aspects de la littérature brésilienne, par M. Carelli, chercheur au C.N.R.S.
- Economie politique, par S. Piletitch, consultant au Ministère des Relations Extérieures.
- Les Indiens et le développement de l'Amazonie, par A.M. D'Ans.
- Le Nordeste, pauvreté et sécheresse, par A.M. D'Ans, professeur d'anthropologie à Jussieu.
- Les Arts Plastiques, par R. Pontual, historien et critique d'art.
- Les phrases des camions, véhicules de communication et d'échange culturel, par M. L. Carneiro, professeur à l'université de Bahia.
- Voyager au Brésil en 86, par T. Battesti et C.D. De Paula, responsables des voyages à Carrefour du Brésil.

Japon

[1] **Le samedi 7 décembre 85**
"Les Arts Japonais"
- Le paysage dans la peinture japonaise, par F. Delaleu, historienne d'art.
- Tradition et renouveau de la poterie japonaise, par F. Rambaud.
- L'esprit du théâtre japonais par M. Mitsunaka, professeur.
- 1000 ans de littérature japonaise, par R. de Ceccaty, traducteur de littérature japonaise.
- L'art des jardins, par R. Guillain, ancien correspondant du Monde au Japon.
- Démonstration de musique japonaise, par Atsuko Constant, musicienne.
- Démonstration d'ikébana, art floral traditionnel, par Minoru Suzuki.
- Cérémonie du Thé.
- Voyager au Japon en 86, par B. Jeannel, animateur des circuits à Carrefour du Japon.

[2] **Le samedi 8 mars 86**
"Savoir vivre avec le Japon"
- Le Japon, une culture hybride ? par C. Robin.
- Un siècle d'échanges franco-japonais, par F. Bourdeau.
- L'étiquette japonaise, par Jane Cobby.
- A la recherche de l'occident : la publicité japonaise, par Tching Kanehisa.
- Travailler entre Français et Japonais, par A. Cailles.
- L'esprit des artisans japonais, par A. Terada.
- Les choses à l'envers : un repère culturel, par M. Fukushima.
- Démonstration d'ikébana, art floral.
- Cérémonie du Thé.
- Voyager au Japon, par B. Jeannel.

Mexique

[1] **Le samedi 22 février 86**
"Le Mexique d'hier et d'aujourd'hui"
- La Saga des Barcelonnettes au Mexique, par A. Dugrand et A. Valleys, écrivains.
- Téotihuacan, par C. Duverger, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales.
- La conquête et la fin de l'Empire Aztèque, par C. Duverger.
- Les Indiens du nord du Mexique, par J. Garcia Ruiz, chercheur au C.N.R.S.
- Les problèmes actuels des communautés indiennes, par J. Garcia Ruiz.
- Chronologie des civilisations pré-hispaniques, par D. Levine, assistant au Musée de l'Homme.
- Voyager au Mexique, par J. Tisne, directeur de Carrefour du Mexique.

EXPOS

Chine

[3] • **25.10 au 09.11** : œuvres du jeune peintre Bo Yun.
[4] • **02 au 15.12** : calligraphies d'André Knieb.
[5] • **Fin janvier-début février 86** : le Nouvel An Chinois.
[6] • **Printemps 86** : photographies de la Chine aujourd'hui.
[7] • **Juin 86** : la résidence d'été des Empereurs Mandchous à Chengde.

Brésil

[2] • **10.01 au 16.02.86** : photographies de Bernard Soulier "Le Carnaval de Bahia".
[3] • **Début avril à mi-mai 86** : "Peinture Transaméricaine", œuvres du jeune peintre Julio Villani.
[4] • **Mi-mai à début juin 86** : "Le Monde Amazonien", l'artisanat et les hommes (documents - photos - artisanat).
[5] • **Juin 86** : "Minerais et Pierres précieuses". Histoire - Géologie - Exposition-vente de géodes.

Japon

[3] • **Décembre 85** : exposition-vente d'objets artisanaux.
[4] • **Mi-décembre à mi-janvier** : photographies de Dominique Buisson "Maquillages et Tatouages".
[5] • **Mars 86** : "le monde flottant", photographies de Komaro Hoshino.
[6] • **Mai 86** : cerfs-volants.
[7] • **Juin 86** : l'Affiche Japonaise.

Mexique

[2] • **Du 13.01 au 15.02.86** : photographies d'Oskar sur "la Charreada", le rodéo mexicain.
[3] • **Du 22.02 au 29.03.86** : les Barcelonnettes au Mexique : photos et documents.
[4] • **Du 14.04 au 17.05.86** : "les Huipiles", des Indiens du Mexique et du Guatemala (tissages et photos).

STAGES ET COURS

Chine

[8] • **Cours de Chinois :**
- Débutants, le mardi de 19.00 à 20.30
- Moyens, le mercredi de 19.00 à 20.30

du 15.10 au 24.06.86 = 1.600 F

[9] • **Cours d'Histoire de l'Art et d'Archéologie :**
Lundi de 19.00 à 21.00
Du 06.01 au 23.06.86 = 1.100 F

[10] • **Stages de Calligraphie :**
Jeudi de 19.00 à 20.30
Du 17.10.85 au 26.06.86 = 1.600 F

Brésil

[6] • **Cours de portugais du Brésil :**
- Débutants, les mardi et jeudi de 19.00 à 20.00
- "Rattrapage", le lundi de 19.00 à 21.00
- Avancés, les mercredi et vendredi de 19.00 à 20.00

= 320 F par mois pour 2 heures de cours par semaine.

[7] • **Vidéothèque**, le samedi de 15.00 à 17.00.
[8] • **Cours de Capoeira, art martial brésilien :** les mardi et vendredi de 20.00 à 21.30, = 300 F par mois.
[9] • **Cours de civilisation brésilienne :** le mercredi de 14.30 à 16.00 = 240 F par mois.

Japon

[8] • **Cours de japonais :**
- Débutants, les mardi et vendredi de 19.30 à 21.00
- Faux-débutants, les mardi et vendredi de 18.00 à 19.30

= 1.000 F par trimestre

- Moyens, mercredi de 19.00 à 21.00
- Moyens supérieurs, lundi de 19.15 à 21.00
- Supérieurs, jeudi de 19.00 à 21.00

= 700 F par trimestre

[9] • **Stages intensifs de japonais** (1 mois).

Mexique

[5] • **Cours d'espagnol et de civilisation mexicaine :**
- Débutants, les lundi et mercredi de 18.30 à 20.00.
- Avancés, les mardi et jeudi de 18.30 à 20.00

= 510 F par mois.

SIGNATURES

Chine

Dans notre LIBRAIRIE :
[11] • **Le 14 décembre 85** : *Claire Illouz* présentera et signera son livre "Les Sept Trésors du Lettré".
[12] • **Pendant les vacances de Noël** : livres d'enfants chinois et français, inspirés par la Chine.
[13] • **Avril 86** : lancement du numéro de la revue Autrement consacrée à Pékin.

Brésil

[10] • **Le 1[er] mars 86** : Mario Carelli présentera et signera le roman de Lucio Cardoso "la Chronique de la Maison Assassinée" dont il est le traducteur.
[11] • **Le 19 avril 86** : tout lire sur le Brésil : art et architecture, nouvelles et romans, études et documents, cartes et guides... (exposition-vente).
[12] • **Première quinzaine de juin 86** : études, thèses, livres et documents sur l'urbanisme et l'architecture contemporaine au Brésil.

Japon

[10] • **Le 7 décembre 85** : Robert Guillain et René de Ceccaty signeront plusieurs de leurs ouvrages.
[11] • **Le 8 mars 86** : Jane Cobby et Tching Kanehisa, pour leurs études sur le Japon contemporain.
[12] • **Mi-mars 86** : Dominique Buisson et Natacha Hochman, pour leurs livres sur la Femme Japonaise.

Mexique

[6] • **Le 13 janvier 86** : l'écrivain Fernando del Paso, pour son livre "Palinure de Mexico".
[7] • **Le 22 février 86** : Alain Dugrand et Anne Valleys, pour leurs livres "les Barcelonnettes : les jardins de l'Alameda" Tome I et "Terres Chaudes" Tome II.
[8] • **Le 22 février 86** : Christian Duverger, pour ses ouvrages "l'Esprit du Jeu", "la Fleur létale", "l'Origine des Aztèques".
[9] • **Mai 86** : lancement du numéro de la revue Autrement consacrée à Mexico

PRÉPARATION AU VOYAGE

Un diaporama sur le pays, des informations pratiques ("panier du voyageur", bibliographie...) et toutes les réponses à vos questions, vous permettront au cours de ces réunions de mieux approcher la vraie nature du pays visité.

Chine : Réunions-contact mensuelles en fonction des dates de départ des différents itinéraires.

Brésil : Tous les Brésil, chaque premier samedi du mois, de 16.30 à 18.00, à partir de décembre 85.

Japon : Pour mieux voyager au Japon, chaque deuxième samedi du mois, de 17.00 à 18.30, à partir de décembre 85.

Mexique : Tout sur le Mexique et le Guatemala, chaque samedi, de 17.00 à 18.30, à partir de janvier 86

VOYAGES

Chine

[14] Vol Paris/Pékin aller-retour : 6.500 F.
[15] Circuits (exemples) :
- "Panorama de la Chine" 21 jours Paris/Paris : 16.800 F.
- "La Chine du Nord au Sud" 22 jours Paris/Paris : 18.000 F.

Brésil

[13] Vol Paris/Rio aller-retour : 5.850 F.
[14] Circuits (exemples) :
- "Brésil d'Hier et d'Aujourd'hui" 12 jours Paris/Paris : 14.700 F.
- "Grand tour du Brésil" 22 jours Paris/Paris : 21.680 F.

Japon

[13] Vol Paris/Tokyo aller-retour : 7.500 F.
[14] Circuits (exemples) :
- "Le Japon des Villes et des Champs" 20 jours Paris/Paris : 19.950 F.
- "Cultures et Traditions" 20 jours Paris/Paris : 29.400 F.

Mexique

[10] Vol Paris/Mexico aller-retour : 4.550 F.
[11] Circuits (exemples) :
- "Mexique des Grands Chemins" 22 jours Paris/Paris : 9.480 F.
- "Mexique-Guatemala" 20 jours Paris/Paris : 14.980 F.

Lic. A 1326 - SHANGHAI

COUPON-RÉPONSE à retourner à CARREFOUR DES VOYAGES
12, rue Sainte-Anne
75001 Paris

NOM ______________________ PRÉNOM ______________________

ADRESSE ______________________

CODE POSTAL ⎵⎵⎵⎵⎵ VILLE ______________________

Je désire recevoir les programmes détaillés et les bulletins d'inscription des activités suivantes :
(cocher le ou les numéros correspondant au(x) programme(s) demandé(s))

CHINE : 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

BRÉSIL : 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14

JAPON : 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

MEXIQUE : 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11

هكذا من الأصل